expo67
Pages 20 et 22

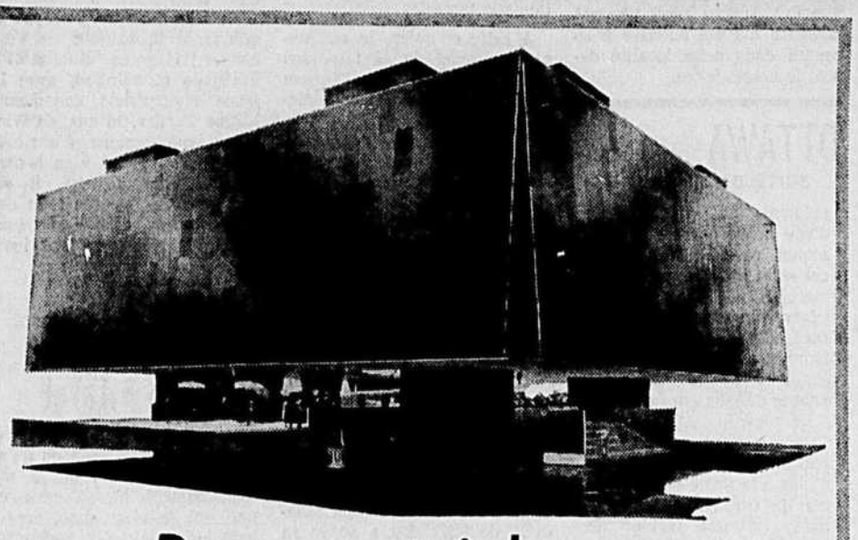
LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, jeudi 22 juin 1967 / saint Paulin, évêque / 83e année, No 144 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques : pluie, averses et risque d'orages / Minimum 60 / Maximum 70

La Brazilian Light quitterait le Canada si le rapport Carter se concrétise • Page 44



Pages spéciales sur la journée du Québec à l'Expo

Samedi, fête de la Saint-Jean-Baptiste, sera, à l'Expo, la journée du Québec. Il y aura cérémonie officielle et spectacle gratuit Place des Nations, inauguration des Jeux gymniques à l'Autostade, etc.

LA PRESSE consacre aujourd'hui à cette journée, ainsi qu'au pavillon du Québec plus particulièrement, des pages spéciales, qui sont suivies des pages habituelles d'information sur l'Expo (pages 17 à 23).

Demain paraîtra notre cahier annuel des fêtes du Canada français, dont le thème est, cette année, "la vocation internationale du Québec". Cette édition comprendra en outre un cahier spécial sur le golf, ainsi que toutes les chroniques et pages habituelles du samedi, LA PRESSE n'étant pas publiée le 24 juin.

Des petits pays tentent de trouver un compromis entre les deux Grands, à l'ONU

NATIONS-UNIES. (UPI, PC, AFP) — Un certain nombre de petits pays tentent de trouver un compromis entre les propositions soviétique et américaine pour régler la crise du Moyen-Orient, mais ils ont fait peu de progrès jusqu'à maintenant, apprend-on aujourd'hui de sources diplomatiques.

L'Italie, le Danemark et certains pays afro-asiatiques qui travaillent dans ce sens ont fait savoir que les démarches sont lentes et très difficiles. Ils se heurteraient à un durcissement des positions américaine et soviétique.

Ils n'en poursuivent pas moins leurs efforts tandis que l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies entreprend aujourd'hui la 4e journée de son débat sur la crise israélo-arabe.

Intervention de la France

La France intervient aujourd'hui dans le débat par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Couve de Murville. On prévoit qu'il explicitera la déclaration faite hier par le président de Gaulle, qui condamnait Israël pour avoir déclenché les hostilités, mais reconnaissait son droit à l'existence.

Le chef de l'Etat français a introduit un élément nouveau dans le débat en reliant le conflit du Moyen-Orient à la guerre du Vietnam pour laquelle il a blâmé les Américains.

Même si de Gaulle a blâmé Israël pour son recours aux armes, on indique dans les milieux officiels que la France ne votera pas en faveur de la résolution soviétique à l'Assemblée générale, mais qu'elle s'abstiendra afin de maintenir sa position de neutralité dans le conflit.

Recherche d'un compromis

Certaines petites puissances s'emploient à préparer une résolution de compromis qui exigerait, comme le demandent les Russes, qu'Israël retire ses forces des territoires enlevés aux Arabes, mais ne condamnerait pas Israël comme agresseur. Par contre, la résolution américaine est inacceptable à plusieurs pays parce qu'à leur avis, elle reconnaîtrait les gains territoriaux israéliens.

L'Italie aurait l'appui du Canada et du Danemark notamment dans ses efforts pour rallier l'appui des pays afro-asiatiques à ce compromis. Mais les diplomates prédisent que le marchandage sera long et difficile.

Hier, le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. George Brown, a sug-

Voir COMPROMIS en page 2

Un sommet difficile à atteindre

NEW YORK. (AFP, UPI, PA) —Les Etats-Unis et l'Union soviétique semblent encore aujourd'hui à la recherche d'une formule qui permettrait la tenue d'une conférence au sommet américano-soviétique qu'aucune partie ne semble désirer mais que chacune semble craindre de refuser.

Malgré les tentatives de M. Paul Martin et du premier ministre italien Amintore Fanfani, malgré un entretien de plus de trois heures entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, aucune déclaration officielle n'est encore venue confirmer la tenue d'une rencontre entre le président Johnson et le premier ministre Kossyguine.

Il ne semble pas que MM. Rusk et Gromyko aient réussi à régler hier soir tous les détails d'un sommet possible. A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a jeté une douche d'eau froide sur les espoirs de voir se réaliser l'entretien au sommet quand il a déclaré qu'il n'appartenait pas à des ministres des Affaires étrangères de prendre une telle décision.

Cependant, un espoir subsiste. Une des raisons qui fait croire que tout n'est pas perdu est la décision de M. Kossyguine de retarder son départ des Etats-Unis à samedi.

Les dirigeants américains ont fait remarquer qu'une rencontre Johnson-Kossyguine aurait un effet psychologique plutôt qu'une réelle valeur politique. Ils ne rejettent pas la possibilité que M. Dean Rusk s'entretienne avec le premier ministre soviétique, mais le moment et l'endroit d'une telle rencontre restent dans le vague.

Insistance de Martin

Au cours de l'entretien d'une heure qu'il a eu hier matin avec le président du Conseil de l'URSS, au siège de la délégation soviétique, M. Paul Martin a insisté auprès de celui-ci pour qu'il rencontre le président Johnson, faisant valoir "qu'une telle rencontre ne manquerait pas d'améliorer le climat international concernant le Moyen-Orient et d'autres problèmes mondiaux".

"C'est à lui de décider", a dit M. Martin à l'issue de cet entretien. "Une telle réunion serait impossible si l'une des parties vous révélait ce que l'autre a dit", a ajouté le ministre canadien des Affaires extérieures, qui a toutefois avoué avoir dit à M. Kossyguine que ce serait "une source de désappointement mondial" si une rencontre au sommet avec M. Johnson n'avait pas lieu tandis que le premier ministre soviétique est aux Etats-Unis.

D'après certaines sources, M. Martin de même que le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani, se sont montrés particulièrement actifs dans leurs efforts pour faire aboutir cette rencontre.

Voir ENTRETIEN en page 2

Autres informations page 49



La Gendarmerie royale a les motards américains à l'oeil

Onze blousons noirs motocyclistes, dont neuf citoyens américains et deux Montréalais, suspects mais apparemment dépourvus d'intentions malicieuses, ont été victimes de leur soif de publicité, vers 15 h, hier, alors que des policiers du poste no 19 les ont appréhendés dans le nord de la rue St-Hubert pour avoir bruyamment perturbé la circulation du quartier en paradant sur leurs engins multicolores.

Membres de la bande des Devil's Disciples, les Disciples du Diable, les vêtements abondamment décorés de l'aigle hitlérien et de croix gammées, la peau souvent marquée de tatouages assortis, les virtuoses à deux roues ont imputé l'entière responsabilité de l'incident à la fourberie d'un journaliste et d'un photographe locaux en quête de nouvelles à sensation.

Alors que les motocyclistes, au nombre d'une trentaine, consommaient paisiblement dans un restaurant de la rue St-Hubert, près et au nord de la rue Jean-Talon, les deux autres, anxieux de prendre des photos, les auraient invités à sortir et improviser un défilé sur leurs motos en assurant que la police était prévenue et l'autorisation donnée ! Il n'en était rien, comme les motocyclistes l'apprirent avec humeur en tombant peu après sur un barrage d'agents.

On ignorait encore ce matin si la police porterait des accusations, mais la Gendarmerie, soupçonnant les sujets américains d'entrée illégale au Canada, a demandé qu'on les détienne à son intention. La GRC, sans doute, se rappelle de la menace que constituaient les quelque 6,000 nomades motocyclistes américains rassemblés la semaine dernière en "congrès" annuel à Laconia, New-Hampshire, d'où partit la rumeur qu'ils viendraient visiter l'Expo 67. Les motos des suspects arrêtés, provenant notamment des Etats de Nouvelle-Angleterre et l'une de Californie, parfois munies de plaques de carton légalement permises aux Etats-Unis pour remplacer les plaques "disparues", ont échoué sans gloire aucune à la fourrière municipale.

Le Canada aura, cette année, une nouvelle loi du divorce

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est maintenant chose acquise : le Canada sera doté, dès cette année, d'une nouvelle loi du divorce, moderne, libérale et progressiste.

Le comité parlementaire du divorce met aujourd'hui la dernière main à son rapport qui endosse, dans sept cas, le principe de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Le rapport devait demeurer secret jusqu'à sa présentation aux Communes, la semaine prochaine, mais son contenu n'est désormais plus un mystère pour personne.

Cependant, si libérale soit-elle, cette nouvelle loi, ne règlera vraiment pas le problème des Québécois tant et aussi longtemps que la province ne sera pas dotée de cours de divorce.

En effet, les Canadiens français membres de ce comité (9) s'opposent à ce que le comité recommande l'octroi d'une pension alimentaire à l'épouse ou contienne quelque prescription au sujet de la garde des enfants.

Concrètement, ces députés s'opposent donc à ce que la responsabilité de l'administration du divorce, pour ce qui est du Québec et de Terre-Neuve, soit confiée à la cour de l'échiquier, une cour fédérale.

D'ailleurs, la plupart des juristes se rangent à leur avis en soutenant que ces responsabilités relèvent du code civil du Québec.

Il ne faut pas conclure que nos députés ont de nouveau manifesté leur traditionnelle opposition à tout élargissement de la loi du divorce. Cette résistance a été définitivement déracinée.

Les neuf Québécois membres du comité endossent le rapport qui entend moderniser les procédures de divorces dans les provinces qui ont des cours mais forcera toujours le Québécois à venir chercher son divorce à Ottawa, par l'intermédiaire du sénat.

A la base du rapport du comité, il y a évidemment ce fameux concept de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Mais le comité ne reconnaît ce concept que

Voir CANADA en page 2

Les pots-de-vin au service provincial de logement : c'est faux

— *Gabias*
de notre bureau de Québec

QUEBEC (F.T.) — Il n'y a pas d'affaire de pots-de-vin au Service provincial de logement.

Du moins, c'est ce qu'a prétendu, hier, le secrétaire de la province M. Yves Gabias en réponse à une question du député libéral de Verdun, Me Claude Wagner.

Celui-ci, se référant à la déclaration faite jeudi dernier par le procureur spécial du ministère de la Justice en matière de logement, Me Yves Mayrand, a demandé s'il est exact que plusieurs ex-policiers de la Sûreté provinciale seraient impliqués dans une présumée affaire de pots-de-vin.

"Il est absolument inexact que quelque employé, au singulier ou au pluriel, du Service de logement du Québec, soit impliqué, à notre connaissance, dans quelque affaire de pots-de-vin que ce soit", a répondu M. Gabias.

Jeudi dernier le procureur spécial du ministère de la Justice Me Mayrand avait déclaré que le service provincial de logement serait restructuré et que plusieurs "indésirables" seraient congédiés.

Me Mayrand avait même ajouté que certains inspecteurs, soupçonnés d'avoir accepté des ristournes, pourraient bien se chercher du travail dans peu de temps tandis que des têtes dirigeantes pourraient sauter.

La déclaration de Me Mayrand se référait en particulier à certains inspecteurs autrefois membres de la PP et congédiés de ce corps de police.

M. Gabias n'a pas prisé la déclaration faite par Me Mayrand et il l'a fait savoir en des termes assez précis.

"Je n'ai pas à commenter la conduite de Me Mayrand, a dit M. Gabias. Mais il y a une déclaration qui a déjà été faite

Voir LES POTS-DE-VIN en page 2

Quatre Torontois accusés d'une fraude de $100,000,000

TORONTO (PC) — Deux Torontois ont été mis sous arrêts et un troisième s'est de lui-même rendu à la police hier, quelques heures après que la brigade des fraudes de la police de Toronto eut mis à jour une opération boursière illégale qui pourrait bien déjà avoir fraudé le public d'une somme de 100 millions de dollars.

La police recherche activement un quatrième homme, ancien conseiller municipal de Toronto, qui aurait participé activement à cette opération frauduleuse, mais on croit que ce dernier se trouve actuellement loin du Canada.

La brigade des fraudes de la police du Toronto métropolitain a arrêté Meyer Rush, 42 ans, un promoteur mobilier, et Joseph Williams, 55 ans, un avocat. Les deux hommes ont par la suite été relachés sous des cautionnements respectifs de $50,000 et $10,000.

Un troisième homme, Manuel Manny Britstone s'est par la suite rendu à la police et son cautionnement doit être fixé aujourd'hui.

La police n'a pas révélé le nom du quatrième individu

Voir FRANDE en page 2

Ottawa tente de ramener les médecins au pays

par Nicole MONGEAU

Parlant au nom de M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration retenu à Québec par un examen médical, M. John Munro, son secrétaire parlementaire, a affirmé qu'il estimait que le gouvernement devait assurer à tous les Canadiens — peu importe leurs moyens financiers des services médicaux de haute qualité.

S'adressant aux délégués du 100e Congrès de l'Association médicale canadienne, qui se tient actuellement à l'hôtel Reine Elisabeth, M. Munro a affirmé que "dans le contexte actuel, il n'y avait qu'un bon moyen de s'en assurer. Ce moyen, c'est un régime fondé sur les quatre principes de la politique fédérale qui entrera en vigueur dans un an : service complet, protection universelle, administration publique et transférabilité."

Il a admis que cette philosophie sociale n'était probablement pas partagée par tous, mais que l'accès aux services médicaux ne devait jamais dépendre d'une capacité de payer, ni de la charité, ni d'une évaluation de revenus.

Comment la profession

Voir OTTAWA en page 2

Autres informations page 30

Hydro: les pourparlers se poursuivent à Québec

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations en vue de mettre un terme au conflit des 8,000 employés de l'Hydro-Québec devraient reprendre aujourd'hui dans la capitale provinciale.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, tôt ce matin, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à la suite d'une série d'entretiens avec les représentants des deux parties impliquées dans le conflit.

M. Johnson a dit que ces entretiens, qui se poursuivront semble-t-il aujourd'hui, avaient eu pour but de provoquer une rencontre entre les parties.

"Nous nous employons, a dit M. Johnson, à provoquer une rencontre entre les parties pour qu'elles retournent à la table des négociations en vue de voir si avec quelques ajustements elles ne pourront pas s'entendre."

"Pensez-vous que cette rencontre aura lieu aujourd'hui ?" a demandé un journaliste à M. Johnson.

"J'ai bon espoir que cette rencontre ait lieu cet après-midi ou ce soir" a répondu le chef du gouvernement, l'air optimiste.

"Evidemment, a ajouté M. Johnson, chaque partie pose ses conditions et c'est ce que nous essayons de régler. Le rôle du gouvernement c'est de voir à ce que le mécanisme fonctionne."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, avec qui le premier ministre venait tout juste de terminer son dernier entretien, a fait savoir, pour sa part, qu'il serait disposé à rencontrer les représentants de l'Hydro pour tenter de trouver une solution au conflit.

Il a ajouté qu'il demeurerait aujourd'hui à Québec au cas où une telle rencontre pourrait avoir lieu.

"Nous sommes en "stand by" pour rencontrer l'Hydro", a dit M. Laberge.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec était accompagné du directeur du Syndicat de la fonction publique, M. André Thibodeau, de M. Gérard Rancourt, secrétaire de la FTQ, et de M. Claude Mérineau, directeur de la grève.

M. Laberge, et ses trois collè-

Voir HYDRO en page 2

AUJOURD'HUI

Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Impasse au CCRO

Tout aussi incroyable que cela puisse paraître, le vote au sujet des unités naturelles de négociation au Conseil canadien des relations ouvrières a abouti à une impasse : c'est l'égalité des voix.

— Page 33

Les bons élèves ont obtenu leur "bachot"

L'ambassade de France au Canada et le consulat de Montréal, ainsi que les membres du jury, ont vivement réagi aux propos d'un groupe de professeurs et de parents en affirmant qu'il n'y a pas eu d'irrégularités et que l'examen confirme que les bons élèves ont été reçus dans une grande proportion.

— Page 40

Regards sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

•

L'histoire de la Place Bonaventure

Les visiteurs à L'EXPO
hier
286,281
on en prévoyait
182,070
aujourd'hui (prévisions)
222,530
depuis l'ouverture
14,040,374

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 62
Bandes dessinées / 50
Calendrier des pionniers / 41
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 47
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
Navigation / 10
Nouvelles internationales / 49
Nouvelles nationales
Radio et télévision / 8 et 9
Spectacles et concerts / 12 à 15
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 10
Vie féminine / 24 et 26 à 28
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 47

CKAC 73

"Faire des concessions au cours des pourparlers, c'est normal"

— M. Thibaudeau

par Jacques LAFRENIERE

L'attention des grévistes de l'Hydro-Québec — comme celle d'ailleurs des citoyens de la province — se porte maintenant sur la Capitale provinciale, où le premier ministre, M. Daniel Johnson, et le ministère du Travail tentent de trouver une solution à l'impasse qui persiste entre l'Hydro et le Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les 8,000 employés.

Ces travailleurs ont commencé une grève tournante le 8 mai dernier, après avoir refusé les offres de l'Hydro. Depuis lundi, la grève est permanente dans au moins quatre régions du Québec auxquelles s'ajouteront d'autres régions. Même si les syndiqués insistent pour mettre fin à la grève tournante et faire la grève "tout court", il se peut toutefois que devant la tournure des pourparlers à Québec, on demande à des travailleurs de certaines régions de retourner au travail, quitte à débraper de nouveau quelques heures plus tard.

Jusqu'à ce jour, les grévistes de l'Hydro n'ont perdu, en salaires, que la valeur de 7 à 10 journées de travail. Ils soutiennent que pour l'Hydro, c'est comme si c'eut été une perte de 14 ou 20 jours par homme.

Refus de négocier

Dans un communiqué qu'il a préparé peu de temps après le rejet des dernières offres de l'employeur par ses membres, le directeur québécois du SCFP, M. André Thibaudeau, a soutenu : "C'est parce que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier les demandes auxquelles ses employés attachaient le plus d'importance et parce qu'elle a rejeté ces demandes sans motiver ses décisions que les employés ont décidé, avec l'appui de leurs dirigeants, de rejeter ses dernières propositions et de poursuivre la grève qu'il ont commencée il y a plus d'un mois, le 8 mai dernier."

M. Thibaudeau a de plus affirmé qu'il est normal que les négociateurs fassent des concessions au cours des pourparlers, et qu'il est normal également que ces concessions demeurent sujettes à l'approbation des membres. Pas une seule des clauses qui ont fait le sujet d'entente n'a été rejetée par les membres, a-t-il souligné.

"Les clauses qui font l'objet du présent litige, sont celles que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier sans jamais motiver ses refus."

Hier, les employés de bureau ont manifesté devant l'édifice principal de l'Hydro, au 75 ouest Dorchester, après une promenade en métro qui a causé certains émois. La police était sur place pour maintenir l'ordre, mais elle n'a pas eu à intervenir.

On n'a rapporté que des pannes mineures dans les régions frappées par la grève, dont Montréal.

Par ailleurs les syndiqués n'ont aucune difficulté à convaincre les sous-traitants de l'Hydro de s'abstenir de franchir leurs piquets a dit hier soir le président des employés de métiers, M. J.-B. Campeau.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

gues se sont abstenus de tout autre commentaire sur les entretiens de la journée, se limitant à dire qu'ils avaient été satisfaisants et que des révélations pourraient avoir dans les circonstances "le même effet que de la dynamite".

Quant au chef du gouvernement provincial, il n'a ajouté que deux autres commentaires.

Il a dit qu'il a eu l'impression d'être utile. Il a fait savoir, par ailleurs, que les entretiens lui ont révélé que certains points n'avaient pas été réglés lors des négociations sous la médiation du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault. M. Johnson n'a pas donné de détails cependant sur ces points.

M. Johnson a tenu ces propos à la suite d'une série d'entretiens qui ont débuté peu après 7 heures hier soir et qui se sont poursuivis jusqu'à deux heures cette nuit.

Au cours de ces entretiens, M. Johnson a également rencontré un représentant de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, qui est arrivé dans la capitale provinciale vers dix heures.

M. Boyd, tout comme les représentants syndicaux, s'est également entretenu avec le ministre du Travail M. Maurice Bellemare, pendant que M. Johnson prenait la parole à l'Assemblée législative.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont en outre participé à des entretiens, qui ont eu lieu pendant la soirée et une partie de l'après-midi. Le sous-ministre du Travail M. Donat Quimper a suivi de près les discussions. Il en a été de même du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault et de M. Jacques Parizeau, conseiller économique auprès du conseil exécutif.

Pendant la journée, le cabinet provincial a également tenu une réunion spéciale pour discuter du conflit.

Peu avant cette réunion, M. Johnson a reconnu que les représentants du syndicat n'avaient ni paraphé ni initialé le contrat de travail sur lequel ils s'étaient entendus la semaine dernière avec les autorités de l'Hydro.

Le chef du gouvernement provincial avait déclaré mardi à l'Assemblée législative que ce contrat avait été paraphé par les représentants syndicaux et il leur avait reproché do ne pas en avoir recommandé l'acceptation aux syndiqués réunis en assemblée générale.

Au sujet de la possibilité d'une législation d'urgence si le conflit prenait une allure dramatique, M. Johnson n'a pas ajouté de commentaires importants à la déclaration qu'il avait faite mardi.

A un journaliste qui lui demandait si l'éventualité d'une telle législation persistait, il a tout simplement répondu : "Il faut toujours avoir des aspirines dans ses poches", donnant à entendre que le gouvernement serait toujours disposé à avoir recours à une telle mesure si les choses s'aggravaient.

M. Johnson s'est enfin dit satisfait de la façon dont la grève a été menée jusqu'à maintenant et il a déclaré que les syndiqués avaient fait preuve d'un esprit de responsabilité qui est tout à leur honneur.

FRAUDE

SUITE DE LA PAGE 1

mais l'on sait qu'il s'agit d'un ancien conseiller municipal de Toronto. Cet homme aurait carrément pris la fuite en voyant se resserrer autour de lui le filet tendu par la police il y a maintenant plus de deux mois.

Rush a été mis sous arrêt au moment où il quittait une cour de justice de Toronto: en tant que plaignant, il comparaissait dans une affaire de vol avec violence.

Williams, mieux connu sous le nom de Diamond Joe à la suite de ses aventures comme chercheur de diamant en Afrique du Sud, a été arrêté au moment où il quittait son bureau du centre-ville.

La police a décrit cette histoire comme la plus importante opération de fraude élaborée jusqu'ici au Canada.

La police a mis la main sur les livres de deux compagnies, la British Overseas Mutual Fund et la Darien Explorations Ltd., la dernière étant une compagnie minière.

Le chef de la brigade des fraudes, M. Cox, a dit que la capitalisation des deux compagnies représentait une somme de $100,000,000 et que les quatre hommes continuaient à vendre des actions en bourses afin d'accroître les valeurs inscrites aux livres.

Lesdites compagnies n'étaient cependant pas enregistrées à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et, de ce fait, la vente de ces actions étaient interdites.

Jusqu'à maintenant, on pense cependant que les opérations des quatre hommes se sont limitées à vendre des actions aux Etats-Unis et pour le moment la police ignore si des Canadiens seront impliqués dans l'affaire.

La British Overseas, pour sa part, n'était enregistrée qu'aux Bahamas jusqu'à ces tous derniers temps. Elle fut ensuite enregistrée à Panama.

Les plaintes contre les deux compagnies ont originées de la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis et c'est dans ce pays que l'enquête a conduit les agents de la police du Toronto métropolitain. Les actions de la British Overseas se sont vendues jusqu'à $10 et celles de la Darien Exploration jusqu'à $1.50. Ces actions n'ont maintenant plus aucune valeur.

Williams fut candidat libéral contre celui qui est maintenant le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, à l'élection fédérale de 1958.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

dans sept cas ; c'est-à-dire lorsque la rupture du mariage est causée par :

— La maladie, physique ou mentale ;
— La narcomanie ;
— L'alcoolisme ;
— La détention pour une longue période ;
— La disparition d'un des deux conjoints ;
— Une longue séparation.

Mais cet énoncé ne constitue qu'une partie de ce rapport dont l'intelligibilité n'est pas remarquable. C'est la troisième section du rapport.

Dans la première, le comité fait un résumé du problème et tente de décrire la façon dont il a été abordé.

Ensuite, il donne la liste des délits qui, d'après lui, devraient automatiquement permettre le divorce. Ce sont :

— La cruauté (physique) ;
— Evidemment l'adultère, le seul motif reconnu aujourd'hui ;
— Le refus de pourvoir ;
— Le refus de consommer le mariage ;
— La bigamie.

En somme, le comité est d'avis que tous ces délits sont clairement des motifs de divorce et en fait la première partie de la loi.

Et on ajoute : "De plus, le comité reconnait que le divorce peut être accordé lorsqu'il y a rupture du mariage causée par les sept motifs précités.

Enfin, le comité a jugé bon d'annexer à son rapport l'ébauche d'un projet de loi. On croit qu'un tel geste démontrera au gouvernement que tous les partis endossent ce projet et sera de nature à accélérer les choses.

Le comité a raison d'être optimiste. La députation canadienne-française, que l'on craignait tant autrefois lorsqu'il s'agissait de moderniser la loi du divorce endosse ce projet à l'exception, peut-être unique, de M. Maurice Allard.

Toutes ces raisons permettent donc de croire que l'étude de cette nouvelle loi aura priorité à l'automne et qu'elle fera partie des statuts avant la fin de l'année.

Mais si le Québec veut vraiment "l'égalité" en matière de divorce, il devra créer ses propres cours.

ENTRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

Selon un communiqué publié par le ministre canadien des Affaires extérieures, l'entretien Martin-Kossyguine a donné l'occasion au président soviétique de souligner que le retrait inconditionnel des forces israéliennes des territoires conquis, en tant que premier point, est indispensable à toute tentative de règlement de la crise au Moyen-Orient. M. Martin, pour sa part, a fait valoir que "le retrait des forces israéliennes doit être accompagné de la reconnaissance d'autres problèmes qui ont mené aux récentes hostilités entre les Etats arabes et Israël. "Ce retrait, a ajouté M. Martin, doit être envisagé dans le contexte des droits et des revendications d'Israël et ne peut pas être envisagé en tant que mesure isolée. Cela ne serait pas réaliste".

On apprend d'autre part que le Canada participe actuellement, notamment avec l'Inde, à l'élaboration de projets de résolution qui recommanderaient un "retrait conditionnel" des forces israéliennes des territoires récemment conquis par les armes.

LES POTS-DE-VIN

SUITE DE LA PAGE 1

par le premier ministre selon laquelle les déclarations devraient être faites par les ministériels. Je pense que cette politique devrait être suivie."

Quant à l'histoire des pots-de-vin, M. Gabias a dit que certains noms ont été communiqués par un rédacteur ou un journaliste de LA PRESSE à Me Mayrand.

"J'ai eu un rapport préliminaire hier selon lequel aucune des plaintes portées par ce journaliste en mal de sensation, qu'aucune des plaintes ou des noms donnés à Me Mayrand étaient fondés après enquête, a dit M. Gabias.

"Je peux assurer cette chambre et il me fait plaisir de le dire publiquement, a continué M. Gabias, que nous sommes satisfaits des services rendus par chacun des employés du Service du logement du Québec et nous espérons qu'aucune plainte ne sera fondée.

"Mais s'il y en a de fondée, a conclu M. Gabias, le député de Verdun peut être assuré, ainsi que cette chambre, que nous n'hésiterons pas à porter plainte et à obtenir condamnation."

Le rapport préliminaire de M. Gabias se référait, semble-t-il, à la déclaration faite mardi par l'inspecteur-chef Farah C. Lajoie du Service provincial de logement.

Selon cette déclaration, les sept inspecteurs, qui auraient été autrefois membres de la PP, n'auraient pas été mêlés à des actes répréhensibles.

COMPROMIS

SUITE DE LA PAGE 1

géré à l'ONU de créer une nouvelle et plus puissante force militaire pour maintenir la paix entre Israël et ses voisins arabes. Il a d'autre part exhorté Israël à rendre les territoires arabes qu'il a conquis, en particulier la vieille partie de Jérusalem, parce que l'annexion de ce territoire "l'isolerait de l'opinion mondiale". M. Brown a souligné à ce propos que la guerre ne doit pas mener à des expansions territoriales.

Le premier ministre d'Italie, M. Aldo Moro, a appuyé l'idée de M. Brown d'envoyer un représentant spécial de l'ONU au Moyen-Orient. Pour M. Moro, l'ONU devrait servir de "premier lieu de rencontre" entre Israël et les Arabes.

Plainte de la Jordanie

Cependant, la Jordanie a adressé hier au Conseil de sécurité de l'ONU une plainte au sujet du sort fait à la ville de Kalkilya par les forces israéliennes. La Jordanie affirme que les destructions se sont poursuivies après le cessez-le feu du 8 juin jusqu'au 20 juin, par mines, explosifs et bulldozers, pour effacer toute trace de la ville et que près de 12,000 anciens habitants de cette ville campent actuellement dans les montagnes avoisinantes, démunis de tout.

De source israélienne, on confirme ce matin que la plupart des habitations de la ville, fortement endommagées au cours des combats israélo-jordaniens, sont en cours de destruction par bulldozer et que la ville a été totalement évacuée par ses habitants. Aucun correspondant étranger n'a été autorisé à se rendre dans cette localité depuis le cessez-le-feu.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et Ottawa : nébulosité croissante avec quelques averses en fin de journée. Température à peu près inchangée. Vents légers. Minimum et Maximum à Montréal : 60 et 75, à Ottawa : 55 et 75.

Régions de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la Mauricie : nébulosité variable. Température à peu près inchangée. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe et La Tuque : 55 et 75.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques averses dispersées. Température à peu près inchangée. Vents du nord-est de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau et Rivière-du-Loup : 50 et 70; à Mont-Joli : 55 et 70; à Gaspé et Sept-Iles : 50 et 65.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

médicale qui souffre déjà d'une grave pénurie de personnel pourra-t-elle fournir ces services nécessaires à un marché nouveau et plus vaste des soins de santé ? Où trouver les médecins, infirmières, physiothérapeutes et techniciens de tous genres dont le Canada aura besoin ?

Le gouvernement s'est engagé à apporter une aide importante en créant la Caisse d'aide à la Santé qui permettra de consacrer $500 millions, sur une période de quinze ans, à l'expansion de moyens de formation médicale et para-médicale et des installations de recherche.

Opération rapatriement

Le ministère a donc lancé l'"Opération rapatriement", programme expressément conçu de concert avec l'Association des universités et des collèges du Canada, pour renseigner les Canadiens qui poursuivent des études supérieures à l'étranger sur l'amélioration des débouchés offerts au Canada aux professions libérales.

Ce programme de rapatriement veut évidemment inciter les médecins canadiens à rentrer au pays après leurs études postuniversitaires. On estime qu'il y a environ 300 étudiants canadiens en médecine aux Etats-Unis seulement dont 200 font des études supérieures. De plus, un millier de médecins canadiens se trouvent dans les hôpitaux américaines à titre d'internes et de résidents.

Le ministère estime qu'il y a trois moyens de pallier à la pénurie de médecins : accroître le nombre de médecins formés au Canada, en recruter à l'étranger et faire un meilleur usage de notre main-d'oeuvre médicale. Sans prétendre que nos médecins soient mieux formés que ceux de l'étranger, on peut supposer que leur formation est directement axée sur nos propres besoins. Il est en outre plus facile d'apprécier leur compétence et celle des facultés qui les ont formés.

Côté immigration, le Canada a été servi tant par le nombre que par la qualité. L'an dernier, par exemple, 995 médecins immigrants sont entrés au Canada, soit plus que le nombre de médecins (888) sortis de nos facultés de médecine. Il ne faudrait pas toutefois trop compter sur l'immigration pour répondre à nos besoins. En fait, il est de mauvaise politique de décimer les rangs médicaux d'autres pays pour satisfaire nos besoins. Un tel pillage pourrait tôt ou tard entraîner des représailles ou des mesures défensives draconiennes qui voudront faire échec à l'émigration de spécialistes dont la formation aura coûté beaucoup d'argent.

La TV russe se retire de l'émission "Notre monde"

MOSCOU. (AFP) — "L'URSS a décidé de refuser de participer à l'émission internationale de télévision "Notre monde", prévue pour le 25 juin", annonce l'agence Tass.

Précisant que 18 pays devaient y prendre part — dont le Canada — l'agence Tass souligne "qu'à l'origine cette émission devait contribuer au renforcement de la compréhension et de l'amitié entre les peuples, servir l'oeuvre de la paix, du progrès et de la justice sur terre."

A cette occasion, le communiqué officiel de la télévision soviétique diffusé par l'agence soviétique d'information déclare :

"A la suite de l'agression d'Israël, qui résulte de la collusion de forces impérialistes bien déterminées, en premier lieu de celles des Etats-Unis, contre les Etats arabes, la situation internationale s'est sérieusement aggravée. Les organisations de la radio et de la télévision des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de la République fédérale allemande, qui participent à cette émission "Notre monde", mènent une campagne de mensonges contre les pays arabes et la politique pacifique de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes.

" De ce fait, l'émission mondiale de télévision a perdu sa mission initiale — mission humanitaire, et c'est la raison pour laquelle la télévision soviétique refuse de participer à l'émission "Notre monde".

La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Allemagne de l'Est ont également décidé de se retirer de l'émission. Il reste donc 13 pays participants.

On précise d'autre part, à Radio-Canada, que le retrait du satellite russe ne devrait pas poser de problèmes trop sérieux, celui-ci devant à l'origine servir pour la retransmission des séquences soviétiques seulement.

On sait que le Canada participera à cette émission. Cinq insertions en direct sont prévues : naissance d'un Indien à l'hôpital Charles Camsell, à Edmonton, Alberta ; domptage d'un bronco au lac Ghost, aux contreforts des Rocheuses ; coup d'oeil sur l'océan Pacifique, à la hauteur de Vancouver ; visite de "Habitat 67", à l'Expo et natation, avec la jeune championne canadienne Elaine Tanner, 16 ans, de Winnipeg, qui tentera d'abaisser son propre record à la brasse papillon. Par ailleurs, il est fort possible, compte tenu des circonstances, qu'une séquence sur la Manicouagan soit insérée.

Un suspect se tue à moto en fuyant la police à Laval

La police n'a pas encore révélé l'identité d'un individu d'une vingtaine d'années qui a été mortellement blessé dans un accident de circulation, vers 8 h. 20 hier matin, à l'intersection des boulevards St-Martin et Curé Labelle, dans le quartier de Chomedey, à Laval, alors qu'il conduisait une motocyclette à haute vitesse pour échapper à des policiers lancés en voiture à ses trousses.

Chevauchant une motocyclette présumément volée et pris en chasse à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lachapelle, dans le nord de Montréal, par des agents du poste no 20, le jeune homme avait entraîné ses poursuivants loin sur le territoire de la police de Laval quand son véhicule est entré en collision avec un camion occupé par deux hommes.

Transporté d'urgence à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, le suspect devait succomber à ses blessures peu après son admission. Les occupants du camion sont sortis indemnes du funeste accident.

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez noter que La Presse ne sera pas publiée samedi le 24 juin et que l'édition du samedi sera publiée le 23 juin dans l'avant-midi. Nos bureaux seront donc fermés samedi le 24 juin.

GRANDES ANNONCES

Les grandes annonces pour l'édition du vendredi 23 juin seront acceptées jusqu'à mardi le 20 juin.

ANNONCES CLASSEES

Toute insertion d'annonce classée dans l'édition du 23 juin sera acceptée jusqu'à 5 heures p.m. le 22 juin. D'autre part, nos services seront ouverts jusqu'à midi le 23 juin, pour la réception des annonces qui seront publiées dans l'édition du lundi, 26 juin.

Nos téléphonistes recevront vos appels à

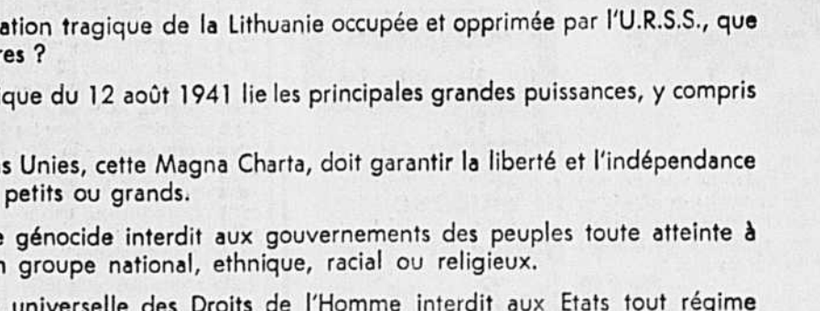
874-7111

ECOLE
Display
COMMERCIALE
Ecrire à : 6971, ST-DENIS
Tél. : RI. 4-5470 — 381-8460

• FENETRES • PORTES EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE • CLAPBOARD EN ALUMINIUM

ALSCO

Téléphonez maintenant
279-8551
1530 est, BEAUBIEN — Montréal



"Mais, chérie, je ne puis me permettre d'acheter ta bague à diamant chez Mappin's"!



Tu le peux certainement !
Mappin's a un choix complet
à des prix débutant à $100 . . .
plus de 500 modèles au choix . . .
et à des condition faciles.

Compte courant ou budgétaire... 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.

Mappin's

1000 ouest, rue Sainte-Catherine et Place Ville-Marie.
866-7431

APPEL POUR LA LIBERTÉ DE LA LITHUANIE

Parmi les problèmes posés par la dernière guerre devant l'opinion et la conscience du monde, figure celui du sort du peuple lithuanien.

Tout d'abord, quelques constatations indiscutables :

1) La Lithuanie était au mois de juin 1940 une nation libre, indépendante et souveraine, une personne internationale.
2) Elle faisait partie de la Société des Nations, jouissait de la protection que le Pacte de la Société des Nations offrait à ses membres.

A l'égard de la Lithuanie, l'U.R.S.S. s'est rendue coupable :

1) d'actes d'agression le 15 juin 1940.
2) de violation flagrante des traités et accords régissant ses rapports avec elle;
3) de violation du Droit de l'homme, de crime de génocide par sa politique d'extermination exercée par les déportations et les emprisonnements.

En face de cette situation tragique de la Lithuanie occupée et opprimée par l'U.R.S.S., que font les nations libres ?

La Charte de l'Atlantique du 12 août 1941 lie les principales grandes puissances, y compris l'U.R.S.S.

La Charte des Nations Unies, cette Magna Charta, doit garantir la liberté et l'indépendance de tous les peuples, petits ou grands.

La Convention sur le génocide interdit aux gouvernements des peuples toute atteinte à la vie physique d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Enfin, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme interdit aux Etats tout régime esclavagiste de quelque nature qu'il soit, toute atteinte aux libertés fondamentales.

Que font les nations libres de ces instruments juridiques sur lesquels les peuples fondent leur espoir d'un meilleur avenir pour le monde ? Selon les paroles de Léon Blum : "Aucun pays ne peut se sentir libre, s'il sait qu'il y a au monde un autre pays opprimé".

PUBLIEE PAR LA COMMUNAUTE DES LITHUANIENS CANADIENS

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 144

Futur statut de l'Université de Montréal :

Une institution civile et démocratique

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Université de Montréal est au seuil d'une réforme, qui la rendra une institution quasi entièrement civile et l'une des plus démocratiques en Amérique du Nord.

Un projet de loi déposé, hier, à l'Assemblée législative, propose une refonte complète de la charte de l'Université de Montréal.

Comme il paraît invraisemblable de croire que les législateurs refuseront de donner suite à des aspirations qui proviennent du milieu universitaire lui-même, on peut donc affirmer que bientôt l'Université de Montréal sera entièrement civile ou laïque, à l'exception de la faculté de théologie, qui gardera le caractère catholique que confère actuellement la charte pontificale.

Des professeurs et étudiants de toute conviction ou pratique religieuse pourront donc se retrouver dans les autres facultés.

L'administration générale de l'université relèvera de quatre corps universitaires :

a) le conseil
b) le comité exécutif
c) l'assemblée universitaire
d) la commission des études

Le conseil

Comparativement à l'organisation actuelle, le conseil, dit des gouverneurs, deviendra plus représentatif. Il comprendra 22 membres au lieu de 12 et leur provenance sera plus diversifiée.

En premier lieu, l'archevêque de Montréal ne sera plus le chancelier de l'université.

En fait, le conseil se composera du recteur; de cinq membres nommés par l'assemblée universitaire; de deux nommés par le conseil après consultation des étudiants; de deux autres nommés par les diplômés de l'université; deux membres seront aussi nommés par le modérateur des facultés ecclésiastiques; quatre autres membres nommés par résolution du conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres.

Enfin, huit membres seront choisis et nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministère de l'Education. Cette participation de représentants gouvernementaux à l'administration de l'université est une reconnaissance du rôle accru de l'Etat dans le financement et l'orientation de l'éducation à tous les niveaux.

Ce conseil de 22 membres exerce tous les droits de l'université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement.

Au deuxième palier, on retrouve le comité exécutif, formé du recteur et de quatre à huit personnes nommées par le conseil, qui aura pour tâche d'assurer l'exécution des décisions du conseil et d'exercer les pouvoir lui dévolus par les statuts.

Voir INSTITUTION en page 6

Voie directe de communication entre Roxboro et Pierrefonds

"Une voie directe de communication sera construite prochainement entre Roxboro et Pierrefonds," a déclaré hier soir M. Boll, maire de Roxboro.

M. Boll s'adressait à une trentaine de contribuables des deux municipalités qui ont assisté à la réunion du conseil de Roxboro pour discuter de nouveau le problème des communications entre les deux villes.

Le porte-parole du groupe a rappelé que la construction d'une passerelle a été discutée dès 1962. "Cinq ans plus tard, les clients du C.N.R. et les écoliers continuent toujours de piétiner nos pelouses", a dit M. Lord.

Rappelons qu'il n'existe pas de voie publique directe entre Roxboro et Pierrefonds au niveau de la 8e rue. Plutôt que de faire un grand détour, des douzaines de banlieusards qui voyagent par le chemin de fer passent chaque jour sur les pelouses des citoyens de Roxboro et de Pierrefonds pour se rendre à la gare.

Au début de juin, le conseil de Pierrefonds a autorisé la construction d'un trottoir de six à sept pieds de largeur sur le lot no 51 depuis le boulevard Parkinson, à Pierrefonds, jusqu'à la 8e rue, à Roxboro.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une voie directe de communication intermunicipale, des conseillers ont exprimé des réticences au sujet de la construction d'un trottoir. Ils ont marqué leur préférence pour la construction d'un tronçon de rue pour relier les deux artères.

Consulté à ce sujet, M. Roger Gagnon, urbaniste, a dit qu'il n'était pas favorable à la construction d'une passerelle et il a suggéré que soit construite une chaussée ordinaire.

"Nous allons nous renseigner sur le coût réel de ce projet et notre décision vous sera communiquée d'ici une semaine", a conclu le maire Boll.

L'incendie du pavillon chinois :

Poon, Chiu, Cheng, policiers et agents témoignent à l'enquête

L'enquête du commissaire John McDougall sur l'incendie qui a détruit le pavillon de la République de Chine à l'Expo 67, le 30 mai dernier, s'est poursuivie hier après-midi.

Toutefois, cette nouvelle session n'a pas apporté beaucoup plus d'éléments qu'on en possédait déjà, mardi, à l'issue de la première journée d'audience.

Dix témoins ont été appelés à déposer hier, en plus de deux autres qui avaient déjà témoigné la veille et auxquels on voulait demander des explications supplémentaires.

Outre M. William Hunt, qui venai travailler dans le pavillon et les trois Chinois travaillant à la cuisine, les témoins entendus, hier, sont tous des policiers ou des agents de sécurité arrivés sur les lieux après le début de l'incendie.

M. Hunt, originaire d'Ottawa et qui réside provisoirement à Montréal, s'occupait au pavillon de la Chine à la pose de capitonnage à l'intérieur de cases renfermant des exhibits. Il était venu au pavillon de la Chine, vers 7 h. le matin soit quelques minutes avant le début de l'incendie.

Le témoin a déclaré qu'il était monté au deuxième étage pour y déposer des outils et qu'après avoir parlé à un préposé à l'entretien, il était ressorti pour se rendre à son véhicule. Au moment de regagner le pavillon, il a vu la fumée qui sortait et est resté à l'extérieur.

Les agents Claude Gravel et Ronald Capiello, de la police de Montréal, se trouvaient à proximité du pavillon au début de l'incendie. Les policiers ont révélé avoir vu des Chinois faisant des signes dans l'entrée de la cuisine. L'agent Gravel a révélé avoir fait sortir les trois Chinois qui s'y trouvaient et avoir été repoussé par la fumée qui se dégageait. Il a ensuite alerté ses officiers à l'aide d'un appareil walkie-talkie.

Deux inspecteurs de sécurité à l'Expo, MM. A. W. Hooper et Richard Fleming, ont déclaré avoir vu la fumée sortir du pavillon alors qu'ils se trouvaient dans une roulotte où sont logés leurs bureaux, à environ 200 verges du pavillon. Ils se sont rapidement rendus sur les lieux. Hooper est entré à l'intérieur par la porte avant et a inspecté les lieux pour s'enquérir s'il ne restait plus personne. Au bout de 2 minutes, il est ressorti. Il a dit avoir vu beaucoup de fumée mais pas de flammes.

Des agents de sécurité, qui avaient terminé leur travail à 7 h. le matin, MM. Wilfrid Dubé et Emile Oszakiwicz, ont révélé avoir vu la fumée en passant devant le pavillon. M. Dubé s'est immédiatement rendu à une boîte pour alerter les pompiers, pendant que M. Oszakiwicz se rendait vers la porte de la cuisine pour aider à combattre les flammes. Il a toutefois signalé que la fumée empêchait toute action.

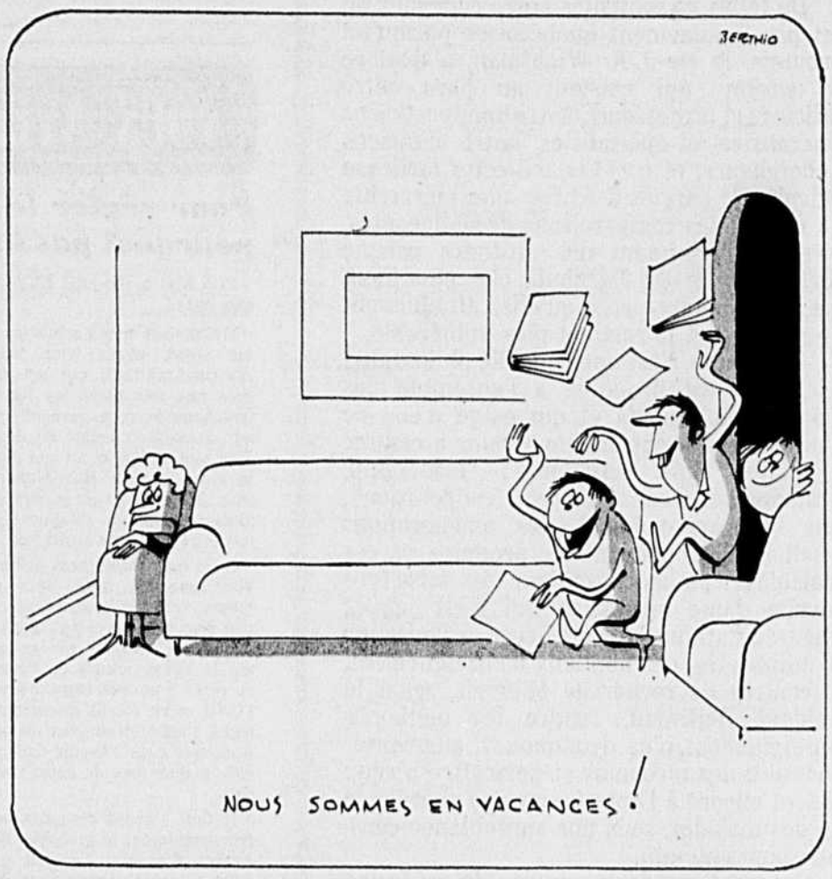
Les deux cuisiniers du restaurant, Bobby Poon et Wing Ho Chiu, ont dit avoir pris leur travail à minuit et qu'ils n'ont pas quitté la cuisine au cours de la nuit. Bobby Poon a signalé qu'il avait été informé de l'incendie par Chi Ping Cheng, qui lavait le plancher dans la salle à dîner. Il a ajouté avoir pris de l'eau dans un contenant et qu'il l'avait lancée sur les flammes. A ce moment, une tenture enflammée est tombée en se détachant du plafond.

Wing Ho Chiu a corroboré le témoignage de Poon.

Quant à Chi Ping Cheng, il a confirmé les témoignages rendus la veille, à l'effet qu'il s'était couché sur les marches de la scène où l'incendie a pris naissance. Il a dit s'être couché vers 4 h. et qu'il avait entendu les deux jeunes filles qui étaient venues avec des employés de l'entretien au cours de la nuit.

Il a déclaré ne pas avoir vu les visiteurs parce qu'il n'a pas ouvert les yeux. "J'étais trop fatigué", a-t-il dit. Il a signalé que les visiteurs avaient fait le tour et qu'ils n'étaient pas restés longtemps. Il a affirmé s'être endormi pendant moins d'une heure, et qu'il a été éveillé par le bruit du vaccuum d'un

Voir ENQUETE en page 6



L'unité, seule solution pour les villes de la rive sud

(les hommes d'affaires

"L'Association des hommes d'affaires de la rive sud est totalement d'accord avec les propos tenus par le président de l'Association canadienne d'urbanisme, section du Québec, selon lesquels les municipalités de notre région ne répondront pas à leur vocation s'il n'y a pas une unité de pensée et de direction sur la rive sud."

Telle est la déclaration que vient de faire le président de cet organisme, M. Jean Tétreault, à la suite de l'opinion exprimée récemment par M. Claude Langlois, relativement à l'avenir de la rive sud.

M. Langlois avait déclaré, à la clôture du congrès de l'association d'urbanisme, à Jacques-Cartier, que "si des efforts sérieux ne sont pas faits pour atteindre une unité de pensée et une unité de direction sur la rive sud, les municipalités de cette région ne pourront pas répondre à la vocation qui est leur par leur essence et elles risquent de

Voir L'UNITE, SEULE SOLUTION en page 6

La Régionale Duvernay réclame les services de travailleurs sociaux et de psychologues

L'Association Parents-Maitres de la Régionale Duvernay a écrit au ministère de la Famille et du Bien-Etre, afin de réclamer pour cette régionale les services de travailleurs sociaux professionnels, psychologues, médecins et gardes malades à plein temps.

Dans sa lettre au ministre Jean-Paul Cloutier, également titulaire du ministère de la Santé, l'association fait remarquer que des compagnies importantes, employant 1,000 employés ou plus ont un service médico-social organisé, avec travailleurs sociaux professionnels, médecins et psychologues.

En conséquence, les parents croient qu'une commission scolaire régionale qui compte plus de 3,000 étudiants devrait en avoir.

Voir LA REGIONALE DUVERNAY en page 6

Contre l'alcoolisme

Création de cliniques médico-psycho-sociales

Il faudrait établir, dans la province, des cliniques médico-psycho-sociales permanentes pour fins de diagnostic afin d'aider les cours de justice et les corps policiers dans l'élaboration de la sentence la plus appropriée dans les cas de délits dus à l'alcool.

Vu la complexité de la maladie alcoolique, ces cliniques devraient s'assurer les services d'experts dans le domaine de l'alcoolisme.

Telle est la principale recommandation formulée hier par le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies (OPTAT), devant la Commission d'enquête sur l'administration de la justice.

Six autres recommandations sont contenues dans le mémoire présenté par l'organisme provincial :

— qu'on incite les alcooliques reconnus comme tels et impliqués dans des délits, à se faire traiter ;

— qu'en plus des centres déjà organisés pour le traitement des alcooliques et autres toxicomanes, on encourage l'Etat à instaurer des centres d'urgence pour désintoxication et des centres de transition ;

— que l'on précise davantage dans les lois les termes concernant l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme ;

— que soit accepté le plus rapidement possible l'usage légal de l'ivressomètre (test de l'haleine) ; il serait souhaitable que l'ivressomètre soit utilisé non seulement en cas d'accident, mais aussi comme test routinier afin qu'il devienne une mesure préventive ;

— que des cours sur l'alcoolisme soient donnés aux étudiants en droit et que de tels cours soient inclus à l'intention des juristes lors de congrès ou autres rencontres ;

— que l'on encourage l'Etat à organiser des services de prévention, de traitement et de recherche dans les domaines de

Voir CREATION en page 6

Triple arrestation à la suite de la découverte d'un camion, à Repentigny

Une embuscade tendue pendant plus de trente heures et ponctuée de coups de feu dans son épilogue a permis hier soir à une escouade d'agents de la Sûreté provinciale et de la police de Repentigny de capturer trois individus bien connus de la police montréalaise alors qu'ils s'approchaient d'une grange, située le long de la Côte St-Louis, à Repentigny, et cachant un camion-remorque volé de haute main la semaine dernière avec un chargement d'appareils électriques et de cigarettes évalués à $60,000. Le véhicule contenait encore des marchandises représentant $50,000.

La triple arrestation de Repentigny a été opérée à grands renforts de coups de revolver tirés par les policiers pour interrompre la fuite éperdue qu'auraient tentée les suspects en apercevant les agents. Il était 23 heures.

Et les policiers, que commandaient le directeur de la Sûreté de Repentigny, M. Maurice Houle, et le sergent Armand Portelance, de la SPQ, estiment avoir récolté le fruit d'un bon travail.

Le camion-remorque, propriété de la compagnie Champlain Express Inc., de Montréal, avait disparu peu avant minuit jeudi dernier aux mains de trois bandits armés qui ont attaqué son chauffeur, rue Notre-Dame, en face du centre commercial, à Repentigny. Emmené par ses agresseurs dans son propre camion, le conducteur, M. Roger Hamel, 32 ans, du Cap-de-la-Madeleine, devait ensuite être "transféré" dans une automobile et relâché peu de temps après, à l'intersection de la rue Ontario et du boulevard Pie-IX, à Montréal.

Du camion et de l'importante cargaison disparus, les policiers restèrent sans nouvelle jusqu'à mardi midi, alors que des agents de Repentigny découvrirent le tout dans la grange de la côte St-Louis, sans personne dans les environs.

Avec leurs confrères de la Sûreté provinciale, ils ont alors entrepris un guet ininterrompu pendant une trentaine d'heures, harcelés par les moustiques, en attendant que quelqu'un manifeste l'intention de s'approcher du camio-remorque et du solde de sa cargaison.

Cadeau princier

Le roi de la Thaïlande, Shumibol Adulyadej, a annoncé hier soir que le pavillon de son pays sera remis à la ville de Montréal, au lendemain de l'Exposition universelle.

Le roi a offert son pavillon à l'occasion d'un banquet donné en son honneur et celui de son épouse, la reine Sirikit.

Le maire Jean Drapeau a remercié le couple royal ... de ce cadeau princier.

Automobiliste tué, à Oka

M. Jean-Guy Lambert, 22 ans, du 706, rue Lachapelle, à Deux-Montagnes, a été tué vers 23 h. 30 hier, sur la route no 29, près d'Oka. Son automobile s'est écrasée sur un poteau de l'Hydro-Québec.

Tuée par un camion, à Laval

Une fillette de 9 ans, Diane Peterson, du 450, rue Pascal, dans le quartier d'Auteuil, à Laval, a succombé aux blessures qu'elle avait subies à l'intersection des rues Puget et Panord, près de chez elle, vers 15 heures lundi, alors qu'un camion l'avait renversée.

Transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, l'enfant est morte hier matin.

Réserve-Expo ferme ses kiosques

par Oswald Mamo

"Réserve-Expo" fermera ses kiosques sur l'emplacement de l'Expo à compter de vendredi soir. Ce service gratuit qui a connu un succès retentissant ne peut plus être donné au public à cause précisément de son succès.

Ce matin, les machines de "Réserve-Expo" était en panne et les autorités ont eu beaucoup de mal à disperser les queues qui s'étaient formées devant les kiosques.

Cette malheureuse décision de mettre fin à ce service est due au fait que très peu de gens, environ 4 à 5,000, pouvaient être satisfaits à la fois à cause du nombre de places dont pouvait disposer "Réserve-Expo" alors que devant les kiosques des files d'attente de dizaines de milliers de personnes se formaient rapidement.

D'autre part, on apprend qu'une hôtesse de "Réserve-Expo" a reçu hier une magistrale gifle d'un visiteur mécontent de ne pouvoir faire une réservation au labyrinthe.

Enfin, nous croyons savoir que le système de réservation sera mis au service des visites organisées seulement.

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

MIDAS ®
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

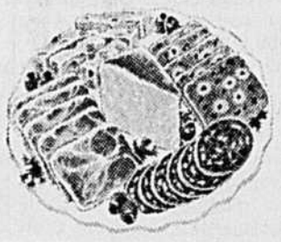
REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

A la BOUTIQUE COLONIALE
CHAISE HAUTE

de style colonial tout en bois "Rock Maple" (pas de tissu). Très facile d'entretien car il n'y a pas de recoin.
SPECIAL cette semaine
$25
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Fermé samedi le 24 juin jour de la St-Jean-Baptiste
A. FORGET INC.
6707, boul. Saint-Laurent — Tél. : 274-5568
(juste au nord de Saint-Zotique)

SAMEDI 24 JUIN, LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, FERME

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT
DE VIANDES CUITES
DE NOTRE CUISINE

POULETS FRAIS CUITS
PATES AU POULET — PATE DE PORC — PATE D'AGNEAU — TOURTIERES — ASPICS DE LEGUMES — ASPICS DE POULETS — ASPICS DE FRUITS — ASPICS DE VEAU — TETE FROMAGEE — SALADE DE POULET — SALADE DE LEGUMES — SALADE DE CHOU — PATE DE FOIE — GELEE LANGUES DE VEAU — ROTI DE PORC — ROTI DE BOEUF — JAMBON BRAISE — POULET FARCI — MORTADELLA SALAMI — ETC.
MELONS D'EAU FRAIS
FRAISES — PECHES — ABRICOTS — CERISES — BLEUETS — POIRES BOSC — POIRES BARTLETT — PAPAYAS — MANGUES — AVOCATS
A. DIONNE FILS & CIE
1221 e., Ste-Catherine, Montréal — Tél. : 849-2341
coin rue Drummond

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CORBEIL
SUR LA PLAZA


carven
ma griffe • robe d'un soir
EN VENTE AU COMPTOIR DES COSMETIQUES $3.50
6500, RUE SAINT-HUBERT angle BEAUBIEN
à la sortie BEAUBIEN du métro

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 144

Cauchemar qu'il faut dissiper

COMME la Confédération, l'Association médicale canadienne (Canadian Medical Association) a cent ans. Et de même que l'assentiment des Canadiens français a rendu possible l'établissement de la Confédération, de même les médecins canadiens-français furent ceux qui, en 1867, participèrent en plus grand nombre à la fondation de l'AMC, à l'Université Laval et sous la présidence de Sir Charles Tupper, lui-même médecin.

Si, en 1920, les francophones décidèrent de former une Association des médecins de langue française du Canada, ils ne continuent pas moins d'adhérer également — et en nombre toujours croissant — au premier organisme, qui se soucie beaucoup plus que jadis du bilinguisme. C'est justement un ancien président de la division du Québec de l'AMC, le Dr Normand-J. Belliveau, Montréalais d'origine acadienne, qui occupe cette année la présidence sur le plan national.

Le congrès qui se poursuit dans la métropole après avoir débuté brillamment au lieu de naissance de l'AMC, a été fertile non seulement en exposés scientifiques (présentés à Québec) mais aussi en réflexions sur l'assurance-maladie et les effectifs médicaux, thèmes brûlants de la partie montréalaise des discussions. Et si les congressistes ne savent pas tout sur l'assurance-maladie en France, en Allemagne, en Australie, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni, en Belgique, en Saskatchewan et ailleurs, ce n'est pas faute d'avoir été informés de ses avantages et de ses inconvénients par des experts en la matière ! Pour plusieurs membres canadiens de la profession médicale, le "Medicare" a un visage de cauchemar qui les hante depuis quelques années. C'est à leur intention qu'un ancien président de l'AMC, le Dr Frank Turnbull, de Vancouver, a dit : "Si la route menant vers le "Medicare" et les négociations avec les gouvernements vous fait l'effet d'un cauchemar, réveillez-vous ! Car on ne se débarrasse d'un cauchemar qu'en se réveillant."

Chose curieuse, ce sont les médecins du Québec qui, de l'avis du Dr Turnbull, ont démontré "une étonnante capacité de compréhension des réalités de la nouvelle situation politique". Qu'ils se soient réorganisés en deux ans et qu'ils aient formé des syndicats à des fins de négociation collective (en vertu d'une loi du Québec qui date de vingt ans) le remplit d'admiration. Comme une telle loi n'existe pas ailleurs, les médecins des autres provinces surveillent avec intérêt, dit-il, les résultats de l'expérience québécoise, laquelle, on s'en doute, ne se déroule pas sans heurts. Heurts avec le gouvernement et heurts entre syndicats, la Fédération des spécialistes se montrant plus inquiète, plus impatiente et plus exigeante que celle des généralistes et refusant, semble-t-il, de s'asseoir avec ces derniers pour établir une échelle d'honoraires à l'intention de tous les membres de la profession.

De telles mésententes entre collègues ne sont pas typiquement québécoises puisqu'un Torontois, le Dr J.R. Wightman, a déploré les tensions qui existent au pays entre praticiens et professeurs, entre omnipraticiens (généralistes) et spécialistes, entre cliniciens et chercheurs, et critiqué cette fâcheuse tendance de chacun à édifier une hiérarchie et à établir des comparaisons désobligeantes. Ce sont précisément des attitudes comme celles-là que le Dr Turnbull, cité plus haut, veut voir changer parce qu'elles affaiblissent la profession et la rendent plus vulnérable.

En somme, c'est une nouvelle philosophie sociale qui est proposée à l'ensemble des médecins du Canada et qui exige d'eux ce qu'un des conférenciers américains a résumé en quatre mots percutants : "leadership, workmanship, consultation, cooperation". Dans l'univers médical, des améliorations sensationnelles peuvent se produire si ces préalables viennent soutenir la structure nouvelle d'une profession qui n'est jamais demeurée statique. Une meilleure organisation des universités, des hôpitaux d'enseignement, des centres de recherche pourrait, selon le président Belliveau, rendre les méthodes d'enseignement plus dynamiques, augmenter le nombre des médecins et permettre à ceux qui sont encore à l'entraînement d'aborder le soin des malades, sous une surveillance constante, bien entendu.

Ce problème de la pénurie de médecins est certainement celui qui scandalise le plus le grand public, quand il voit des candidats sérieux forcés de choisir une autre voie faute de place dans les facultés de médecine, des immigrants-médecins maintenus en servage pendant cinq ans et des centaines de brillants jeunes médecins canadiens happés par les hôpitaux américains. A ces trois maux cuisants, le gouvernement fédéral a déjà commencé d'apporter des remèdes qui lui coûteront $500 millions en 15 ans. Est-ce assez ? C'est aux médecins eux-mêmes de fournir la réponse, réponse lucide que la réévaluation obligatoire de plusieurs facettes de l'économie médicale ne pourra manquer de leur procurer et que personne, c'est certain, ne saurait donner à leur place.

Renaude LAPOINTE

Quand il faut traiter à chaud

IL EST bien ennuyeux que le problème causé par la chaleur suffocante dans le métro n'ait pas pu être réglé avant la canicule, conformément aux assurances données, dès l'automne dernier, par la Commission de transport de Montréal. Il faut maintenant appliquer un traitement à chaud, dans une saison où un soulagement est réclamé avec une insistance plus nerveuse que d'habitude. On nous dit d'ailleurs que les autorités de la CTM se consacrent énergiquement à cette besogne, devenue des plus urgente.

La plainte des employés du métro est encore plus aiguë que celle des usagers. Le président du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN) se demande même si "la CTM attend que quelques-uns de ses conducteurs s'évanouissent sur leurs manettes pour se pencher sérieusement sur le problème".

Les plans originaux du métro de Montréal, tels qu'ils ont été préparés par les ingénieurs, prévoyaient une automatisation du service beaucoup plus poussée que celle que nous connaissons. Il était techniquement possible d'assurer la marche et la direction des trains sans l'intervention de la main, grâce à un système de télé-commandes organisé à partir d'un centre unique de contrôle. Cette solution n'a pas été retenue. D'ailleurs, aurait-elle reçu l'agrément d'un syndicat naturellement commis à la défense des intérêts de ses cotisants ? C'est peu vraisemblable. Comme il est peu vraisemblable que le syndicat recommande aujourd'hui une automatisation qui supprimerait le problème des employés exposés à un excès de chaleur, mais qui supprimerait du même coup les employés, pour les remplacer par des dispositifs électroniques.

Les préposés à la vente des billets, dans leurs kiosques évalués à $10,000 chacun, connaissent-ils les mêmes désagréments que les conducteurs de rames ? Si l'impatience avec laquelle certains employés se comportent vis-à-vis du public constitue un indice valable, il faut croire que la chaleur n'épargne vraiment personne. La majorité de ceux qui sont sous l'uniforme de la CTM sont des gens polis. Mais la grossièreté innée d'un certain nombre de bêtas ajoute encore au prix du voyage.

Beaucoup de plaintes sont formulées au sujet de l'insuffisance de certaines lignes d'autobus. L'Expo mobilise une importante flotte. C'est naturel. Dans tous les cas, la CTM, justement parce que sur elle repose la responsabilité du transport en commun à Montréal, aurait tort de s'étonner que lui parvienne, parfois sous une forme passablement âcre, l'expression des insatisfactions.

Guy CORMIER

Le cas du second pipe-line

IL Y A onze ans, les violents débats aux Communes autour du projet de construction du premier pipe-line pour le transport du gaz naturel avaient fortement ébranlé l'ancien gouvernement libéral. L'opposition énergique et prolongée du parti conservateur à la trop célèbre "motion de clôture" avait pour ainsi dire sonné le glas de l'administration Saint-Laurent. Un an plus tard, le pouvoir changeait de mains pour la première fois en vingt-deux ans.

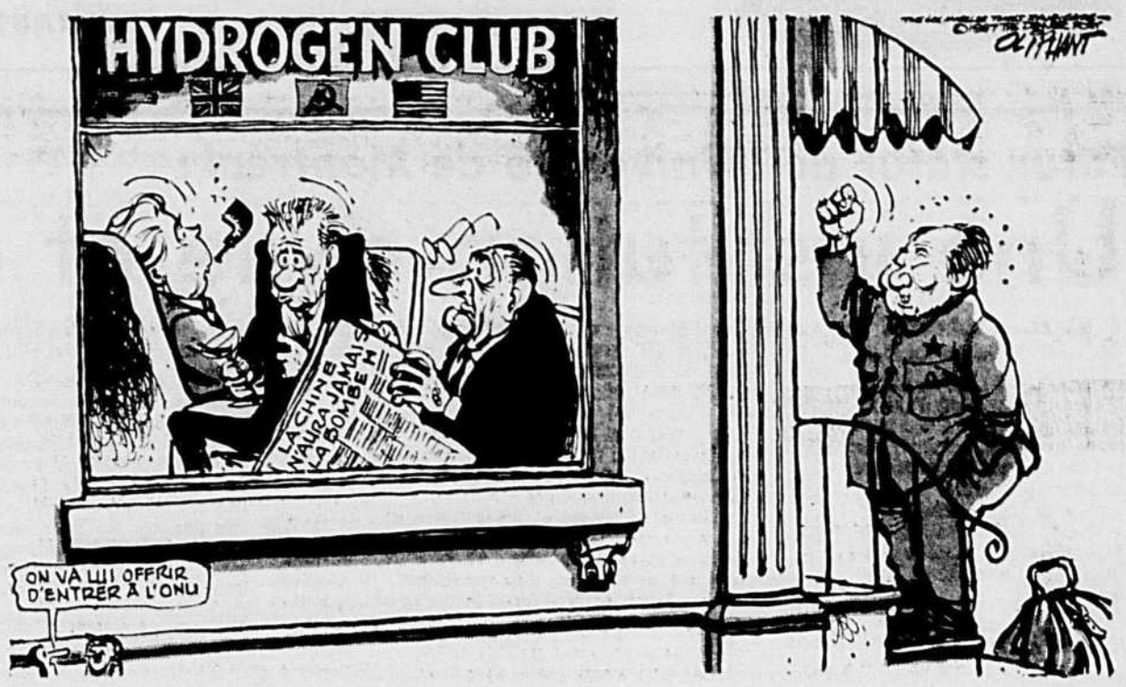
Ce bref rappel historique ne vise pas à établir un parallèle entre le premier oléoduc de la "Trans-Canada Pipe Lines" et celui qui vient d'être approuvé par la Commission fédérale de l'Energie aux Etats-Unis. Les deux cas semblent bien différents. En 1956, les conservateurs s'étaient dressés contre le fait que le gouvernement canadien subventionnait grassement une société privée désireuse d'exploiter à son profit une richesse naturelle du pays.

Cette fois, les deux principaux partis sont d'accord en principe pour adopter au plus tôt la loi qui permettra à la "Trans-Canada Pipe Lines" et à l'"American Natural Gas Co." de construire, au coût de $212,000,000, un second pipe-line de 989 milles de longueur capable d'acheminer le gaz naturel du Manitoba à Sarnia, en Ontario (et éventuellement jusqu'à Québec), en passant par le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan. Il n'est pas question de subvention gouvernementale. Mais l'opposition vient du Nouveau Parti démocratique, en particulier de deux de ses représentants du nord de l'Ontario, M. Arnold Peters, député de Timiskaming, et M. Murdo Martin (Timmins), qui reprochent vivement au gouvernement fédéral d'avoir donné sa caution à un trajet préjudiciable aux intérêts du pays en matière de vente d'énergie. Prônant un autre parcours qui emprunterait la région nord de l'Ontario, M. Peters affirme que la plus grande partie du gaz acheminé par le nouveau pipe-line sera vendue aux Etats-Unis, alors que les besoins grandissants de l'Ontario et du Québec ne sont pas satisfaits.

Sans vouloir mettre en doute la bonne foi des députés NPD et surtout leur dévouement à l'égard de leurs circonscriptions, on peut se demander s'ils ne s'illusionnent pas sur la capacité d'absorption du marché du Canada central. La demande actuelle et prévisible de l'Ontario et du Québec en gaz naturel aurait-elle commandé la construction immédiate d'un second pipe-line fondée sur une bonne rentabilité à brève échéance ?

Il semble qu'il faudrait d'abord apporter une réponse satisfaisante à cette question avant de jeter les hauts cris. Compte tenu des intérêts légitimes du Canada, c'est aux Etats-Unis que se trouve le plus grand marché pour les énormes réserves de gaz naturel de notre pays. La vente à bon prix, au-delà de la frontière, d'une infime partie de ces réserves ne dessert pas le Canada, bien au contraire, puisqu'elle permet de réduire l'énorme déficit de notre balance commerciale avec les USA.

Cyrille FELTEAU



Toc, toc, toc...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Pour régler le problème, pourquoi pas un Etat arabo-juif ?

"Un Etat arabo-juif? Et pourquoi pas?"

Maintenant que l'armistice a été signé, après trois jours d'action militaire qui ont encore une fois porté les forces israéliennes sur les rives du canal de Suez et celles du Jourdain tout entier, et au sud dans le Sinaï jusqu'à Ras Muhammad, il est temps de penser sérieusement à une solution définitive du problème arabo-juif.

Il ne faut absolument pas oublier que les trois jours de guerre "chaude" ont été précédés par presque vingt années de guerre "froide" qui en ont été la cause première. Penser ou rêver à un nouveau Corps de l'ONU serait stérile et certainement n'apporterait rien de bon à espérer pour l'avenir dans ce coin malheureux de notre monde.

Il faut d'abord résoudre une fois pour toutes le problème des Arabes déplacés. Ce sont des êtres humains comme nous, qui ont les mêmes droits que nous — le droit surtout à une existence, une vie normale où que ce soit. Et je voudrais bien les revoir dans leurs maisons et terres perdues.

Il faut ensuite reconnaître que les Juifs aussi ont leurs droits et que c'est bien malheureux qu'ils doivent les défendre par la force de leurs armes. Il serait bien inutile de discuter encore qui a tort et qui a raison. Tant les Arabes que les Israéllens ont raison, même si leurs positions semblent diamétralement opposées. Mais à bien les considérer, elles ne sont pas, après tout, si opposées et contrastantes qu'on ne puisse les rapprocher.

Pourquoi ne pas créer un Etat arabo-juif ? Un Etat comprenant toute la Palestine et tout le Sinaï jusqu'à la rive est du canal de Suez? Je comprends bien qu'après vingt ans de haine et d'hostilités, cela ne semble pas du tout facile et réalisable. Mais pourquoi pas le tenter?

Cet Etat donnerait aux Juifs la sécurité dont ils ont besoin, la liberté des voies maritimes et commerciales. Cet Etat pourrait bien donner aux Arabes, avec l'aide des Juifs, une solution honnête et acceptable de leurs malheurs. Il y a, dans le Sinaï, assez de place pour tous les Arabes déplacés, et, si les Arabes le permettent, même pour des Juifs.

L'ethnie de l'Etat, cela s'entend, ne devrait pas changer, et les Juifs certainement comprendront cela. Et, en très peu de temps, ce nouvel Etat pourrait bien devenir la Suisse du Moyen-Orient.

Dr Val Z. Jelincic

Pour assurer la paix dans le monde: une armée internationale

Monsieur le Rédacteur,

Assez régulièrement l'on entend des personnalités mondiales affirmer que la guerre constitue une institution périmée pour régler les conflits entre les hommes; ces mêmes personnalités suggèrent mille et un moyens d'éliminer ces fléaux monstrueux, afin d'assurer une paix permanente dans l'humanité.

Mais il existe un moyen, pleinement efficace, qui n'est guère souligné et qu'il faudra bien un jour ou l'autre adopter; et adopter le plus rapidement possible, pour sauver des millions de vies humaines innocentes, victimes des rapacités de certains dirigeants économiques et politiques de notre monde.

Ce moyen consiste à créer une très puissante force militaire internationale, mieux armée que le sont les plus grands pays et prête à attaquer au moindre signe d'agression. Cette force militaire serait au service d'un Tribunal international, formé d'un représentant de chaque pays, avec droit égal de vote; ce Tribunal se chargera de juger sans appel possible les conflits naissants entre nations et de faire exécuter littéralement son verdict par la force militaire.

Autrement dit, dès qu'une possibilité de guerre point à l'horizon, le Tribunal fait enquête, porte jugement et demande à l'armée internationale d'intervenir pour faire respecter intégralement sa décision. Tout élément récalcitrant (individu ou groupe social) au travail de l'armée devra être impitoyablement fusillé comme criminel notoire.

De cette façon, nous croyons que tous les conflits armés seraient à jamais bannis de cette terre et que les hommes pourraient enfin essayer de se comprendre, s'aimer et s'épanouir dans la paix ...

J.-L Fournier,
Montréal-Nord.

l'opinion canadienne-française

Sage décision des notaires

LE NOUVELLISTE (T.-Rivières) — Hector Héroux loue la Chambre des Notaires d'assumer ses responsabilités, si lourdes soient-elles, pour maintenir intacte sa réputation. Voici des extraits de son article.

La Chambre des Notaires, très consciente de ses responsabilités envers le grand public et, pouvons-nous ajouter, envers ses propres membres, a abordé, à son congrès annuel de Val David, des problèmes de discipline interne, les uns peut-être déjà anciens, mais d'autres plutôt récents. Elle l'a fait avec fermeté, franchise et dans un climat qui ne peut que redonner plus de confiance dans cette profession. Soulignons entre autres gestes la décision d'indemniser "intégralement" toutes les victimes des défalcations présumément commises par le notaire montréalais maintenant destitué, Maurice Savignac.

C'est le président même de la Chambre des Notaires, M. Roger Comtois, professeur à l'université de Montréal, qui a rendu publique cette décision. Il a précisé que les sommes nécessaires, de l'ordre de $900,000, seront prises à même un fonds spécial constitué à cet effet dès l'an dernier.

Cette décision de la Chambre des Notaires fait suite à un rapport préparé par une commission d'enquête spéciale sur l'affaire Savignac. Qui sait d'expérience la discipline au sein du Notariat peut en inférer que l'enquête ne s'est pas bornée à l'affaire Savignac. D'autres problèmes moins graves ont certes été abordés et passés au crible d'un sévère examen. Il semble même qu'on se soit aussi penché sur l'évolution de la profession notariale et qu'on se soit arrêté sur une politique à laquelle il sera interdit de déroger.

La province de Québec compte quelque 1,200 notaires. Ce n'est qu'une petite minorité qui, dépassant les cadres de la profession se livre à des opérations de finance. Une récente faillite d'une firme de notaires de la Métropole a mis à jour le danger de ces activités hors du cadre traditionnel du notariat.

La Chambre des Notaires du Québec ne vise pas à imposer une discipline draconienne à ses membres. Si elle entend que ceux-ci exercent pleinement leur profession, dont s'accroit sans cesse l'importance dans notre province, elle se refuse à ce que ce soit dans un champ d'activité pouvant mettre en péril la confiance de ceux qui ont recours à leurs services.

La Chambre des Notaires a pleinement conscience de son rôle dans notre vie. Elle ne tolérera pas que certains de ses membres y portent atteinte et ternissent la réputation dont jouit cette profession. Elle a démontré qu'elle sait sévir contre les coupables et avec une force que nous aimerions voir imitée.

Pénurie d'hommes dans l'U.N.

L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante fait le bilan d'une année d'administration par le gouvernement de l'Union nationale :

En un an, le gouvernement de l'Union nationale aura montré qu'il pouvait vivre. A l'inverse, l'opposition libérale, malgré un certain regroupement, n'a pas encore fait la preuve d'une imagination vraiment supérieure. Au total, le bilan gouvernemental et surtout celui du premier ministre lui-même demeurent donc valables: les gaffes sont rares, le rythme d'action vaut au mieux celui qu'avaient adopté les libéraux au cours de leurs deux dernières années de pouvoir, les ministres portent très convenablement leurs responsabilités.

La plupart des analystes, dans leurs textes publiés à l'occasion du premier anniversaire du renversement, s'en tiennent à une attitude d'attente. Par contre, ils constatent presque tous le manque d'hommes dont souffre l'UN. Une poignée d'hommes a réussi à diriger jusqu'à maintenant l'ensemble des ministères, mais chacun sent que ce cumul ne peut s'éterniser et que le gouvernement unioniste doit, de toute urgence, faire appel à de nouveaux cerveaux. Le premier ministre lui-même le reconnait, quand il fait part de son intention de procéder bientôt à un remaniement ministériel. Il va d'ailleurs plus loin, quand il reconnait la difficulté de la tâche.

Au 5 juin 1966, l'UN possédait un potentiel au moins égal à ce que possédaient les libéraux au lendemain du 22 juin 1960. Par contre, le cabinet unioniste d'aujourd'hui ne vaut pas ce que les libéraux offraient à la fin de 1964. Des hommes de premier calibre, comme MM. Kierans, Laporte et Wagner, sont venus s'ajouter au noyau initial par le biais d'élections partielles et prêter main-forte à MM. Lesage, René Lévesque et Gérin-Lajoie. A toutes fins pratiques, l'exécutif gouvernemental ne provenait que pour une moitié de la prise du pouvoir; l'autre moitié s'est ajoutée par la suite. En ce sens, la situation de l'UN n'est pas dramatique: MM. Johnson, Bertrand, Bellemare, Cloutier, Vincent, Lafontaine forment une première vague d'excellente qualité. A condition de l'appuyer maintenant par des renforts, le cabinet unioniste aura pris en deux ans autant de poids que le cabinet libéral en trois ou quatre ans.

La question se pose désormais ainsi: L'UN possède-t-elle des renforts suffisants dans ses députés actuels ou devra-t-elle envisager à son tour des élections qui soient "complémentaires" dans les deux sens du terme? Quels que soient les mérites de M. Masse, on ne peut pourtant pas s'attendre à ce qu'il constitue à lui seul, le renouvellement nécessaire: on le sait capable de lucidité et d'envergure, mais l'administration d'un ministère le forcera à exploiter d'autres qualités. Et, surtout, on ne voit guère quel autre jeune député pourrait gagner le cabinet. M. Rémy Paul ferait sans conteste oeuvre valable à la Justice à la condition de le remplacer adéquatement comme orateur. M. Armand Maltais, depuis un an, demeure un point d'interrogation, mais il fait sans doute partie de ces réserves dans lesquelles devra puiser le premier ministre.

En mettant les choses au mieux, il faut pourtant souhaiter que l'UN ira chercher du renfort à l'extérieur et l'on pense une fois de plus à des compétences comme MM. Faribault ou Jacques-Yvan Morin. Pour peu que l'UN puisse en embrigader quelques-uns, le gouvernement actuel pourra accélérer son rythme sans épuiser ses meilleurs hommes.

La "P.C." relie le Canada

LE DROIT (Ottawa) — Marcel Gingras souligne le cinquantenaire de fondation de la Presse Canadienne (Canadian Press). Nous reproduisons des extraits de son éditorial.

Société coopérative de diffusion de nouvelles, la P. C., comme on dit dans le métier, relie le Canada d'un océan à l'autre, comme les chemins de fer avant elle, et comme l'avion aujourd'hui, et, bien entendu, comme la radio et la télévision, surtout comme ces deux derniers modes de communications.

Les communications, comme le rappelait si bien M. Paul Dumont-Frenette, de Radio-Canada, au colloque franco-ontarien du 10 juin à Niagara sont nécessaires aux échanges entre les hommes et au progrès de la civilisation. C'est parce qu'elles sont si nécessaires qu'il faut féliciter aujourd'hui les administrateurs, la direction et le personnel de la P. C., personnel qui travaille très souvent dans l'ombre. Il faut les féliciter et les remercier tous du travail accompli depuis 50 ans. Grâce à eux, les Canadiens sont moins étrangers les uns aux autres qu'ils l'étaient autrefois Grâce à eux, les Canadiens apprennent, dans une optique canadienne, ce qui se passe à l'étranger, du moins dans certains pays.

A l'aurore d'un nouveau demi-siècle, il serait cependant heureux que la P. C. élargisse ses horizons; son secteur anglais renseigne déjà fort bien sur tout ce qui comporte un réel intérêt, mais son secteur français n'est, trop souvent, qu'un service de traduction. Si scrupuleusement soit-elle, la traduction demeure imparfaite.

A cause de cela, c'est-à-dire par respect du génie latin, il faut donc souhaiter que la P. C. dépêche, le plus tôt possible, des correspondants de langue française dans les grandes villes du Canada anglais, du moins dans les capitales où siègent les chefs politiques.

Il s'en trouve déjà deux à Ottawa où ils accomplissent un travail admirable aux côtés d'une forte équipe anglophone à laquelle ils peuvent servir d'exemple. Un autre élira domicile à Toronto bientôt; c'est fort heureux. Il faudrait ensuite en désigner d'autres, à Vancouver par exemple, puis à Fredericton, leur donnant mission de couvrir de façon particulière ce qui peut intéresser le Canada français. Le renouveau français du Nouveau-Brunswick y exigerait même la présence de plusieurs correspondants, d'origine acadienne si possible.

Dans le domaine international, un essor s'impose également. Ainsi, il serait très important de dépêcher des correspondants permanents dans les principaux pays d'Amérique latine qui pourraient bien un jour être après les Etats-Unis, le principal débouché commercial du Canada si le Marché Commun européen atteint le degré de perfection que lui souhaitent ses pères.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

L'ambiance 67
est maintenant au
CHATEAU

Le plus féerique des rendez-vous, au sommet du Château au 36e étage, en plein ciel de Montréal. Sacha et son orchestre vous font danser sous les étoiles pendant que la métropole illuminée s'étale sous vos yeux. En alternance, le trio Gene Donaty.

Le Cri Corc Voilà! Paris au coeur de Montréal. Toute la gaieté, la joie de vivre de la Belle Epoque. L'atmosphère, le décor, les spectacles du Moulin Rouge. Un cadre étincelant, de brillantes revues européennes qui plairont aux connaisseurs. C'est si bon!

LE CHRISTOPHE L'ambiance rustique et chaleureuse d'une cuisine Vieille-France, où vous humez l'arôme du pain frais (fait spécialement pour vous) et des plats qui mijotent dans l'âtre. Venez-y pour le déjeuner ou le dîner. Ce sera pour vous un moment de détente et de bien-être.

LE JARDIN Un bar-salon élégant, l'endroit idéal pour déguster de petits plats le midi, ou prendre l'apéritif avant de dîner au Neufchâtel. Donnez-y rendez-vous à vos amis le soir, pour une consommation après le théâtre ou le concert.

le Neufchâtel Un charmant pavillon style 18e siècle. Chandeliers et mobilier Louis XVI. Grand service français. Pour ceux qui savent apprécier la haute cuisine dans une atmosphère raffinée.

les mariniers Un port d'attache pour les marins d'eau douce... et les autres. Un havre accueillant décoré de maquettes de navires, où règnent la bonne humeur et la franche camaraderie. Vous recherchez quelque chose de différent? Venez nous voir.

LE CAFE TERRASSE Un restaurant comme on en trouve dans les grands hôtels du monde. Frais en été, douillet en hiver. Chaque repas y est une aventure gastronomique. On y sert les spécialités culinaires du Québec.

Sandwich et café? Faisan et champagne?
On les apprécie mieux au Château.

Garage intérieur de cinq étages. Pour renseignements et réservations, composez 878-1688.

Place du Canada, Montréal.

LE CHATEAU CHAMPLAIN
UN HÔTEL DU Canadien Pacifique

Les grévistes de Seven Up protesteront auprès de l'UGEQ

Le Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces, dont 160 membres sont en grève depuis le 15 juin à la compagnie Seven Up, rue Beaumont, à Montréal, rencontrera la Fédération des travailleurs du Québec, ces jours-ci pour étudier la forme que prendra la protestation que l'on projette de faire auprès de l'Union générale des étudiants du Québec, par suite du fait que quelques étudiants ont remplacé des grévistes sur des camions de livraison.

M. Roland Goedike, le représentant du syndicat au Québec, a déclaré hier matin, que 32 camions sur les 75 que compte cette entreprise à Montréal ont quitté l'entrepôt de la rue Beaumont à 8 h. 30 ce matin, grâce à 21 membres du syndicat qui ont décidé de retourner au travail, au personnel des cadres, à des employés préposés à l'embouteillage et à des étudiants.

M. Goedike doit rencontrer ces jours-ci, peut-être aujourd'hui, les dirigeants de la FTQ pour réclamer leur aide dans ce conflit qui menace d'être difficile.

Les employés affectés à la livraison ont débrayé le 15 juin, "sur l'invitation de la compagnie", a dit M. Goedike. La compagnie aurait déclaré devant un tribunal, a-t-il dit, que ce syndicat ne pouvait prétendre représenter les livreurs, puisqu'il ne les avait pas encore entraînés à la grève.

Des grévistes ont soutenu ce matin que les camions ont pu sortir grâce à l'appui des policiers qui auraient détourné la circulation de la rue Beaumont pendant un certain temps pour permettre aux camions de s'engager dans les grandes voies. M. Goedike a également l'intention de protester contre ce geste de la police.

Les travailleurs ont débrayé pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires. Ils désirent obtenir la parité du salaire de base avec ce que la compagnie Coca-Cola Limitée verse à ses vendeurs à Montréal, ce qui signifierait que les livreurs verraient leur salaire hebdomadaire passer de $55 à $79.80, et leurs aides, de $55 à $75. Il y a aussi la clause d'ancienneté qui fait le sujet de mésentente.

CREATION

SUITE DE LA PAGE 3

l'alcoolisme et autres toxicomanies.

Préjugés contre l'ivressomètre

De son côté, M. Paul Giguère, du Service de la Prévention de l'OPTAT, s'est surtout employé à réfuter les arguments contre l'emploi de l'ivressomètre.

Il a dit que le test de l'haleine ressemble au fait de prendre un article quelconque sur la scène d'un crime. Dans le cas de l'alcool, le test peut ou non indiquer qu'il y a eu infraction, ce qui constitue la recherche d'un fait matériel, et non pas d'un aveu mental.

de pression dont elle sera dotée.

Le bill 97 ou loi modifiant la charte de l'université mentionne que cette assemblée aura pour rôle : a) énoncer les principes généraux qui président de l'orientation de l'institution.

b) Adresser au conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'université et pouvoir obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'université.

c) Faire les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire et en surveiller l'application.

L'assemblée universitaire sera par ailleurs composée du recteur, des vice-recteurs, des doyens, d'au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins 10 professeurs, élu par ceux-ci, de trois membres du conseil nommés par celui-ci, d'au moins trois membres nommés par un conseil représentant les étudiants et enfin de d'autres membres nommés conformément aux statuts.

La commission des études

Le quatrième et dernier palier organique devra assurer la coordination de l'enseignement.

Sous réserves des pouvoirs attribués à l'assemblée universitaire, elle fera ou approuvera les règlements nécessaires à l'organisation pédagogique.

La commission se composera du recteur, des vice-recteurs, des doyens, de quatre membres nommés par l'assemblée universitaire, des directeurs d'institutions affiliées. Enfin, sur la recommandation de l'assemblée universitaire, tous autres membres pourront être nommés par le conseil.

Dispositions particulières

Entre autres obligations, l'université devra rendre publics annuellement ses états financiers, en indiquant les sommes affectées aux divers services et facultés, ainsi qu'aux immobilisations.

D'autre part, la corporation créée sous le nom de l'hôpital universitaire de Montréal en 1929 sera dissoute; tous ses biens seront dévolus à l'université.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

employé. Il a alors commencé à laver le plancher de la salle à dîner.

Au moment de l'incendie, il a révélé avoir entendu un employé de l'entretien crier : "Au feu". Il a alors vu les flammes sur la scène et a demandé aux cuisiniers d'apporter de l'eau.

Comme il restait encore six ou sept témoins à entendre, le commissaire McDougall a ajourné l'enquête au 27 juin.

INSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 3

Pour assurer la démocratisation de l'université de Montréal, l'assemblée universitaire apparaît comme un instrument efficace, non pas tant par ses pouvoirs mais plutôt par la force

L'UNITE, SEULE SOLUTION

SUITE DE LA PAGE 3

perdre au profit d'autres secteurs de la région un développement économique qui leur reviendrait normalement". M. Langlois ajoutait : "Le développement actuel n'est pas au diapason des avantages naturels que la rive sud possède".

Dans sa déclaration, le président de l'Association des hommes d'affaires de la rive sud mentionne qu'il trouve déplorable qu'un étranger soit obligé de venir nous dire nos vérités.

Selon M. Jean Tétreault, "il serait beaucoup plus normal que les autorités municipales des différentes villes de la rive sud prennent elles-mêmes conscience de la situation et décident de l'orientation de notre région au lieu de se contredire continuellement sur la place publique."

LA REGIONALE DUVERNAY

SUITE DE LA PAGE 3

Les parents ont envoyé copie de leur résolution non seulement au ministre Cloutier, mais à MM. Jean-Jacques Bertrand et Marcel Masse, respectivement ministre de l'Education et ministre d'Etat à l'Education; Gilles Houle, député de Fabre et membre du Comité parlementaire de l'éducation; Achile Corbo, administrateur de la régionale; Lucien Beaulieu, directeur général des études; au Conseil des associations parents-maitres du diocèse de Montréal ainsi qu'aux journaux.

Tricentenaire des familles Ricard

STE-ANNE-DE-LA-PERADE — Cette année coïncide avec un tricentenaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Dans la seigneurie à cet endroit, en 1667, arrivait Jean Riquart. De ce pionnier, les descendants sont devenus très nombreux, non seulement dans le Québec, mais ailleurs au Canada et en Amérique du nord.

Pour souligner l'événement, les Ricard et leurs alliés tiendront un ralliement à Sainte-Anne-de-la-Pérade, les 1er et 2 juillet. Diverses célébrations marqueront la rencontre.

Vers les 11 h., le 2 juillet, les Ricard assisteront à une messe solennelle. L'évêque de Trois-Rivières, Mgr Georges-Léon Pelletier, y prononcera l'homélie. Par la suite, le banquet du tricentenaire se tiendra en la salle de l'école Madeleine-de-Verchères. A 15 h. suivront le dévoilement et la bénédiction d'un monument, appelé à perpétuer la mémoire du pionnier Jean Riquart.

Plusieurs représentants des familles Ricard, en France, prendront part à la fête.

Négociations rompues à la Northern Electric

Les négociations sont à nouveau rompues entre la Northern Electric et les représentants de ses 7,600 employés de la production en grève depuis le 25 mai.

Dans un communiqué, le président de l'Association des employés, M. Meehan, impute le blâme de cette rupture au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, fédération syndicale qui tente de s'assurer la représentation des employés de la Northern, actuellement membres d'un syndicat indépendant.

Les Métallos ont fait appel en cour supérieure pour obtenir que la Commission des relations du travail refuse toute entente collective entre la compagnie Northern Electric et le syndicat de ses employés de production. Les Métallos se sont vu refuser à deux reprises la représentation des employés de production de la Northern.

Selon M. Meehan, la Northern devait présenter une offre monétaire améliorée à la séance de négociations qui devait avoir lieu hier mais, toujours selon le président, la compagnie a été tenue d'ajourner les pourparlers à cause de l'intervention des Métallos.

Le maire Drapeau sera désigné Homme de l'année

L'International Material Management Society, de Washington, D.C., décernera demain le titre "d'Homme de l'année" au maire Jean Drapeau de Montréal, pour le rôle qu'il a joué dans la réalisation de l'Expo 67.

Le titre lui sera officiellement conféré, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville, par le président international de l'IMMS, M. Donald S. Adams.

Cet organisme, qui groupe quelque 5,000 membres répartis dans 35 sections de l'Amérique du Nord, tiendra son assemblée annuelle à Montréal les 23, 24 et 25 juin. C'est la première fois que cette assemblée a lieu ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Un ministrable à Saint-Jean

SAINT-JEAN — Le député de l'Union nationale dans le comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, serait appelé à assumer un ministère dans le cabinet du premier ministre Daniel Johnson. On le considère, dans certains milieux, parmi les candidats à un remaniement ministériel.

Au nombre des ministères susceptibles d'échoir à M. Proulx, des observateurs parlent de celui des Affaires culturelles, actuellement détenu par M. Jean-Noël Tremblay, ou encore de celui du Plan, que créera vraisemblablement le premier ministre. Reste encore le ministère de la Jeunesse et des Loisirs, que le gouvernement constituerait.

Rejoint à Québec, M. Proulx a dit ne pas connaître particulièrement les intentions de son chef, M. Johnson, en ces domaines. Dans la capitale, a-t-il mentionné, nombre de rumeurs circulent à ces sujets.

L'évaluation à Saint-Jean

SAINT-JEAN — D'une façon générale, a dit le maire de Saint-Jean, M. L.-N. McMillan, les montants de l'évaluation portant sur les propriétés commerciales au centre de la ville ont triplé, tandis qu'ils ont doublé sur les entreprises industrielles et sur les domiciles.

Le maire commentait hier les nouveaux rôles de perception, relatifs aux années 1965, 1966 et 1967, maintenant déposés à l'hôtel de ville. Les opposants ont jusqu'aux 4, 5 et 6 juillet pour porter leurs plaintes. Jusqu'à présent, très peu de propriétaires protestent. A ce propos et après une analyse du rapport des évaluateurs, le maire a noté que les petits propriétaires seront cotisés par moins d'impôts; bon nombre peuvent compter sur un trop-perçu. Les impôts, a soutenu M. McMillan, baissent en proportion de l'augmentation de l'évaluation.

Par contre, a-t-il ajouté, les propriétaires d'immeubles dans le quartier central peuvent s'attendre à être cotisés davantage, car les anomalies, auparavant constatées, sont maintenant corrigées. Quant aux impôts scolaires, rien n'est changé, sauf qu'un ajustement s'établira durant l'année en cours.

Chasse à l'homme à Québec

QUEBEC (PC) — Deux individus et un policier ont été blessés, hier, au cours d'une chasse à l'homme à Québec, à travers les rues étroites du bas de la ville.

La chasse a commencé quand des policiers en auto-patrouille ont tenté d'intercepter une automobile à bord de laquelle voyageaient trois jeunes hommes.

L'un des policiers, M. Michel Dufresne, s'est approché à environ un pied de l'auto, lorsque le conducteur a donné un coup sur l'accélérateur, heurtant ainsi le policier avec son véhicule.

L'agent Dufresne a aussitôt déchargé son revolver en direction des suspects, dont l'un d'eux a été atteint à l'arrière. Le second n'a opposé aucune résistance. On ne sait pas encore si les blessures sont graves.

La police a signalé par la suite que des outils de cambriolage ont été retrouvés à l'intérieur de l'automobile.

Chute de 230 pieds

TROIS-RIVIERES. (J.G.) — Un jeune homme de 20 ans, travaillant pour la Dominion Bridge, a fait une chute de 230 pieds, hier après-midi, quand il est tombé du pont de Trois-Rivières dans le Saint-Laurent. Il s'en est tiré avec des blessures sans gravité.

La victime, M. Marc Lessard, de la rue Saint-Laurent, à Longueuil, a été conduite à l'hôpital Saint-Joseph, à Trois-Rivières où il souffre d'un violent choc nerveux.

La ceinture de sécurité qu'il portait à la taille est immédiatement remonté à la surface et a permis à des employés de le repêcher à bord d'une chaloupe.

Adolescent noyé à Laval

Un adolescent de 18 ans, Réjean Savard, du 297, 76e avenue Chomedey, à Laval, s'est noyé, vers 17 h. 30, hier, quand il est tombé du bout d'un quai dans la rivière des Prairies.

Bien qu'ils aient pratiqué la respiration artificielle, les policiers n'ont pu ranimer la victime, qui serait tombé à la suite d'un étourdissement.

Vol : $125

Deux cagoulards armés de revolver se sont emparés d'une somme de $125., peu avant 23 heures, hier, à la pharmacie Allard, au 2910 Est, rue Fleury.

Ils ont pris la fuite en automobile, en direction du boulevard Henri-Bourassa. L'un des bandits était revêtu d'une salopette de garagiste.

CONVERSATION ANGLAISE
AVEC LABORATOIRE
SESSION D'ETE

DEBUTANT
INTERMEDIAIRE
AVANCE

DUREE : 90 heures par niveau
HORAIRE : les lundis et mercredis de 7.00 p.m. à 10 p.m.
Inscrivez-vous immédiatement

COURS D'ÉTÉ
DU 4 JUILLET AU 10 AOUT

Spécialement organisés pour les élèves des sections classiques et générales qui sont aptes à passer au secteur scientifique en septembre.

OU

Pour les étudiants déjà inscrits au cours scientifique qui désirent se renforcer en sciences et en mathématiques.

LISTE DES COURS

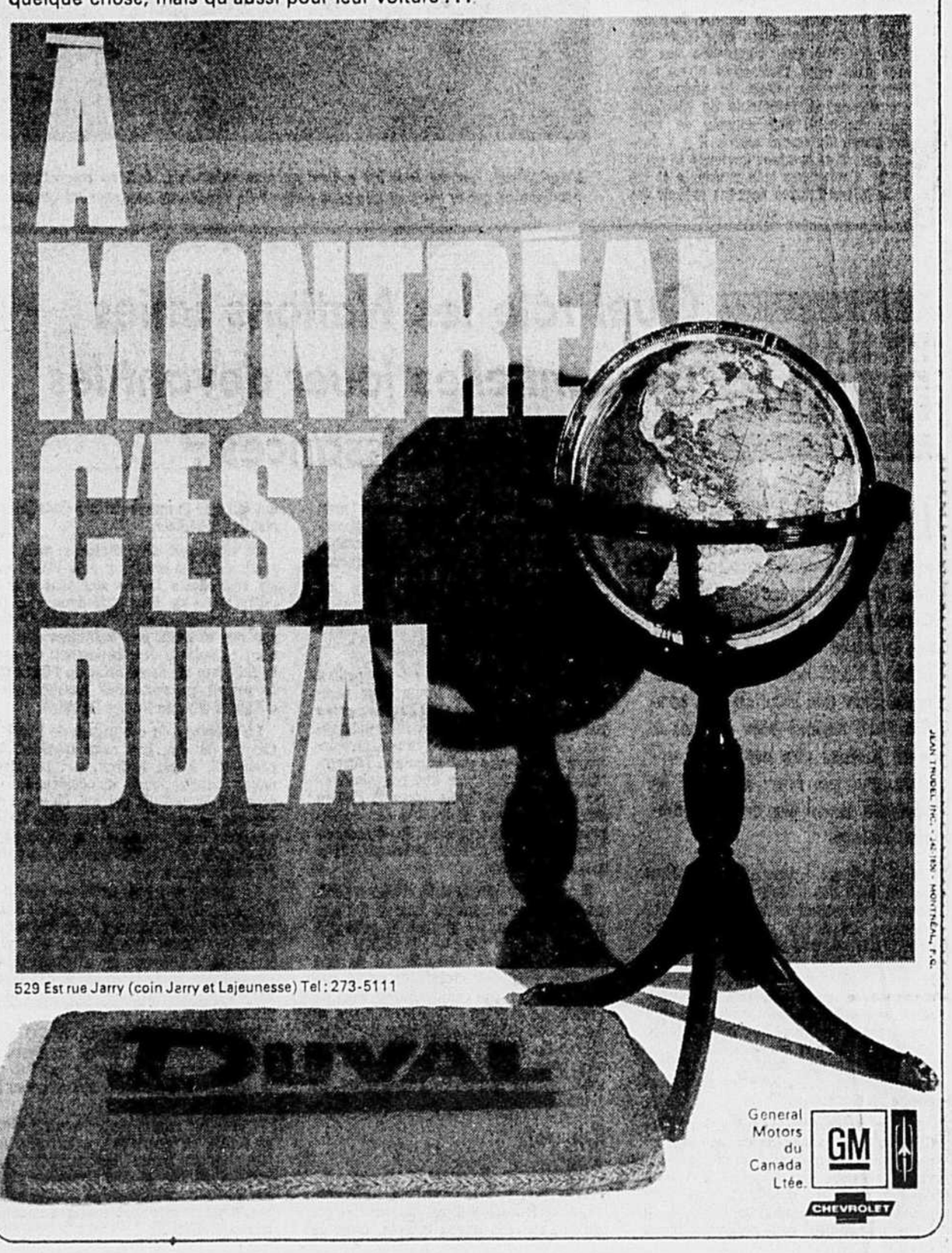
9e année scientifique : ALGEBRE, GEOMETRIE
10e année scientifique : ALGEBRE, GEOMETRIE, CHIMIE, PHYSIQUE

INSTITUT ALIE
ECOLE RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

N.B. Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour septembre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires communiquez avec

4364, rue St-Denis
Montréal
842-1791

Notre ville c'est la plus belle, la plus jeune...
Nos amis de tous pays nous visitent. Ils se pressent partout.
Et comme partout ailleurs notre garage a fort
à faire pour dispenser les soins que leurs voitures méritent;
et pourtant, ils sont heureux, ils sont contents car
notre service est parfait, comme d'habitude depuis 40 ans.
Au départ, ils sauront bien que notre ville c'est
quelque chose, mais qu'aussi pour leur voiture...



529 Est rue Jarry (coin Jarry et Lajeunesse) Tel : 273-5111

General Motors du Canada Ltée.
GM
CHEVROLET

Emile Provençal à Bordeaux et l'abbé Tremblay à... l'Expo

Les moments d'hilarité, tout comme les quiproquos amusants ne foisonnent pas, en Correctionnelle.

Et lorsque les situations sont telles, il faut bien s'en amuser.

Et c'est ce qu'ont fait tous ceux qui se trouvaient en sixième chambre de la Cour criminelle, hier après-midi, alors que devait s'instruire le procès, pour recel d'auto, d'Emile Provençal, le père de la "dynastie" du même nom.

Un recel pas comme les autres, incidemment, puisque la voiture du litige avait comme chauffeur, au moment où elle avait été retrouvée par la police, au beau milieu du pont Jacques-Cartier, personne d'autre que l'abbé Yves Tremblay, ex-aumônier d'un pensionnat pour jeunes filles de la rive sud.

Comme principal témoin (à charge?), la Couronne devait alors faire entendre l'un des fils du prévenu, Bernard Provençal.

Mais au moment de faire "démarrer" l'instruction, on devait se rendre compte que le jeune homme, pourtant bien connu, lui aussi, dans le milieu judiciaire, n'était pas là.

Alors qu'il aurait sûrement dû y être. Et pour une excellente raison.

Le 7 juin dernier, en effet, le juge Gérard Laganière, qui devait présider le procès d'hier, l'avait lui-même condamné à quinze mois de prison pour un autre délit.

Où était-il donc?

L'avocat de la défense, Me Jacques Lamarche, entreprit alors de raconter que le jeune homme avait bien pris le chemin de Bordeaux, le 7, mais pour être ramené en cour, dès le lendemain, pour subir un autre procès, ou une autre enquête.

Cette fois, cependant, il était libéré ou acquitté, et à son arrivée à la geôle du boulevard Gouin, on ne l'admettait temporairement que pour lui remettre ses effets personnels.

Et, selon Me Lamarche, c'est en vain que le jeune homme aurait alors protesté qu'il était un pensionnaire bona fide de l'institution pour quinze mois. On l'aurait renvoyé chez lui . . . ou ailleurs.

S'il était donc absent, c'était à cause de cette erreur dont il n'était aucunement responsable.

Par la suite, d'autre part, c'est en vain que l'on tenta de le retracer chez les divers membres de sa parenté ou chez ses amis.

Et la situation en était là lorsque le juge Laganière fit avancer le prévenu Provençal père, dans le prétoire, pour lui demander s'il pouvait éclairer la justice et aider la police à retracer son évanescent fiston.

Mais le sexagénaire, aux cheveux de plus en plus grisonnants, se défendit qu'il ne savait pas où se dernier pouvait se loger... ou courir, pour le moment.

"Eh bien aux cellules jusqu'à vendredi", trancha la cour, en soulignant qu'on ne pouvait s'exposer à perdre tout le monde comme cela.

A ce moment-là, l'abbé Tremblay, qui était revenu de Berlin, New-Hampshire, où il exerce présentement son saint ministère pour déposer, voulut faire savoir au tribunal qu'il ne se défilait pas, lui, et qu'autant il avait envie de témoigner, autant il était pressé de retourner dans son nouveau patelin de la Nouvelle-Angleterre.

Mais faisant remarquer que l'affaire n'était ajournée qu'à vendredi, le juge Laganière lança au robuste et sévère abbé:

"Non monsieur, ne vous en allez pas. Restez avec nous. Et profitez-en pour aller à l'Expo!"

Un conseil que l'ancien aumônier de la rive sud, accepta avec un sourire entendu.

Et tout le monde d'être officiellement reconvoqué pour demain, alors qu'on aura tenté à nouveau de retracer le jeune Bernard que l'on pourrait retrouver sous le surplis d'un servant de messe, qu'il ne faudrait pas en être autrement surpris.

(A la prison de Bordeaux, en fin d'après-midi, on aurait fourni comme explication de la sortie illégale du jeune homme, de la prison, qu'à cet endroit on n'avait tout simplement pas reçu le mandat de dépôt du tribunal ordonnant de le détenir pendant les quinze prochains mois.)

Les tribunaux

Deux ans pour un cambriolage de $60

Un jeune récidiviste de 22 ans, Jean Cameron, du 636 de la rue St-Colomban, à la Pointe-Saint-Charles, qui s'était reconnu coupable d'un vol de $60 dans la cabine d'un camion-remorque, a été condamné à deux années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Jacques Anctil.

C'est le 11 juin dernier que le prévenu aurait brisé la vitre d'un camion immobilisé rue Bridge pour s'y emparer d'une chaufferette électrique, d'un rasoir électrique, d'une vareuse et d'une somme de $5.

Les aveux du prévenu enregistrés, le procureur de la Couronne, Me René Drouin, fit observer que le prévenu venait tout juste de sortir de prison, où il avait été condamné pour un autre vol.

Le prévenu eut alors beau réclamer la clémence de la cour, le juge Anctil souligna qu'il n'avait pas le choix et qu'il devait condamner le jeune homme au bagne.

Il avoue après avoir protesté

Un jeune homme de 21 ans, Jean Sankas, du 272 de la rue Young, qui avait nié sa culpabilité, lors de sa comparution sous une accusation de vol avec effraction, a fait volte-face, hier après-midi, au moment où allait débuter son enquête préliminaire.

Devant le juge André Fabien, le prévenu s'est en effet reconnu coupable d'avoir volé trois caisses de bière et quelques cartons de cigarettes, en compagnie d'un autre individu.

Le procureur de l'accusé expliqua alors que Sankas avait commencé à "célébrer" quelque chose, au cours de la soirée, et qu'on avait apparemment manqué de liquide et de "cause-fumée".

On s'était donc introduit dans l'épicerie Jean, au 1236 de la rue Ropery, pour refaire le plein.

Sentence de l'accusé sera prononcée mardi prochain par le tribunal, qui a toutefois ordonné l'incarcération de l'accusé jusque-là.

UN PLACEMENT EXTRAORDINAIRE

à céder sans intermédiaire, pour cause âge et santé, par couple sans enfants, totalité parts sociétés civiles construction **400 HECTARES** dans l'un des plus beaux sites AIX-EN-PROVENCE, commune de BEAURECUEIL touchant gd barrage, plan d'eau, montagne Ste-Victoire, région de Paul Cézanne. Grandes possibilités d'utilisation dans le cadre du nouveau plan d'urbanisme, très beau CHATEAU. MAS PROVENÇAL à restaurer SPLENDIDE DOMAINE : bois, collines, plaines, carrière de marbre sur place; gisement unique au monde d'oeufs de dinosaures : valeur paléontologique extraordinaire.

Prix demandé : 2 F. français le M 2

Ecrire SIPEP/O 3, rue de Choiseul PARIS 2e qui transmettra

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.

3770-3780-3794 boul. St-Laurent

sera fermé toute la journée

samedi

fête de la St-Jean-Baptiste

... pour permettre à nos employés de se joindre aux célébrations de ce jour. Nous rouvrirons lundi pour vous servir comme à l'accoutumée.

Nos souhaits à nos amis canadiens-français !

Notre magasin est ouvert aujourd'hui et demain jusqu'à 9 h. 30 p.m.



LE SEC DES SECS

Corby's EXTRA DRY LONDON DRY GIN

DANS LA BOUTEILLE QUI NE GLISSE PAS

H. Corby Distillery Limited Montréal

POSSÉDEZ-VOUS UN TERRAIN?



SI OUI!

VICEROY CONSTRUCTION LTD.

PEUT VOUS OFFRIR UN MAGNIFIQUE



CHALET

• PLANS GRATUITS par notre architecte



• JUSQU'À 10 ANS pour payer

Les plus beaux chalets sont fabriqués par VICEROY Ltd.

•

VISITEZ NOTRE TERRAIN D'EXPOSITION AU

1365 boul. LABELLE CHOMEDEY

À 2 milles du pont Cartierville

688-9950

NAVIRES EN VISITE À L'EXPO



Les navires en visite à l'Expo accostant au quai Mark Drouin, dans le bassin Bickerdike. Les visiteurs accèdent à ces navires par un escalier voisin de la station Expo-Express "Habitat 67".

ATTENDUS : les brise-glace canadiens **"Tupper", "Simon Fraser", "John A. Macdonald"** et **"D'Iberville"**, aussi le cotre de sauvetage canadien **"Relay"**, dimanche, 25 juin, à 17 h.; la frégate indienne **"Brahmaputra"**, dimanche, 25 juin, à 17 h.; le destroyer canadien **"Restigouche"**, mercredi, 28 juin.

DANS LE PORT : le voilier-école polonais **"Dar Pomorza"** (par exception, au quai Victoria), jusqu'à demain; le voilier-école américain **"Eagle"**, jusqu'à demain; le navire-école américain **"State of Maine"**, jusqu'à demain; le destroyer canadien **"Kootenay"**, jusqu'au 28 juin; la goélette canadienne **"Bluenose II"**, jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter aujourd'hui le **"Dar Pomorza"**, de 13 h. à 17 h.; le **"State of Maine"** et le voilier **"Eagle"**, de 13 h. 30 à 16 h. 30; aussi le **"Kootenay"** et la **"Bluenose II"**.

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot israélien **"Shalom"**, de la ligne Zim, au hangar 42, demain, 23 juin, venant de New York; le paquebot **"Empress of Canada"**, du Canadien Pacifique, à la gare maritime no 10, lundi, 26 juin, venant de Liverpool et Greenock; le paquebot **"Carmania"**, de la ligne Cunard, à la gare no 5, mardi, 27 juin, venant de Rotterdam, Southampton et Le Havre; le paquebot polonais **"Batory"**, au hangar 15 mardi, 27 juin, venant de Gdynia et Copenhague.

DANS LE PORT : le paquebot hollandais, **"Maasdam"**, à la gare maritime no 5.

DEPARTS : le **"Maasdam"**, dimanche, 25 juin, à destination de New York, via le Saguenay et Gaspé; le **"Shalom"**, lundi 26 juin, à destination de New York; l' **"Empress of Canada"**, mardi 27 juin, à destination de Greenock et Liverpool.

Cette semaine dans...

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

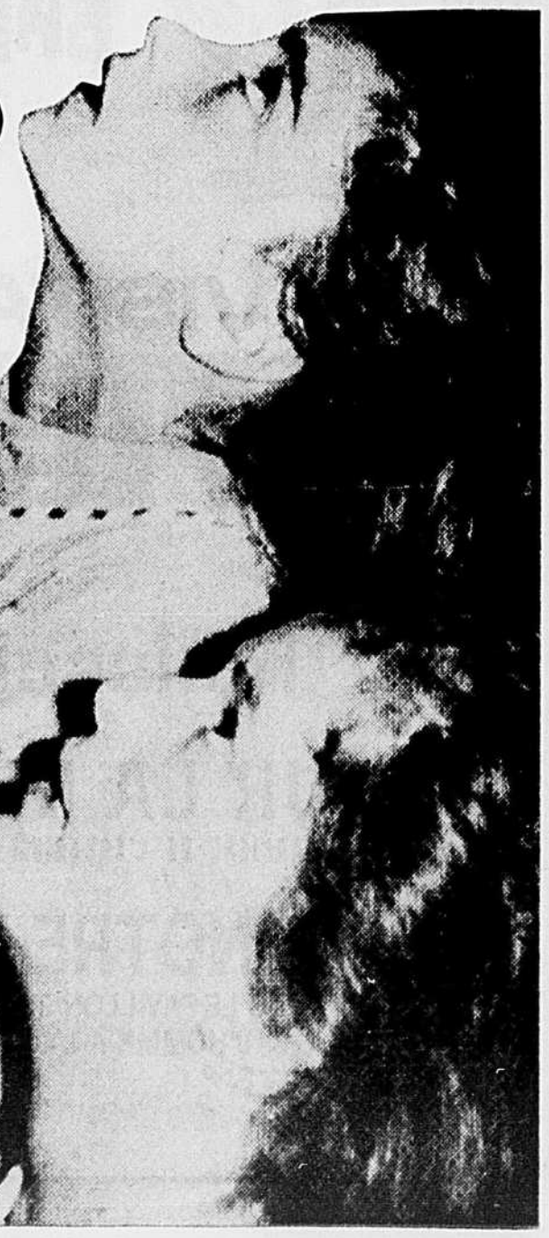
Montréal, semaine du 25 juin 1967 — 88e année / numéro 25 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

La nouvelle DYNASTIE des Gélinas (pages 76 et 77)

La criminalité est nulle ou presque à l'Expo (page 7)

Notre spécial du Conseil d'Expansion économique (pages 37 à 60)

MIRACLE ou FUMISTERIE à GARABANDAL? (page 3)



Adoption du bill 21

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bill 21 ou loi des collèges d'enseignement général et professionnel a finalement été adopté hier soir en troisième lecture dans une atmosphère fiévreuse, un peu comme celle de la dernière campagne électorale, mais avec cette différence que ce sont les députés de l'Union nationale qui étaient sur la défensive.

Tous les députés présents (75 sur 107) à la Chambre, sauf un, ont voté pour l'adoption du bill 21. Le député indépendant de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a voté contre le projet de loi, en brandissant un poing fermé qui laissait paraître une croix et quelques grains d'un chapelet. Ce geste dramatique a provoqué un éclat de rire général.

M. Hanley avait antérieurement défendu avec une chaleur singulière le principe de la confessionnalité totale.

Par ailleurs, certaines absences chez les députés ministériels ont été très remarquées, surtout celle du député de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, qui, comme l'a souligné le député de Chambly, M. Pierre Laporte, a déclaré il y a quelques semaines : "Si vous ne maintenez pas le principe de la confessionnalité, nous avons été élus collectivement sous de fausses représentations."

Un amendement refusé

M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil - Soulanges, a présenté en fin d'après-midi un dernier amendement au bill 21, mais qui fut rejeté.

La motion de M. Gérin-Lajoie visait à établir très clairement dans le texte de loi certains principes et garanties sur la polyvalence de l'enseignement, sur la gratuité complète pour toutes les catégories d'étudiants de ce niveau, l'octroi d'allocations pour les frais de subsistance et enfin sur la nécessité d'instaurer des CEGEP dès septembre 1967 dans toutes les régions du Québec où des institutions privées ou gouvernementales existantes remplissent les conditions exigées et en font la demande.

Dans une longue intervention, le premier ministre Daniel Johnson a résumé les objections du gouvernement à la motion de l'ex-ministre de l'Education en soutenant : "Nous ne pouvons pas aller aussi vite que nous le voudrions."

"Il faut adapter notre rythme, a-t-il dit, aux possibilités financières et fiscales, ainsi qu'au rythme de persuasion dans une région donnée."

M. Johnson a décrit le bill 21 comme l'une des lois les plus importantes à avoir été présentées à l'Assemblée législative. Il a en outre mentionné que c'est "l'une des lois les plus stimulantes, les mieux préparées et les mieux mûries".

Quand Pierre Laporte parle de la campagne électorale . . .

En réponse à des accusations de la plupart des députés libéraux, qui ont reproché aux candidats de l'Union nationale d'avoir fait leur campagne électorale en disant que les libéraux allaient sortir les crucifix des écoles, le premier ministre a lancé : "Nommez-les les députés qui sont ici et qui ont dit ça."

Les députés de l'opposition ont simplement répondu à M. Johnson d'attendre quelques instants.

M. Pierre Laporte, qui a pris la parole immédiatement après, a accepté rapidement l'invitation du chef de l'Union nationale, mais . . . les membres de ce parti ont empêché le député de Chambly de poursuivre un rappel de la petite histoire électorale, qu'il a tout juste eu le temps d'entreprendre.

Winters : le Kennedy Round facilite les initiatives canado-américaines pour libéraliser le commerce

Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, s'est dit d'avis, hier, que les négociations Kennedy ont eu pour effet de créer un climat favorable à la mise en valeur de nouvelles initiatives canado-américaines visant à libéraliser davantage le commerce mondial.

M. Winters prenait la parole à l'ouverture de la 11e conférence du comité mixte canado-américain sur le commerce et les affaires économiques, conférence qui doit se terminer aujourd'hui dans la métropole. Il a également expliqué que le Canada et les Etats-Unis ont une responsabilité à l'égard des pays sous-développés et qu'ils devront discuter de plusieurs problèmes qui les touchent de près.

Hier matin, c'est dans une atmosphère très cordiale que s'était ouverte la conférence. MM. Winters et Henry H. Fowler, secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis dirigent les délégations canadienne et américaine. Cinq ministres canadiens (MM. Winters, Sharp, Pépin, Drury et Greene), trois secrétaires d'Etat américains et de nombreux fonctionnaires participent aux discussions.

Cependant que les discussions du comité mixte se déroulent à huis clos, les journalistes présents à la session d'ouverture ont convenu que les discussions étaient dénuées des controverses qui ont caractérisé les 10 réunions préalables. A part quelques allusions aux problèmes bilatéraux, les séances à huis clos auraient porté jusqu'ici sur le marché mondial et la recherche. Selon un porte-parole canadien, ces séances ont été d'une très grande valeur quant aux échanges de vues sur l'économie internationale.

Les délégués ont également profité de leur rencontre pour discuter de la stabilité du système monétaire international, s'attardant sur des suggestions visant à créer une nouvelle unité monétaire internationale. Cette mesure aurait pour effet, souligne-t-on, d'écarter davantage les obstacles au marché mondial. Une telle mesure occasionnerait la création de réserves additionnelles favorisant l'expansion du marché mondial.

Selon un porte-parole canadien, les discussions entamées par les deux gouvernements au comité mixte et ailleurs auraient eu pour effet de rapprocher les positions du Canada et des Etats-Unis sur cette question monétaire, alors que les deux pays doivent participer, à Rio de Janiero, dès cet automne, à la conférence internationale sur les fonds monétaires. Les porte-parole des deux gouvernements ont par ailleurs refusé de commenter les perspectives d'un accroissement de la vente du pétrole canadien aux Etats-Unis, tenant compte du fait que les Etats-Unis n'ont plus accès aux produits du Moyen-Orient.

D'autre part, M. Henry Fowler, secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis, qui dirige la délégation américaine, a rappelé que "la majorité de nos échanges de fournitures, de capital et d'idées, et ce sont les échanges bilatéraux les plus considérables dans le monde, se font sans provoquer de controverses". Soulignons que les discussions du comité mixte canado-américain se termineront aujourd'hui. Les chefs des deux délégations donneront une conférence de presse avant de se séparer.

La santé de Jean Marchand est bonne

Le ministre canadien de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, a été hospitalisé cette semaine à Québec pour y subir un examen médical complet.

L'état de santé du premier lieutenant du chef du gouvernement canadien ne laisserait pas à désirer, si l'on se base sur les propos de son médecin.

Rejoint par téléphone hier soir, le Dr Marcel Guay a déclaré que le ministre ne se plaignait de rien lorsqu'il a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, mardi soir dernier.

Le Dr Guay a dit que M. M. Marchand doit quitter l'hôpital durant la journée d'aujourd'hui.

COLLÈGE JEAN-DE-BREBEUF

COURS SECONDAIRE :
- Garçons seulement
- Internat et externat

Renseignements : le secrétariat du cours secondaire.

COURS COLLEGIAL :
- Garçons et filles
- Internat pour garçons seulement
- Programme du baccalauréat ès-arts : Rhétorique — Philosophie I — Philosophie II
- **Nouveau cours collégial** (recyclage et Collège I) : Admission après la versification (11e classique) et après une 11e sciences-lettres ou sciences-mathématiques.

Renseignements : le secrétariat du cours collégial.

ADRESSE : 3200, ch. Sainte-Catherine, Montréal 26, P.Q.
Tél. : 342-1320

HOMMES ET FEMMES 16 A 45 ANS
Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Fonctionnement — Circuit — Perforation
Renseignements en téléphonant 861-5426

songez à votre avenir
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242 rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G. A. 1

Le Nouveau-Brunswick C'EST 506

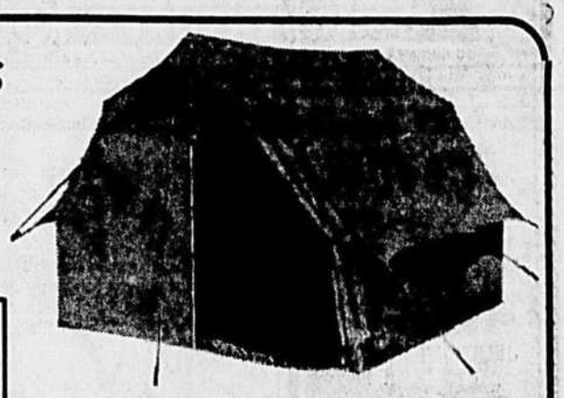
L'indicatif régional pour tout le Nouveau-Brunswick est 506. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.
Bell Canada

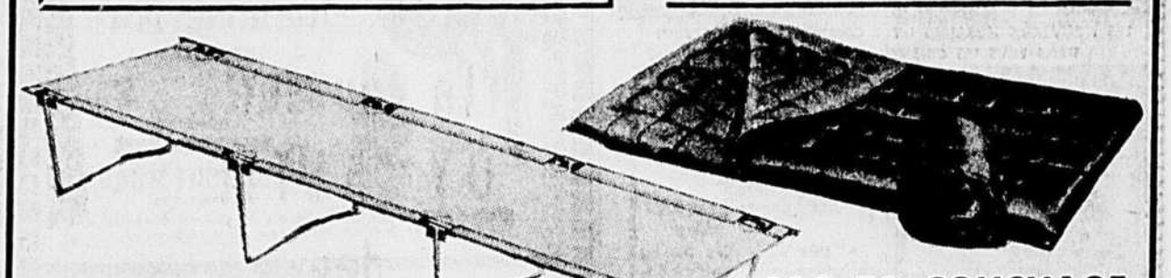


SOYER PRETS pour les VACANCES

"PUPTENT" POUR ENFANTS
- Jolis dessins d'Indiens sur fond jaune (Coton égyptien)
- Peut accommoder 2 enfants
- Peut être monté à l'intérieur d'une maison. Grandeur : 5' x 5' x 5'.

$10.95


TENTE CAMPANI IV
- Porte double
- Moustiquaire de fenêtre
- Ouverture de ventilation sur le toit
- Peut accommoder 4 personnes
- Grandeur : 7' x 8" x 6'
- Couleur : bleue No 622

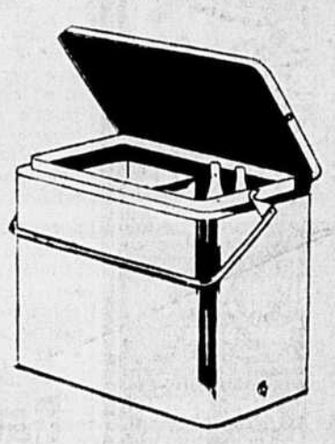
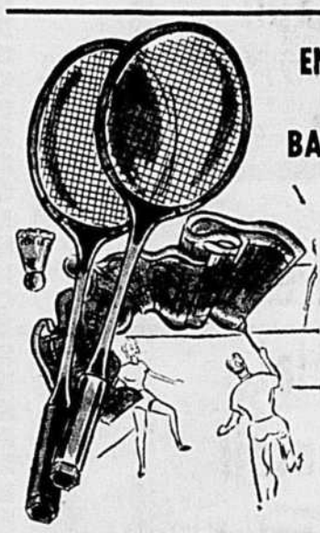
$62.95

LIT DE CAMP
- ★ Fabriqué de canevas résistant
- ★ Très facile pour l'assemblage. Prend peu d'espace, plié
- ★ Pattes métalliques
- ★ Hauteur 8"

SPECIAL $6.88
SAC DE COUCHAGE
- Vaste sélection de modèles
- Choix de grandeurs et couleurs
- Pouvoir isolant éprouvé.

A PARTIR DE $6.95
PANIER pour pique-nique
- ★ Comprend : tasses, assiettes avec division et ustensiles de table
- ★ Panier d'osier avec fermeture et poignée
- ★ Pratique pour le camping, pique-nique, etc.

SPECIAL $18.88 (SANS THERMOS) POUR 4 PERSONNES

GLACIERE PORTATIVE G.S.W.
- ★ A l'épreuve de la corrosion
- ★ Fini durable
- ★ Petit contenant pour la viande
- ★ Poignée chromée
- ★ Ferme hermétiquement
- ★ Robinet de drainage

$15.88 (SIMILAIRE)


ENSEMBLE DE BADMINTON
COMPREND :
- 4 raquettes — filet — poteaux — volants — une élégante mallette de plastique et un feuillet de règlements.

PRIX : $8.95

ROTISSERIE B. B. Q.
COMPREND :
- Grille ajustable
- Protecteur contre le vent
- Moteur avec broche pivotante
- Robuste trépied avec roulettes acier émaillé

PRIX : $15.88
OMER DeSERRES
1406, RUE ST-DENIS (COIN STE-CATHERINE)
6955, RUE ST-HUBERT (COIN BELANGER)
Centre d'achats WILDERTON et ROCKLAND
OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9.30
Commandes téléphoniques : 288-0251
STATIONNEMENT FACILE

ON FAIT CE QUE L'ON DOIT.
Et nous faisons même plus!
C'est bien pourquoi notre clientèle est sûre. Elle sait pouvoir trouver ici chaussure à son pied,... voiture à sa mesure. Nos tarifs sont excellents, ce qu'il y a de meilleur. Et c'est notre honneur, notre plaisir de pouvoir vous dire: "Nos clients, nos amis savent que nos travaux sont parfaits. Garanti!" Et on nous croit. Avec raison car notre qualité principale est notre loyauté; c'est d'ailleurs bien pourquoi nous sommes ce que nous méritons d'être: votre garage.
Une auto pour moi? YA QU'UN ENDROIT!
CHEVROLET
Salois AUTOMOBILE LIMITEE
VILLE DE LAVAL · CHOMEDEY
GM GENERAL MOTORS DU CANADA LTÉE
610 BOUL. CURE LABELLE • VILLE DE LAVAL • CHOMEDEY • 688-3892



en première partie DANIELLE ODERRA
PIERRE CALVE

Louez vos places dès aujourd'hui
Les billets sont en vente
aux endroits suivants :
Comédie Canadienne : 861-3398
Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h.
Corbeil sur la Place : 279-4581
Le Centre du Disque : 845-3541
CAISSES POPULAIRES
Maisonneuve : 256-9498
Hochelaga : 727-4193
Le Monivié : 526-2806
Ste-Jeanne-d'Arc : 526-2819
Ste-Claire : 351-1916
Pointe-aux-Trembles : 645-8776
St-Jean-Baptiste-de-la-Salle : 253-7767

CAPITOL

MAINTENANT OUVERT
Jeudi le 22 juin
CURRY HILL
DRIVE-IN-THEATRE
POUR L'OCCASION :
DEUX GRANDS SUCCES, EN COULEUR
"MONDO NUDO"
le dernier de la palpitante série de films "MONDO"
et
'Moment of Truth'
avec
LINDA CHRISTIAN
Prenez le boul. Métropolitain puis la grand-route MONTREAL - TORONTO, jusqu'à ce que vous voyiez notre écran géant. — Tournez à la sortie 128 de l'échangeur Curry Hill — A une quarantaine de milles de Montréal. — Sur les fraîches rives du lac Saint-François.

Dès DEMAIN !
MAINTENANT VOYEZ COMMENT ON S'AMUSAIT DANS L'OUEST !
THE MIRISCH CORPORATION presents
BURT LANCASTER LEE REMICK
JIM HUTTON PAMELA TIFFIN
in JOHN STURGES' THE HALLELUJAH TRAIL

color by TECHNICOLOR
also starring DONALD PLEASENCE BRIAN KEITH
LE PARISIEN
480 STE CATH O
Dernier jour : "WHERE THE BULLETS FLY"

Réveillon RESTAURANT INC.
5,000 SHERBROOKE EST MONTREAL
Ambiance agréable
Dîners dansants tous les soirs
Notre chic salle à dîner qui jouit d'une réputation des plus enviées
LE BOUDOIR LOUNGE
THIBORCEA AN
FRANCE BERNARD
RALPH SMITH
RÉSERVATIONS 255-2823

LE PORTAGE
le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente

THE FOUR LADS. Avec cinq disques à succès et une suite ininterrompue de triomphes, il n'est pas étonnant que les Four Lads aient été classés de nombreuses fois comme un "des meilleurs groupes vocaux d'Amérique." Venez les écouter. Vous serez d'accord avec le commentaire de Mitch Miller: "C'est de loin le groupe de chanteurs le plus remarquable de notre temps."

ET BOBBI MARTIN avec le Trio BONAVENTURE. Bobbi Martin est l'une des plus séduisantes et des plus talentueuses jeunes chanteuses d'aujourd'hui. Fille d'un des Four Aces, elle prouve que le talent peut être héréditaire. Elle a été classée comme une des meilleures chanteuses de 1965.
DU 12 JUIN AU 8 JUILLET SPECTACLE CONTINU DE 8 H. P.M. À 1.45 H. A.M. TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE
Hôtel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde. Coin Lagauchetière et Mansfield

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly modern Milly" : Matinées : Merc., sam., dim. : 2:15. En soirée : 8:15.

AMHERST : "Le judoka agent secret" : 13:40, 3:50, 7:05, 10:00. "Rome en flammes" : 11:15, 2:25, 5:35, 8:35.

ASTOR : "How to succeed in business without really trying" : 9:30. "The group" : 7:00.

ATWATER : "Hombre" : 12:45, 3:00, 5:10, 7:25, 9:30.

AVENUE : "Taming of the Shrew" : Matinées : merc. sam. dim. : 2:15. En soirée : 8:15.

BIJOU : "Pas de souris dans le bizness" : 11:50, 3:22, 6:34, 10:06. "Le gladiateur de Rome" : 1:23, 4:35, 8:27.

BONAVENTURE : "Made in Italy" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

CANADIEN : "Fantomas se déchaîne" : 12:00, 3:00, 6:20, 9:50. "L'odyssée du Dr Munthe" : 1:25, 4:50, 8.10.

CAPITOL : "Run for your wife" : 10:35, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:40.

CHAMPLAIN : "Le rideau déchiré" : 2:12, 6:00, 9:48. "Graine sauvage" : 12:25, 4:13, 8:01.

CHATEAU : "Paradiso Hotel du libre échange" : 2:33, 6:10, 9:40. "Un espion de trop" : 12:50, 4:20, 7:53.

CINEMA DE MONTREAL : "L'enquête" : 1:51, 6:40. "Le mors aux dents" : 3:36, 8:25. "Jerry souffre-douleur" : 12:20, 3:09, 9:53.

CINERAMA-THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix". Du lundi au samedi : 8.30. Tous les jours à 2.00. Dimanche : 2:00, 7:30.

CREMAZIE : "Graine sauvage" : 8:01. "Le rideau déchiré" : 5:53, 9:44.

DAUPHIN (Le) : "La curée" : 7:30, 9:30.

DORVAL : Salle Rouge : "Hotel" : 9:10. "A convenant with death" : 7:30. **Salle Dorée :** "Amourous adventures of Flanders" : 9:15. "Slender Thread" : 7:30.

ELECTRA : "Les professionnels" : 12:30, 4:10, 7:50. "Le sillage de la violence" : 2:42, 6:22, 10:02.

ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:30. **Salle Eisenstein :** "La punition" : 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Les cloportes" : 8:15. "Un monsieur de compagnie" : 6:30, 10:00.

FAIRVIEW (Cinéma 1) : "Taming of Shrew" : 8:30.

FAIRVIEW (Cinéma 2) : "Doctor Zhivago" : 8:15.

FESTIVAL : "Les amoureux" : Sur semaine : 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS : "La seconde vérité" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "Paradiso hôtel du libre échange" : 1:30, 5:25, 9:25. "Un espion de trop" : 3:20, 7:20.

GRANADA : "Paradiso hôtel du libre échange" : 3:20, 7:15. "Un espion de trop" : 1:30, 5:25, 9:20.

JEAN-TALON : "L'odyssée du Dr Munthe" : Sur semaine : 6:30, 9:50. Dimanche : 12:00, 3:00, 6:30, 9:50. "Fantomas se déchaîne". Sur semaine : 8:05. Dimanche : 1:15, 4:40, 8:05.

KENT : "Doctor Zhivago" : 8:15, Matinées : merc., sam., dim. : 2:00.

LAVAL" : "Les trois visages de la peur" : 12:00, 4:30, 9:40. "Oui ou non avant le mariage" : 1:00, 6:00. "Chasse à l'homme à Ceylan" : 2:55, 8:05.

LIDO (Laval) : "Solo pour une blonde". "Pour une poignée d'or".

LOEW'S : "The Happening" : 10:35, 12:50, 3:00, 5:10, 7:25, 9:35.

LUCERNE : "Night of the Generals" : 3:15, 8:35. "Dead Heat on a merry-go-round" : 7:35.

MERCIER : "Les professionnels" : 2:10, 5:50, 9:30. "Le sillage de la violence" : 12:37, 4:17, 7:57.

MONKLAND : "Hotel" : 1:15, 5:10, 9:15. "A convenant with death" : 3:30, 7:35.

MONTCALM : "La ronde". "Vacances d'été". "La fièvre dans le sang" : 6:00.

OUTREMONT : "Hotel" : 1:10, 5:15, 9:15. "A convenant with death" : 3:20, 7:35.

PALACE : "For a few dollars more" : 10:35, 1:10, 3:45, 6:25, 9:05.

PAPINEAU : "Le judoka agent secret" : 2:25, 5:25, 8:20. "Rome en flammes" : 1:00, 3:55, 9:50.

PLACE DU CANADA : "Honey pot" : 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30.

PLACE VILLE-MARIE : "Blow-up" : 12:30, 2:40, 4:55, 7:10, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Dear John" : 12:25, 2:30, 4:35, 6:40, 8:45.

PLAZA : "Fantomas se déchaîne" : 12:00, 3:00, 6:20, 9:50. "L'odyssée du Dr Munthe" : 1:25, 4:50, 8:10.

RITZ : "Madame X". "La reine du Colorado". "Quand parle la poudre" : 6.00.

RIVOLI : "Le judoka agent secret" : 12:50, 3:45, 6:45, 9:40. "Rome en flammes" : 2:30, 5:30, 8:25.

SAINT-DENIS : "Le gladiateur de Rome" : 11:50, 3:22, 6:34, 10:06. "Pas de souris dans le bizness" : 1:29, 5:01, 8:22.

SAVOY : "Night of the Generals" : 12:20, 4:45, 9:15. "Dead Heat on a merry-go-round" : 2:35, 7:20.

SCALA (La) : "Et Dieu créa la femme" : 5:00, 9:52. "La femme nue et Satan" : 6:35. "Et la femme créa l'amour" : 8:10.

SEVILLE : "Triple cross" : 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.

SNOWDON : "Man for all seasons" : Matinées : merc., sam., dif. : 2:15, En soirée : 8:15.

STRAND : "The Flesh eaters" : 12:00, 3:15, 6:30, 9:50. "Ray Fink" : 10:35, 1:50, 5:05, 8:23.

VAN HORNE : "Deadly affair" : 1:03, 3:10, 5:15, 9:35.

VARIETES (Théâtre des) : "Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?" : 5:27, 9:29. Gypsy" : 7:52.

VENDOME : "Facisme ordinaire" : 12:15, 2:33, 4:53, 7:15, 9:35.

VERDI : "Rebel without a cause" : 6:00, 9:30. "East of Eden" : 8:00.

VERDUN : "Le train" : 5:23, 9:30. "Quel numéro ce faux numéro" : 7:30.

VIAU : "La révolte de Sparte". "Hold on". "Le kid de Cincinnati" : 6:00.

VILLERAY : "Le sillage de la violence" : 12:37, 4:17, 7:57. "Les professionnels" : 1:10, 5:50, 9:30.

WESTMOUNT : "A king's story" : 12:50, 3:10, 5:15, 7:25, 9:30.

YORK : "The Sand Pebbles" : 8:15.

AUJOURD'HUI — dès 5 h.

3e SEMAINE
SUPER-PROGRAMME
★ LA FEMME NUE ET SATAN
★ ET DIEU CREA LA FEMME
★ ET LA FEMME CREA L'AMOUR
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL. RA. 1-5107
METRO Beaubien et autobus vers l'est

ENFIN OUVERT
La BOÎTE à CLÉMENCE

LE MONDE SONT DROLES
Revue musicale de CLEMENCE DESROCHERS
Spectacles tous les soirs 9 h. 30 et 11 h. 30
Relâche le lundi
Réservations 878-4401
442, place Jacques-Cartier
VIEUX-MONTREAL

DEMAIN
FESTIVAL D'ÉTÉ
NOUVEAU PROGRAMME CHAQUE VENDREDI
JEAN-PAUL BELMONDO dans 2 films de Jean-Luc Godard
PIERROT LE FOU
en couleurs
A BOUT DE SOUFFLE
Lun. à Vend. : Etudiants $1.00
CINEMA EMPIRE 274-4521 451, OGILVY
DERNIER JOUR : CLOPORTES, UN MONSIEUR DE COMPAGNIE.

SAINT-DENIS et Bijou
Le dernier né des MACISTE
avec LE PLUS GRAND ATHLÈTE DU CINÉMA GORDON SCOTT
secondé par de ravissantes partenaires
CINÉMASCOPE EN COULEURS
LE GLADIATEUR DE ROME
Les aventures d'une femme gangster
GENEVIÈVE KERVINE • HOWARD VERNON
PAS DE SOURIS DANS LE BIZNESS...

Bujold et Shimkus parmi les "douze meilleures"

Paris (AFP) — Un bilan de la saison cinématographique en France est dressé par "France Soir". Le journal donne le tableau des douze meilleures (à son avis) comédiennes de l'année. Parmi elles figurent deux Canadiennes dont — comme pour les dix autres — il reproduit le visage et retrace brièvement la carrière : Geneviève Bujold, retenue au Canada par "Isabelle", film réalisé par son mari, Paul Almond, et Johanna Shimkus, dont "Les Aventuriers", un des grands succès de la saison, ont fait une grande vedette. Son metteur en scène, Robert Enrico, ajoute "France Soir", a été si séduit par ses qualités qu'il en a fait tout de suite la vedette de son nouveau film "Tante Zita".

Saltzman reprendra le tournage

LONDRES (Reuters) — M. Harry Saltzman, producteur de films né au Canada, annonce que le tournage de son film, "Battle of Britain", interrompu au cours de l'année pour raison financière, recommencera en mars prochain. M. Saltzman, producteur des films de la série "James Bond", a annoncé la chose au nom de United Artists, ajoutant que la première londonienne aurait lieu en 1969.

Paramount Pictures retirait en mars dernier les quelque $8,000,000 apportés à la réalisation du film.

M. Saltzman, originaire de Sherbrooke, P.Q., aurait déclaré à l'époque que Paramount voulait un film dans la tradition américaine avec "peut-être des Américains qui abattraient plus d'avions que les as de la bataille de Grande-Bretagne".

Paramount avait rejeté l'accusation et Saltzman devait déclarer plus tard que ses paroles avaient été mal interprétées, ajoutant que Paramount n'avait jamais demandé la présence de pilotes américains.

Anouk Ferjac est la partenaire de Mireille Darc dans "Fleur d'épine", le nouveau film de Georges Lautner, dialogué par Michel Audiard. On sait que dans ce film Mireille Darc joue le rôle d'une jeune mère de famille, veuve d'un truand, qui part à la recherche d'un magot que désire s'approprier une bande de gansters. Anouk Ferjac, qui aura, elle aussi, un bébé sur les bras, sera la copine fidèle de Mireille Darc. Maurice Biraud, qui incarnait un gangster dans "La grande sauterelle", tiendra, cette fois, le rôle d'un inspecteur de police. L'une des "attractions" les plus spectaculaires du film : un déraillement de chemin de fer.

Véritable "cahier de doléances" du SFPQ

par Richard BASTIEN

Un total de 809 griefs de violation de la convention depuis mars 1966, absence d'un personnel suffisant à la Direction des relations du travail; 2,000 employés de la voirie qui attendent depuis deux mois leur chèque du gouvernement à la suite d'un réajustement de leur statut; 5,000 employés qui n'ont toujours pas obtenu une amélioration du régime de remboursement de leurs frais d'automobile; des centaines d'employés qui n'ont pas reçu le paiement de leur temps supplémentaire depuis un an et plus; 6,500 griefs de classement; et de multiples cas de patronage, voilà, en résumé, les principaux points soulevés par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) depuis une semaine en vue "d'attirer l'attention de la population sur la mauvaise application des conventions collectives des fonctionnaires et sur le patronage".

M. Raymond Parent, directeur professionnel du Syndicat, a expliqué en détail ces différents griefs, hier soir, devant quelque 1,000 fonctionnaires de Montréal réunis au Centre Paul-Sauvé.

Le ralliement était le dernier d'une série de 19 ralliements régionaux organisés depuis une semaine pour informer le public des infractions à la convention collective des fonctionnaires commises par le gouvernement provincial.

15 mois de patience

Après avoir rappelé quelques-uns des problèmes sur lesquels le SFPQ avait tenté d'attirer l'attention du premier ministre Johnson, dans un mémoire de 89 pages qu'on lui a remis au début du mois et qui a pour titre "15 mois de patience", M. Parent a déclaré que "le gouvernement actuel se défend sur la machine administrative, sur les tracasseries compliquées de la machine gouvernementale". Il a ajouté que c'est surtout contre ces "rouages administratifs" que les fonctionnaires devraient se battre s'ils voulaient obtenir justice.

Auparavant M. Parent avait noté que "les hauts fonctionnaires ont tenté de nous convaincre que l'Etat n'est pas un employeur comme les autres. L'expérience nous montre que c'est vrai : l'Etat est un employeur pire que les autres".

Pour illustrer ses affirmations, le directeur du SFPQ a expliqué que même si le système de classification des employés est satisfaisant, l'usage que le gouvernement en fait est désastreux.

Ainsi, plusieurs sténo-secrétaires se retrouvent dactylos, des agents d'administration sont considérés comme de simples commis, etc. Le nombre des griefs de classement atteint l'ordre des 6,000 et "il est à peu près impossible au gouvernement de trouver un supérieur immédiat qui ait l'autorité ou le courage de prendre lui-même une décision pour régler un grief".

Une autre difficulté : le temps supplémentaire, en fin de compte, n'est pas payé. En dépit d'un délai de 45 jours prévu par la convention collective pour le paiement du temps supplémentaire, des centaines d'employés dans plusieurs ministères n'ont pas été payés pour leur temps supplémentaire depuis plus d'un an.

M. Parent a également fait part du "scandale des suspensions et des congédiements". Plusieurs employés auraient été suspendus illégalement pendant des mois et ce, sans savoir de quoi on les accuse. Bien que la loi permette qu'il y ait enquête par la Commission de la fonction publique, le problème reste entier parce que "l'enquête est faite par un fonctionnaire qui ne fait que rédiger un rapport factuel qui est ensuite remis à trois commissaires". Ces commissaires se trouvent à porter un jugement sans avoir entendu les personnes concernées.

Pour une hausse des traitements

Prenant la parole après M. Parent, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a rappelé que le dernier budget présenté par le ministre des Finances annonçait un surplus de quelque $80 millions au compte ordinaire. Il s'est dit d'avis que "quand il y a un surplus au compte ordinaire, quand le coût de la vie augmente, quand les prix augmentent et les taxes de même", il devenait légitime d'exiger un réajustement des salaires pour les fonctionnaires. "La partie qui sera donnée pour les augmentations de salaires pourra être réduite au compte ordinaire" a conclu le leader syndical.

Le retrait de Westmount du CCI suscite bien des commentaires

par Roger-J. Bédard

Le retrait de Westmount du Conseil de coordination intermunicipale continue de susciter des commentaires.

M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du CCI, a attendu de prendre connaissance de la résolution de Westmount avant de se prononcer.

"Le départ de Westmount", a-t-il déclaré hier, "ne modifiera en rien la ligne de conduite du CCI non plus que ses objectifs. Il y a seulement quelques semaines, la ville de Montréal-Nord s'est jointe au Conseil intermunicipal, ajoutant de cette façon le poids de sa population de 67,500 habitants.

"Il demeure aussi vrai aujourd'hui qu'en 1964 que l'unité des banlieues est la seule voie d'un partnership équitable entre la ville de Montréal et la banlieue. Cette unité sera encore plus nécessaire dans les structures régionales que le gouvernement provincial entend créer prochainement.

"Les motifs sous-jacents à la décision de l'administration de Westmount sont plutôt obscurs. Nous regrettons que Westmount n'ait pas cru bon de discuter cette résolution avec le CCI avant de la rendre publique.

"Nous sommes dans un pays libre et l'administration de Westmount a agi selon sa notion de l'intérêt bien compris de ses contribuables.

"Il est possible que l'on assiste à une série d'accords très coûteux entre Westmount et la ville de Montréal. En vertu d'une entente de ce genre, Westmount a fait un cadeau de $300,000 à la ville de Montréal pour défrayer partiellement les coûts du métro", a ajouté M. Laurin.

Le maire de St-Laurent a ensuite exprimé l'opinion que les contribuables de cette municipalité pourraient bien découvrir que le splendide isolement n'est guère le moyen de sauvegarder l'autonomie de leur ville.

L'autonomie nominale de cette banlieue pourrait être conservée, mais l'annexion économique serait déjà un fait accompli", a-t-il dit.

La SCHL décide de financer totalement un projet d'habitation de $6 millions à Jacques-Cartier

(par C.M.) — Pour la première fois dans la région de Montréal, la Société centrale d'hypothèques et de logement a décidé de financer totalement la réalisation d'un projet domiciliaire de $6 millions à Jacques-Cartier.

Ce projet prévoit la construction de 93 maisons unifamiliales et de 212 maisons multifamiliales, en bordure du chemin Chambly, près de la rue Fontainebleau. Il porte le nom de "projet Emerillon".

Selon une déclaration officielle émanant de l'hôtel de ville de Jacques-Cartier, "ce nouveau projet domiciliaire, financé en entier par la Société centrale d'hypothèques et de logement, constitue un fait unique dans le domaine de la construction, dans la région métropolitaine."

Vingt-neuf constructeurs indépendants ont accepté d'unir leurs efforts pour la réalisation de ce projet. Ils veulent offrir des habitations confortables à des prix raisonnables.

Les travaux sont déjà en cours et on prévoit que les 29 maisons modèles seront ouvertes aux visiteurs dès le 15 août prochain.

Les futurs propriétaires pourront bénéficier d'un oléoduc souterrain relié directement à leurs installations de chauffage. Les rues seront aussi entièrement pavées dès le mois d'août et le terrassement sera terminé avant l'occupation des habitations.

Le maire de Jacques-Cartier, M. Roland Therrien, avait déclaré, il y a déjà plusieurs semaines, que la ville était à négocier un projet de cette envergure mais il n'avait pas dévoilé sa nature.

Métro : premières offres pour la location d'espaces commerciaux à la station de longueuil

(par C.M.) — Le conseil municipal de Longueuil a procédé hier soir à l'ouverture des premières soumissions reçues pour la location d'espaces commerciaux à la station Longueuil du métro.

Au total, 20 catégories de commerces pourront être exploités dans autant d'établissements. La ville a reçu 14 offres. Les voici avec, entre parenthèses, le montant annuel de location offert :

Librairie : Libco Inc., de Longueuil ($3,760 ou 10 p. 100 du chiffre d'affaires) ; M. A. Guérin, de Montréal ($4,000 ou 20½ p. 100) ; Macy's, de Montréal ($5,500 ou 7 p. 100).

Restaurant : Jean-Paul Auclair, de Longueuil ($14,525 ou 6 p. 100) ; Colsar Inc., de Dollard-des-Ormeaux $20,400 ou 7 p. 100) ; cinq particuliers, dont trois de Montréal et deux de Longueuil ($17,500 ou 10 p. 100) ; Macy's, de Montréal ($20,000 ou 10 p. 100).

Parfumerie : Dupuis Frères Ltée ($2,000 ou 2 p. 100).

Salon de coiffure pour hommes : Félicien Robidoux, de Lachine ($3,840 ou 10 p. 100) ; Metro Longueuil Barber Shop ($4,560).

Papeterie : Macy's, de Montréal ($3,500 ou 7 p. 100).

Chocolaterie : Laura Secord, de Montréal ($2,400 ou 8 p. 100).

Charcuterie: Maurice Zanetin, de Montréal $4,000 ou 6 p. 100).

A part ces offres, l'entreprise Harry Bos a également soumissionné pour cinq commerces différents mais le représentant du service des immeubles de la ville de Montréal qui était présent à l'assemblée a déclaré qu'il n'était pas assuré que ces offres soient considérées car les demandes de soumissions mentionnaient "pour un seul commerce."

De toute façon, toutes les offres reçues seront vérifiées par le service des immeubles de Montréal, à la suite d'une entente intervenue entre Longueuil et les autorités de la métropole. C'est ce même service municipal qui a guidé les transactions dans le cas des concessions accordées aux différentes stations de métro situées à Montréal même.

Montréal prévoit un remplacement automatique dans le cas du décès d'un chef de service

par Florian Bernard

Les membres du conseil municipal de Montréal seront invités à approuver un projet de loi, jeudi prochain, prévoyant le remplacement automatique d'un chef de service qui décèderait subitement. Ce remplacement vaudra jusqu'à ce que la nouvelle nomination soit faite de façon officielle.

Le remplaçant sera celui qui aura occupé le plus haut poste durant la plus longue période de temps au sein du service concerné. Cette mesure a pour but d'éviter qu'un service se trouve soudainement sans direction officielle à cause de la mort de son chef, comme le cas s'est présenté récemment lors du décès de Mlle Germaine Pepin, secrétaire administrative de la ville.

Au cours de cette même réunion du conseil, jeudi prochain, il sera question d'approuver de nombreux crédits pour le pavage de plusieurs rues et la construction de nouveaux égouts.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, présentera également un rapport sur la nouvelle pépinière de la ville de Montréal, à Terrebonne. Déjà, plus de 100,000 arbres ont été plantés et, de l'avis de M. Saulnier, cette pépinière est en voie de devenir l'une des plus belles en province. La création récente de cette nouvelle pépinière a pour but de répondre adéquatement à la demande de plus en plus forte de plantations et d'aménagements paysagistes à travers la ville.

Fusion possible de services entre Brossard et St-Hubert

par Claude MASSON

Du résultat des élections municipales qui auront lieu le 4 juillet prochain à Brossard dépend la fusion probable de certains services municipaux avec St-Hubert.

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, le parti populaire de Brossard a en effet annoncé sa politique face aux questions de regroupement et de régionalisation actuellement très discutées sur la rive sud.

Le conseiller municipal Léon Lefebvre, qui se représente sous la bannière du parti populaire, a répondu à un journaliste que sa formation politique est contre l'annexion des territoires, telle que préconisée par le rapport Lemay, mais qu'elle est disposée à discuter de la fusion de certains services municipaux avec St-Hubert.

"Il serait même possible, a ajouté M. Lefebvre, qu'un même hôtel de ville soit utilisé pour les deux administrations". Déjà, selon le porte-parole, des démarches auraient été entreprises auprès des autorités de la ville de St-Hubert à ce sujet.

Transport et circulation

Par ailleurs, deux articles du programme du parti populaire de Brossard ont trait au transport et à la circulation :

- voir à l'instauration d'un système de transport en commun dans la ville de Brossard;
- obtenir du ministère de la Voirie l'installation immédiate de trois passerelles au-dessus des routes 3 et 9.

Dans le premier cas, le président du parti, M. Wilfrid Pelan, a dit que le service de transport en commun actuellement dispensé par Chambly Transport est inadéquat. Il a ajouté qu'un vaste sondage devrait être fait auprès des contribuables afin de connaître leurs opinions, à l'exemple de St-Lambert qui a déjà reçu 1,300 réponses sur un total de 4,400 envois. "On pourrait peut-être s'associer à d'autres villes", a ajouté l'actuel conseiller Lefebvre.

Quant aux passerelles, les autorités du parti populaire déclarent que l'installation de celles-ci est prévue depuis longtemps mais qu'elle n'a jamais été complétée.

Quatre candidats à la mairie

La mise en candidature en vue des élections municipales du 4 juillet à Brossard aura lieu demain. On prévoit que quatre candidats s'affronteront à la mairie, dont trois présentent une équipe complète aux divers postes de conseillers. Au total, il y aurait donc 22 candidats.

Les candidats à la mairie sont : M. Léon Gravel, conseiller municipal actuel, qui brigue les suffrages sous l'étendard du parti populaire ; M. Aimé Séguin, que l'on dit être le candidat du maire Georges-Henri Brossard qui a décidé de se retirer après 23 ans, qui représente le parti municipal ; M. Lucien Ayotte qui est à la tête du parti civique ; M. Ed Larose qui se présente sous l'étiquette indépendant.

La ville de Brossard compte environ 13,000 âmes. Quelque 4,800 contribuables auront droit de vote le 4 juillet, de 9 heures à 20 heures. Les bureaux de scrutin seront situés à l'école Marie-Victorin pour les citoyens qui demeurent au nord du boulevard Taschereau et à l'école Guillaume-Vignal pour ceux qui habitent au sud de ce boulevard.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE NATIONALE DE LA THAILANDE

KIOSQUE A MUSIQUE "A"
11 h. 00 — Lawrence Park Collegiate Choir, de Toronto. Reprise à 17 h. 00.

KIOSQUE A MUSIQUE "B"
11 h. 30 — Potomac English Handbell Ringers, de Washington. Reprise à 19 h. 00.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
12 h. 00 — Réunion du club Rotary d'Anjou.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"
12 h. 30 — Hamilton High School Band, Hamilton, Michigan. Reprise à 17 h. 45.
14 h. 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.

PAVILLON DU CANADA
14 h. 30 — La mode pour tous, d'une extrémité à l'autre du Canada, sera présentée par les fabricants canadiens. Il s'agit d'une production Iona Monahan.

PAVILLON DE LA FRANCE
15 h. 00 — Pour la deuxième conférence technique de la journée, M. Leon Kaplan, président-directeur général de la Société d'études de l'aérotrain, parlera de l'aérotrain comme moyen économique de transport à grande vitesse au sol.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
16 h. 30 — Spectacle au café-dansant par la "Two's Company".

PAVILLON DE LA FRANCE
17 h. 00 — Les perspectives offertes par les aéroglisseurs marins et le naviplane seront exposées par M. Charles Marchetti, directeur général de la société d'études et de développement des aéroglisseurs marins. Ce sera la troisième conférence technique de la journée.

PAVILLON DU CANADA
17 h. 00 — Sous la direction du capitaine J. T. Dowell, la fanfare de l'Artillerie royale canadienne donnera un concert.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
17 h. 30 — Réception pour les membres du conseil municipal de Pointe-Claire.

PAVILLON DE L'URSS
18 h. 30 — Concert par des artistes lituaniens dans la salle de cinéma du pavillon.

AUDITORIUM DU PONT
19 h. 00 — Le thème "Sciences and Society" coiffera ces projections cinématographiques de la série Connaissance 67 : "Automania 2000", "Food", "Food from the Earth for the Earth", "Destinantion Man", "People by the Billilons", "Like rings of Water", "Day after Day", "Stress". Le programme se prolonge jusqu'à 22 h. 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
19 h. 30 — Au cinéma-théâtre du pavillon, Radio-Canada réalisera l'émission radiophonique "Les chansonniers de la Ronde" avec Marie-Josée Casanova et la "Two's Company".

FESTIVAL MONDIAL
20 h. 00 — Pour sa première nord-américaine, l'orchestre du festival de Bath, accompagné du réputé violoniste Yehudi Menuhin, interprétera des oeuvres de Bach, Mozart, Weinsweig et Britten. Ce concert aura lieu au théâtre Port-Royal.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
20 h. 30 — Spectacle au café-dansant avec Jean-Pierre Ferland, Marie-Josée Casanova et la "Two's Company".

DEMAIN

PAVILLON DE L'URSS
09 h. 30 — Le pavillon soviétique consacre la journée spécialement à la République de la Lituanie. Elle débutera par l'envoi du drapeau lituanien sur la place devant le pavillon.

PAVILLON DE LA FRANCE
09 h. 30 — M. André Deloro, directeur adjoint de la Société Copirat, parlera de l'ordonnement et du pilotage des travaux. Il s'agit de l'avant-dernier exposé du programme des conférences techniques organisées par le pavillon.

AUDITORIUM DU PONT
10 h. 00 — Dans le cadre des rencontres nationales et internationales, l'Institut d'urbanisme du Canada se réunira pour discuter de "L'homme dans la ville de demain".

PAVILLON DE L'URSS
10 h. 00 — La journée de la Lituanie sera soulignée, entre autres, par des projections cinématographiques à 10 h. 00, 11 h. 00, 16 h. 00 et 18 h. 00.

KIOSQUE A MUSIQUE "A"
11 h. 00 — Philadelphia Elementary School Boy's Choir. Reprise à 17 h. 00.

PAVILLON DE LA FRANCE
11 h. 00 — La dernière conférence technique sera présentée par M. Morgan Laredo, maître de conférences à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, ingénieur en chef du Département des structures à l'Omnium Technique OTH. Il parlera du comportement mécanique des grandes structures dans l'espace, en particulier du programme Fletor pour les immeubles géants.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"
11 h. 15 — Emmaus High School Band, d'Emmaus, Pennsylvanie. Reprise à 17 h. 45.

PAVILLON DU CANADA
12 h. 00 — L'organiste André Mérineau donnera une série de récitals du 23 au 29 juin. Organiste à l'église St-Vincent-Ferrier, à Montréal, et professeur d'harmonie et d'improvisation au Conservatoire de musique à Québec, Mérineau a donné plusieurs concerts au Canada et à l'étranger. Diplômé "summa cum laude" de l'Académie Ste-Cécile, de Rome, où son maître était Fernando Germani, il y enseigna provisoirement durant un an, en tant qu'organiste adjoint de Saint-Pierre. Il a reçu du Vatican la croix de Latran. Le ministère de la Culture de l'URSS l'a invité à faire une tournée de trois semaines en URSS, en mars 1968.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
12 h. 30 — Le cinéma-midi inscrit à son programme la rétrospective Gilles Groulx. On projettera "Les raquetteurs" (59), "La France sur un caillou" (61) et "Un jeu si simple" (64).

KIOSQUE A MUSIQUE "E"
12 h. 30 — Northmount Junior High Concert Band. Reprise à 16 h. 30.

PAVILLON DE L'URSS
13 h. 00 — Le pavillon organise un concours où les participants pourront mettre à l'épreuve leurs connaissances sur la Lituanie.

KIOSQUE A MUSIQUE "A"
13 h. 00 — Lawrence Park Collegiate Choir, de Toronto. Reprise à 18 h. 30.

KIOSQUE A MUSIQUE "B"
13 h. 30 — Potomac English Handbell Ringers, de Washington.

KIOSQUE A MUSIQUE "E"
14 h. 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
16 h. 30 — Spectacle au café-dansant avec Georges Casavant, chansonnier sorelois.

PLACE DES NATIONS
17 h. 00 — Concert gratuit par la fanfare de l'Expo.

AUDITORIUM DU PONT
17 h. 00 — Le professeur Bruno Zevi présentera la neuvième conférence Noranda. Il discutera de "L'architecture en 1967 : progrès ou régression ?"

PAVILLON DE LA JEUNESSE
17 h. 00 — L'Union générale des étudiants du Québec organise une réunion d'information sur l'exploitation des étudiants travailleurs par certains propriétaires de concessions privées à l'Expo.

PAVILLON DE LA FRANCE
18 h. 00 — Les congressistes de l'Institut d'urbanisme du Canada visiteront le pavillon et seront reçus au salon d'honneur.

AUDITORIUM DU PONT
19 h. 00 — En rapport avec la conférence Noranda sur l'architecture contemporaine, la série Connaissance 67 présente : "Le Corbusier — Design for Harvard", "Brasilia", "Architecture : USA", "A Sense of Place : Habitat 67", "The Two Architects", "Sir Basil Spence", "Townscape Rediscovered", "Sound the Trumpets". Le programme durera jusqu'à 22 h. 00.

PAVILLON DE L'URSS
19 h. 30 — Concert de gala par des artistes lituaniens dans la salle de cinéma du pavillon.

FESTIVAL MONDIAL
20 h. 00 — A la salle Wilfrid-Pelletier, les Grands Ballets canadiens présenteront la "Suite canadienne", de Michel Perreault, et "Carmina Burana", de Carl Orff. Le théâtre Maisonneuve accueillera les chanteurs d'Islande, choeur composé de quarante membres ; le directeur en est Paul-A. Palsson. Les solistes seront les chanteurs d'opéra Svala Nielsen et Sigurdur Bjornsson.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
20 h. 30 — Jazz en liberté avec Walter Boudreau au café-dansant.





photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Bon touriste, le premier ministre du Ceylan, M. Dudley Shelton Senanayake avait souvent l'oeil dans le viseur de son appareil-photos. A droite, l'Ensemble national de danse du Ceylan exécute un pas.

La science doit s'allier au progrès des valeurs spirituelles — M. Senanayake

par Marcel ADAM

C'est un discours d'une grande élévation spirituelle qu'a fait hier matin, à la Place des nations, le premier ministre du Ceylan, qui célébrait hier à l'Expo sa journée nationale.

Prenant la parole après le Commissaire général Pierre Dupuy qui, dans son mot de bienvenue, a qualifié ce pays asiatique d'île de "la sérénité bouddhiste", M. Dudley Shelton Senanayake, après avoir rappelé que cette journée coïncidait avec la célébration du 2,300e anniversaire de la visite du premier prêtre bouddhiste au Ceylan (où il implanta les germes de l'enseignement du Bouddha), le premier ministre cingalais a rappelé que la science, malgré tous ses bienfaits, ne sert pas toujours au progrès et à la construction, à cause de la malice des hommes.

Cela est dû, dit-il, à la détérioration de la vie spirituelle. "Dans son arrogance, la science a choisi de tourner le dos à la religion; mais la science doit nécessairement, tout en progressant, s'allier au progrès des valeurs spirituelles et je suis convaincu qu'une telle alliance servira le bien ultime de l'humanité."

Le Canada et la paix

Il a dit que s'il mettait l'accent sur ce point, "c'est parce que je sais que le Canada a joué et jouera un grand rôle dans le maintien de la paix dans ce monde troublé".

L'attitude du Canada devant ce problème, dit-il, "est en accord avec les enseignements de ma grande religion et c'est pourquoi je suis particulièrement reconnaissant de pouvoir, au nom de mon pays, vous rendre hommage en cette occasion historique . . .".

"Aujourd'hui, dit-il ailleurs, quand nous considérons les misères et les tribulations par lesquelles passe le monde, je ne peux m'empêcher d'insister sur le grave message de paix et de lumière prêché il y a plus de 2,500 ans par le grand Maître Bouddha."

Précédemment, dans son allocution, M. Dupuy avait dit que dans notre monde d'agitation, de contrastes, de conflits, "je suggère que le Ceylan devienne un sanctuaire où les grandes personnalités trouveraient le temps, assis sur le sol, sous un arbre magnifique et parmi les fleurs, de réfléchir, de méditer et de redécouvrir les dons essentiels de la vie en pleine objectivité".

Spectacle coloré

Avant la cérémonie officielle, un spectacle a été donné par l'Ensemble national de danse du Ceylan. Danseurs et danseuses vêtus de costumes dont les couleurs vives étaient magnifiquement mises en relief par le soleil, ont interprété quelques numéros aux rythmes syncopés et aussi étranges (pour un Occidental) qu'agréables à voir.

Le même ensemble donnait un spectacle plus élaboré en fin d'après-midi, au même endroit.

Après la cérémonie de la Place des nations, le premier ministre du Ceylan s'est rendu en compagnie de sa suite et du commissaire général Dupuy visiter le pavillon de son pays, après quoi il était reçu à déjeuner par son hôte.

Le haut commissaire du Ceylan donnait une réception en son honneur, à 18 h. 30, après sa visite des pavillons du Canada, du Québec et de Grande-Bretagne.



Un pont à "go-go"

Ce joli pont oscillant, avec cages à "go-go", est l'un des cinq ponts aux dessins inusités qui enjambent les cours d'eau du parc Notre-Dame.

La marche à l'Expo: maux de pieds et exercice sain

"Ouf, j'ai passé la journée à marcher à l'Expo quel régime pour mes petits pieds . . ."

En ce siècle où l'homme est motorisé dans ses moindres déplacements, la remarque qui précède n'est pas étonnante. Mais qu'on ne s'inquiète pas car un médecin podologue (spécialiste des pieds) vient d'affirmer que, maintenant plus que jamais, rien n'est utile au bon équilibre du corps humain comme une bonne marche.

Parler de la marche, c'est parler d'un mouvement d'exercice athlétique et paisible. Le corps y trouve son profit. Les muscles, les articulations, le coeur, les poumons ont leur part, ainsi que le foie, les reins, la peau, qui servent tous à débarrasser le corps humain des déchets de l'alimentation et de l'usure des tissus, explique le Dr Raymond Larichelière, médecin podologue.

Le spécialiste note qu'un exercice quotidien gradué en longueur et en durée et ne causant pas la fatigue, peut être entrepris par à peu près tout le monde. Pour bien marcher, il faut avoir de bons pieds et être bien chaussés.

Le docteur Larichelière recommande le port de souliers souples, lacés, avec talons plats et semelles épaisses.

Pour bien marcher, poursuit le médecin, il faut savoir et pouvoir s'arrêter. Il y a sur l'emplacement de l'Expo plusieurs bancs disponibles.

LOUEZ UNE AUTO 1967 ou UN CAMION
STANLEY RENT A CAR — TRUCK
SHERBROOKE et METCALFE
Tél. 288-0111
6061A CÔTE-DE-LIESSE
Face au Skyline Hôtel
Tél. 342-1944

Essayez-la aujourd'hui . . . elle sera votre favorite demain.


toujours la supérieure



Porte ouverte sur un avenir prospère après votre 11e ANNÉE... un cours professionnel intensif.

Vous êtes jeune. Vous êtes prêt à acquérir une formation professionnelle avant de vous lancer sur le marché du travail.

QUE FEREZ-VOUS? Si vous avez fini votre onzième année ou l'équivalent, vous suivrez l'un des cours intensifs de métiers offerts par le ministère de l'Éducation du Québec.

Un cours intensif d'un an qui vous offre le choix parmi plus de 50 spécialités: dessin publicitaire, construction et ses divers aspects, vêtement, mécanique d'ajustage ou d'entretien, secrétariat, électricité, dessin industriel, coiffure . . .

Un cours gratuit.

Un cours gratuit qui vous donne également droit à une bourse du ministère.

Ce cours intensif de métier vous donnera en un an, après votre onzième année, une formation professionnelle de qualité et un métier rémunérateur. Vous obtiendrez un certificat du ministère de l'Éducation avec mention de la spécialité que vous aurez choisie.

Si vous êtes jeune; si vous êtes prêt à travailler, inscrivez-vous *sans délai* à l'école de métiers ou à l'institut de technologie de votre localité pour y suivre le cours intensif de métier que vous avez choisi.

Pour vous renseigner, faites venir au moyen du coupon-réponse ci-dessous le prospectus des Cours professionnels intensifs préparé à votre intention par le ministère de l'Éducation du Québec.

Une formation professionnelle de qualité, c'est la garantie d'un avenir brillant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC,
Service de l'Information,
625, rue St-Amable, Québec.

J'ai l'intention de m'inscrire à l'un de vos cours intensifs de métiers. Veuillez s'il-vous-plait me faire parvenir votre prospectus.

NOM.....
ADRESSE.....
.....

L'Expo ne tolérera pas que le pavillon de la RAU ferme ses portes à tout bout de champ

Les autorités de l'Expo ont averti les responsables du pavillon de la République arabe unie qu'elles ne toléreraient pas que le pavillon de la RAU continue de fermer ses portes à tout moment, durant les heures normales d'ouverture des pavillons.

L'avertissement a été servi après que le pavillon de la RAU ai fermé ses portes lundi, jusqu'à 18 h. Un porte-parole du pavillon avait vaguement laissé savoir qu'on était à faire des changements à l'intérieur du pavillon.

On sait que le pavillon de la République arabe unie a changé cette semaine son numéro de téléphone pour décourager ceux qui faisaient des appels de menace en marge de la crise au Moyen-Orient. Le nouveau numéro n'a évidemment pas été publié.

Des contribuables de Longueuil réclament le renvoi de "Un Toit"

par Claude MASSON

Des contribuables de Longueuil ont réclamé hier soir le renvoi pur et simple de l'agence de location "Un Toit" qui exploite trois kiosques d'information touristique dans cette municipalité de la rive sud.

Les mécontents, en nombre imposant à l'assemblée du conseil, ont proposé par ailleurs que la ville prenne elle-même charge des kiosques afin que tous les locateurs de chambres privées puissent accueillir des clients et non seulement ceux qui ont signé un contrat avec l'agence "Un Toit".

M. Arthur Aubry, qui s'est fait le principal porte-parole des citoyens malheureux, a crié: "Dehors l'agence Un Toit", ajoutant que la ville n'avait aucun contrat la liant à cette organisation. "Ce ne sont pas des étrangers qui vont venir nous mener", a renchéri M. Aubry, en parlant de l'agence qui a son siège social à Saint-Michel.

Le citoyen mécontent a par ailleurs recommandé à la ville de former un comité, avec la participation des citoyens, pour étudier cette difficile question de la location des chambres durant l'Expo.

"Il est tard, très tard mais pas trop tard pour résoudre ce problème", a dit M. Aubry, qui a par la suite demandé au conseil municipal de se pencher sur cette question au cours de la prochaine semaine.

Le Longueuillois pour le moins désabusé de la situation actuelle a été appuyé par le conseiller Jacques Bouchard qui a déclaré: "C'est à nous, membres du conseil, de régler ça; il y a des mois qu'on traine ça."

Le maire Marcel Robidas a reconnu que les propos de M. Aubry étaient fondés et que les critiques à l'endroit de l'agence "Un Toit" étaient nombreuses.

Que faire ?

Quelle solution envisager maintenant ? Tel est le point d'interrogation des autorités municipales. Le maire a déclaré que c'est "la seule et unique raison financière" qui a empêché la ville d'administrer elle-même les kiosques.

Il a expliqué que le budget spécial des dépenses pour l'Expo atteint $150,000 alors que les revenus provenant des permis accordés aux motels ne sont que de $75,000 environ.

La ville ne peut donc pas se permettre de dépenser des montants trop imposants au profit de 300 personnes seulement qui louent des chambres, a expliqué M. Robidas.

Le maire a rappelé que la municipalité avait songé à demander $75 par permis de location de chambres privées précisément pour veiller elle-même à la surveillance, au bon fonctionnement des motels mais que les contribuables ont refusé. La ville avait alors réduit à $2 l'unité les permis pour chambres à louer.

Un monde qui est une oeuvre d'art

par Pierre OLIVER

J'ai joué longtemps avec une image — qui était aussi une énigme — avant d'oser parler de cette merveille qu'est le pavillon de la Tchécoslovaquie.

Pour une raison.

Parti avec l'intention bien arrêtée de voir des oeuvres d'art, j'ai découvert un monde qui est lui-même "une" oeuvre d'art (un de mes amis, amoureux de musique, parle, lui, de "ligne mélodique... de temps faibles et de temps forts") et dont il est impossible d'extraire aucun élément.

Impression difficile à saisir qui tient aux nombreux volets de l'âme d'un peuple, d'un pays qui, il y a 15 ou 25 mille ans, était déjà le théâtre d'une civilisation évoluée. Qui tient aussi, et surtout, à une certaine forme d'humanisme.

Les Tchèques, il faut les en féliciter, n'ont pas menti. Et leur pavillon est l'illustration la plus éloquente qui se puisse imaginer d'une phrase qu'ils y ont inscrite et qui ne m'a frappé qu'après, comme une confirmation :

"Vous entrez dans le pavillon de la Tchécoslovaquie, pays qui en édifiant le socialisme accomplit le legs humaniste de son histoire."

Etrange continuité à laquelle ne nous ont guère habitué les historiens. Et si j'ai ressenti cette unité, je n'arrive pas encore aujourd'hui à m'expliquer ce qui, dans l'espace du pavillon tchécoslovaque, relie si fortement Charles IV qui, au XIVe siècle, fit de son royaume de Bohême un foyer de la culture européenne, Georges de Podébrady qui, en 1465, présenta aux souverains européens un projet d'organisation universelle de la paix et les bâtisseurs de la Tchécoslovaquie moderne.

Qui relie également les peintures sur bois de Maître Théodoric, ces bijoux d'art gothique de la chapelle du château de Karlstejn et les oeuvres des maitres verriers contemporains qui s'appellent J. Brychtova, S. Libensky, B. Hejlek, F. Burant et B. Elias.

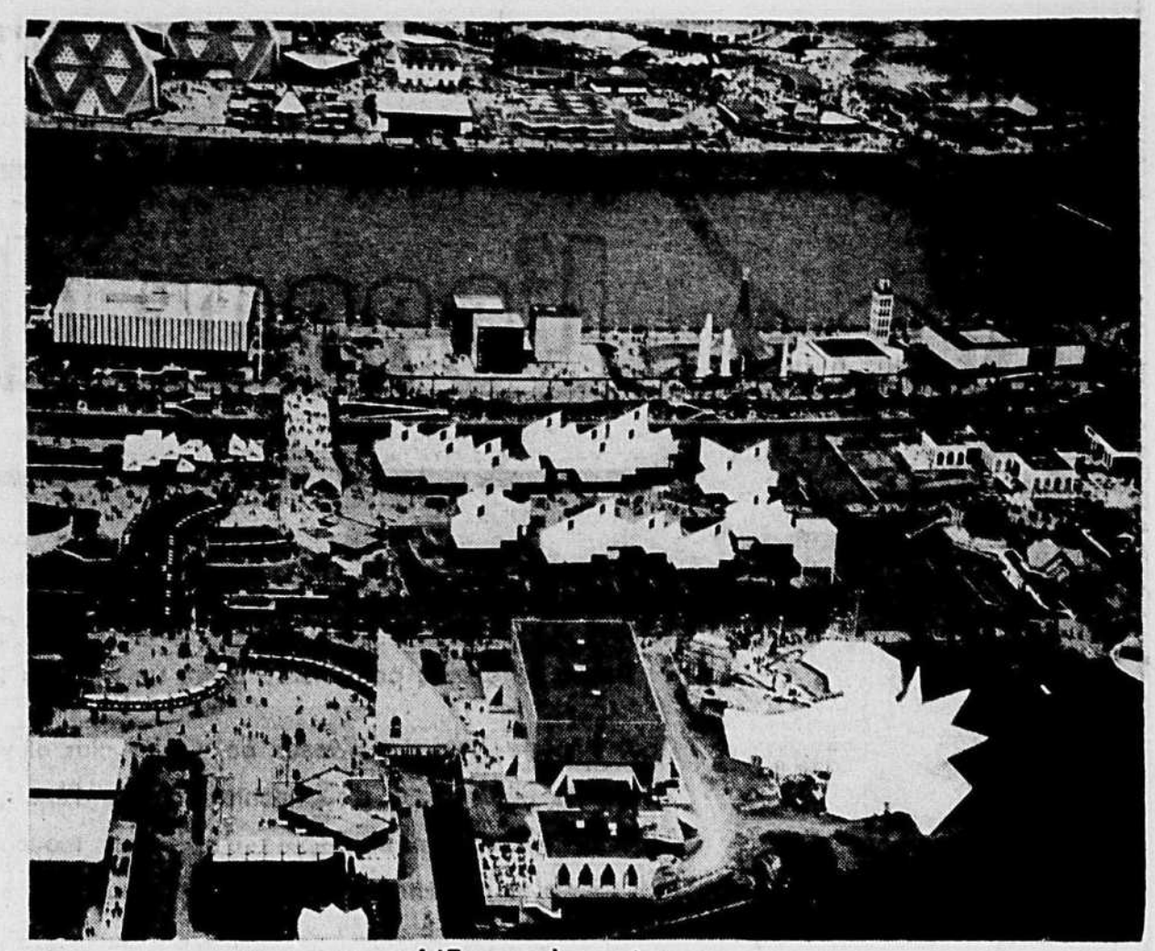
Je ne puis m'empêcher d'évoquer ces phrases d'Elie Faure qui, dans mon esprit, résument tant bien que mal le visage de cette Tchécoslovaquie millénaire qui est représentée à l'Expo :

"L'esprit des formes est un. Il circule au dedans d'elles comme le feu central qui roule au centre des planètes et détermine la hauteur et le profil de leurs montagnes selon le degré de résistance et la constitution du sol. Les images des dieux sont aussi instables que possible, même s'il s'agit des dieux d'un même peuple, précisément parce qu'elles représentent, dans le monde des apparences, la circulation invisible d'une force permanente, et décidée à briser ou à déformer les obstacles, qui parcourt ses artères, anime ses nerfs, soude et sale ses os depuis l'origine de l'homme. C'est la permanence de cette force qu'il s'agit de retrouver et de mettre en lumière sous la diversité et la variabilité des symboles qui la dissimulent."

L'unité, qui n'est pas sans froideur, du pavillon tchécoslovaque, est celle des formes. C'est une des raisons pour lesquelles les Tchèques, qui avaient remporté le premier prix à l'Exposition de Bruxelles en 1958, sont peut-être en train de renouveler l'exploit. Il y en a d'autres.

(à suivre)

Le billet de l'Expo



L'Expo des oiseaux

Ce soir, c'est l'hiver à l'Expo

"C'est l'hiver..."

Si à l'Expo ce soir vous vous attardez à regarder le feu d'artifice et que vous entendez quelqu'un près de vous dire "C'est l'hiver...", peut-être trouverez-vous ce commentaire bizarre.

Mais ce ne sera pas nécessairement un poète en mal de réciter du Vigneault...

Car le jeudi soir à l'Expo, le thème du feu d'artifice, c'est l'hiver. Eh ! oui, chaque soir, les feux d'artifice sont présentés sous une thématique différente.

Le vendredi, c'est le jardin. Aussi ne faut-il pas s'étonner si des formes de bouquets viennent se coucher sur le noir du ciel.

Le samedi, c'est le cosmos qui est symbolisé dans le feu d'artifice. Le lendemain, dimanche, on agence les pièces pyrotechniques appropriées pour dégager un air de "carnaval".

Les lundi, mardi et mercredi sont réservés aux autres saisons, respectivement le printemps, l'été et l'automne.

Deux adolescents blessés à l'Expo

Un enfant et un adolescent se sont blessés hier, à l'Expo, chacun dans des circonstances différentes. L'un d'eux, Allan Lachmans, de Stanford, Connecticut, s'est infligé une fracture au cou en sautant un cordon pour contrôler les foules, à la Place des Nations.

Agé de 16 ans, l'adolescent a été conduit à l'hôpital Saint-Luc.

Un enfant de 10 ans, dont il a été impossible d'obtenir l'identité, a été légèrement blessé au coude alors que la "grande roue", attraction de la Ronde, est tombée en panne, vers 12.20.

Les 64 personnes qui avaient pris place dans la "grande roue", ont été ramenées à terre au moyen d'un système de poulies. L'opération a été exécutée en 40 minutes. La "grande roue" devait être remise en état de fonctionner ce matin.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Ça vaut bien un carrosse non ?

Tous les moyens de transport sont bons sur la Terre des Hommes ! Et d'ailleurs combien les "petits Montréalais" aimeraient visiter l'Expo juchés sur le dos de leur papa, comme cette jeune Africaine qui visitait hier le pavillon du Canada en compagnie de ses parents. Et puis, n'est-ce pas la meilleure façon de ne pas perdre de vue les enfants qui aiment toujours courir ici et là ?

CUISINE, MUSIQUE, AMBIANCE MEDITERRANEENNES, SUR LE PLAZA PLACE VILLE-MARIE

La Popina

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

Gendarme puni pour avoir baillé

● Un agent de la Gendarmerie royale canadienne qui était affecté à la surveillance de la Place des Nations, durant les cérémonies pour marquer les journées nationales de l'Expo, s'est vu confier un travail beaucoup moins intéressant derrière un bureau. La raison : il avait baillé durant les cérémonies de la journée de la Corée du Sud. L'incident serait passé inaperçu si un photographe ne l'avait pas saisi. La photo a paru dans plusieurs journaux et ses supérieurs n'ont eu aucune difficulté à l'identifier.

L'avant-garde du président de Gaulle

● Environ 25 agents français de sécurité se trouvent présentement au Canada pour discuter avec leurs collègues canadiens et québécois les mesures de sécurité à prendre lors de la visite du président de Gaulle, en juillet.

Bar au pavillon yougoslave

● Le pavillon de Yougoslavie a ouvert, ces jours derniers, un petit bar pourvu d'une vingtaine de tables à l'extérieur de l'immeuble, Situé à proximité d'un canal de l'île Notre-Dame, il offre aux visiteurs, en même temps que l'occasion de se désaltérer, une vue magnifique d'une partie de l'Expo, dont le pavillon de la France.

Projet de Vancouver mis de côté

● La ville de Vancouver a mis de côté son projet de tenir une réunion de son conseil municipal à l'Expo 67. Plusieurs difficultés sérieuses ont apparemment contraint le maire Tom Campbell à contremander une telle réunion. Il n'a pas voulu donner plus de détails.

Un service scout pour handicapés

● Le Centre international du scoutisme à l'Expo souligne qu'il met à la disposition d'organismes ou d'individus une équipe de scouts toujours prêts à assister les personnes handicapées. Cette équipe a accumulé jusqu'ici plus de 800 heures de bénévolat auprès des visiteurs aveugles ou infirmes. Elle demeure en faction de 10 h. à 20 h. tous les jours de la semaine. Il est suggéré à ceux qui veulent recourir aux bons offices des scouts de s'adresser au service d'aide du Centre international du scoutisme au numéro 397-7571.

L'UGEQ est à l'affût

● Un journaliste téléphone au bureau de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). Voici comment s'engage la conversation entre lui et la secrétaire de l'UGEQ :

— "Ici l'UGEQ. Vous êtes à l'Expo ?"

— "Oui... je suis de La..."

— (D'un ton devenu avide) "Ah ! Vous avez des plaintes à formuler ?"

Soyez protégé contre les rayons trop ardents du soleil



Commandez dès maintenant les

AUVENTS de TOILE

les plus silencieux, les plus frais, les plus décoratifs.
Fabrication sur mesures et choix d'étoffes.
Fabrication de drapeaux et location de marquises pour mariages et réceptions.

Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est, MONTREAL

Pour estimation GRATUITE 866-6855

A COMPTER DU 23 JUIN

Participez au concours de photographie d'amateurs

organisé sous les auspices de LA PRESSE

$55,300 EN PRIX



Un simple instantané peut vous faire gagner un merveilleux voyage autour du monde ! Ou bien en Europe... au Mexique... aux îles Hawaii... aux Antilles ! Et en plus, jusqu'à $1,000 pour vos dépenses !

Des photos comme celles-ci peuvent être primées !

Ce concours étant strictement réservé aux photographes amateurs, point n'est besoin de connaître à fond l'art de la photographie ni de posséder un appareillage dispendieux pour remporter un prix.

Sera acceptée toute photo en noir et blanc ou en couleur que vous voudrez soumettre (à la condition de respecter les règlements du concours). Pour ce faire, vous n'aurez qu'à compléter le coupon de participation qui sera publié dan "LA PRESSE" (trois fois par semaine), le joindre à la photo ou les photos de votre choix, et envoyer le tout par la poste à l'adresse indiquée. Cinq excitants voyages à deux seront offerts comme prix aux gagnants dans les deux catégories de photographie (noir et blanc et couleur).

Participez à ce concours. Envoyez autant de photos qu'il vous plaira... autant de fois qu'il vous conviendra... aussi longtemps qu'il durera.

348 PRIX EN TOUT !

PRIX INTERNATIONAUX

2 premiers prix : un tour-avion de 30 jours autour du monde, pour deux personnes, plus $1,000.

2 deuxièmes prix : un tour-avion de l'Europe en 21 jours, pour deux personnes, plus $500.

2 troisièmes prix : un tour-avion du Mexique en 14 jours, pour deux personnes, plus $250.

2 quatrièmes prix : un voyage de 7 jours aux Antilles, pour deux personnes aller-retour en jet, plus $100.

2 cinquièmes prix : un voyage de 7 jours aux îles Hawaii, pour deux personnes, aller-retour en jet, plus $100.

200 prix spéciaux de $100 chacun

PRIX LOCAUX

12 prix décernés chaque semaine durant le concours (7 semaines).
24 grands prix décernés à la fin du concours
Somme totale : $2,900.

GRANDS PRIX SPECIAUX POUR PHOTOS PRISES A L'EXPO

14 prix
Somme totale : $600

PRIX NATIONAUX

16 prix
Somme totale : $1,800

Vous pouvez nous envoyer des photos chaque semaine ! Le concours commence le 23 juin et durera sept (7) semaines. Chaque semaine, on choisira de nouveaux gagnants. Et c'est parmi ces lauréats hebdomadaires que seront aussi choisis les finalistes qui concourront pour les prix internationaux. Les gagnants de la première semaine seront annoncés le 6 juillet. Ne tardez donc pas à assurer votre participation à ce concours. Faites la revue des instantanés et des diapositives que vous préférez. Chargez votre appareil photographique et partez à la chasse de nouveaux sujets. Bonne chance !

Pour plus de renseignements, voyez La Presse chaque vendredi

LA PRESSE

CAHIER No 4 / PAGES 49-64 LA PRESSE BANDES DESSINEES / LOISIRS / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 144

Encore sous le coup de la stupeur, l'Egypte se prépare pour la "deuxième ronde"

ATHENES. (PA) — Le président Nasser a passablement bien réussi, jusqu'à ce jour, à cacher au peuple égyptien l'ampleur de la défaite militaire subie par la RAU dans le désert du Sinaï.

Mais la nouvelle se propage lentement. Des soldats revenus du front ont parlé de la déroute et des malheurs de leurs compagnons d'arme. Les familles sont de plus en plus nombreuses qui ont appris que leurs fils ne reviendraient pas.

La radio du Caire et la presse gouvernementale poursuivent elur battage de propagande et affirment aux Egyptiens que la reprise des territoires perdus n'est qu'une question de temps. Les organes officiels lancent des appels à la "guerre populaire" et suggèrent d'armer la population civile contre Israël. "Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre," disent les commentateurs.

Les Egyptiens ont été surpris d'apprendre que leur pays avait accepté un cessez-le-feu et le prestige de Nasser et descendu à son plus bas niveau. Mais il a lutté avec adresse pour remonter la côte.

Son discours larmoyant de démission suivi pa rdes manifestations massives en sa faveur et son changement d'idée par la suite l'ont remonté au pinacle.

On prépare la deuxième ronde

Des mhilliers d'Egyptiens criant et brandissant des bannières ont envahi les rues, manifestant comme s'ils avaient gagné la guerre. Il ne fait pas de doute que la manifestation était un coup monté, mais la vague de sentiment en faveur de Nasser semblait réellement sincère.

Les haut-parleurs, qui il y a quelques jours transmettaient dans toutes les rues du Caire de la musique militaire et des prédictions de victoires, sont maintenant muets. Les bannières portant les mots "Rendez-vous à Tel-Aviv" sont disparues.

Aujourd'hui, les commentateurs parlent de préparatifs et de sacrifices qui doivent être consentis avant de livrer une deuxième ronde". Rares sont les Egyptiens qui croient qu'un règlement pacifique est possible avec Israël et rares semblent être ceux qui en veulent un. Ils croient tous qu'il est inconcevable que Nasser aille s'asseoir à une table de négociations avec des chefs israéliens.

Le poids de la défaite

Les Egyptiens sentent déjà le poids de la défaite. La viande et les autres aliments sont rares. On a demandé aux personnes mariées de se départir de leurs alliances afin de regarnir les réserves d'or du pays.

Il est probable que des temps durs se préparent. Avec le canal de Suez fermé, les touristes partis, les sources de devises étrangères de l'Egypte se sont taries. Le pays survit grâce à des aumônes russes.

La banlieue du Caire est encombrée de soldats. Des colonnes de tanks sont stationnées le long de la route menant à l'aéroport. Des réacteurs Migs sillonnent encore le ciel.

Ce déploiement militaire pourrait bien n'être qu'une précaution contre un coup d'état possible par des éléments militaires désenchantés, mais il n'existe pas de preuve que le peuple soit vraiment mécontent de l'homme qui gouverne l'Egypte depuis 13 ans.

En se nommant premier ministre et chef du parti politique au pouvoir, Nasser a renforci son contrôle politique. Les conjectures voulant que ce geste ait fait suite à des murmures de mécontentement n'ont pu être prouvées dans une dictature où les manoeuvres politiques sont dissimulées derrière le rideau de fer du secret.

L'arrivée mercredi du président de l'URSS, M. Nicolas Podgorny, a aussi raffermi l'image de Nasser, en laissant espérer une plus grande aide soviétique.

Durant ce temps, des signes portent à croire que l'Egypte, avec l'aide de l'URSS, est déjà en train de reconstruire sa puissance militaire. Des avions de transport soviétiques sont arrivés nombreux à l'aéroport du Caire. On a rapporté qu'ils transportaient des avions de combat Mig devant remplacer ceux qui avaient été détruits par les bombardements israéliens.

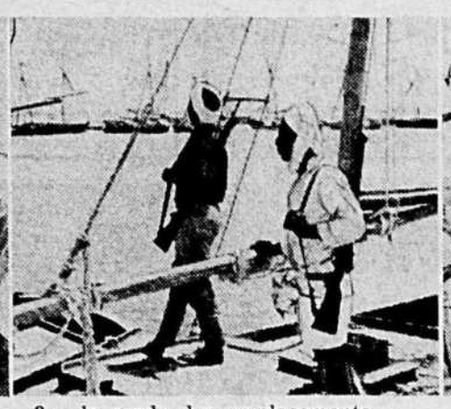
L'Egypte prépare fiévreusement sa revanche



1 — l'entrainement au combat corps-à-corps



2 — la préparation des cocktails Molotov



3 — la garde des emplacements portuaires



4 — la "résistance populaire"

Podgorny à Nasser: nous allons montrer aux impérialistes que nos entretiens ne sont pas de simples propos mondains

D'après AFP, UPI, Reuter

"Les impérialistes et leurs créatures s'imaginent que nous sommes venus ici pour échanger des propos mondains sur l'amitié entre nos deux pays", a déclaré au président Nasser M. Podgorny peu après son arrivée au Caire, selon le journal égyptien "Al Ahram". Il a poursuivi : "Nous allons leur montrer que nous n'allons pas nous contenter de simples propos".

M. Podgorny s'est encore félicité de l'accueil qui lui a été réservé par le peuple égyptien, "accueil, a-t-il dit, qui le remplit d'enthousiasme. Le président du praesidium du Soviet suprême a ajouté en réponse au président Nasser : "J'espère que les circonstances me permettront un jour de revenir ici, pour visiter votre pays, et de rencontrer le peuple égyptien, car maintenant nous avons besoin de tout notre temps pour agir afin d'écraser les plans des comploteurs".

"Nouveau round" avec Israël

Les entretiens entre les deux hommes d'Etat se déroulent au milieu d'indices selon lesquels l'Egypte se prépare à un "nouveau round", avec Israël. En effet, le président Nasser a nommé un nouveau chef du mouvement de "résistance populaire". La nomination de M. Abdul Mohsen Abulnour, ancien vice-Président du conseil pour les questions agricoles, est intervenue le jour même où l'hebdomadaire "Al Mussawar" (le "Life" égyptien) publiait un article sur l'édification du mouvement de "résistance populaire" dans la zone du canal de Suez. En outre, l'hebdomadaire déclare que "la bataille contre Israël continue".

Le reportage photographique de "Al Mussawar" montre des civils portant des carabines dans la zone du canal. Il signale en outre que les jeunes apprennent le maniement des armes et des cocktails Molotov. "La plupart des gens portent des armes, écrit l'hebdomadaire. Ils sont de faction aux points stratégiques durant leurs heures de loisir."

Le P. C. d'URSS condamne Israël

A Moscou, le comité central du parti communiste soviétique a réitéré hier, à l'issue d'une réunion de deux jours, que l'Union soviétique fera tout son possible pour aider les peuples arabes à résister résolument à l'agresseur.

"Le comité central, souligne le document adopté à la fin des travaux, condamne résolument l'agression d'Israël... L'agression israélienne constitue le résultat du complot des forces les plus réactionnaires de l'impérialisme international et, en premier lieu, des Etats-Unis".

Comment le Liban a évité la défaite

Le "New York Times" déclarait hier avoir appris de source digne de foi que l'armée libanaise a évité de subir le sort des autres armées arabes lors du conflit avec Israël parce que son commandant en chef, le général Emile Bustani, a refusé d'ouvrir un deuxième front à la frontière israélienne comme le lui demandait le premier ministre libanais, M. Rachid Karami.

Eshkol suspend son offre de paix

M. Levi Eshkol, premier ministre israélien, a demandé hier au Parlement de son pays de ne pas discuter de plan de paix pendant un mois. Cette demande a été accueillie très favorablement par les sept partis de la coalition gouvernementale.

Le gouvernement israélien pense en effet qu'il lui convient de garder ses positions de force en attendant que la situation s'éclaircisse sur le plan international. En même temps, les spécialistes des questions arabes estiment qu'au rythme actuel de réarmement de l'Egypte, celle-ci pourrait être susceptible de rechercher une revanche militaire dans un délai de six mois environ.

Dans ces conditions aussi bien sur le plan diplomatique et militaire que sur le plan intérieur, M. Levi Eshkol, suivant en cela l'avis du général Moshe Dayan, préfère garder en mains toutes les cartes dont il dispose (occupation du Sinaï et de la rive occidentale du Jourdain).

D'autre part, le général Dayan a déclaré hier au Parlement que la normalisation de la vie sur la rive ouest du Jourdain ne signifie pas le retour au statu quo ante.

(L'administration civile israélienne a pris officiellement possession hier après-midi de la vieille ville de Jérusalem qui faisait partie, avant les hostilités, du secteur jordanien.).

De son côté, M. David Ben Gourion, ancien premier ministre d'Israël, a déclaré, dans une interview publiée par l'hebdomadaire italien "Espresso", que son pays abandonnerait volontiers tout les territoires qu'il a occupés, à l'exception de Jérusalem et de Gaza, en échange d'un traité de paix avec les Arabes. Mais, a-t-il ajouté, il est douteux que Nasser acquiesce à cette solution.

Israël a préparé un plan de reclassement pour les 700,000 réfugiés palestiniens

JERUSALEM (AFP-UPI) — Un plan d'envergure pour le reclassement de centaines de milliers de réfugiés palestiniens qui se trouvent actuellement dans la zone de Gaza et sur la rive ouest du Jourdain est déjà préparé, annonce ce matin le journal "Jerusalem Post".

Une institution spéciale doit être créée à cet effet. Le financement du reclassement des réfugiés serait effectué sur des crédits du budget israélien, avec le concours d'organismes juifs internationaux et, si possible, avec l'aide des pays arabes eux-mêmes.

Environ 700,000 Palestiniens, qui avaient quitté le territoire devenu Israël en 1948, sont de nouveau tombés sous le contrôle israélien, ce mois-ci, à la suite du conflit israélo-arabe. La présence de ces populations laissées oisives dans des camps de réfugiés pendant près de 20 ans, a toujours été considérée comme un obstacle à la paix dans le Moyen-Orient.

Selon le "Jerusalem Post", les réfugiés pourraient être envoyés dans des régions où ils seraient économiquement utiles. Affectés d'abord à des travaux de construction de logements, ils seraient ensuite appelés à travailler la terre ou à créer des ateliers artisanaux.

Le plan israélien ne précise pas les régions où seront envoyés les réfugiés mais il semble clair qu'il s'agit de pays arabes.

Sur le plan financier, une commission du Trésor israélien examine le problème de l'harmonisation des prix de production et de vente pour les produits fabriqués ou récoltés par les Arabes et les Israéliens. Des efforts sont faits en vue de garder les prix aussi stables que possible.

Récupération des armes

D'autre part, les dirigeants israéliens ont fait savoir qu'on a commencé à s'occuper de la récupération de vastes entrepôts d'équipement militaire laissés dans le désert du Sinaï par l'armée égyptienne lors de sa déroute.

Les armes sont transportées par chemin de fer, voie qui vient d'être réparée et qui relie El Arish, dans la partie nord du Sinaï, et Lydda, en passant par Gaza.

Les Israéliens disent qu'ils ont capturés plus de chars d'assauts russes en bonne condition qu'ils en ont perdus durant les six jours de la guerre.

Ces lourds véhicules sont rassemblés à El Qantara, sur la rive ouest du canal de Suez. La voie ferrée qui relie cette localité à El Arish est en voie de réparation et pourra servir sous peu au transport de ces chars d'assaut.

Les renseignements israéliens disent avoir appris que l'un des plans mis en oeuvre par les pilotes égyptiens était de détruire les réacteurs nucléaires d'Israël à Nahalshorek et à Dimona. Les pilotes ne furent pas informés de la nature de leur objectif. On leur avait fait savoir qu'il s'agissait de rampes de lancement de projectiles. A tout événement, les avions n'ont jamaise quitté le sol, ayant été détruits dès la première journée de la guerre.

Une volte-face d'Israël

CITE DU VATICAN (AFP, PA) — L'internationalisation de Jérusalem avait été proposée en 1950 par le gouvernement israélien qui préconisait pour les Lieux Saints une solution analogue à celle trouvée pour Rome, devenue à la fois capitale de l'Italie et, par la création de l'Etat de la Cité du Vatican, siège de la Papauté.

C'est ce que rappelle l'Osservatore della Domenica qui précise que cette proposition, contenue dans une brochure publiée en 1950, avait été présentée au Conseil de tutelle, sous forme de memorandum, le 26 mai 1950 par le gouvernement israélien.

Il était dit notamment dans la brochure : "Etant donné que la presque totalité des Lieux Saints à Jérusalem est groupée à l'intérieur d'un espace réduit d'à peu près deux kilomètres et demi carrés, à l'intérieur des murs de la vieille ville et de ses environs immédiats, il a été suggéré entre autres par de nombreuses personnalités chrétiennes, que le régime international proposé soit limité à cette zone comprenant la partie historique de Jérusalem, en constituant une zone sacrée qui renfermerait des Lieux Saints et des fondations religieuses, réservée, sous l'égide des Nations unies au culte et aux pèlerinages des fidèles de toutes les religions".

Présenté par le Conseil de tutelle à l'Assemblée des Nations unies, aucune suite n'avait été donnée au memorandum.

Reprenant cette proposition, l'hebdomadaire du Vatican suggérait hier, que les Nations unies deviennent le gardien des Lieux Saints chrétiens, juifs et musulmans à Jérusalem.

Les Américains détruisent un pont d'une grande importance stratégique au Nord-Vietnam

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Les pilotes de la marine américaine ont plongé hier à travers un barrage de la DCA communiste pour détruire un pont-clé utilisé par la seule ligne de chemin de fer qui relie Hanoï à la ville portuaire nord-vietnamienne d'Haïphong, rapporte un porte-parole militaire américain.

Cette ligne ferroviaire sert au transport de la plus grande partie du matériel de guerre expédié à Haïphong par l'URSS et les autres pays communistes. Pendant que se poursuivait cette attaque stratégique contre les voies de communication, plusieurs combats de courte durée étaient signalés dans la région des hautes terres où les communistes seraient à préparer une nouvelle offensive.

Par ailleurs, une unité d'infanterie américaine a tué 77 guérilleros qui tentaient d'échapper aux canonnières américaines dans les marécages du delta du Mékong, ce qui porte le bilan des deux jours de combats à 17 milles au sud de Saïgon à 249 communistes tués, contre 32 Américains tués et 126 blessés. Un porte-parole militaire américain a affirmé que des femmes et des enfants bien armés participaient à ces combats.

Pendant ce temps, l'aviation américaine a poursuivi ses raids au Nord-Vietnam. Radio-Hanoï a annoncé que trois avions américains ont été abattus, dont deux avions de reconnaissance survolant la capitale. L'agence soviétique "Tass", dans un communiqué en provenance d'Hanoï, précise que ces deux appareils américains ont été abattus au moyen de missiles sol-air (de fabrication soviétique).

Les autorités militaires américaines à Saïgon n'ont pas commenté cette nouvelle. Les appareils américains ont accompli 124 missions au Nord-Vietmam dans la journée de mardi.

Le sénateur Dodd serait censuré par ses pairs

WASHINGTON (UPI) — Le Sénat américain a rejeté hier une résolution tendant à épargner le sénateur Thomas J. Dodd, démocrate du Connecticut, d'une motion de blâme pour simplement l'"avertir" contre des écarts de conduite dans le domaine financier à l'avenir.

Par un vote de 92 voix contre 2, le Sénat rejeté une résolution du sénateur Russell W. Long, démocrate de la Louisiane, résolution qui, tout en reconnaissant que Dodd avait utilisé des fonds électoraux à des fins personnelles, l'aurait simplement averti de ne pas récidiver. Seuls les sénateurs Long et Abraham Ribicoff, l'autre sénateur démocrate du Connecticut, ont voté en faveur de la résolution.

Immédiatement après le vote, le Sénat a acquiescé de retarder jusqu'à aujourd'hui tout autre vote à propos du sénateur Dodd. C'est le sénateur Long qui en avait fait la demande, au nom du sénateud Dodd. Ce dernier n'a pas pris part au vote d'hier. Il a reçu la permission de se retirer après avoir déclaré à ses collègues qu'il ne voulait embarrasser aucun d'eux.

Moyen-Orient: la presse française n'est pas d'accord avec le général de Gaulle

PARIS. (AFP-UPI-PA) — Presque toute la presse française critique aujourd'hui les déclarations faites hier par le président de Gaulle au sujet de la crise du Moyen-Orient. Rendues publiques à l'issue d'une réunion du Conseil des minsitres, ces déclarations accusent Israël d'être l'agresseur et font des Etats-Unis les responsables de presque tous les maux dont souffre le monde, notamment la poursuite de la guerre au Vietnam et la recherche par la Chine d'un armement nucléaire.

Le journal pro-gaulliste "Paris-Jour" déclare que l'accusation contre Israël ne peut être prise au sérieux. L'éditorialiste note que seule la crainte de voir éclater une 3e guerre mondiale peut expliquer la déclaration du général de Gaulle.

"Combat", un journal indépendant de gauche, titre: "De Gaulle attise le feu et se disqualifie lui-même comme arbitre". Le quotidien dit que cette attitude est contestable et surprenante. Contestable parce qu'elle ne favorise pas la recherche d'une solution; surprenante, parce qu'elle contredit la position initiale de la France qui se voulait neutre dans le conflit.

Au sujet du lien que de Gaulle fait entre la crise du Moyen-Orient et le Vietnam, l'"Aurore", journal de droite, signale : "C'est oublier, plutôt légèrement, que le conflit au Moyen-Orient a débuté il y a 20 ans et plus, les Arabes refusant toujours de reconnaitre l'existence même d'Israël et proclamant qu'ils le détruiraient par la force".

"Le Figaro", conservateur, dit que la déclaration du président oublie le fait que ce sont les menaces arabes et des concentrations de troupes dans le Sinaï qui ont poussé Israël à prendre l'initiative d'une action de légitime défense.

L'agence UPI signale que seul le journal "L'Humanité", communiste, a applaudi aux déclarations du général de Gaulle.

L'"Aurore" affirme également que l'étrange déclaration du président "isolera encore plus la France de l'Occident", tandis que la "Figaro" note que de Gaulle est le premier leader occidental à accuser Israël d'agression.

Réactions

Tous les milieux de Moscou sont unanimes à considérer que la déclaration du général de Gaulle est une réédition, étendue au Moyen-Orient, du "discours de Pnom-Penh". Mais l'appréciation de ce nouveau geste politique du président de la République française diffère grandement, selon qu'elle est faite par les milieux progressistes ou soviétiques ou par les milieux occidentaux.

Les premiers se réjouissent en privé, dans l'attente d'une réaction officielle qui devrait être publiée aujourd'hui dans la "Pravda", de cette prise de position qu'ils voient très proche des vues profondes du gouvernement soviétique.

Dans les milieux proches du gouvernement de Tel Aviv, on considère que la position prise par le général de Gaulle fait partie de la politique globale que ce dernier poursuit depuis un certain temps. Toutefois, on rappelle dans ces milieux, que le conflit israélo-arabe date de plus de 20 ans et on regrette que le président français n'ait pas fait ressortir les causes particulières de la crise du Moyen-Orient. Ces causes sont d'abord, ajoute-t-on, le refus des pays arabes de reconnaître l'existence d'Israël et leur désir de le détruire par tous les moyens possibles. On dit encore que le conflit vietnamien a plutôt créé un climat favorable aux projets arabes en leur assurant l'appui de l'Union soviétique.

Au Liban, la déclaration du général de Gaulle a provoqué un enthousiasme délirant. On y voit, là aussi, la conclusion à laquelle en est venu le président français après ses entretiens avec M. Kossyguine.

On estime que le général de Gaulle n'a pu émettre une opinion aussi tranchée qu'après avoir étudié minutieusement la situation, et on se réjouit de voir la France demander le retrait israélien des territoires occupés.

De même, à Alger, l'agence Algérie-presse-service a commenté les paroles du général de Gaulle en disant : "La France vient renforcer les rangs des peuples arabes, vietnamien et de tous ceux qui luttent pour leur dignité, leur liberté et pour l'élimination de toutes les formes de domination étrangère".

Conclusions

Les observateurs se demandent maintenant quelles perspectives ouvre le lien établi par la politique française entre la situation en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. En attendant, Paris maintient la position prise devant la crise au Moyen-Orient : blâme à ceux qui menaçait de détruire Israël, condamnation de l'ouverture des hostilités par les Israéliens.

Le président Johnson, avait aussi évoqué la question du Vietnam, mais pour dire que "malgré tous ses efforts pour ménager l'ouverture des négociations, l'autre partie n'a pas manifesté aucune réaction digne d'être notée". Il avait énoncé cinq principes sur lesquels pourrait se fonder la paix au Moyen-Orient.

De toute façon, Paris laisse à Washington l'entière responsabilité de la situation. A l'ONU, les déclarations du général de Gaulle ont produit une vive impression, enthousiaste au Caire, prudente à Londres. Pour Londres, la relation de cause à effet entre le Vietnam et le Moyen-Orient n'est pas évidente. On croit toutefois à Londres que les consultations soviéto-américaines consuisant à un règlement au Vietnam faciliteront un accord entre les Quatre Grands sur le Moyen-Orient.

Une bombe 'marteau piqueur' explique le succès aérien foudroyant des Israéliens

LONDRES (AFP) — C'est grâce à une bombe révolutionnaire munie de deux fusées d'appoint et agissant "comme un marteau piqueur" sur le béton des pistes des aérodromes qu'Israël a pu clouer au sol une grande partie de l'Aviation arabe, dit le "Daily Mirror" dans un article de Robert Rodwell, collaborateur de la revue d'aviation bien informée "Flight International".

Selon Robert Rodwell, la bombe, mise au point par des savants israéliens est unique au monde du fait qu'elle permet à l'aviateur de bombarder à l'altitude incroyablement basse de 180 pieds sans que l'avion porteur soit détruit par l'explosion de la charge qu'il vient de lâcher, comme cela se produirait avec un engin ordinaire.

La bombe est munie d'une rétro-fusée mise à feu quand elle est larguée. L'engin passe alors de la vitesse de l'avion porteur à une vitesse pratiquement nulle puis bascule, piquant du nez vers le sol.

A ce moment, la deuxième fusée placée à l'arrière de la bombe s'allume et la projette vers le sol, où elle s'enfonce "comme un marteau piqueur". Elle explose en creusant un vaste entonnoir, l'avion porteur est alors hors de danger.

Selon R. Rodwell c'est en arrivant en rase-mottes que les pilotes israéliens ont pu détruire avec précision les pistes d'envol égyptiennes et empêcher les chasseurs ennemis de prendre l'air. Cloués au sol, ces derniers devenaient une proie facile pour la seconde vague d'attaquants armés de roquettes et de canons.

Grèce: la junte s'attaque aux avocats et aux universitaires

ATHENES (AFP) — Les professeurs d'université et des grandes écoles en Grèce pourront être mis en disponibilité par décision du président et du vice-président du conseil et du ministre de l'Education nationale, décide une ordonnance sur "l'assainissement de l'enseignement supérieur" publiée au "Journal officiel".

Selon cette ordonnance, la mise en disponibilité peut aller jusqu'à six mois. Elle est renouvelable et peut, dans certains cas graves, être définitive.

Parmi les motifs de cette sanction, l'ordonnance mentionne notamment "des actes et une conduite qui témoignent que les professeurs en question ne sont pas animés d'un esprit conforme au système social existant et par des idéaux nationaux".

Arrestation d'anciens ministres

A Genève, la Commission internationale des juristes a annoncé hier que la junte militaire avait fait arrêter M. Evangelos Averoff, ancien ministre des Affaires étrangères de 1956 à 1963.

La Commission, un organisme non gouvernemental dont le siège social est à Genève, a signalé que trois autres personnalités avaient été arrêtées au cours des trois semaines dernières : M. Jean Zigdis, ancien ministre de l'Industrie; M. Constantin Stevanakis, ancien ministre de la Justice; M. Christos Lambrakis, propriétaire du quotidien athénien "Vima". En outre, 300 à 500 avocats ont été détenus par le régime militaire, selon la Commission, et plusieurs qui n'ont pas été détenus ont été privés de leur téléphone.

LA BOUTIQUE DU DISQUE



DISQUES VEDETTES "MIREILLE MATHIEU"

Barclay

Valeur rég. $4.29
Avec le coupon . $1.00
SPECIAL $3.29

$1.00 APPORTEZ-NOUS CE COUPON $1.00

Il vous vaudra $1.00 de réduction sur chaque disque à prix régulier de $4.29 et plus que vous achèterez. Pas de limite d'achat, achetez 10 disques si vous le voulez et vous aurez $10. de réduction.

$1.00 VALABLE SUR TOUS NOS DISQUES EN STOCK $1.00

Jules Jacob

1700 BERRI, MONTREAL, QUE.
Tél. 842-1415
922 STE-CATHERINE E.
849-4197

expo67
Pages 20 et 22

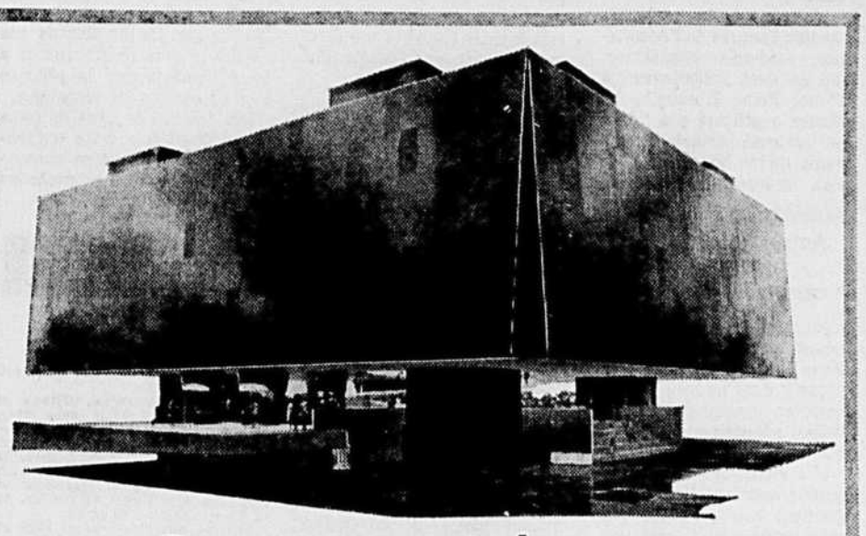
LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, jeudi 22 juin 1967 / saint Paulin, évêque / 83e année, No 144 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques: pluie, averses et risque d'orages / Minimum 60 / Maximum 70

La Brazilian Light quitterait le Canada si le rapport Carter se concrétise • Page 44



Pages spéciales sur la journée du Québec à l'Expo

Samedi, fête de la Saint-Jean-Baptiste, sera, à l'Expo, la journée du Québec. Il y aura cérémonie officielle et spectacle gratuit Place des Nations, inauguration des Jeux gymniques à l'Autostade, etc.

LA PRESSE consacre aujourd'hui à cette journée, ainsi qu'au pavillon du Québec plus particulièrement, des pages spéciales, qui sont suivies des pages habituelles d'information sur l'Expo (pages 17 à 23).

Demain paraîtra notre cahier annuel des fêtes du Canada français, dont le thème est, cette année, "la vocation internationale du Québec". Cette édition comprendra en outre un cahier spécial sur le golf, ainsi que toutes les chroniques et pages habituelles du samedi, LA PRESSE n'étant pas publiée le 24 juin.

L'État d'Israël accepterait l'internationalisation des Lieux Saints, à Jérusalem

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, PC, AFP) — Israël consentirait à internationaliser les Lieux Saints de Jérusalem.

C'est le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, qui l'a confié à un groupe de diplomates latino-américains qui assistent à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours d'une réunion privée.

C'est la première fois depuis que les forces israéliennes ont enlevé la vieille partie de Jérusalem à la Jordanie, il y a deux semaines, qu'Israël manifeste son intention d'abandonner les Lieux Saints à une autorité internationale. M. Eban a confié aux diplomates latino-américains que son gouvernement est disposé à établir une autorité chrétienne pour administrer les Lieux Saints du christianisme à Jérusalem et une autorité musulmane pour administrer les basiliques musulmanes.

M. Eban a rencontré les délégués latino-américains en vue d'obtenir leur appui contre la résolution soviétique qui cherche à faire condamner Israël. Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, avait rencontré le même groupe hier pour solliciter leur appui à la résolution des Etats-Unis, qui propose un règlement de paix au Moyen-Orient basé sur le plan en cinq points du président Johnson.

Alors que l'Assemblée générale poursuit aujourd'hui pour la quatrième journée son débat sur la crise au Moyen-Orient, des petits pays s'emploient à trouver un compromis entre les résolutions soviétiques et américaines, mais on rapporte de sources diplomatiques qu'ils ont fait peu de progrès jusqu'à maintenant.

Appel de la Jordanie à U Thant

A l'ouverture de la séance, ce matin, le ministre des Affaires étrangères de Jordanie, M. Ahmed Toukan, a demandé la parole pour dénoncer "l'extermination par étapes" de la population arabe de la partie de la Jordanie occupée par Israël.

M. Toukan accuse les autorités d'occupation israéliennes "d'anéantir des villages, d'expulser la population, de la réduire à la faim" suivant un "plan calculé qui vise à oblitérer la structure démographique de la région".

M. Toukan déclare que son gouvernement a demandé au secrétaire général U Thant de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la poulation de cette région et pour aider au retour de la population qui a été forcée de fuir.

Voir COMPROMIS en page 2

Un sommet difficile à atteindre

NEW YORK. (AFP, UPI, PA) —Les Etats-Unis et l'Union soviétique semblent encore aujourd'hui à la recherche d'une formule qui permettrait la tenue d'une conférence au sommet américano-soviétique qu'aucune partie ne semble désirer mais que chacune semble craindre de refuser.

Malgré les tentatives de M. Paul Martin et du premier ministre italien Amintore Fanfani, malgré un entretien de plus de trois heures entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, aucune déclaration officielle n'est encore venue confirmer la tenue d'une rencontre entre le président Johnson et le premier ministre Kossyguine.

Il ne semble pas que MM. Rusk et Gromyko aient réussi à régler hier soir tous les détails d'un sommet possible. A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a jeté une douche d'eau froide sur les espoirs de voir se réaliser l'entretien au sommet quand il a déclaré qu'il n'appartenait pas à des ministres des Affaires étrangères de prendre une telle décision.

Cependant, un espoir subsiste. Une des raisons qui fait croire que tout n'est pas perdu est la décision de M. Kossyguine de retarder son départ des Etats-Unis à samedi.

Les dirigeants américains ont fait remarquer qu'une rencontre Johnson-Kossyguine aurait un effet psychologique plutôt qu'une réelle valeur politique. Ils ne rejettent pas la possibilité que M. Dean Rusk s'entretienne avec le premier ministre soviétique, mais le moment et l'endroit d'une telle rencontre restent dans le vague.

Insistance de Martin

Au cours de l'entretien d'une heure qu'il a eu hier matin avec le président du Conseil de l'URSS, au siège de la délégation soviétique, M. Paul Martin a insisté auprès de celui-ci pour qu'il rencontre le président Johnson, faisant valoir "qu'une telle rencontre ne manquerait pas d'améliorer le climat international concernant le Moyen-Orient et d'autres problèmes mondiaux".

"C'est à lui de décider", a dit M. Martin à l'issue de cet entretien. "Une telle réunion serait impossible si l'une des parties vous révélait ce que l'autre a dit", a ajouté le ministre canadien des Affaires extérieures, qui a toutefois avoué avoir dit à M. Kossyguine que ce serait "une source de désappointement mondial" si une rencontre au sommet avec M. Johnson n'avait pas lieu tandis que le premier ministre soviétique est aux Etats-Unis.

D'après certaines sources, M. Martin de même que le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani, se sont montrés particulièrement actifs dans leurs efforts pour faire aboutir cette rencontre.

Voir ENTRETIEN en page 2

Autres informations page 49



La Gendarmerie royale a les motards américains à l'oeil

Onze blousons noirs motocyclistes, dont neuf citoyens américains et deux Montréalais, suspects mais apparemment dépourvus d'intentions malicieuses, ont été victimes de leur soif de publicité, vers 15 h. hier, alors que des policiers du poste no 19 les ont appréhendés dans le nord de la rue St-Hubert pour avoir bruyamment perturbé la circulation du quartier en paradant sur leurs engins multicolores.

Membres de la bande des Devil's Disciples, les Disciples du Diable, les vêtements abondamment décorés de l'aigle hitlérien et de croix gammées, la peau souvent marquée de tatouages assortis, les virtuoses à deux roues ont imputé l'entière responsabilité de l'incident à la fourberie d'un journaliste et d'un photographe locaux en quête de nouvelles à sensation.

Alors que les motocyclistes, au nombre d'une trentaine, prenaient paisiblement une consommation dans un restaurant de la rue St-Hubert, près et au nord de la rue Jean-Talon, les deux autres, désireux de prendre des photos, les auraient invités à sortir et improviser un défilé sur leurs motos en assurant que la police était prévenue et l'autorisation donnée! Il n'en était rien, comme les motocyclistes l'apprirent avec humeur en tombant peu après sur un barrage d'agents.

On ignorait encore ce matin si la police porterait des accusations, mais la Gendarmerie, soupçonnant les sujets américains d'entrée illégale au Canada, a demandé qu'on les détienne à son intention. La GRC, sans doute, se rappelle de la menace que constituaient les quelque 6,000 nomades motocyclistes américains rassemblés la semaine dernière en "congrès" annuel à Laconia, New-Hampshire, d'où partit la rumeur qu'ils viendraient visiter l'Expo 67. Les motos des suspects arrêtés, provenant notamment des Etats de Nouvelle-Angleterre et l'une de Californie, parfois munies de plaques de carton légalement permises aux Etats-Unis pour remplacer les plaques "disparues", ont échoué sans gloire aucune à la fourrière municipale.

Le Canada aura, cette année, une nouvelle loi du divorce

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est maintenant chose acquise : le Canada sera doté, dès cette année, d'une nouvelle loi du divorce, moderne, libérale et progressiste.

Le comité parlementaire du divorce met aujourd'hui la dernière main à son rapport qui endosse, dans sept cas, le principe de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Le rapport devait demeurer secret jusqu'à sa présentation aux Communes, la semaine prochaine, mais son contenu n'est désormais plus un mystère pour personne.

Cependant, si libérale soit-elle, cette nouvelle loi ne règlera vraiment pas le problème des Québécois tant et aussi longtemps que la province ne sera pas dotée de cours de divorce.

En effet, les Canadiens français membres de ce comité (9) s'opposent à ce que le comité recommande l'octroi d'une pension alimentaire à l'épouse ou contienne quelque prescription au sujet de la garde des enfants.

Concrètement, ces députés s'opposent donc à ce que la responsabilité de l'administration du divorce, pour ce qui est du Québec et de Terre-Neuve, soit confiée à la cour de l'échiquier, une cour fédérale.

D'ailleurs, la plupart des juristes se rangent à leur avis en soutenant que ces responsabilités relèvent du code civil du Québec.

Il ne faut pas conclure que nos députés ont de nouveau manifesté leur traditionnelle opposition à tout élargissement de la loi du divorce. Cette résistance a été définitivement déracinée.

Voir CANADA en page 2

CCRO: impasse totale sur les unités de négociation

Les dirigeants des centrales syndicales du Canada tentent de se renseigner exactement sur la décision que le Conseil canadien des relations ouvrières du Canada aurait prise concernant les unités de négociations à Radio-Canada.

Selon une nouvelle de notre courriériste parlementaire à Ottawa, Luc Beauregard, le CCRO en serait arrivé à une "incroyable égalité des voix", c'est pourquoi la décision qui devait être communiquée le 12 juin n'aurait pas encore été rendue publique.

A la Confédération des syndicats nationaux, on étudie sérieusement la situation. Il suffirait que son représentant au CCRO puisse voter pour que la décision soit favorable à cette centrale. De toute façon, le président de la centrale, M. Marcel Pepin doit tenir aujourd'hui une conférence de presse à ce sujet ou publier un communiqué.

Du côté du Congrès du travail du Canada et de la Fédération des travailleurs du Québec, on ignore tout de la décision qui aurait pu être prise, et on ne veut pas faire de commentaires à ce moment-ci au cas où la situation ne soit pas celle qui est rapportée aujourd'hui.

Nos informations à la page 33

Pots-de-vin au service provincial du logement: c'est faux, dit Gabias

de notre bureau de Québec

QUEBEC (F.T.) — Il n'y a pas d'affaire de pots-de-vin au service provincial de logement.

Du moins, c'est ce qu'a prétendu, hier, le secrétaire de la province M. Yves Gabias en réponse à une question du député libéral de Verdun, Me Claude Wagner.

Celui-ci, se référant à la déclaration faite jeudi dernier par le procureur spécial du ministère de la Justice en matière de logement, Me Yves Mayrand, a demandé s'il est exact que plusieurs ex-policiers de la Sûreté provinciale seraient impliqués dans une présumée affaire de pots-de-vin.

"Il est absolument inexact que quelque employé, au singulier ou au pluriel, du Service de logement du Québec, soit impliqué, à notre connaissance, dans quelque affaire de pots-de-vin que ce soit", a répondu M. Gabias.

Jeudi dernier le procureur spécial du ministère de la Justice Me Mayrand avait déclaré que le service provincial de logement

Voir LES POTS-DE-VIN en page 2

Montréal emprunte $40,000,000 aux USA

L'administration Drapeau-Saulnier a décidé, hier, en fin d'après-midi, d'emprunter au nom de la Ville de Montréal $40,000,000 sur le marché américain des obligations, au taux effectif de 6.7234%, selon ce qu'on a appris de source officielle, ce matin, à l'hôtel de ville.

L'emprunt a pour but de défrayer le coût de "travaux publics" déjà ou actuellement exécutés, puis de rembourser le fonds général.

Le comité exécutif a résolu d'accepter l'offre formulée par un groupement composé de deux syndicats de courtiers : l'un étant dirigé par White, Weld & Co. ; Eastman Dillon, Union Securities & Co. ; Blyth & Co. Bélanger Inc.; puis Nesbitt Thomson and Company Inc.; et l'autre l'étant par Lehman Brothers; J.-L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltd; et Greenshields & Co. Ltd.

Le comité a ainsi vendu à ce groupement une émission d'obligations de $40,000,000 au prix de 98.47 p. 100 de leur montant total en principal, portant un taux nominal de 6.38 pour 100; ce qui donne un taux d'intérêt effectif de 6.7234 p. 100.

Quatre Torontois accusés d'une fraude de $100,000,000

TORONTO (PC) — Deux Torontois ont été mis sous arrêts et un troisième s'est de lui-même rendu à la police hier, quelques heures après que la brigade des fraudes de la police de Toronto eut mis à jour une opération boursière illégale qui pourrait bien déjà avoir fraudé le public d'une somme de 100 millions de dollars.

La police recherche activement un quatrième homme, ancien conseiller municipal de Toronto, qui aurait participé activement à cette opération frauduleuse, mais on croit que ce dernier se trouve actuellement loin du Canada.

La brigade des fraudes de la police du Toronto métropolitain a arrêté Meyer Rush, 42 ans, un promoteur mobilier, et Joseph Williams, 55 ans, un avocat. Les deux hommes ont par la suite été relachés sous des cautionnements respectifs de $50,000 et $10,000.

Un troisième homme, Manuel Manny Britstone s'est par la suite rendu à la police et son cautionnement doit être fixé aujourd'hui.

La police n'a pas révélé le nom du quatrième individu

Voir FRANDE en page 2

Hydro: les pourparlers se poursuivent à Québec

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations en vue de mettre un terme au conflit des 8,000 employés de l'Hydro-Québec devraient reprendre aujourd'hui dans la capitale provinciale.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, tôt ce matin, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à la suite d'une série d'entretiens avec les représentants des deux parties impliquées dans le conflit.

M. Johnson a dit que ces entretiens, qui se poursuivront semble-t-il aujourd'hui, avaient eu pour but de provoquer une rencontre entre les parties.

"Nous nous employons, a dit M. Johnson, à provoquer une rencontre entre les parties pour qu'elles retournent à la table des négociations en vue de voir si avec quelques ajustements elles ne pourront pas s'entendre."

"Pensez-vous que cette rencontre aura lieu aujourd'hui ?" a demandé un journaliste à M. Johnson.

"J'ai bon espoir que cette rencontre ait lieu cet après-midi ou ce soir" a répondu le chef du gouvernement, l'air optimiste.

"Evidemment, a ajouté M. Johnson, chaque partie pose ses conditions et c'est ce que nous essayons de régler. Le rôle du gouvernement c'est de voir à ce que le mécanisme fonctionne."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, avec qui le premier ministre venait tout juste de terminer son dernier entretien, a fait savoir, pour sa part, qu'il serait disposé à rencontrer les représentants de l'Hydro pour tenter de trouver une solution au conflit.

Il a ajouté qu'il demeurerait aujourd'hui à Québec au cas où une telle rencontre pourrait avoir lieu.

"Nous sommes en "stand by" pour rencontrer l'Hydro", a dit M. Laberge.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec était accompagné du directeur du Syndicat de la fonction publique, M. André Thibodeau, de M. Gérard Rancourt, secrétaire de la FTQ, et de M. Claude Mérineau, directeur de la grève.

M. Laberge, et ses trois collè-

Voir HYDRO en page 3

AUJOURD'HUI

Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Regards sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

•

L'histoire de la Place Bonaventure

Marche sur Montréal des chômeurs

Des centaines de chômeurs, appuyés par des syndiqués de la région de Montréal, marcheront vendredi sur l'hôtel de ville de Montréal. Ces chômeurs veulent ainsi réclamer des autorités municipales, la reprise de l'activité dans le secteur industriel et au domaine de la construction.

— Page 63

Les bons élèves ont obtenu leur "bachot"

L'ambassade de France au Canada et le consulat de Montréal, ainsi que les membres du jury, ont vivement réagi aux propos d'un groupe de professeurs et de parents en affirmant qu'il n'y a pas eu d'irrégularités et que l'examen confirme que les bons élèves ont été reçus dans une grande proportion.

— Page 40

Les visiteurs à L'EXPO

hier
296,936
on en prévoyait
182,070
aujourd'hui (prévisions)
222,530
depuis l'ouverture
14,051,024

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 62
Bandes dessinées / 50
Calendrier des pionniers / 41
Camping et caravaning / 42, 43
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 47
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
Navigation / 10
Nouvelles internationales / 49
Nouvelles nationales
Radio et télévision / 8 et 9
Spectacles et concerts / 12 à 15
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 10
Vie féminine / 24 et 26 à 28
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 47

CKAC 73

"Faire des concessions au cours des pourparlers, c'est normal"

— M. Thibaudeau

par Jacques LAFRENIERE

L'attention des grévistes de l'Hydro-Québec — comme celle d'ailleurs des citoyens de la province — se porte maintenant sur la Capitale provinciale, où le premier ministre, M. Daniel Johnson, et le ministère du Travail tentent de trouver une solution à l'impasse qui persiste entre l'Hydro et le Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les 8,000 employés.

Ces travailleurs ont commencé une grève tournante le 8 mai dernier, après avoir refusé les offres de l'Hydro. Depuis lundi, la grève est permanente dans au moins quatre régions du Québec auxquelles s'ajouteront d'autres régions. Même si les syndiqués insistent pour mettre fin à la grève tournante et faire la grève "tout court", il se peut toutefois que devant la tournure des pourparlers à Québec, on demande à des travailleurs de certaines régions de retourner au travail, quitte à débraper de nouveau quelques heures plus tard.

Jusqu'à ce jour, les grévistes de l'Hydro n'ont perdu, en salaires, que la valeur de 7 à 10 journées de travail. Ils soutiennent que pour l'Hydro, c'est comme si c'eut été une perte de 14 ou 20 jours par homme.

Refus de négocier

Dans un communiqué qu'il a préparé peu de temps après le rejet des dernières offres de l'employeur par ses membres, le directeur québécois du SCFP, M. André Thibaudeau, a soutenu : "C'est parce que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier les demandes auxquelles ses employés attachaient le plus d'importance et parce qu'elle a rejeté ces demandes sans motiver ses décisions que les employés ont décidé, avec l'appui de leurs dirigeants, de rejeter ses dernières propositions et de poursuivre la grève qu'il ont commencée il y a plus d'un mois, le 8 mai dernier."

M. Thibaudeau a de plus affirmé qu'il est normal que les négociateurs fassent des concessions au cours des pourparlers, et qu'il est normal également que ces concessions demeurent sujettes à l'approbation des membres. Pas une seule des clauses qui ont fait le sujet d'entente n'a été rejetée par les membres, a-t-il souligné.

"Les clauses qui font l'objet du présent litige, sont celles que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier sans jamais motiver ses refus."

Hier, les employés de bureau ont manifesté devant l'édifice principal de l'Hydro, au 75 ouest Dorchester, après une promenade en métro qui a causé certains émois. La police était sur place pour maintenir l'ordre, mais elle n'a pas eu à intervenir.

On n'a rapporté que des pannes mineures dans les régions frappées par la grève, dont Montréal.

Par ailleurs les syndiqués n'ont aucune difficulté à convaincre les sous-traitants de l'Hydro de s'abstenir de franchir leurs piquets a dit hier soir le président des employés de métiers, M. J.-B. Campeau.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

gues se sont abstenus de tout autre commentaire sur les entretiens de la journée, se limitant à dire qu'ils avaient été satisfaisants et que des révélations pourraient avoir dans les circonstances "le même effet que de la dynamite".

Quant au chef du gouvernement provincial, il n'a ajouté que deux autres commentaires.

Il a dit qu'il a eu l'impression d'être utile. Il a fait savoir, par ailleurs, que les entretiens lui ont révélé que certains points n'avaient pas été réglés lors des négociations sous la médiation du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault. M. Johnson n'a pas donné de détails cependant sur ces points.

M. Johnson a tenu ces propos à la suite d'une série d'entretiens qui ont débuté peu après 7 heures hier soir et qui se sont poursuivis jusqu'à deux heures cette nuit.

Au cours de ces entretiens, M. Johnson a également rencontré un représentant de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, qui est arrivé dans la capitale provinciale vers dix heures.

M. Boyd, tout comme les représentants syndicaux, s'est également entretenu avec le ministre du Travail M. Maurice Bellemare, pendant que M. Johnson prenait la parole à l'Assemblée législative.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont en outre participé à des entretiens, qui ont eu lieu pendant la soirée et une partie de l'après-midi. Le sous-ministre du Travail M. Donat Quimper a suivi de près les discussions. Il en a été de même du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault et de M. Jacques Parizeau, conseiller économique auprès du conseil exécutif.

Pendant la journée, le cabinet provincial a également tenu une réunion spéciale pour discuter du conflit.

Peu avant cette réunion, M. Johnson a reconnu que les représentants du syndicat n'avaient ni paraphé ni initialé le contrat de travail sur lequel ils s'étaient entendus la semaine dernière avec les autorités de l'Hydro.

Le chef du gouvernement provincial avait déclaré mardi à l'Assemblée législative que ce contrat avait été paraphé par les représentants syndicaux et il leur avait reproché de ne pas en avoir recommandé l'acceptation aux syndiqués réunis en assemblée générale.

Au sujet de la possibilité d'une législation d'urgence si le conflit prenait une allure dramatique, M. Johnson n'a pas ajouté de commentaires importants à la déclaration qu'il avait faite mardi.

A un journaliste qui lui demandait si l'éventualité d'une telle législation persistait, il a tout simplement répondu : "Il faut toujours avoir des aspirines dans ses poches", donnant à entendre que le gouvernement serait toujours disposé à avoir recours à une telle mesure si les choses s'aggravaient.

M. Johnson s'est enfin dit satisfait de la façon dont la grève a été menée jusqu'à maintenant et il a déclaré que les syndiqués avaient fait preuve d'un esprit de responsabilité qui est tout à leur honneur.

FRAUDE

SUITE DE LA PAGE 1

mais l'on sait qu'il s'agit d'un ancien conseiller municipal de Toronto. Cet homme aurait carrément pris la fuite en voyant se resserrer autour de lui le filet tendu par la police il y a maintenant plus de deux mois.

Rush a été mis sous arrêt au moment où il quittait une cour de justice de Toronto: en tant que plaignant, il comparaissait dans une affaire de vol avec violence.

Williams, mieux connu sous le nom de Diamond Joe à la suite de ses aventures comme chercheur de diamant en Afrique du Sud, a été arrêté au moment où il quittait son bureau du centre-ville.

La police a décrit cette histoire comme la plus importante opération de fraude élaborée jusqu'ici au Canada.

La police a mis la main sur les livres de deux compagnies, la British Overseas Mutual Fund et la Darien Explorations Ltd., la dernière étant une compagnie minière.

Le chef de la brigade des fraudes, M. Cox, a dit que la capitalisation des deux compagnies représentait une somme de $100,000,000 et que les quatre hommes continuaient à vendre des actions en bourses afin d'accroitre les valeurs inscrites aux livres.

Lesdites compagnies n'étaient cependant pas enregistrées à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et, de ce fait, la vente de ces actions étaient interdites.

Jusqu'à maintenant, on pense cependant que les opérations des quatre hommes se sont limitées à vendre des actions aux Etats-Unis et pour le moment la police ignore si des Canadiens seront impliqués dans l'affaire.

La British Overseas, pour sa part, n'était enregistrée qu'aux Bahamas jusqu'à ces tous derniers temps. Elle fut ensuite enregistrée à Panama.

Les plaintes contre les deux compagnies ont originées de la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis et c'est dans ce pays que l'enquête a conduit les agents de la police du Toronto métropolitain. Les actions de la British Overseas se sont vendues jusqu'à $10 et celles de la Darien Exploration jusqu'à $1.50. Ces actions n'ont maintenant plus aucune valeur.

Williams fut candidat libéral contre celui qui est maintenant le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, à l'élection fédérale de 1958.

ENTRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

Selon un communiqué publié par le ministre canadien des Affaires extérieures, l'entretien Martin-Kossyguine a donné l'occasion au président soviétique de souligner que le retrait inconditionnel des forces israéliennes des territoires conquis, en tant que premier point, est indispensable à toute tentative de règlement de la crise au Moyen-Orient. M. Martin, pour sa part, a fait valoir que "le retrait des forces israéliennes doit être accompagné de la reconnaissance d'autres problèmes qui ont mené aux récentes hostilités entre les Etats arabes et Israël. "Ce retrait, a ajouté M. Martin, doit être envisagé dans le contexte des droits et des revendications d'Israël et ne peut pas être envisagé en tant que mesure isolée. Cela ne serait pas réaliste".

On apprend d'autre part que le Canada participe actuellement, notamment avec l'Inde, à l'élaboration de projets de résolution qui recommanderaient un "retrait conditionnel" des forces israéliennes des territoires récemment conquis par les armes.

COMPROMIS

SUITE DE LA PAGE 1

Intervention de la France

La France intervient aujourd'hui dans le débat par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Couve de Murville. On prévoit qu'il explicitera la déclaration faite hier par le président de Gaulle, qui condamnait Israël pour avoir déclenché les hostilités, mais reconnaissait son droit à l'existence.

Le chef de l'Etat français a introduit un élément nouveau dans le débat en reliant le conflit du Moyen-Orient à la guerre du Vietnam pour laquelle il a blâmé les Américains.

Même si de Gaulle a blâmé Israël pour son recours aux armes, on indique dans les milieux officiels que la France ne votera pas en faveur de la résolution soviétique à l'Assemblée générale, mais qu'elle s'abstiendra afin de maintenir sa position de neutralité dans le conflit.

Certaines petites puissances s'emploient à préparer une résolution de compromis qui exigerait. comme le demandent les Russes, qu'Israël retire ses forces des territoires enlevés aux Arabes, mais ne condamnerait pas Israël comme agresseur. Par contre, la résolution américaine est inacceptable à plusieurs pays parce qu'à leur avis, elle reconnaitrait les gains territoriaux israéliens.

L'Italie aurait l'appui du Canada et du Danemark notamment dans ses efforts pour rallier l'appui des pays afro-asiatiques à ce compromis. Mais les diplomates prédisent que le marchandage sera long et difficile.

Hier, le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. George Brown, a suggéré à l'ONU de créer une nouvelle et plus puissante force militaire pour maintenir la paix entre Israël et ses voisins arabes. Il a d'autre part exhorté Israël à rendre les territoires arabes qu'il a conquis, en particulier la vieille partie de Jérusalem, parce que l'annexion de ce territoire "l'isolerait de l'opinion mondiale". M. Brown a souligné à ce propos que la guerre ne doit pas mener à des expansions territoriales.

Le premier ministre d'Italie, M. Aldo Moro, a appuyé l'idée de M. Brown d'envoyer un représentant spécial de l'ONU au Moyen-Orient. Pour M. Moro, l'ONU devrait servir de "premier lieu de rencontre" entre Israël et les Arabes.

Plainte de la Jordanie

Cependant, la Jordanie a adressé hier au Conseil de sécurité de l'ONU une plainte au sujet du sort fait à la ville de Kalkilya par les forces israéliennes. La Jordanie affirme que les destructions se sont poursuivies après le cessez-le feu du 8 juin jusqu'au 20 juin, par mines, explosifs et bulldozers, pour effacer toute trace de la ville et que près de 12,000 anciens habitants de cette ville campent actuellement dans les montagnes avoisinantes, démunis de tout.

De source israélienne, on confirme ce matin que la plupart des habitations de la ville, fortement endommagées au cours des combats israélo-jordaniens, sont en cours de destruction par bulldozer et que la ville a été totalement évacuée par ses habitants. Aucun correspondant étranger n'a été autorisé à se rendre dans cette localité depuis le cessez-le-feu.

Ottawa tente de ramener les médecins au pays

par Nicole MONGEAU

Parlant au nom de M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration retenu à Québec par un examen médical, M. John Munro, son secrétaire parlementaire, a affirmé qu'il estimait que le gouvernement devait assurer à tous les Canadiens — peu importe leurs moyens financiers des services médicaux de haute qualité.

S'adressant aux délégués du 100e Congrès de l'Association médicale canadienne, qui se tient actuellement à l'hôtel Reine Elisabeth, M. Munro a affirmé que "dans le contexte actuel, il n'y avait qu'un bon moyen de s'en assurer. Ce moyen,

Autres informations page 30

c'est un régime fondé sur les quatre principes de la politique fédérale qui entrera en vigueur dans un an : service complet, protection universelle, administration publique et transférabilité."

Il a admis que cette philosophie sociale n'était probablement pas partagée par tous, mais que l'accès aux services médicaux ne devait jamais dépendre d'une capacité de payer, ni de la charité, ni d'une évaluation de revenus.

Comment la profession médicale qui souffre déjà d'une grave pénurie de personnel pourra-t-elle fournir ces services nécessaires à un marché nouveau et plus vaste des soins de santé ? Où trouver les médecins, infirmières, physiothérapeutes et techniciens de tous genres dont le Canada aura besoin ?

Le gouvernement s'est engagé à apporter une aide importante en créant la Caisse d'aide à la Santé qui permettra de consacrer $500 millions, sur une période de quinze ans, à l'expansion de moyens de formation médicale et para-médicale et des installations de recherche.

Le ministère a donc lancé l'"Opération rapatriement", programme expressément conçu de concert avec l'Association des universités et des collèges du Canada, pour renseigner les Canadiens qui poursuivent des études supérieures à l'étranger sur l'amélioration des débouchés offerts au Canada aux professions libérales.

Ce programme de rapatriement veut évidemment inciter les médecins canadiens à rentrer au pays après leurs études postuniversitaires. On estime qu'il y a environ 300 étudiants canadiens en médecine aux Etats-Unis seulement dont 200 font des études supérieures. De plus, un millier de médecins canadiens se trouvent dans les hôpitaux américaines à titre d'internes et de résidents.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

Les neuf Québécois membres du comité endossent le rapport qui entend moderniser les procédures de divorces dans les provinces qui ont des cours mais forcera toujours le Québécois à venir chercher son divorce à Ottawa, par l'intermédiaire du sénat.

A la base du rapport du comité, il y a évidemment ce fameux concept de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Mais le comité ne reconnait ce concept que dans sept cas ; c'est-à-dire lorsque la rupture du mariage est causée par :

— La maladie, physique ou mentale ;
— La narcomanie ;
— L'alcoolisme ;
— La détention pour une longue période ;
— La disparition d'un des deux conjoints ;
— Une longue séparation.

Mais cet énoncé ne constitue qu'une partie de ce rapport dont l'intelligibilité n'est pas remarquable. C'est la troisième section du rapport.

Dans la première, le comité fait un résumé du problème et tente de décrire la façon dont il a été abordé.

Ensuite, il donne la liste des délits qui, d'après lui, devraient automatiquement permettre le divorce. Ce sont :

— La cruauté (physique) ;
— Evidemment l'adultère, le seul motif reconnu aujourd'hui ;
— Le refus de pourvoir ;
— Le refus de consommer le mariage ;
— La bigamie.

En somme, le comité est d'avis que tous ces délits sont clairement des motifs de divorce et en fait la première partie de la loi.

Et on ajoute : "De plus, le comité reconnait que le divorce peut être accordé lorsqu'il y a rupture du mariage, causée par les sept motifs précités.

Enfin, le comité a jugé bon d'annexer à son rapport l'ébauche d'un projet de loi. On croit qu'un tel geste démontrera au gouvernement que tous les partis endossent ce projet et sera de nature à accélerer les choses.

Le comité a raison d'être optimiste. La députation canadienne française, que l'on craignait tant autrefois lorsqu'il s'agissait de moderniser la loi du divorce endosse ce projet à l'exception, peut-être unique, de M. Maurice Allard.

Toutes ces raisons permettent donc de croire que l'étude de cette nouvelle loi aura priorité à l'automne et qu'elle fera partie des statuts avant la fin de l'année.

Mais si le Québec veut vraiment "l'égalité" en matière de divorce, il devra créer ses propres cours.

Encyclique sur le célibat ecclésiastique

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Paul VI publiera une encyclique, probablement demain ou samedi, confirmant la règle du célibat ecclésiastique de l'Eglise catholique, ont révélé mercredi des sources du Vatican.

Les sources d'information du Vatican ont révélé de plus qu'au cours des 10 dernières années environ 10,000 prêtres catholiques, une moyenne de 1,000 par année, avaient demandé au Vatican de les relever de leurs voeux.

Au cours de cette période, l'Eglise catholique avait 420,000 prêtres. Ce qui signifie que depuis 1957 un prêtre sur 42 a tenté d'abandonner la prêtrise tout en demeurant catholique.

Des sources proches du pape ont déclaré que cette encyclique n'apportera aucun changement à la règle qui empêche les prêtres de se marier.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60

MAXIMUM : 70

MONTREAL, (PC) Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux avec pluie se changeant en averses dispersées tard cet après-midi. Risque d'orages. Vendredi, généralement ensoleillé avec températures de saison. Vents généralement légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 70 et 60; Ste-Agathe, 70 et 55.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : nuageux avec pluie cessant ce soir. Risque d'orage. Généralement ensoleillé vendredi avec températures de saison. Vents généralement légers. Maximum et minimum à Québec, 70 et 55; Sherbrooke, 75 et 60.

Régions du St-Maurice et Lac St-Jean : généralement nuageux avec pluie. Généralement ensoleillé vendredi avec température de saison. Vents légers. Maximum et minimum Chicoutimi et La Tuque, 70 et 55.

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez noter que La Presse ne sera pas publiée samedi le 24 juin et que l'édition du samedi sera publiée le 23 juin dans l'avant-midi. Nos bureaux seront donc fermés samedi le 24 juin.

GRANDES ANNONCES

Les grandes annonces pour l'édition du vendredi 23 juin seront acceptées jusqu'à mardi le 20 juin.

ANNONCES CLASSEES

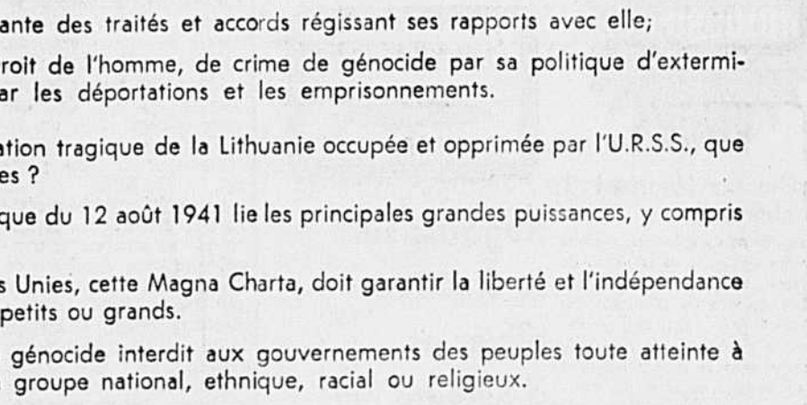
Toute insertion d'annonce classée dans l'édition du 23 juin sera acceptée jusqu'à 5 heures p.m. le 22 juin. D'autre part, nos services seront ouverts jusqu'à midi le 23 juin, pour la réception des annonces qui seront publiées dans l'édition du lundi, 26 juin.

Nos téléphonistes recevront vos appels à

874-7111

ECOLE
Display
COMMERCIALE
Ecrire à : 6971, ST-DENIS
Tél. : RI. 4-5470 — 381-8460

• FENETRES • PORTES EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE • CLAPBOARD EN ALUMINIUM
ALSCO
Téléphonez maintenant
279-8551
1530 est, BEAUBIEN — Montréal



"Mais, chérie, je ne puis me permettre d'acheter ta bague à diamant chez Mappin's"!

Tu le peux certainement ! Mappin's a un choix complet à des prix débutant à $100 . . . plus de 500 modèles au choix . . . et à des condition faciles.

Compte courant ou budgétaire... 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.

Mappin's

1000 ouest, rue Sainte-Catherine et Place Ville-Marie.
866-7431

APPEL POUR LA LIBERTÉ DE LA LITHUANIE

Parmi les problèmes posés par la dernière guerre devant l'opinion et la conscience du monde, figure celui du sort du peuple lithuanien.

Tout d'abord, quelques constatations indiscutables :

1) La Lithuanie était au mois de juin 1940 une nation libre, indépendante et souveraine, une personne internationale.
2) Elle faisait partie de la Société des Nations, jouissait de la protection que le Pacte de la Société des Nations offrait à ses membres.

A l'égard de la Lithuanie, l'U.R.S.S. s'est rendue coupable :

1) d'actes d'agression le 15 juin 1940.
2) de violation flagrante des traités et accords régissant ses rapports avec elle;
3) de violation du Droit de l'homme, de crime de génocide par sa politique d'extermination exercée par les déportations et les emprisonnements.

En face de cette situation tragique de la Lithuanie occupée et opprimée par l'U.R.S.S., que font les nations libres ?

La Charte de l'Atlantique du 12 août 1941 lie les principales grandes puissances, y compris l'U.R.S.S.

La Charte des Nations Unies, cette Magna Charta, doit garantir la liberté et l'indépendance de tous les peuples, petits ou grands.

La Convention sur le génocide interdit aux gouvernements des peuples toute atteinte à la vie physique d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Enfin, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme interdit aux Etats tout régime esclavagiste de quelque nature qu'il soit, toute atteinte aux libertés fondamentales.

Que font les nations libres de ces instruments juridiques sur lesquels les peuples fondent leur espoir d'un meilleur avenir pour le monde ? Selon les paroles de Léon Blum : "Aucun pays ne peut se sentir libre, s'il sait qu'il y a au monde un autre pays opprimé".

PUBLIEE PAR LA COMMUNAUTE DES LITHUANIENS CANADIENS

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1967 — 83e ANNEE — No 144

Voie directe de communication entre Roxboro et Pierrefonds

"Une voie directe de communication sera construite prochainement entre Roxboro et Pierrefonds," a déclaré hier soir M. Boll, maire de Roxboro.

M. Boll s'adressait à une trentaine de contribuables des deux municipalités qui ont assisté à la réunion du conseil de Roxboro pour discuter de nouveau le problème des communications entre les deux villes.

Le porte-parole du groupe a rappelé que la construction d'une passerelle a été discutée dès 1962. "Cinq ans plus tard, les clients du C.N.R. et les écoliers continuent toujours de piétiner nos pelouses", a dit M. Lord.

Rappelons qu'il n'existe pas de voie publique directe entre Roxboro et Pierrefonds au niveau de la 8e rue. Plutôt que de faire un grand détour, des douzaines de banlieusards qui voyagent par le chemin de fer passent chaque jour sur les pelouses des citoyens de Roxboro et de Pierrefonds pour se rendre à la gare.

Au début de juin, le conseil de Pierrefonds a autorisé la construction d'un trottoir de six à sept pieds de largeur sur le lot no 51 depuis le boulevard Parkinson, à Pierrefonds, jusqu'à la 8e rue, à Roxboro.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une voie directe de communication intermunicipale, des conseillers ont exprimé des réticences au sujet de la construction d'un trottoir. Ils ont marqué leur préférence pour la construction d'un tronçon de rue pour relier les deux artères.

Consulté à ce sujet, M. Roger Gagnon, urbaniste, a dit qu'il n'était pas favorable à la construction d'une passerelle et il a suggéré que soit construite une chaussée ordinaire.

"Nous allons nous renseigner sur le coût réel de ce projet et notre décision vous sera communiquée d'ici une semaine", a conclu le maire Boll.

L'unité, seule solution pour les villes de la rive sud

(les hommes d'affaires

"L'Association des hommes d'affaires de la rive sud est totalement d'accord avec les propos tenus par le président de l'Association canadienne d'urbanisme, section du Québec, selon lesquels les municipalités de notre région ne répondront pas à leur vocation s'il n'y a pas une unité de pensée et de direction sur la rive sud."

Telle est la déclaration que vient de faire le président de cet organisme, M. Jean Tétreault, à la suite de l'opinion exprimée récemment par M. Claude Langlois, relativement à l'avenir de la rive sud.

M. Langlois avait déclaré, à la clôture du congrès de l'association d'urbanisme, à Jacques-Cartier, que "si des efforts sérieux ne sont pas faits pour atteindre une unité de pensée et une unité de direction sur la rive sud, les municipalités de cette région ne pourront pas répondre à la vocation qui est leur par leur essence et elles risquent de perdre au profit d'autres secteurs de la région un développement économique qui leur reviendrait normalement". M. Langlois ajoutait : "Le développement actuel n'est pas au diapason des avantages naturels que la rive sud possède".

Dans sa déclaration, le président de l'Association des hommes d'affaires de la rive sud mentionne qu'il trouve déplorable qu'un étranger soit obligé de venir nous dire nos vérités.

Selon M. Jean Tétreault, "il serait beaucoup plus normal que les autorités municipales des différentes villes de la rive sud prennent elles-mêmes conscience de la situation et décident de l'orientation de notre région au lieu de se contredire continuellement sur la place publique."

La Régionale Duvernay réclame les services de travailleurs sociaux et de psychologues

L'Association Parents-Maitres de la Régionale Duvernay a écrit au ministère de la Famille et du Bien-Etre, afin de réclamer pour cette régionale les services de travailleurs sociaux professionnels, psychologues, médecins et gardes-malades à plein temps.

Dans sa lettre au ministre Jean-Paul Cloutier, également titulaire du ministère de la Santé, l'association fait remarquer que des compagnies importantes, employant 1,000 employés ou plus ont un service médico-social organisé, avec travailleurs sociaux professionnels, médecins et psychologues.

En conséquence, les parents croient qu'une commission scolaire régionale qui compte plus de 3,000 étudiants devrait en avoir.

Les parents ont envoyé copie de leur résolution non seulement au ministre Cloutier, mais à MM. Jean-Jacques Bertrand et Marcel Masse, respectivement ministre de l'Education et ministre d'Etat à l'Education; Gilles Houle, député de Fabre et membre du Comité parlementaire de l'éducation; Achile Corbo, administrateur de la régionale; Lucien Beaulieu, directeur général des études; au Conseil des associations parents-maitres du diocèse de Montréal ainsi qu'aux journaux.

Futur statut de l'Université de Montréal :

Une institution civile et démocratique

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Université de Montréal est au seuil d'une réforme, qui la rendra une institution quasi entièrement civile et l'une des plus démocratiques en Amérique du Nord.

Un projet de loi déposé, hier, à l'Assemblée législative, propose une refonte complète de la charte de l'Université de Montréal.

Comme il parait invraisemblable de croire que les législateurs refuseront de donner suite à des aspirations qui proviennent du milieu universitaire lui-même, on peut donc affirmer que bientôt l'Université de Montréal sera entièrement civile ou laïque, à l'exception de la faculté de théologie, qui gardera le caractère catholique que confère actuellement la charte pontificale.

Des professeurs et étudiants de toute conviction ou pratique religieuse pourront donc se retrouver dans les autres facultés.

L'administration générale de l'université relèvera de quatre corps universitaires :

a) le conseil
b) le comité exécutif
c) l'assemblée universitaire
d) la commission des études

Le conseil

Comparativement à l'organisation actuelle, le conseil, dit des gouverneurs, deviendra plus représentatif. Il comprendra 22 membres au lieu de 12 et leur provenance sera plus diversifiée.

En premier lieu, l'archevêque de Montréal ne sera plus le chancelier de l'université.

En fait, le conseil se composera du recteur; de cinq membres nommés par l'assemblée universitaire; de deux nommés par le conseil après consultation des étudiants; de deux autres nommés par les diplômés de l'université; deux membres seront aussi nommés par le modérateur des facultés ecclésiastiques; quatre autres membres nommés par résolution du conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres.

Enfin, huit membres seront choisis et nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministère de l'Education. Cette participation de représentants gouvernementaux à l'administration de l'université est une reconnaissance du rôle accru de l'Etat dans le financement et l'orientation de l'éducation à tous les niveaux.

Ce conseil de 22 membres exerce tous les droits de l'université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement.

Au deuxième palier, on retrouve le comité exécutif, formé du recteur et de quatre à huit personnes nommées par le conseil, qui aura pour tâche d'assurer l'exécution des décisions du conseil et d'exercer les pouvoir lui dévolus par les statuts.

Pour assurer la démocratisation de l'université de Montréal, l'assemblée universitaire apparaît comme un instrument efficace, non pas tant par ses pouvoirs mais plutôt par la force de pression dont elle sera dotée.

Le bill 97 ou loi modifiant la charte de l'université mentionne que cette assemblée aura pour rôle : a) énoncer les principes généraux qui président de l'orientation de l'institution.

b) Adresser au conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'université et pouvoir obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'université.

c) Faire les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire et en surveiller l'application.

L'assemblée universitaire sera par ailleurs composée du recteur, des vice-recteurs, des doyens, d'au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins 10 professeurs, élu par ceux-ci, de trois membres du conseil nommés par celui-ci, d'au moins trois membres nommés par un conseil représentant les étudiants et enfin de d'autres membres nommés conformément aux statuts.

La commission des études

Le quatrième et dernier palier organique devra assurer la coordination de l'enseignement.

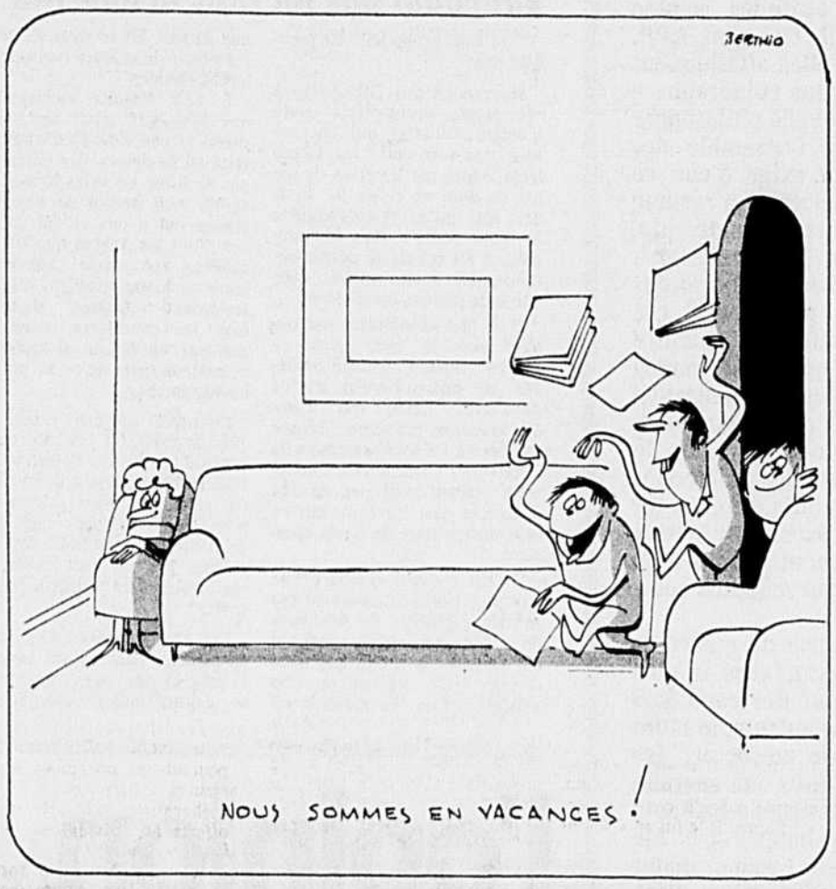
Sous réserves des pouvoirs attribués à l'assemblée universitaire, elle fera ou approuvera les règlements nécessaires à l'organisation pédagogique.

La commission se composera du recteur, des vice-recteurs, des doyens, de quatre membres nommés par l'assemblée universitaire, des directeurs d'institutions affiliées. Enfin, sur la recommandation de l'assemblée universitaire, tous autres membres pourront être nommés par le conseil.

Dispositions particulières

Entre autres obligations, l'université devra rendre publics annuellement ses états financiers, en indiquant les sommes affectées aux divers services et facultés, ainsi qu'aux immobilisations.

D'autre part, la corporation créée sous le nom de l'hôpital universitaire de Montréal en 1929 sera dissoute; tous ses biens seront dévolus à l'université.



L'incendie du pavillon chinois :

Poon, Chiu, Cheng, policiers et agents témoignent à l'enquête

L'enquête du commissaire John McDougall sur l'incendie qui a détruit le pavillon de la République de Chine à l'Expo 67, le 30 mai dernier, s'est poursuivie hier après-midi.

Toutefois, cette nouvelle session n'a pas apporté beaucoup plus d'éléments qu'on en possédait déjà, mardi, à l'issue de la première journée d'audience.

Dix témoins ont été appelés à déposer hier, en plus de deux autres qui avaient déjà témoigné la veille et auxquels on voulait demander des explications supplémentaires.

Outre M. William Hunt, qui venai travailler dans le pavillon et les trois Chinois travaillant à la cuisine, les témoins entendus, hier, sont tous des policiers ou des agents de sécurité arrivés sur les lieux après le début de l'incendie.

M. Hunt, originaire d'Ottawa et qui réside provisoirement à Montréal, s'occupait au pavillon de la Chine à la pose de capitonnage à l'intérieur de cases renfermant des exhibits. Il était venu au pavillon de la Chine, vers 7 h. le matin soit quelques minutes avant le début de l'incendie.

Le témoin a déclaré qu'il était monté au deuxième étage pour y déposer des outils et qu'après avoir parlé à un préposé à l'entretien, il était ressorti pour se rendre à son véhicule. Au moment de regagner le pavillon, il a vu la fumée qui sortait et est resté à l'extérieur.

Les agents Claude Gravel et Ronald Capiello, de la police de Montréal, se trouvaient à proximité du pavillon au début de l'incendie. Les policiers ont révélé avoir vu des Chinois faisant des signes dans l'entrée de la cuisine. L'agent Gravel a révélé avoir fait sortir les trois Chinois qui s'y trouvaient et avoir été repoussé par la fumée qui se dégageait. Il a ensuite alerté ses officiers à l'aide d'un appareil walkie-talkie.

Deux inspecteurs de sécurité à l'Expo, MM. A. W. Hooper et Richard Fleming, ont déclaré avoir vu la fumée sortir du pavillon alors qu'ils se trouvaient dans une roulotte où sont logés leurs bureaux, à environ 200 verges du pavillon. Ils se sont rapidement rendus sur les lieux. Hooper est entré à l'intérieur par la porte avant et a inspecté les lieux pour s'enquérir s'il ne restait plus personne. Au bout de 2 minutes, il est ressorti. Il a dit avoir vu beaucoup de fumée mais pas de flammes.

Des agents de sécurité, qui avaient terminé leur travail à 7 h. le matin, MM. Wilfrid Dubé et Emile Oszakiwicz, ont révélé avoir vu la fumée en passant devant le pavillon. M. Dubé s'est immédiatement rendu à une boite pour alerter les pompiers, pendant que M. Oszakiwicz se rendait vers la porte de la cuisine pour aider à combattre les flammes. Il a toutefois signalé que la fumée empêchait toute action.

Les deux cuisiniers du restaurant, Bobby Poon et Wing Ho Chiu, ont dit avoir pris leur travail à minuit et qu'ils n'ont pas quitté la cuisine au cours de la nuit. Bobby Poon a signalé qu'il avait été informé de l'incendie par Chi Ping Cheng, qui lavait le plancher dans la salle à dîner. Il a ajouté avoir pris de l'eau dans un contenant et qu'il l'avait lancée sur les flammes. A ce moment, une tenture enflammée est tombée en se détachant du plafond.

Wing Ho Chiu a corroboré le témoignage de Poon.

Quant à Chi Ping Cheng, il a confirmé les témoignages rendus la veille, à l'effet qu'il s'était couché sur les marches de la scène où l'incendie a pris naissance. Il a dit s'être couché vers 4 h. et qu'il avait entendu les deux jeunes filles qui étaient venues avec des employés de l'entretien au cours de la nuit.

Il a déclaré ne pas avoir vu les visiteurs parce qu'il n'a pas ouvert les yeux. "J'étais trop fatigué", a-t-il dit. Il a signalé que les visiteurs avaient fait le tour et qu'ils n'étaient pas restés longtemps. Il a affirmé s'être endormi pendant moins d'une heure, et qu'il a été éveillé par le bruit du vaccuum d'un employé. Il a alors commencé à laver le plancher de la salle à dîner.

Au moment de l'incendie, il a révélé avoir entendu un employé de l'entretien crier : "Au feu". Il a alors vu les flammes sur la scène et a demandé aux cuisiniers d'apporter de l'eau.

Comme il restait encore six ou sept témoins à entendre, le commissaire McDougall a ajourné l'enquête au 27 juin.

Tuée par un camion, à Laval

Une fillette de 9 ans, Diane Peterson, du 450, rue Pascal, dans le quartier d'Auteuil, à Laval, a succombé aux blessures qu'elle avait subies à l'intersection des rues Puget et Panord, près de chez elle, vers 15 heures lundi, alors qu'un camion l'avait renversée.

Transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, l'enfant est morte hier matin.

Triple arrestation à la suite de la découverte d'un camion, à Repentigny

Une embuscade tendue pendant plus de trente heures et ponctuée de coups de feu dans son épilogue a permis hier soir à une escouade d'agents de la Sûreté provinciale et de la police de Repentigny de capturer trois individus bien connus de la police montréalaise alors qu'ils s'approchaient d'une grange, située le long de la Côte St-Louis, à Repentigny, et cachant un camion-remorque volé de haute main la semaine dernière avec un chargement d'appareils électriques et de cigarettes évalués à $60,000. Le véhicule contenait encore des marchandises représentant $50,000.

La triple arrestation de Repentigny a été opérée à grands renforts de coups de revolver tirés par les policiers pour interrompre la fuite éperdue qu'auraient tentée les suspects en apercevant les agents. Il était 23 heures.

Et les policiers, que commandaient le directeur de la Sûreté de Repentigny, M. Maurice Houle, et le sergent Armand Portelance, de la SPQ, estiment avoir récolté le fruit d'un bon travail.

Le camion-remorque, propriété de la compagnie Champlain Express Inc., de Montréal, avait disparu peu avant minuit jeudi dernier aux mains de trois bandits armés qui ont attaqué son chauffeur, rue Notre-Dame, en face du centre commercial, à Repentigny. Emmené par ses agresseurs dans son propre camion, le conducteur, M. Roger Hamel, 32 ans, du Cap-de-la-Madeleine, devait ensuite être "transféré" dans une automobile et relâché peu de temps après, à l'intersection de la rue Ontario et du boulevard Pie-IX, à Montréal.

Du camion et de l'importante cargaison disparus, les policiers restèrent sans nouvelle jusqu'à mardi midi, alors que des agents de Repentigny découvrirent le tout dans la grange de la côte St-Louis, sans personne dans les environs.

Avec leurs confrères de la Sûreté provinciale, ils ont alors entrepris un guet ininterrompu pendant une trentaine d'heures, harcelés par les moustiques, en attendant que quelqu'un manifeste l'intention de s'approcher du camion-remorque et du solde de sa cargaison.

Automobiliste tué, à Oka

M. Jean-Guy Lambert, 22 ans, du 706, rue Lachapelle, à Deux-Montagnes, a été tué vers 23 h. 30 hier, sur la route no 29, près d'Oka. Son automobile s'est écrasée sur un poteau de l'Hydro-Québec.

La Thaïlande offre son pavillon

Le roi de la Thaïlande, Shumibol Adulyadej, a annoncé hier soir que le pavillon de son pays sera remis à la ville de Montréal, au lendemain de l'Exposition universelle.

Le roi a offert son pavillon à l'occasion d'un banquet donné en son honneur et celui de son épouse, la reine Sirikit.

Le maire Jean Drapeau a remercié le couple royal ... de ce cadeau princier.

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE *GARANTIE* COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

ATELIER
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CORBEIL
SUR LA PLAZA



carven
ma griffe • robe d'un soir
EN VENTE AU COMPTOIR DES COSMETIQUES $3.50
6500, RUE SAINT-HUBERT angle BEAUBIEN
à la sortie BEAUBIEN du métro

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

A la BOUTIQUE COLONIALE

CHAISE HAUTE



de style colonial tout en bois "Rock Maple" (pas de tissu). Très facile d'entretien car il n'y a pas de recoin.

SPECIAL cette semaine
$25

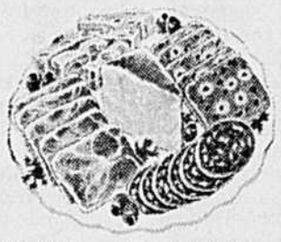
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Fermé samedi le 24 juin jour de la St-Jean-Baptiste

A. FORGET INC.
6707, boul. Saint-Laurent — Tél. : 274-5568
(juste au nord de Saint-Zotique)

SAMEDI 24 JUIN, LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, FERME



VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT
DE VIANDES CUITES
DE NOTRE CUISINE



POULETS FRAIS CUITS

PATES AU POULET — PATE DE PORC — PATE D'AGNEAU — TOURTIERES — ASPICS DE LEGUMES — ASPICS DE POULETS — ASPICS DE FRUITS — ASPICS DE VEAU — TETE FROMAGEE — SALADE DE POULET — SALADE DE LEGUMES — SALADE DE CHOU — PATE DE FOIE — GELEE LANGUES DE VEAU — ROTI DE PORC — ROTI DE BOEUF — JAMBON BRAISE — POULET FARCI — MORTA DELLA SALAMI — ETC.

MELONS D'EAU FRAIS
FRAISES — PECHES — ABRICOTS — CERISES — BLEUETS — POIRES BOSC — POIRES BARTLETT — PAPAYAS — MANGUES — AVOCATS

A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal — Tél. : 849-2341
coin rue Drummond

L'ambiance 67
est maintenant au
CHATEAU

Le plus féerique des rendez-vous, au sommet du Château au 36e étage, en plein ciel de Montréal. Sacha et son orchestre vous font danser sous les étoiles pendant que la métropole illuminée s'étale sous vos yeux. En alternance, le trio Gene Donaty.

Le Caf'Conc' Voilà! Paris au coeur de Montréal. Toute la gaieté, la joie de vivre de la Belle Epoque. L'atmosphère, le décor, les spectacles du Moulin Rouge. Un cadre étincelant, de brillantes revues européennes qui plairont aux connaisseurs. C'est si bon!

LE TOURNEBROCHE L'ambiance rustique et chaleureuse d'une cuisine Vieille-France, où vous humez l'arôme du pain frais (fait spécialement pour vous) et des plats qui mijotent dans l'âtre. Venez-y pour le déjeuner ou le dîner. Ce sera pour vous un moment de détente et de bien-être.

LE JARDIN Un bar-salon élégant, l'endroit idéal pour déguster de petits plats le midi, ou prendre l'apéritif avant de dîner au Neufchâtel. Donnez-y rendez-vous à vos amis le soir, pour une consommation après le théâtre ou le concert.

Le Neufchâtel Un charmant pavillon style 18e siècle. Chandeliers et mobilier Louis XVI. Grand service français. Pour ceux qui savent apprécier la haute cuisine dans une atmosphère raffinée.

les mariniers Un port d'attache pour les marins d'eau douce . . . et les autres. Un havre accueillant décoré de maquettes de navires, où règnent la bonne humeur et la franche camaraderie. Vous recherchez quelque chose de différent? Venez nous voir.

LE CAFE TERRASSE Un restaurant comme on en trouve dans les grands hôtels du monde. Frais en été, douillet en hiver. Chaque repas y est une aventure gastronomique. On y sert les spécialités culinaires du Québec.

Sandwich et café? Faisan et champagne?
On les apprécie mieux au Château.

Garage intérieur de cinq étages. Pour renseignements et réservations, composez 878-1688.

Place du Canada, Montréal

LE CHATEAU CHAMPLAIN

UN HÔTEL DU Canadien Pacifique

La Ville fera enlever des panneaux-réclame qui auraient dû disparaître il y a trois ans

La ville de Montréal enlèvera elle-même des panneaux-réclame actuellement situés à 35 endroits, et cela aux frais de leurs propriétaires.

Le comité exécutif en a décidé ainsi après avoir été saisi de rapports soulignant que ces 35 panneaux-réclame sont en somme "illégaux", c'est-à-dire contraires aux prescriptions de l'article 3-4 du règlement 2889.

Les panneaux seront enlevés par des employés du service des travaux publics.

L'article 3-4 stipule que "sur un terrain situé au croisement de deux voies publiques, il est défendu, dans un rayon de 25 pieds du point d'intersection des deux lignes de rues, de poser ou de garder en place un panneau-réclame d'une hauteur de plus de trois pieds au-dessus du sol".

Le même article ajoute que "les panneaux-réclame qui sont déjà installés et qui contreviennent aux dispositions de l'alinéa précédent" devaient être enlevés "avant le 1er juillet 1964" (il y a presque trois ans).

Le même article stipule enfin que "le comité exécutif, sur rapport du directeur, fera enlever par la ville, aux frais du propriétaire du terrain, ceux qui ne l'auront pas été dans ce délai".

L'UGEQ tente de savoir si des étudiants remplacent des grévistes

L'Union générale des étudiants du Québec n'a pas attendu des plaintes officielles pour se rendre constater sur place si oui ou non il y avait des étudiants qui agissaient comme briseurs de grève à la compagnie Seven Up.

La compagnie, dont les 160 vendeurs et livreurs sont en grève depuis le 15 juin, a fait sortir 32 camions hier. Ce matin, M. Jean Pelletier, secrétaire général de l'UGEQ, accompagné de quelques dirigeants de son organisation, s'est rendu sur les lieux pour se rendre compte par lui-même s'il y avait des étudiants.

Les renseignements qui lui étaient parvenus hier indiquaient que 60 étudiants avaient remplacé les grévistes. Il a déclaré ce matin que dans les 27 camions qui sont sortis aujourd'hui, il y avait quelque sept jeunes travailleurs qui seraient d'âge scolaire et qui sont peut-être des membres de l'UGEQ.

"Nous retournerons sur les piquets de grève cet après-midi, a-t-il dit, pour nous renseigner davantage et s'il y a des membres de l'UGEQ au travail, nous tenterons de les convaincre, en les rencontrant, de cesser de travailler."

M. Pelletier a dit avoir eu l'impression que des policiers en civil ou d'autres gens avaient pénétré dans l'usine ce matin et qu'ils accompagnaient, dans les camions ceux que les grévistes considèrent comme étant des "scabs".

Le représentant du Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces, M. Roland Goedike, a déclaré hier qu'il allait saisir la Fédération des travailleurs du Québec de la situation et que des mesures pourraient être prises afin d'éviter que la compagnie continue à faire sa livraison comme si de rien n'était.

Hold-up de $8,335 dans une banque

Quatre cagoulards armés ont pris la fuite avec une somme de $8,335, vers 10 h. 15 ce matin, après avoir perpétré un hold-up à la succursale de la Banque de Montréal sise au 7172 rue St-Laurent, à l'intersection de la rue Jean-Talon.

Trois des individus sont entrés dans la banque et, à l'aide de mitraillettes, ont tenu en respect le personnel et les clients, pendant qu'ils ratlaient le contenu des tiroirs-caisses.

Le trio a pris la fuite en sortant par une porte sise à l'arrière de l'établissement. A cet endroit, un quatrième homme les attendait au volant d'une automobile volée, portant des plaques américaines.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté par les malfaiteurs.

Vols à l'Expo

Un scout a été victime d'un tire-laine.

Rufus King, âgé de 12 ans, et domicilié au 80, Saw Mill Road, New York, s'est fait voler son porte-monnaie contenant $14 alors qu'il se tenait en face de la concession C, près du pavillon de la France, dans l'île Notre-Dame.

Le garçonnet faisait partie d'une troupe de 253 camarades en train de visiter la Terre des Hommes.

Par ailleurs Mlle Jackie Winter, d'Oakville, Ont., a quitté pour quelques moments sa place à une table du pavillon de l'Allemagne, dans l'île Notre-Dame. Quand elle est revenue à son siège, elle a constaté la disparition de sa caméra évaluée à $65.

Des rôdeurs s'attaquent maintenant aux casiers situés sous différents quais d'Expo-Express, afin d'en rafler le contenu.

On a volé des vêtements évalués à $40 et appartenant à Mme Claude Lemay, 4070, De La Badie, Trois-Rivières, déposés dans le casier 1147, de l'Ile Ronde; des vêtements évalués à $70 et appartenant à M. Allan Howard, de Val Halla, N.Y., dans le casier 882, de l'île Ste-Hélène.

Acquittement de deux jeunes filles

SAINT-HYACINTHE — Deux jeunes filles, témoins d'un drame à Sainte-Madeleine, près de Saint-Hyacinthe, où Roger Hébert a perdu la vie, ont bénéficié hier d'un acquittement en Cour criminelle. Le tribunal a libéré Mlles Rita Noël et Denise Couturier de l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche.

La police avait appréhendé les deux jeunes filles sur les lieux du drame, le 11 mai. Hébert, âgé de 21 ans, avait été atteint d'une balle de carabine à la cuisse. Le blessé devait succomber deux jours plus tard en l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. En rapport avec cette affaire, un jeune homme de Québec, Gilles Larose, doit répondre d'une accusation de meurtre.

Cambriolages

Après avoir enfoncé la porte arrière de la Coro Shoe, 450 Port-Royal ouest, des malfaiteurs ont fait main basse sur 700 paires de chaussures d'enfants d'une valeur d'au moins $3,500.

Mme M. Marcovitch, 4865 Maplewood, Mlle Irène Boire, 2630 St-Zotique, appt 12, et M. Réal Gauthier, 8930 Hochelaga, appt 6, ont révélé à la police qu'ils ont été victimes de cambrioleurs leur ayant volé respectivement $1,925 de bijoux, $1,400 de vêtements et $1,100 d'articles divers.

Autorail réclamé

VALLEYFIELD — A l'appui de leur projet d'un autorail entre Valleyfield et Montréal, les Jeunes chambres de commerce à Beauharnois et à Châteauguay ont réclamé la participation de celle de Valleyfield.

Une pétition, portant 400 signatures, est déjà expédiée au ministre fédéral des Transports et Communications.

Un suspect se tue à moto en fuyant la police à Laval

La police n'a pas encore révélé l'identité d'un individu d'une vingtaine d'années qui a été mortellement blessé dans un accident de circulation, vers 3 h. 20 hier matin, à l'intersection des boulevards St-Martin et Curé Labelle, dans le quartier de Chomedey, à Laval, alors qu'il conduisait une motocyclette à haute vitesse pour échapper à des policiers lancés en voiture à ses trousses.

Chevauchant une motocyclette présumément volée et pris en chasse à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lachapelle, dans le nord de Montréal, par des agents du poste no 20, le jeune homme avait entraîné ses poursuivants loin sur le territoire de la police de Laval quand son véhicule est entré en collision avec un camion occupé par deux hommes.

Transporté d'urgence à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, le suspect devait succomber à ses blessures peu après son admission. Les occupants du camion sont sortis indemnes du funeste accident.

Léger incendie à la Place d'Accueil

Un léger incendie s'est déclaré, peu après 11 h. ce matin, à la Place d'Accueil, à l'Expo 67. Les flammes ont apparemment pris naissance dans des rebuts.

Les pompiers ont rapidement répondu à l'alerte et moins de 10 minutes plus tard, on signalait que l'élément destructeur était maîtrisé. Les pompiers n'ont utilisé qu'une seule lance pour enrayer l'incendie.

Personne n'a été blessé dans ce léger incendie.

Négociations rompues à la Northern Electric

Les négociations sont à nouveau rompues entre la Northern Electric et les représentants de ses 7,600 employés de la production en grève depuis le 25 mai.

Dans un communiqué, le président de l'Association des employés, M. Meehan, impute le blâme de cette rupture au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, fédération syndicale qui tente de s'assurer la représentation des employés de la Northern, actuellement membres d'un syndicat indépendant.

Les Métallos ont fait appel en cour supérieure pour obtenir que la Commission des relations du travail refuse toute entente collective entre la compagnie Northern Electric et le syndicat de ses employés de production. Les Métallos se sont vu refuser à deux reprises la représentation des employés de production de la Northern.

Selon M. Meehan, la Northern devait présenter une offre monétaire améliorée à la séance de négociations qui devait avoir lieu hier mais, toujours selon le président, la compagnie a été tenue d'ajourner les pourparlers à cause de l'intervention des Métallos.

Le maire Drapeau sera désigné Homme de l'année

L'International Material Management Society, de Washington, D.C., décernera demain le titre "d'Homme de l'année" au maire Jean Drapeau de Montréal, pour le rôle qu'il a joué dans la réalisation de l'Expo 67.

Le titre lui sera officiellement conféré, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville, par le président international de l'IMMS, M. Donald S. Adams.

Cet organisme, qui groupe quelque 5,000 membres répartis dans 35 sections de l'Amérique du Nord, tiendra son assemblée annuelle à Montréal les 23, 24 et 25 juin. C'est la première fois que cette assemblée a lieu ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Contre l'alcoolisme

Création de cliniques médico-psycho-sociales

Il faudrait établir, dans la province, des cliniques médico-psycho-sociales permanentes pour fins de diagnostic afin d'aider les cours de justice et les corps policiers dans l'élaboration de la sentence la plus appropriée dans les cas de délits dus à l'alcool.

Vu la complexité de la maladie alcoolique, ces cliniques devraient s'assurer les services d'experts dans le domaine de l'alcoolisme.

Telle est la principale recommandation formulée hier par le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies (OPTAT), devant la Commission d'enquête sur l'administration de la justice.

Six autres recommandations sont contenues dans le mémoire présenté par l'organisme provincial :

— qu'on incite les alcooliques reconnus comme tels et impliqués dans des délits, à se faire traiter ;

— qu'en plus des centres déjà organisés pour le traitement des alcooliques et autres toxicomanes, on encourage l'Etat à instaurer des centres d'urgence pour désintoxication et des centres de transition ;

— que l'on précise davantage dans les lois les termes concernant l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme ;

— que soit accepté le plus rapidement possible l'usage légal de l'ivressomètre (test de l'haleine) ; il serait souhaitable que l'ivressomètre soit utilisé non seulement en cas d'accident, mais aussi comme test routinier afin qu'il devienne une mesure préventive ;

— que des cours sur l'alcoolisme soient donnés aux étudiants en droit et que de tels cours soient inclus à l'intention des juristes lors de congrès ou autres rencontres ;

— que l'on encourage l'Etat à organiser des services de prévention, de traitement et de recherche dans les domaines de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

De son côté, M. Paul Giguère, du Service de la Prévention de l'OPTAT, s'est surtout employé à réfuter les arguments contre l'emploi de l'ivressomètre.

Il a dit que le test de l'haleine ressemble au fait de prendre un article quelconque sur la scène d'un crime. Dans le cas de l'alcool, le test peut ou non indiquer qu'il y a eu infraction, ce qui constitue la recherche d'un fait matériel, et non pas d'un aveu mental.

Chasse à l'homme à Québec

QUEBEC (PC) — Deux individus et un policier ont été blessés, hier, au cours d'une chasse à l'homme à Québec, à travers les rues étroites du bas de la ville.

La chasse a commencé quand des policiers en auto-patrouille ont tenté d'intercepter une automobile à bord de laquelle voyageaient trois jeunes hommes.

L'un des policiers, M. Michel Dufresne, s'est approché à environ un pied de l'auto, lorsque le conducteur a donné un coup sur l'accélérateur, heurtant ainsi le policier avec son véhicule.

L'agent Dufresne a aussitôt déchargé son revolver en direction des suspects, dont l'un d'eux a été atteint à l'arrière. Le second n'a opposé aucune résistance. On ne sait pas encore si les blessures sont graves.

La police a signalé par la suite que des outils de cambriolage ont été retrouvés à l'intérieur de l'automobile.

Chute de 230 pieds

TROIS-RIVIERES, (J.G.) — Un jeune homme de 20 ans, travaillant pour la Dominion Bridge, a fait une chute de 230 pieds, hier après-midi, quand il est tombé du pont de Trois-Rivières dans le Saint-Laurent. Il s'en est tiré avec des blessures sans gravité.

La victime, M. Marc Lessard, de la rue Saint-Laurent, à Longueuil, a été conduite à l'hôpital Saint-Joseph, à Trois-Rivières où il souffre d'un violent choc nerveux.

La ceinture de sécurité qu'il portait à la taille est immédiatement remonté à la surface et a permis à des employés de le repêcher à bord d'une chaloupe.

Adolescent noyé à Laval

Un adolescent de 18 ans, Réjean Savard, du 297, 76e avenue Chomedey, à Laval, s'est noyé, vers 17 h. 30, hier, quand il est tombé du bout d'un quai dans la rivière des Prairies.

Bien qu'ils aient pratiqué la respiration artificielle, les policiers n'ont pu ranimer la victime, qui serait tombé à la suite d'un étourdissement.

Vol : $125

Deux cagoulards armés de revolver se sont emparés d'une somme de $125, peu avant 23 heures, hier, à la pharmacie Allard, au 2910 Est, rue Fleury.

Ils ont pris la fuite en automobile, en direction du boulevard Henri-Bourassa. L'un des bandits était revêtu d'une salopette de garagiste.

CONVERSATION ANGLAISE
AVEC LABORATOIRE
SESSION D'ETE

DEBUTANT
INTERMEDIAIRE
AVANCE

DUREE : 90 heures par niveau
HORAIRE : les lundis et mercredis de 7.00 p.m. à 10 p.m.
Inscrivez-vous immédiatement

COURS D'ÉTÉ
DU 4 JUILLET AU 10 AOUT

Spécialement organisés pour les élèves des sections classiques et générales qui sont aptes à passer au secteur scientifique en septembre.

OU

Pour les étudiants déjà inscrits au cours scientifique qui désirent se renforcer en sciences et en mathématiques.

LISTE DES COURS

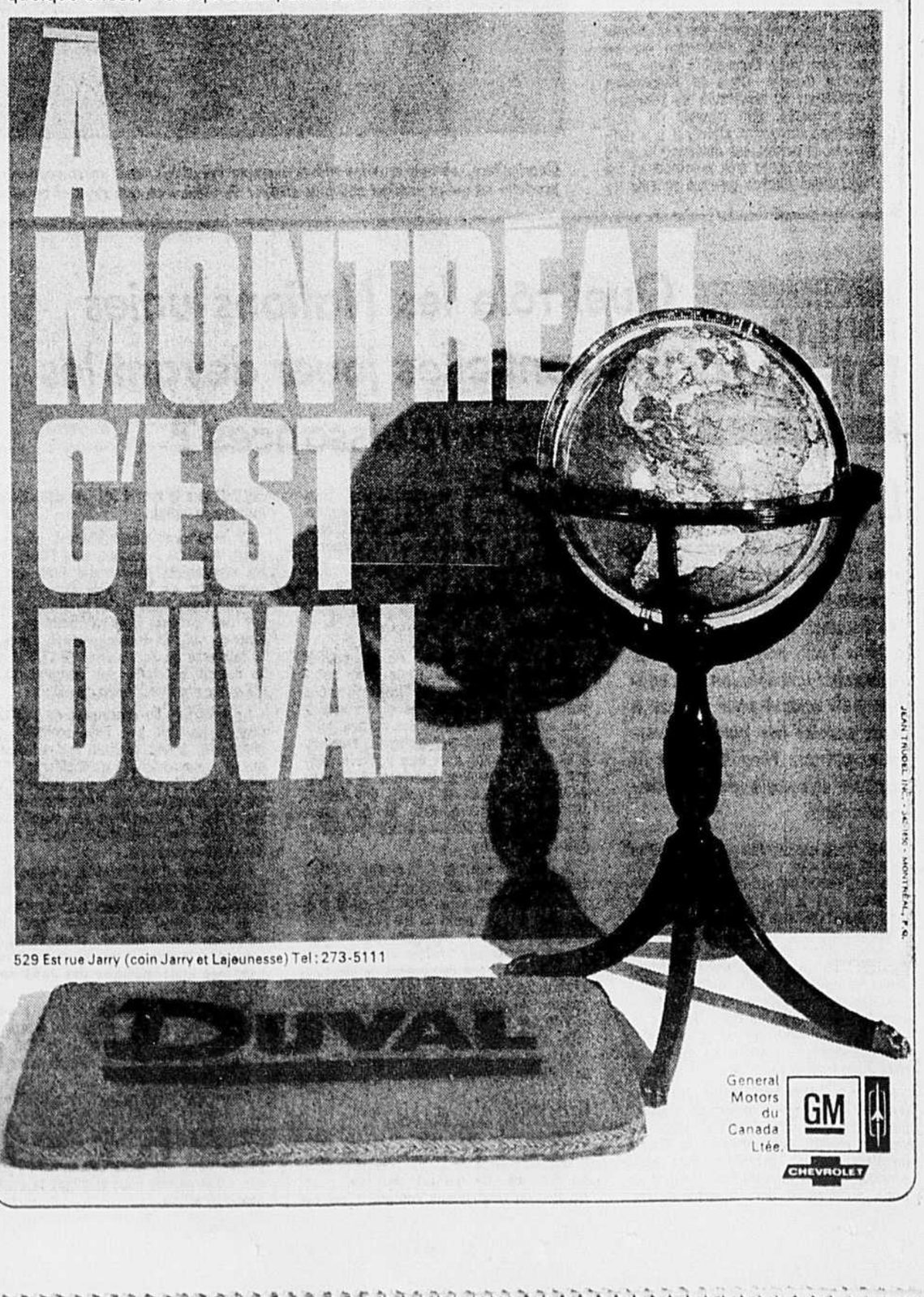
9e année scientifique: ALGEBRE, GEOMETRIE
10e année scientifique: ALGEBRE, GEOMETRIE, CHIMIE, PHYSIQUE

INSTITUT ALIE
ECOLE RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

N.B. Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour septembre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires communiquez avec

4364, rue St-Denis
Montréal
842-1791

Notre ville c'est la plus belle, la plus jeune . . .
Nos amis de tous pays nous visitent. Ils se pressent partout.
Et comme partout ailleurs notre garage a fort
à faire pour dispenser les soins que leurs voitures méritent;
et pourtant, ils sont heureux, ils sont contents car
notre service est parfait, comme d'habitude depuis 40 ans.
Au départ, ils sauront bien que notre ville c'est
quelque chose, mais qu'aussi pour leur voiture . . .



529 Est rue Jarry (coin Jarry et Lajeunesse) Tel: 273-5111

General Motors du Canada Ltée.
GM
CHEVROLET

La Popina
VOUS SATISFAIRE, C'EST NOTRE AFFAIRE! TOUS LES JOURS DE 7H A.M. A MINUIT SUR LA PLAZA DE LA PLACE VILLE-MARIE

On ne peut juger du rendement d'une école de médecine par le nombre de finissants

— Le Dr Roger Dufresne

par Nicole MONGEAU

"Il n'est ni juste, ni réaliste à notre avis de juger désormais du rendement d'une école de médecine par le nombre de ses finissants", affirmait hier le Dr Roger Dufresne, professeur de médecine sociale à l'Université de Sherbrooke, appelé à remplacer le Dr G. LaSalle devant les délégués de l'Association médicale canadienne, à l'hôtel Reine Elisabeth.

Les écoles de médecine, selon le conférencier, doivent aussi se soucier de l'utilisation qu'on fera des effectifs qu'elles auront préparés. Les progrès dans ce domaine peuvent avoir autant, sinon plus d'influence, qu'un effort accru de la part des facultés, effort qui aboutirait à un plus grand nombre de médecins fournis chaque année par nos facultés canadiennes.

On peut favoriser cette meilleure utilisation des effectifs médicaux en pensant d'abord à une meilleure répartition des responsabilités et des tâches de chaque groupe de praticiens généralistes et spécialistes. Deuxièmement, par une utilisation plus rationnelle des effectifs des para-médicaux. Troisièmement, par une planification régionale ou provinciale qui permettrait à chaque médecin d'avoir un accès facile et normal à l'ensemble des moyens de diagnostics et de traitements qu'il a connus au cours de sa formation et qui lui sont indispensables pour sa pratique.

La troisième journée du 100e Congrès de l'Association médicale canadienne était particulièrement consacrée à l'assurance-maladie et aux effectifs médicaux. La situation actuelle de ces effectifs : le recensement médical en 1967 qui a été présenté par le Dr J. H. Walters, de London, Ontario; les effectifs en médecine générale, traités par le Dr R. L. Perkin, de Cooksville; ceux des spécialistes, défendus par le Dr William Goldberg, de Dundas; ceux des domaines de l'enseignement et de la recherche, par le Dr D. Fish, Ph.D., d'Ottawa et "Comment se servir d'un recensement médical ?" exposé du Dr T. C. Points de la ville d'Oklahoma.

Les séances de l'après-midi, présidées par le Dr J. M. Lessard de Québec, ont surtout traité des besoins futurs et du partage des responsabilités de ces mêmes groupes. Le Dr I. W. Bean, de Regina, défendit ceux de la médecine générale; le Dr R. R. Kerr, de Vancouver, ceux des spécialistes; le Dr J. R. Evans, de Hamilton, parla de l'enseignement et de la recherche, alors que le Dr C. B. Stewart, de Halifax, développa les futures ressources des étudiants. Le Dr G. LaSalle, remplacé par le Dr Roger Dufresne, traita de la responsabilité des écoles de médecine dans la formation des effectifs médicaux de l'avenir.

A ce sujet, il souligna qu'il s'était fait une très nette évolution depuis dix ans. La préoccupation de plus en plus importante que les facultés de médecine ont d'un continuum dans la formation professionnelle, passant imperceptiblement du cours de médecine proprement dit à la formation vers la spécialité et à l'enseignement permanent et le souci nouveau que les écoles de médecine doivent prendre des besoins et des demandes que la société peut avoir au point de vue santé. Il faudrait signaler ici l'évolution rapide que nous vivons actuellement dans le domaine de la santé et des sciences médicales. C'est ainsi que les écoles sont prises par les exigences du progrès scientifique et technologique qui amènent des progrès insoupçonnés et des problèmes nouveaux.

"Pour cette raison, on a vécu une augmentation importante de la spécialisation, l'avènement du travail en équipe entre médecins et para-médicaux et subi des demandes de plus en plus urgentes d'autres effectifs médicaux à cause de la nouvelle diversité des tâches", expliqua le Dr Dufresne.

Deuxième changement important : changement sociologique et économique. La population qui augmente et qui vieillit attend de plus en plus de la médecine au nom de ce droit à la santé qui est devenu maintenant le droit de chaque citoyen.

ANNONCE

Faut-il être athlète pour souffrir du pied d'athlète?

Non! Les adolescents qui dansent le "frug", le directeur qui se rend à son bureau, ou la vieille tante célibataire n'en sont pas exempts. De nos jours, le pied d'athlète s'attaque aussi bien aux habitués des salons qu'à ceux des stades. Et ce sont les chaussures qui, imprégnées de transpiration, favorisent la croissance et la propagation du fongus.

Desenex tue le fongus . . . combat les bactéries susceptibles de provoquer une infection secondaire. Desenex, dont la formule scientifique a cliniquement fait ses preuves, soulage les démangeaisons, apaise la brûlure et favorise la cicatrisation des lésions.

Le traitement Desenex quotidien, en trois étapes, est facile à suivre: (1) lavez fréquemment les zones infectées au savon Desenex, (2) appliquez généreusement de l'onguent Desenex au coucher, (3) tous les matins, saupoudrez l'intérieur des chaussures et des chaussettes à la poudre Desenex.

Procurez-vous l'onguent, la poudre, la solution, le savon et l'aérosol pratique Desenex aujourd'hui même, au comptoir de produits pharmaceutiques de votre localité.

Desenex
pour les gens qui portent des chaussures

R. J. STRASENBURGH CO. OF CANADA LTD., TORONTO, CANADA

CÉLIBATAIRES – VEUFS – VEUVES
SÉPARÉ(E)S – DIVORCÉ(E)S
De toutes les régions du Québec ou de l'Amérique

"Réalisez-vous que tous les gens sans exception que vous connaissez aujourd'hui étaient de parfaits étrangers avant que vous les rencontriez !"

Voulez-vous rencontrer de 5 à 15 parfaits étrangers mais CHOISIS pour VOUS par ordinateur électronique I.B.M. ? Voulez-vous connaître des hommes et des femmes COMPATIBLES avec vous qui pourraient devenir de nouvelles compagnes, de nouveaux camarades ? . . . OU BIEN PLUS.

Voulez-vous cesser de rêver et d'espérer des rencontres souvent illusoires ou risquées ? Voulez-vous ne plus être seul durant votre bref séjour sur terre ? Enfin, voulez-vous trouver la compagnie, l'amour ou le mariage heureux ?

Dans ce cas, le Centre Scientifique National, qui avec ses milliers de membres est le plus imposant du genre en Amérique, vous suggère de tout simplement nous faire parvenir vos nom et adresse. Incluez 0.25 pour manipulation.

En retour, vous recevrez par envoi scellé, discret et sans obligation de votre part, une documentation qui vous absorbera par son point de vue ultra-moderne, sa logique et changera peut-être votre vie. **Notre organisation n'a rien à voir avec les agences matrimoniales.**

Une discrétion totale vous est garantie
Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie
Suite 404 — J-2
Montréal 11, Qué.

MORGAN

Aubaines avantageuses aux sept étages Morgan! Afin d'avoir toujours un stock nouveau à vous offrir, nous mettons en vente au rabais les marchandises désassorties, les articles salis, etc. Réductions à compter de 20% à 50%!

Soldes par tout le magasin

DEMAIN LE 23 JUIN
EMPLETTES SUR PLACE SEULEMENT

Centre-ville seulement **Centre-ville seulement** **Centre-ville seulement** **Centre-ville seulement**

REZ-DE-CHAUSSEE

PAPETERIE

Papier à écrire, boites diverses, grandeurs et motifs hors-série, quelques unes légèrement salies dans le lot. Ord. .98 à $2. **.49 à $1**

Coupe-papier, modèles et couleurs diverses, quelques un recouverts de cuir. Ord. 1.25 à 1.95 **.99**

Socle de marbre noir et 2 stylos à billes. — 3 seul. Ord. 26.64 **19.99**

Bloc-notes de couleurs diverses. 20 seul. Ord. 2.98 à 4.75 **1.99**

Babioles pour les fêtes enfantines, fabricateion papier de couleurs diverses. Ord. .15 à .25 **5/.49**

Bougies torsadées 6", blanc seulement, 4 par boite. Ord. .59 **.14**

Parures de bureau. Choix de couleurs et tailles, 10 seul. Ord. $25. à $30. **18.88**

MENUS ARTICLES

Penderie chromée pour chaussures, peut être fixée au mur ou à une porte. Pour 6 paires, hommes. 9 paires, femmes. Ord. 6.98 **3.49**

Séchoir escamotable, peut soutenir 20 cintres, fini chromé. Ord. 2.39 **1.69**

Séchoir en forme pour bas pointure 10 seulement, fini chromé. Ord. .79 **.49** 6

Tabliers fantaisie, cotonnade rose ou verte, poches pratiques. Ord. .79 **.49**

CAMERAS

CAMERAS POLAROID 104 pour magnifiques instantanés durant les vacances. Blanc/noir ou en couleurs, fonctionnement automatique, oeil électrique, développe les photos instantanément. Ord. 59.95 **44.88**

VETEMENTS POUR HOMMES

COMPLETS D'ETE POUR HOMMES. Vaste choix de couleurs et motifs. Choix incomplet de tailles.
Vente **34.95**

ARTICLES POUR HOMMES

CRAVATES ETROITES . . . en soies et soies mixtes. Choix de motifs et couleurs unies ou motifs fantaisie. 300 seulement. Ord. 1.19 **.88**

PYJAMAS DE POPELINE SANFORIZED. Veste classique, pantalon à taille élastique. Motifs à imprimé continu en des: bleus, bourgognes ou havanes. Tailles A à E. 300 ensembles seulement. Ord. 3/11.50 L'ens. **2.97**

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES

Shorts Térylène* et laine, pattes à la taille. Gris ou coloris mode unis. Assortiment incomplet de tailles. 61 seul. Ord. 7.99 **3.99**

VESTES EN SUEDINE, grand assortiment de modèles, couleurs et tailles. 5 seul. Ord. 14.87 à 16.87 **7.99**

BLOUSONS en tissus divers. Grand choix de modèles, de motifs et tissus divers. Assortiment incomplet de tailles. 80 seul. Ord. 12.77 à 16.95 **9.99**

BOUTIQUE CAMPUS & CAREER

CEINTURES "MOD" en tissus divers, largeur 2". Grand choix de couleurs et de tailles. 31 seul. Ord. 5.95 **2.99**

CHEMISES "MOD" — MOINS QUE MOITIE PRIX ! — Inspirées de John Stephen de Carnaby street, Londres. Coton de couleurs diverses. Tailles: P.M.G. 75 seul. Ord. 10.95 **3.99**

CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES DE GOLF POUR HOMMES .. en Fortrel* et coton, col et plastron à trois boutons, manches courtes. Choix incomplet de couleurs. Tailles P.M.G. et EG. 300 seul. Ord. $5 **2.50**

BIJOUX

½ PRIX ! COLLIERS ! Modèles recherchés, coloris mode. Importés de New York et d'Europe. Ord. $1 à $15 — **Maintenant ½ prix !**

BAS

BAS AU GENOU en Orlon ou en nylon. Vaste assortiment de couleurs pour la sportive. Pointures: 8½ à 9½, 9½ à 11. Ord. $2. **.99**

AU DEUXIEME

PEIGNOIRS ET ROBES DE CHAMBRE

LONGUES ROBES DE CHAMBRE. En nylon matelassé, rembourrage Kodel*, petit col et attaches 3-façons. Rose seulement. Tailles: P, M, G. Ord. 16.98 **8.49**

PEIGNOIRS COURTS en velours côtelé imprimé, pratiques et très féminins. Tailles: P. M. G.
Ord. 13.99 **8.49**

LINGERIE

½ PRIX ! COMBINAISONS NYLON. Coupe impeccable, nylon vaporeux blanc ou rose. Tailles: 32 à 42 dans le lot. Ord. 7.98 **3.99**

VETEMENTS DE SOUTIEN

GAINES EN LYCRA*, modèle fourreau, plastron double et côtés renforcés. Blanc seulement. Tailles: P, M, G. Ord. $7. **4.66**

GAINES-CULOTTES en dentelle extensible et Lycra*, renforcées aux points de tension. Blanc et couleur chair. Tailles: P, M, G. dans le lot. Ord. $8. **5.33**

SOUTIENS-GORGE EN LYCRA*, côtés extensibles, bonnets rembourrés de "fiberfill", bretelles réglables. Blanc seulement. Bonnets: A 32 à 36; B 32 à 38. Ord. 2.99 **1.99**

½ PRIX ! VETEMENTS DE NUIT. Chemises de nuit longues en tissu mixte lavable et à séchage rapide. Rose, bleu ou jaune. Tailles: P, M, G. Ord. 7.98 **3.99**

SOULIERS MODE POUR DAMES

Souliers en cuir de haute qualité pour l'été. Vaste assortiment de modèles et de couleurs. Pointures: 5 à 9½. 150 paires seulement. Ord. 11.99 **9.99**

AU TROISIEME

SOULIERS POUR DAMES

SOULIERS SPORT POUR DAMES. Daim ou cuir dans un vaste assortiment de modèles ou de couleurs. Pointures: 5 à 10. 200 seul. Ord. 3.99 **2.99**

SOULIERS ENFANTS

Bottines de toile robuste, blanc ou noir. Pointures 11 à 11, dans le lot. Ord. 4.50 **2.59**

VETEMENTS POUR ENFANTS

T-SHIRTS POUR BAMBINES. En tricot de coton, manches longues ou courtes. Choix de modèles et de couleurs. Grandeurs: 4 à 6x. 200 seul. Ord. .69 à 2.57 **.33 à 1.27**

T-SHIRTS EN TRICOT DE COTON POUR BAMBINS. Manches longues ou courtes. Assortiment de modèles et de couleurs. Grandeurs: 4 à 6x. Ord. .98 à 2.98 **.49 à 1.49**

SHORTS EN TRICOT DE LAINE DOUBLE POUR BAMBINS. Rouge, bleu ou gris. Grandeurs: 2 à 3x. 100 seul. Ord. 4.98 **2.97**

CHEMISES SPORT EN COTON POUR BAMBINS. Gais quadrillés. Grandeurs: 4 à 6x. 30 seul. Ord. 1.97 **.97**

ROBES DE COTON POUR BAMBINES. Choix de motifs fleuris. Grandeurs: 4 à 6x. 20 seul. Ord. 1.97 **.97**

FLANEUSE POUR BEBES. Plastique robuste, de couleurs gaies. 6 seul. Ord. 4.98 **2.97**

PANTALON EXTENSIBLE ET CORSAGE EN COTON POUR BEBES. Rose/blanc. Grandeurs: 12, 18 et 24 mois. 20 seul. Ord. 7.98 **3.97**

PANTALON EXTENSIBLE ET CORSAGE EN COTON POUR BAMBIN. Bleu seulement. Grandeurs: 12, 18 et 24 mois. 15 seul. Ord. 3.99 **1.99**

VETEMENTS POUR FILLETTES

COUVRE-TOUT POUR LA PLAGE, en tissu éponge ou en coton, gais coloris de ton uni ou imprimés divers. Tailles: 8 à 14 dans le lot.
19 seulement. Ord. 5.98 **2.99**
6 seulement. Ord. 6.98 **2.99**
15 seulement. Ord. 12.98 **5.99**
12 seulement. Ord. 15.98 **5.99**

VESTES "DERNIER CRI", manches longues. Gais coloris d'été. Tailles: 8 à 14 dans le lot. 42 seulement. Ord. 3.98 **1.99**

TENUES SHORTS pour fillettes, en gaies cotonnades pour l'été. Tailles: 8 à 14, dans le lot.
149 seulement. Ord. 2.49 **.99**
15 seulement. Ord. 3.98 **.99**
137 seulement. Ord. 4.98 **1.99**

CORSAGES VARIES POUR FILLETTES, manches longues ou sans manches, gais coloris d'été. Tailles2: 8 à 14 dans le lot.
20 seulement. Ord. 1.49 **.99**
51 esulement. Ord. 1.49 **.49**
48 seulement. Ord. 3.59 **1.99**
18 seulement. Ord. 3.98 **1.99**

SHORTS DE COTON pour fillettes, gaies cotonnades estivales. Tailles: 8 à 14 dans le lot.
16 seulement. Ord. 1.99 **.99**
20 seulement. Ord. 1.39 **.49**
25 seulement. Ord. 1.77 **.49**

PANTALONS FUSEAUX ET JEANS pour fillettes, coton ou denim finis Koratron*. Couleurs d'été.
486 seulement. Ord. 4.98 **1.99**
47 seulement. Ord. 2.49 **.99**
31 seulement. Ord. 3.99 **1.99**
42 seulement. Ord. 5.98 **2.99**

TISSUS A LA VERGE

Filet de rayonne aspect toile 36" de largeur, importation suisse. Rose, bleu, jaune, aqua ou turquoise. Moins que ½ prix ! **1.99** vge

Toile imprimés infroissable, importation italienne, 36" de largeur. Motifs divers. Moins que ½ prix ! **1.49** vge

Rayonne et toile lavable, imprimés minuscules, 36" de largeur. Tissu idéal pour les robes. **.77** vge

Crêpe de coton sans repassage, lavable, imprimés délicats pour robes, blouses, robes de maison. 36" de largeur. **.77** vge

Popeline de coton lavable, imprimés délicats pour robes. 36" de largeur. Moitié prix ! **.50** vge

Tissu à doublure en rayonne, choix de 8 couleurs. Largeur 45". **.49** vge

Cotonnades Dan River, choix de rayures ou de tons unis, fini infroissable. Largeur 36". Moins que moitié prix ! **.77** vge

Cotonnades divers de tons unis ou quadrillé, largeur 45". Moins que moitié prix ! **.77** vge

AU QUATRIEME

ARTICLES SPORT

Bâtons pour le golf, fabrication réputée, pour droitiers et gauchers. Numéros divers dans le lot. Ord. 10.99 **6.88**

Sièges mousse pour le bateau, cadre aluminium, dossier. S'ajustent aux petits bateaux et aux canots. Ord. 4.98 **3.88**

Ensemble tennis sur table, balles incluses. Modèles 4 joueurs. Ord. 4.98 **2.88**

Barres de gymnastique métalliques fini chrome Weider, s'ajustent aux portes de largeur standard. Ord. 8.95 **5.88**

Pour vous tenir en forme, ensemble à gymnastique "Big 7" de Weider. Ord. 9.98 **6.88**

Planche-comptable pour parties de billard, s'applique au mur. Ord. 24.95 **15.88**

JOUETS

Table arithmétique magnétique pour enfants jusqu'à 11 ans. Ord. 4.49 **2.99**

Voiturette métal pour bambins, 20" de longueur, guidon, roues caoutchouc. Ord. 2.88 **1.99**

Soldat russe GI Joe, costume militaire russe complet, Ord. $8 **$5**

Trousse de bricolage, pièces de plastique à assembler. Ord. .79 **.59**

Camions-réservoirs Johnny Express. Ord. 7.99 **5.88**

Jeux éducatifs pour enfants, de 1 à 4 ans, tourelles à monter. Ord. 1.49 **.99**

Jeux éducatifs pour enfants de 1 à 4 ans, rondelles. Ord. 1.49 **.99**

LINGE DE MAISON

Couvertures 100% rayonne, à large quadrillé multicolore, 60" sur 80". Ord. 6.95 **5.98**

Rideaux de douche en plastique épais, motif floral en relief. Vert, or, blanc ou bleu. Ord. 2.95 **2.19**

Nappes vinyle envers feutré, rose ou bleu, motif de fruits ou de fleurs. Se nettoie facilement au linge humide. 54" sur 72". Ord. 4.50 **2.98**

Débarbouillettes Callaway de première qualité, motifs fleuris sur fond rose pâle ou foncé, turquoise ou lilas. 13" x 13". Ord. 1.25 **.89**

PORCELAINE

Rabais de 30% - 50% et plus sur services divers !

Semi-porcelaine par Ridgeway d'Angleterre, motif Talisman, Ondine, Andora.

Semi-porcelaine, motif Cherry Thieves de Johnston Bros. d'Angleterre.

Porcelaine, motif "Gold Bouquet", de Bavière.

Porcelaine d'Allemagne, motif fleurs bleues.

Ces services comprennent théière, cafetière, crémier et sucrier, bol à céréales, tasses et soucoupes, coupes à fruits, assiettes à diner, assiette pain-beurre, plat 10" et plats de service avec couvercles, dans le lot.

Rabais ⅓ sur fine porcelaine motif "York" par Aynsley d'Angleterre.

Ce lot comprend des services à thé, (assiettes, plateau à gâteaux, théière, crémier et sucrier).

VERRERIE

30% de rabais sur verres importés et verrerie de cristal. Motifs hors série: Régence, Triennelle, Boléro, St. Jacques, Teardrop, Edition, Aqua-Optic, Moss Green, Lustre Rose, Conifer, Azur, Alto-susmuth, Ilbiza, et Tango. Grandeurs diverses dans le lot. Ord. 1.25 à 4.95 **.87 à 3.46**

ARTICLES MENAGERS

Quantité limitée à moitié prix ! Modèles échantillons ou de démonstration en magasin: acier inoxydable, four hollandais, casserole double, poêlons à friture, casseroles diverses. Moitié prix !

Service de table Melmac, motifs hors-série, quantité limitée à moitié prix ! Tasses, soucoupes et assiettes. Moitié prix !

Table TV métalliques, modèles échantillons ou hors-série. Ord. 1.59 à 8.95 **.99 à 2.99**

ACCESSOIRES-MAISON

Luminaires fantaisie en rotin pour la chambre à coucher ou le vestibule. 8" longueur sur 6" de largeur. Cordon inclus. Ord. 6.50 **4.99**

Miroir octogonal avec cadre ton or ou blanc. 28" x 28". Ord. 7.99 **5.99**

Miroir à trois faces pour la porte. Ord. 12.99 **8.99**

Miroir vanité à trois faces, cadre ton or ou blanc. 15½" x 18½". Ord. 6.99 **4.99**

Lampes décoratives pour la chambre à coucher, fine porcelaine décorée de motifs fleuris, abat-jour de fantaisie. Ord. 7.95 **3.99**

AU CINQUIEME

TENTURES

• Choix incomplet de tentures prêtes à suspendre — tons unis et imprimés dans une gamme de coloris et textures: rayonnes, fibre de verre et viscose/acétate. Confection de styles populaires. **$9 à $36**

• Tentures faites sur demande (commandes annulées) offertes à 33⅓ à 50% de rabais. Coton et toile, dans une multitude d'impirmés et tons unis, tissu jacquardé, choix de couleurs. **$15 à $99**

• Coupons moitié prix et moins ! Pour la confection de courtes-pointes revêtements de coussins. Choix de motifs et couleurs. Satinette à doublure, coton, fibre de verre et toile. **$1 à $5** le coupon

• Tissus pour tentures et housses, vaste choix de couleurs et imprimés, cotons et toiles. Ord. 2.98 à 5.98. **1.49 à 2.98** la verge

• Couvre-lits en broché fleuri, frange à bouclettes pour lit à une ou deux places. Genre jeté. Bleu/vert, rouge/noir, mousse/orange et or/blanc. **44.00**

• Parures de chambre à coucher en coton "hospsacking" de longue durée. Impression maltais en bleu, vert, or ou melon. Imprimé méditerranéen avec frange assortie. Pour lit jumeau ou à deux places. **24.00**

• Tentures assorties, variété de dimensions. **6.00 à 24.00**

TAPIS

Carpettes en épaisse peluche de coton, grandeurs et couleurs diverses. Ord. 7.98 à 29.98. **6.50 à 23.50**

Peaux de chèvre, poil touffu, très en vogue comme descente de lit ou à poser sur un tapis. Ord. 34.95 **27.99**

AU SEPTIEME

VALISES

Fourre-tout, petite grandeur, pour dames, brun ou olive, toile à l'épreuve de l'eau, bordure vinyle. 13" sur 19". Ord. 5.95 **3.95**

BON MARCHÉ

BON MARCHE ACCESSOIRES DIVERS -

QUANTITE LIMITEE — ACCESSOIRES MODE.

Ceintures	Ord. .89	.46
Ceintures	Ord. 1.87	.96
Cravates "Carnaby"	Ord. 1.87	.96
Echarpes	Vente spéciale	.36
Porte-monnaie	Ord. 2.87	1.46
Porte-monnaie	Vente spéciale	.96
Menus articles en cuir	Vente spéciale	.36
Trousse-manucure	Ord. 2.97	1.46
Coffret-bijoux	Ord. 3.97	1.96

Gants de coton pour dames .... Ord. 97 teintes pastelles, grandeurs: 6½ à 7½. **.69** pre.

BON MARCHE VETEMENTS POUR HOMMES

IMPERMEABLES POUR HOMMES, modèles recherchés, longueur 37", doublure de rayonne. Beige pâle seulement. Tailles: 36 à 42. Ord. 17.99 **13.66**

CHEMISES SPORT SANS REPASSAGE pour hommes, manches courtes. Tissu mixte polyester/coton en quadrillés divers. Tailles: P, M, G. Ord. 3.87 **2.88**

BON MARCHE VETEMENTS POUR DAMES

COSTUMES 2 OU 3 PIECES en tricot double maille. Grand assortiment de modèles et de couleurs. Tailles: 12 à 20. 75 seul. Ord. 19.95 à 24.95 **15.99**

ROBES POUR DAMES, grand assortiment de modèles et de couleurs. Tailles: 7 à 18, 14½ à 22½. 75 seul. Ord. 16.95 **10.99 à 3.99**

BON MARCHE LINGERIE

VETEMENTS DE NUIT POUR DAMES, chemises de nuit longues ou courtes, pyjamas "Baby Doll" ou Capri, bleu ou mais. Tailles: P, M, G.
Chemises courtes ..... Ord. 1.87 à 2.87 **1.29**
Pyjamas "Baby Doll" ... Ord. 3.87 à 4.87 **2.49**
Pyjamas Capri ..... Ord. 3.87 à 4.87 **2.49**

BON MARCHE VETEMENTS SPORT

BLOUSES D'ETE — MOITIE PRIX ! Modèles sans manches ou à manches courtes pour dames. Terylène ou coton en tons unis, quadrillés ou imprimés. Ord. 5.95 **maintenant à moitié prix !**

CHEMISES AUX GAIS COLORIS — MOITIE PRIX ! Manches courtes. Coton ou térylène uni, imprimé ou quadrillé. Grande variété de coloris. Tailles: 10 à 20. Ord. 4.95 **maintenant à moitié prix !**

BON MARCHE SOULIERS

SOULIERS SPORT EN PAILLE TRESSEE pour enfants, extensible, talon compensé, talonnière et bout ouvert. Noir seulement. Pointures: 4 à 9. Ord. 2.99 **1.99**

RAINETTES SANS TALONS POUR DAMES, étui de rangement. S'adaptent à toutes les hauteurs de talons. Caoutchouc noir seulement. Grandeurs: P, M, G, EG. Ord. 3.98 **1.69**

MI-CLAQUES EN CAOUTCHOUC NOIR SEULEMENT, s'adaptent à tous les talons. Grandeurs: P, M, G, EG. Ord. 2.77 **1.39**

BON MARCHE VETEMENTS POUR ENFANTS

CHANDAILS POUR BEBES en tricot de laine rose, blanc ou bleu, avec attaches. Grandeurs: 6, 12 et 24 mois. Ord. 1.46 **.99**

DEUX-PIECES POUR BAMBINS, pantalon taille mi-élastique, T-shirt en coton. Rouge, bleu ou blanc à motifs. Grandeurs: 2, 3, 3X. Ord. 3.87 **2.66**

COSTUME PANTALON POUR BAMBINES, tissu grosse toile dessin cachemire, jupe et pantalon à taille mi-élastique. Bleu ou rose. Grandeurs: 2, 3, 3X Ord. 3.87 **2.66**

PANTALONS COTON OU DENIM POUR BAMBINS, braguette à glissière, taille mi-élastique. Denim pâli, marine ou brun. Grandeurs: 4, 6, 6X. **3/2.97**

SHORTS POUR BAMBINES en coton robuste, taille mi-élastique. Gais coloris. Grandeurs: 4 à 6X. **.89**

ENSEMBLE CABANA POUR BAMBINES. Corsage imprimé à carreaux sans manches, boutonnage devant, shorts unis avec ceinture assortie au corsage. Grandeurs: 4 à 6X Ord. .99 **.69**

SHORTS POUR FILLETTES, taille mi-élastique, ceinture assortie. Tons unis ou imprimés dans le lot. Tailles: 8 à 14. **.99**

CORSAGES FANTAISIE en fibre synthétique pour fillettes. Modèles sans manches. Bleu ou rose. Tailles: P (8), M (10 à 12), G (14). Ord. 1.99 **1.49**

BON MARCHE VETEMENTS POUR GARÇONS

PANTALONS COTON POUR GARÇONS, coupe amenuisée. Lavable à la machine. Bourgogne ou bleu avec fines rayures. Tailles: 30 à 34. **VENTE SPECIALE 2.88**

VESTES SPORT COTON/NYLON traitées Scotchguard*, col et manchettes en tricot côtelé. Beige seulement. Tailles: 8 à 18. Ord. 5.87 **3.99**

JEANS EN DENIM, coupe confortable, coutures renforcées aux points de tension. Danim bleu, lavable à la machine. Tailles: 30 à 42. **VENTE SPECIALE 3.88**

CHEMISES "MOD" A MANCHES LONGUES, col montant, épaulettes et coupe amenuisée. Noir avec pois de couleurs. Tailles: P, M, G, EG. Moins que ½ prix !
VENTE SPECIALE .88

*Marque déposée

Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir et demain soir

• CENTRE-VILLE : 9 h 30 à 9 h • SNOWDON 9 h à 9 h
• DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD : 9 h 30 à 10 h

Les cinq magasins Morgan fermés toute la journée samedi en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste

OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE LUNDI

Le père Lemercier et un prêtre russe placés "dans le même sac"

MEXICO (AFP) — Le "Mouvement catholique traditionaliste" du Mexique s'est élevé hier contre l'attitude du père Grégoire Lemercier et a dénoncé les activités d'un prêtre russe qui se livrerait, également à Cuernavaca, à "de dangereuses expériences pro-communistes".

Le M.C.T. a exprimé ses inquiétudes dans un télégramme adressé au cardinal Francesco Roberti, préfet du suprême tribunal de la Signature apostolique. Il appuie la sentence émise par la commission pontificale que présidait le cardinal contre Lemercier — jugé comme on sait pour avoir mis en pratique la psychanalyse au monastère bénédictin de la Résurrection, à Cuernavaca — et exprime "sa honte que le Mexique ait été le théâtre de cette scandaleuse désobéissance à l'autorité du Saint-Siège", survenue dans le diocèse de Cuernavaca.

Le message réclame même procès et même verdict contre le prêtre russe Ivan Illich, qui, selon le M.C.T., "réalise à Cuernavaca de dangereuses expériences pro-communistes avec les missionnaires destinés à l'Amérique latine". Le fait aurait été dénoncé récemment par le cardinal Richard Cushing à l'assemblée de l'épiscopat nord-américain.

"Nous demandons la protection pastorale du Saint-Siège pour la foi profonde du peuple mexicain, gravement menacée par le foyer de dissolution dirigé à Cuernavaca contre le sentiment religieux authentique" conclut le message.

Neutralité ne signifie pas indifférence

CITE DU VATICAN (AFP) — "La neutralité ne signifie pas indifférence morale en face de responsabilités que l'on peut établir, mais réserve et impartialité" déclare l'"Osservatore Romano" dans un éditorial consacré au quatrième anniversaire de l'élection de Paul VI.

Constatant que cet anniversaire, coïncide avec un conflit au Moyen-Orient, le journal indique que l'incompréhension de certains "polémistes hâtifs" sur la neutralité du Saint-Siège est venue s'ajouter aux soucis du souverain pontife.

L'"Osservatore Romano" rappelle ensuite toutes les interventions du pape en faveur d'une solution équitable et pacifique du conflit et souligne que, sans porter de jugement sur le fond, Paul VI a recommandé de reprendre le dialogue et d'avoir confiance dans les "instituts promoteurs de rapports pacifiques entre les nations".

"Le débat est actuellement en cours à l'ONU, ajoute le journal, souhaitons qu'il aboutisse aux "paroles équitables et raisonnables" que Paul VI a appelées de ses voeux pour les négociations".

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

VILLE DE MONTREAL

FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
et LUNDI SUIVANT — 24 et 26 JUIN 1967

Les BUREAUX de la VILLE, Y COMPRIS la bibliothèque municipale et ses succursales, les cliniques du service de santé, les bureaux du service du bien-être social, les bureaux d'émission de permis de construction ou d'occupation, mais NE COMPRENANT PAS les bureaux et services mentionnés aux paragraphes ci-dessous, SERONT FERMES les 24 et 26 juin 1967.

Cependant SERONT OUVERTS aux dates ci-dessus mentionnées les bureaux et services suivants :

COUR MUNICIPALE — Comparutions — de 8.30 A.M. à MIDI ET DEMI. Kiosques d'information touristique. Cueillette des ordures ménagères. Parcs et piscines. Jardin botanique et Planétarium. Terrains de stationnement municipaux.

Le samedi, 24 juin 1967, les marchés seront FERMES A L'INTERIEUR, MAIS OUVERTS A L'EXTERIEUR pour permettre aux cultivateurs de vendre leurs produits ; les PESEES PUBLIQUES SERONT FERMEES.

Le lundi, 26 juin 1967, TOUS LES MARCHES SERONT OUVERTS, mais les PESEES PUBLIQUES SERONT FERMEES.

Hôtel de Ville, Montréal, le 22 juin 1967.

Le Greffier de la Ville, R. BOUCHARD, c.r.

L'esprit oecuménique gagne les... sorciers mexicains

MEXICO (AFP) — L'esprit oecuménique paraît souffler jusque chez les sorciers mexicains : les magiciens, enchanteurs, devins, astrologues et autres thaumaturges du pays se sont réunis récemment en un "sabbat nocturne" pour "mieux se connaître, échanger leurs pratiques et leurs procédés et confronter leur différents courants philosophiques" . .

Selon "Novedades" qui a publié hier cette nouvelle, les participants ont soupé à minuit au pied de la pyramide de Tenayuca, vestige d'une ancienne culture indigène qui se dresse dans un faubourg du nord de la capitale. Menu : consommé de scorpions, coquilles de tatou, rôti de hibou, sandwiches de vipère, le tout arrosé de rafraichissements à la cantharide.

Les mages mexicains se sont montrés si peu optimistes sur l'avenir de l'humanité qu'ils ont "uni leurs prières" non en faveur de la paix mondiale, mais pour que "la prochaine guerre mondiale soit aussi peu criminelle que possible". Dans l'immédiat, leurs prédictions parlent de tremblements de terre intermittents au Chili, d'épidémies au Brésil et de pluies diluviennes en Argentine.

Plusieurs douzaines de pigeons voyageurs ont été finalement lâchés, avec des messages fraternels adressés à l'Egypte, à Israël, au Vietnam et à l'URSS.

LAMB'S
WHITE GOLD
RHUM BLANC SEC
ET AUSSI LES RHUMS LAMB'S NAVY *ET* LAMB'S PALM BREEZE

Soldes MORGAN *par tout le magasin*

Aubaines avantageuses aux sept étages Morgan! Afin d'avoir toujours un stock nouveau à vous offrir, nous mettons en vente au rabais les marchandises désassorties, les articles salis, etc. Réductions à compter de 20% à 50%!

DEMAIN LE 23 JUIN
EMPLETTES SUR PLACE SEULEMENT

Dorval seulement

MENUS ARTICLES

11 seul. Séchoirs chromés, pliants, peuvent soutenir 20 cintres. **1.69**

25 seul. Housses pour machines à laver, modèle rond. Blanc avec bordure rose, jaune ou rouge. Ord. 2.49 **1.29**

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

CAMERAS POLAROID 104. Captez les images de vos vacances et ayez les photos en quelques secondes. Pour photo en noir et blanc et en couleur. Oeil automatique. Ord. 59.95 **44.88**

ARTICLES POUR HOMMES

SHORTS A TAILLE ELASTIQUE POUR HOMMES, popeline pur coton Sanforized. Tons mitigés rouge ou vert. Tailles : 30 à 42. 200 seul. Ord. 2.50 **1.19**

CRAVATES ELEGANTES en soie ou tissu mixte dans une grande variété de couleurs en tons unis ou motifs discrets. 300 seul. Ord. 1.19 **.88**

PYJAMAS EN POPELINE DE COTON SANFORIZED, pantalon à taille élastique et veste classique. Motifs en bleu, bourgogne ou autres. Tailles : A à E. 300 seul. Ord. 3/11.50 **2.97**

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES

VESTONS EN VELOURS DE COTON COTELE, modèle droit à 3 boutons. Choix de couleurs et de tailles. 10 seulement. Ord. 19.99 **11.99**

CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES SPORT POUR LE GOLF en Fortrel* et coton, plastron 3-boutons, manches courtes. Choix incomplet de couleurs. Tailles : P, M, G, EG. 300 seulement. Ord. $5. **2.50**

BIJOUX-MODE

BAGUES DE FANTAISIE... Bagues de fantaisie en métal jaune ou blanc, serties de pierreries. Ord. $1 à $4 **.49 à 1.99**

BAS POUR DAMES

BAS AU GENOU pour l'été. Tricot d'Orlon* ou de nylon. Vaste choix de couleurs mode. Pointures 8½ à 9½ et 9½ à 11. Ord. $2. **.99**

CHAUSSURES POUR DAMES

SOULIERS MODE POUR L'ETE. Souliers de cuir de belle qualité. Choix de modèles populaires et de tons divers. Pointures 5 à 9½. 150 paires seulement. Ord. 11.99 **9.99**

CHAUSSURES DU BUDGET

CONFORTABLES SOULIERS SPORT. Recommandés pour aller visiter l'Expo... Souples souliers de daim et cuirs... Vaste choix de modèles et couleurs. Pointures 5 à 10. 100 paires seulement. Ord. 3.99 **2.99**

ROBES DE CHAMBRE

PEIGNOIRS DE COTON MATELASSE... Gais imprimés cachemires en rouge ou bleu. P.M.G. dans le lot. Vente **4.99**

LINGERIE

VETEMENTS DE NUIT ½ PRIX... chemises de nuit longues en tissus mixtes "drip dry". Rose pâle, bleu ou jaune. Tailles P.M.G. dans le lot. Ord. 7.98 **3.99**

VETEMENTS DE SOUTIEN

GAINES DE LYCRA*, plastrons avant et côtés. Blanc seulement. Tailles P.M.G. Ord. $7 **4.66**

GAINES DE LYCRA*, renforcées de dentelle extensible pour amincir sa silhouette. Blanc et couleur chair. Tailles P.M.G. dans le lot. Ord. $8 **5.33**

VETEMENTS POUR FILLETTES

SHORTS EN COTON, tons unis pour l'été. Tailles : 8 à 14 dans le lot.
100 seulement. Ord. 1.98 **.99**
26 seulement. Ord. 2.98 **1.99**
17 seulement. Ord. 2.49 **1.99**

VETEMENTS POUR ENFANTS

CULOTTES EN TISSU EPONGE BLANC. Granreurs 12, 18 et 24 mois.
50 seulement. Ord. .79 **.37**

PYJAMAS DE COTON POUR BAMBINS, grand assortiment de modèles. Bleu seulement. Tailles : 4 à 6X.
20 seulement. Ord. 1.98 **.97**
32 seulement. Ord. 2.98 **1.97**

PYJAMAS DE COTON POUR BAMBINES, choix de couleurs et de modèles. Tailles : 4 à 6X.
27 seulement. Ord. 1.98 **.97**
105 seulement. Ord. 2.98 **1.97**

SOCQUETTES EN LAINE Kroy* ou Vyella pour bambines. Grand assortiment de couleurs d'été et de grandeurs. 50 paires seulement. Ord. .79 **.47**

T-SHIRTS POUR BAMBINS ET BAMBINES. Tricot de coton imprimé. Manches longues ou courtes. Grandeurs : 4 à 6X.
Ord. 1.99 **.97 à 1.39**
Ord. 4.98 **2.97**

CHAUSSURES D'ENFANTS

BOTTINES BLANCHES POUR BEBES. Marque renommée. Fabrication de premier ordre en cuir souple. Pointures 3 à 6, C, D et E dans le lot. Ord. 7.50 **3.99**

TENUES SHORTS EN COTON. Culotte et corsage assorti, imprimés attrayants pour l'été. Tailles : 8 à 14 dans le lot. 129 seulement. Ord. 4.98 **3.99**

T-SHIRTS DE COTON, avec ou sans manches. Imprimés nouveautés ou tons unis. Tailles 8 à 14 dans le lot.
30 seul. Ord. 1.98 **.99**
37 seul. Ord. 2.79 **1.99**

VESTES SPORT EN COTON POUR FILLETTES, manches trois-quarts. Rouge ou beige. Tailles : 8 à 14 dans le lot.
15 seulement. Ord. 2.99 **1.99**

CHAUSSURES POUR GARÇONS

CONFORTABLES SOULIERS DE CUIR pour la marche, en noir seulement. Assortiment incomplet de pointures, 3½ à 6 dans le lot. Ord. 7.88 **5.88**

TENTURES

- Assortiment incomplet de tentures prêtes à poser, styles traditionnel ou contemporain en fibre de verre, rayonne, viscose/acétate. Motifs et couleurs diverses. **$9.**
- Couvre-lits rustiques style "Granny", imprimés minuscules en jaune, bleu ou rouge. Frange à pompons, coins arrondis. Pour lit une place. Ord. 26.95 **$18.**
- Coussins ronds ou carrés, revêtement de tons unis ou imprimés, grand choix de couleurs. Ord. 2.95 à 9.95 **1.49 à 4.99**
- Stores blancs seulement, grandeurs diverses. Ord. 5.50 à 13.75 **4.29 à 10.99**

Rockland seulement

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

CAMERAS POLAROID 104. Captez les images de vos vacances et ayez les photos en quelques secondes. Pour photo en noir et blanc et en couleur. Oeil automatique. Ord. 59.95 **44.88**

ARTICLES POUR HOMMES

SHORTS A TAILLE ELASTIQUE, popeline de coton Sanforized. Imprimés rouge et vert. Tailles : 30 à 42. 200 seul. Ord. 2.50 **1.19**

CRAVATES en soie ou en tissus mixtes, grande variété de motifs et de couleurs unies. 300 seul. Ord. 1.19 **.88**

PYJAMAS EN POPELINE DE COTON SANFORIZED, pantalon à taille élastique, veste classique. Choix de motifs, bleu, bourgogne, ou autres. Tailles : A à E. 300 seul. Ord. 3/11.50 **2.97**

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES

Ensembles cabana en coton, grande variété de modèles et de coloris mode. Assortiment incomplet de tailles. 25 seul. VENTE SPECIALE **2.99**

CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES POUR LE GOLF en Fortrel* et coton, col ordinaire, plastron 3 boutons, manches courtes. Couleurs mode. Tailles : P, M, G, EG. 300 seul. Ord. $5. **2.50**

CHEMISES EN COTON OUATINE, encolure ras du cou, manches longues ou courtes. Choix incomplet de couleurs. Tailles : P, M, G, EG. Ord. 3.95 à 4.95 **1.99**

CHEMISES BLANCHES 65% Térylène* et 35% coton, col à apprêt permanent, manchettes transformables. Tailles : 14½ à 16½ dans le lot. 100 seul. Ord. $7 **3.99**

*Marque déposée

BAS POUR DAMES

BAS DE NYLON PREMIERE QUALITE. Tricot filet ordinaire, talons renforcés. Choix de teintes d'été : ambre ou beige Tender. Pointures P.M.G. Ord. 6 paires pour $3 **6 paires pour 1.49**

LINGERIE

VETEMENTS DE NUIT A MOITIE PRIX ! Chemises de nuit longues en tissu mixte lavable et au séchage rapide. Rose, bleu ou jaune. Tailles : P, M, G, dans le lot. Ord. 7.98 **3.99**

VETEMENTS DE SOUTIEN

SOUTIENS-GORGE ETROITS. Bonnets de dentelle, doublures "fiberfill"... côtés extensibles en Lycra*. Blanc seulement. Du 32 au 38 B et C dans le lot. Ord. 2.99 **1.99**

*Marque déposée

CHAUSSURES POUR DAMES

SOULIERS MODE POUR L'ETE. Souliers de cuir de belle qualité. Choix de modèles populaires et de tons divers. Pointures 5 à 9½. 150 paires seulement. Ord. 11.99 **9.99**

CHAUSSURES DU BUDGET

CONFORTABLES SOULIERS SPORT. Recommandés pour aller visiter l'Expo... Souples souliers de daim et cuirs... Vaste choix de modèles et couleurs. Pointures 5 à 10. 100 paires seulement. Ord. 3.99 **2.99**

CHAUSSURES D'ENFANTS

BOTTINES BLANCHES POUR BEBES. Marque renommée. Fabrication de premier ordre en cuir souple. Pointures 3 à 6, C, D et E dans le lot. Ord. 7.50 **3.99**

VETEMENTS D'ENFANTS

PYJAMAS DE COTON POUR BAMBINES. Choix de couleurs et modèles. Tailles 4 à 6X dans le lot.
18 seulement. Ord. 1.98 **1.17**
76 seulement. Ord. 2.98 **1.77**

ENSEMBLES CRINOLINES ET CULOTTES. Choix de modèles et couleurs. Tailles 4 à 6X.
71 seulement. Ord. 3.98 **1.47**

TENUES "JODHPURS" POUR ENFANTS. Vaste choix de modèles et couleurs. Tailles 12, 18 et 24 mois dans le lot.
57 seulement. Ord. 2.98 **1.47**
108 seulement. Ord. 3.98 **1.97**

PANTALONS DE COTON POUR BAMBINS. Modèles de coupe amincie, variété de couleurs. Tailles 2 à 3X.
24 seulement. Ord. 3.98 **1.87**

VETEMENTS DE FILLETTES

TEE-SHIRTS POUR FILLETTES. Coton peigné, modèles sans manches ou à manches courtes. Tons unis d'été et imprimés nouveautés. Tailles 8 à 14 dans le lot.
69 seulement. Ord. 2.17 **.99**

ENSEMBLES SHORTS ET SHORT POUR FILLETTES. Choix de couleurs d'été, tenues shorts en imprimés également. Tailles 8 à 14 dans le lot.
60 seulement. Ord. 1.98 **.99**
32 seulement. Ord. 3.98 **1.99**
17 seulement. Ord. 2.99 **1.99**
64 seulement. Ord. 3.99 **1.99**

PYJAMAS D'ETE POUR FILLETTES. Choix de pyjamas longs ou "Baby Doll" en coton imprimé. Tailles 8 à 14 dans le lot.
169 seulement. Ord. 1.98 **.99**
79 seulement. Ord. 1.98 **.99**

VESTES D'ETE POUR FILLETTES. En coton, manches ¾, en rouge ou beige. Tailles 8 à 14 dans le lot.
20 seulement. Ord. 2.99 **1.99**

SOULIERS POUR GARÇONS

Modèle en cuir, confortable pour la marche. Noir seulement. Assortiment incomplet de pointures, 3½ à 6 dans le lot. Ord. 7.88 **5.88**

TENTURES

- Assortiment incomplet de tentures prêtes à poser. Styles traditionnel ou contemporain en fibre de verre, viscose/acétate. Motifs et teintes variées. **$9.**
- Tentures courtes en Dacron*, motifs fleuris. Ord. 12.95 **$7.**
- Couvre-lits rustiques en coton "Grand-mère", imprimés minuscules en jaune, bleu ou rouge. Coins arrondis, frange généreuse. Ord. 26.95 **$18.**
- Grand assortiment de coussins, modèles ronds ou carrés, choix de tissus, motifs et couleurs. **2.99**

*Marque déposée

Boulevard seulement

MENUS ARTICLES

SACS A DECHETS POLY. 15 paquets seulement, 26" x 36". 12 sacs pour extérieur. Ord. .75 **.38**
30 paquets seulement pour intérieur, 11" sur 6" sur 19" 22 sacs. Ord. .75 **.38**
22 seulement ! Silicones pour rendre cuir et tissu imperméables. Ord. .77 **.39**
16 seulement ! Plateaux à chaussures. Beige, noir ou gris. 26" sur 15". Ord. .74 **.50**
26 seulement ! Bonnets de nuit. Bleu, blanc ou rose. Ord. 1.00 **.50**
103 seulement ! Petits tapis, 18" sur 28". Bleu, noir, rouge ou beige. Ord. .88 **.44**

CAMERAS

CAMERA POLAROID 104 pour capter vos souvenirs de vacances ! Photos en noir/blanc ou en couleurs développées instantanément. Oeil électrique entièrement automatique. Ord. 59.95 **44.88**

VETEMENTS POUR HOMMES

CHICS CRAVATES en soie ou en tissu mixte. Grand assortiment de couleurs en tons unis ou à motifs discrets. 300 seulement. Ord. 1.19 **.88**

PYJAMAS EN POPELINE DE COTON SANFORIZED, pantalon à taille élastique et veste longue. Imprimés en bleu ou rouge vin. Tailles : A à E.
300 seulement. Ord. 3/11.50 **2.97**

CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES POUR LE GOLF en Fortrel* et coton. Plastron 3-boutons, manches courtes. Assortiment incomplet de couleurs. Tailles : P, M, G, EG.
300 seulement. Ord. $5. **2.50**

CHEMISES DE COTON OUATINE, manches longues ou courtes, col roulé. Assortiment incomplet de couleurs. Tailles : P, M, G, EG. Ord. 3.95 et 4.95 **1.99**

CHEMISES BLANCHES 65% Térylène* et 35% coton, col à apprêt permanent et manchettes transformables. Tailles : 14½ à 16½ dans le lot.
100 seulement. Ord. $7. **3.99**

BAS POUR DAMES

BAS AU GENOU en Orlon* ou nylon dans une grande variété de coloris mode. Pointures : 8½ à 9½; 9½ à 11. Ord. $2. **.99**

LINGERIE

VETEMENTS DE NUIT A MOITIE PRIX ! Tissu mixte lavable et au séchage rapide. Rose, jaune ou bleu. Tailles : P, M, G dans le lot. Ord. 7.98 **3.99**

VETEMENTS DE SOUTIEN

GAINE FOURREAU EN LYCRA* plastron, côtés renforcés. Blanc seulement. Tailles : P, M, G. Ord. $7 **4.66**

GAINE LYCRA* avec insertions de dentelle extensible accentuant le soutien aux points de tension. Blanc ou couleur chair. Tailles : P, M, G dans le lot. Ord. $8. **5.33**

SOULIERS POUR DAMES

ELEGANTS SOULIERS D'ETE EN CUIR FIN. Grand assortiment de modèles et de couleurs. Pointures : 5 à 9½. 150 seulement. Ord. 11.99 **9.99**

SOULIERS DU BUDGET

CONFORTABLES SOULIERS SPORT POUR DAMES. Daim ou cuir souple. Grand choix de modèles et de couleurs. Pointures : 5 à 10.
75 paires seulement. Ord. 3.99 **2.99**

VETEMENTS POUR ENFANTS

COUVRE-TOUT EN PIQUE POUR BEBES. Grand assortiment de modèles et de couleurs. Grandeurs : 6 et 12 mois dans le lot.
30 seulement. Ord. 3.98 **1.87**

COUVERTURES "BABYCREST" POUR BEBES, grand choix en rose, bleu ou jaune dans le lot. 36" sur 50".
30 seulement. Ord. 2.98 **1.97**

PANTALONS POUR FILLETTES, grand assortiment de couleurs et de modèles. Grandeurs : 4, 6, 6X dans le lot.
195 seulement. Ord. .69 **.37**

COMBINAISONS DE NUIT en tissu éponge extensible pour bébés. Grand assortiment de modèles et de couleurs. Grandeurs : M et G dans le lot.
75 seulement. Ord. 1.99 **1.37**

VETEMENTS POUR FILLETTES

SHORTS EN COTON pour fillettes 8 à 14 ans dans le lot. Vaste choix de couleurs.
33 seulement. Ord. 1.99 **.99**
60 seulement. Ord. 1.98 **.99**

T-SHIRTS POUR FILLETTES. Coton lavable, manches courtes ou sans manches. Coloris d'été. Tailles : 8 à 14 dans le lot.
13 seulement. Ord. 2.79 **1.99**
20 seulement. Ord. 2.98 **1.99**
48 seulement. Ord. 2.59 **1.99**

PYJAMAS ET CHEMISES DE NUIT en coton d'entretien facile. Tons unis ou imprimés divers. Tailles : 8 à 14 dans le lot.
82 seulement. Ord. 1.98 **.99**
100 seulement. Ord. 1.98 **.99**
28 seulement. Ord. 2.98 **1.99**

PEIGNOIRS COURTS POUR FILLETTES. Tissu Arnel* rose ou bleu. Tailles : 8 à 14 dans le lot.
27 seulement. Ord. 3.99 **1.99**

SOULIERS POUR ENFANTS

BOTTINES BLANCHES de marque réputée pour bambins. Cuir souple. Grandeurs : 3 à 6, C, D, E dans le lot. Ord. 7.50 **3.99**

CHAUSSURES POUR GARÇONS

CONFORTABLES SOULIERS DE CUIR pour la marche, en noir seulement. Assortiment incomplet de pointures, 3½ à 6 dans le lot. Ord. 7.88 **5.88**

ARTICLES SPORT

48 seulement. Fers pour golf, pour droitiers ou gauchers, numéros divers dans le lot. Ord. 8.99 **5.99**
23 seulement. Bâtons de golf numéros 1 - 4½ dans le lot. Pour droitiers ou gauchers. Ord. 10.99 **6.88**
12 seulement. Housses pour bâtons de golf, vinyle. Numéros divers dans le lot. Ord. 1.50 **.99**
5 seulement. Jeux pour tir à l'arc, fameux pour la campagne. Ord. 8.95 **5.95**

TENTURES

- Assortiment incomplet de tentures prêtes à poser, tissus, modèles, teintes et motifs divers. **$9.**
- Grands coussins sièges, revêtement quadrillé, teintes diverses. **$6.**
- Vaste assortiment de coussins, forme carrée ou ronde, choix de tissus, couleurs et motifs. **2.99**
- Couvre-lits matelassés, motif "Travel Post" illustrant les capitales du monde Pour lit jumeau. Ord. 24.95 **$17.**

Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir et demain soir

• CENTRE-VILLE : 9 h 30 à 9 h • SNOWDON 9 h à 9 h
• DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD : 9 h 30 à 10 h

Les cinq magasins Morgan fermés toute la journée samedi en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste

OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE LUNDI

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Les Séminoles reprennent possession de la Floride

Les événements du Moyen-Orient ont retenu l'attention à tel point, ces dernières semaines, qu'un certain nombre de personnes n'ont pas remarqué que les Etats-Unis avaient perdu un Etat.

Les Séminoles ont obtenu devant les tribunaux un jugement qui leur donne possession de 90 pour cent du territoire de la Floride.

Selon un traité signé avec les Blancs en 1823, traité que les Blancs n'avaient pas l'intention de respecter, les Séminoles devaient recevoir $40 millions pour leurs terres. L'argent tardant à venir, les Indiens ont fait appel aux tribunaux et ceux-ci ont décrété que les Séminoles avaient parfaitement droit de réclamer 90 pour cent de la Floride, à défaut d'avoir reçu une indemnité de la part des Américains.

Si les Séminoles exercent leurs droits, il y aura beaucoup de transformation en Floride d'ici quelques années. Voici ce que n'a dit le porte-parole des Indiens de Floride :

"La joie règne dans mon peuple. Même si la Floride est un charivari de routes, de maisons et de stations de villégiature, nous réussirons à y reconstituer un authentique terrain de chasse pour nos Indiens."

Les Séminoles ont l'intention de s'en prendre d'abord à l'organisation des courses à l'hippodrome de Hialeah. Jusqu'à présent, les Indiens avaient l'habitude de défiler sur la piste pour ajouter du pittoresque à la journée.

"Nous changerons cela du tout au tout, m'a dit le chef. A l'avenir, ce sont les Blancs qui paraderont devant les Indiens qui occuperont les estrades."

Les Séminoles ont l'intention de permettre à la culture de l'homme blanc de se perpétuer. "A cet effet, dit le porte-parole, les hôtels Fontainebleau, Eden Roc et Americana serviront de réserves blanches. Les Séminoles auront grand plaisir à s'y rendre en touristes.

"Le Blanc sera invité à se costumer aussi souvent que possible à vendre des souvenirs et à continuer à exécuter les danses primitives caucasiennes que nos enfants aiment tant.

"Nous croyons que les réserves blanches de Floride peuvent être rendues assez intéressantes pour attirer les Indiens de tout le continent."

J'ai demandé au chef indien si les Séminoles avaient l'intention d'assurer l'éducation des Blancs. "Les Blancs sont fondamentalement paresseux, m'a-t-il répondu; ils ne peuvent pas faire grand-chose d'autre que de l'artisanat."

— Avez-vous l'intention d'accueillir les Blancs d'ailleurs durant l'hiver ?

— Oui, mais avec des modifications. Depuis des années c'étaient des Blancs de Floride qui scalpaient leurs frères de race, surtout en ce qui a trait aux prix pratiqués durant l'hiver. Dorénavant, ce sont les Séminoles qui scalperont les visiteurs blancs qui trouveront par conséquent la chose plus naturelle.

— Quelle sera votre attitude envers les collégiens qui se réunissent en Floride à Pâques ?

— Nous les laisserons venir mais nous interdirons la vente de l'eau de feu. Tout le monde sait que les Blancs, surtout quand ils sont étudiants, ne peuvent pas boire d'eau de feu avec modération.

J'ai demandé enfin à mon interlocuteur indien si les Séminoles avaient l'intention d'indemniser les Blancs dépossédés par le tribunal.

— Bien sûr, nous signerons bien volontiers un traité en vertu duquel nous versons $10 comptant et $10 par mois jusqu'à ce que le montant de l'indemnité soit atteint.

— C'est très magnanime de votre part, dis-je, et les Blancs de Floride auraient bien tort de rejeter votre offre généreuse.

(Tous droits réservés)

Unités naturelles de négociation: c'est l'égalité des voix au CCRO

par Luc BEAUREGARD
De notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une incroyable égalité des voix vient de survenir au Conseil canadien des relations ouvrières, au sujet de la reconnaissance des unités naturelles de négociations.

L'égalité des voix, quatre contre quatre, crée l'impasse totale dont le Congrès du travail du Canada devra désormais porter exclusivement l'odieux, peut-on prévoir dès maintenant.

La semaine dernière, c'est en vain qu'on avait tenté à Ottawa d'apprendre la décision du CCRO quant à la liberté des employés de Radio-Canada d'adhérer au syndicat de leur choix.

Le CCRO devait se réunir le lundi 12 juin, mais rien n'a transpiré de ce meeting. Un haut fonctionnaire du ministère du Travail s'est borné à dire, hier, que le conseil poursuivait l'étude du dossier.

Le fait est que le conseil n'a pu parvenir à un vote majoritaire, ni dans un sens, ni dans l'autre.

Le CCRO est composé normalement de neuf membres, mais étant donné la politique absentéiste de la Confédération des syndicats nationaux, ce nombre est actuellement réduit à huit : on y compte un juge, quatre représentants patronaux, quatre représentants syndicaux dont trois représentants du CTC.

La nouvelle impasse indique deux choses :

1) Le CTC constitue désormais le seul bloc s'opposant à la reconnaissance des unités naturelles de négociation : le bloc patronal lui-même s'est ramoli, ce qui est conforme à la nouvelle attitude de la Société Radio-Canada aux récentes audiences du CCRO

2) La CSN, en réintégrant le conseil (elle a droit à un représentant), serait en mesure de faire pencher la balance de son côté.

Ainsi, la ligne de conduite du gouvernement est désormais toute tracée : pour les députés libéraux fédéraux du Québec, qui sont de tout coeur derrière la CSN, il s'agit de faire pression auprès de la CSN pour qu'elle accepte de bonne grâce de réintégrer le CCRO.

Enfin, pourrait-on mettre un point final à cette histoire si embarassante.

Toutes les sources à Ottawa sont cependant très avares d'informations.

Il a été impossible de rejoindre hier, le président du CCRO, M. Arthur Brown. Lors d'une première tentative par téléphone, il était sorti pour quelques minutes; à la seconde tentative, il avait quitté son bureau jusqu'à vendredi.

La nouvelle impasse met avant tout dans l'embarras le CTC : il est désormais clair que la centrale syndicale ne s'agrippe plus au statu quo que par sa position de force, numériquement, au sein du conseil. La situation illustrée peut-être également le bien-fondé des revendications de la CSN au sujet de la composition du CCRO et des méthodes de décision dans le cas des conflits intersyndicaux : la CSN estime que la décision devrait appartenir au juge seul.

La Fédération des travailleurs du Québec (CTC) criera sans doute de nouveau au "patronage" politique, comme elle l'a fait récemment, mais on peut s'attendre que M. Jean Marchand, leader québécois du gouvernement à Ottawa et ex-chef de la CSN, mette désormais toute son énergie àconvaincre toute son énergie à convaincre CCRO, ce qui dispenserait le gouvernement de recourir à une intervention législative.

M. Marchand n'est pas rentré à Ottawa après le week-end et il n'y viendra pas avant la semaine prochaine. Le ministre a en effet subi un examen médical à l'Hôtel-Dieu de Québec au début de la semaine, après avoir subi une légère faiblesse.

On peut croire qu'il utilisera quelques-uns des moments de son séjour au Québec pour s'entretenir avec ses successeurs à la centrale.

Dozois tente de réaliser la quadrature du cercle

— Les Libéraux

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition libérale a reproché hier au ministre des Finances, M. Paul Dozois, de tenter de réaliser la "quadrature du cercle" en faisant certaines promesses irréalisables surtout en ce qui a trait à la libération du champ de l'impôt foncier scolaire au profit des minicipalités, qui représente une somme de $300 millions.

Les députés procédaient hier à l'étude, en comité, des crédits du ministère des Finances. L'Assemblée législative a finalement adopte ces crédits dans la soirée.

Le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, ainsi que le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, ont rappelé plusieurs des promesses faites par l'Union nationale, telle la libération du champ de l'impôt foncier scolaire pour aider les municipalités, l'abolition de l'impôt foncier pour les cultivateurs et la déductibilité des taxes foncières imposées sur les maisons unifamiliales.

MM. Lesage et Bourassa ont d'autre part fait mention des promesses du gouvernement pour une aide accrue à la Société générale de Financement, "au cours de l'année", et la dette de l'ordre de $40 millions que devra éventuellement assumer le gouvernement en ce qui a trait au pont de Trois-Rivières.

Considérant par ailleurs, les dépenses que devra bientôt effectuer la province au chapitre de l'Assurance-santé, les députés libéraux ont laissé entendre que la situation financière du Québec devait être "en bien excellent état pour que le gouvernement fasse autant de promesses . . . à moins qu'il ne manque de sérieux."

M. Dozois a répondu de son côté aux députés libéraux qu'ils étaient beaucoup trop pressés et voulaient connaitre les politiques du gouvernement avant que celui-ci ne les annonce.

En ce qui a trait à la libération du champ de l'impôt foncier scolaire, M. Dozois a déclaré que l'ancien président de la commission d'énquête sur la fiscalité au Québec, M. Marcel Bélanger, avait été chargé d'étudier les moyens de la réaliser.

Le député de Mercier a aussitôt signalé que le gouvernement mettait ainsi en contradiction le président Bélanger avec les recommandations de sa propre commission. Celle-ci, en effet, ne proposait pas la disparition complète de la taxe foncière scolaire, afin de laisser subsister un certain contrôle local.

M. Dozois a répondu que M. Bélanger avait accepté d'étudier le problème et que le reste "regardait sa conscience". Il a par ailleurs précisé que, quoi qu'il en soit, il était bien dans l'intention du gouvernement d'évacuer éventuellement le champ de l'impôt foncier scolaire au profit des municipalités et qu'on saurait à quoi s'en tenir "lors du prochain budget."

En ce qui a trait à la disparition de l'impôt foncier pour les cultivateurs et la déductibilité de cet impôt pour les maisons unifamiliales, le ministre a déclaré que l'Union nationale, dans son programme électoral, n'avait pas promis "l'heure" exacte où cette promesse se réaliserait et qu'il restait encore quatre ans pour la réaliser.

L'Opposition a alors fait remarquer qu'il s'agissait là d'une façon typique de procéder pour le gouvernement : demeurer dans le vague.

Quant à la promesse du discours du budget d'une aide accrue à la SGF, "dans le courant de l'année", M. Dozois a déclaré qu'il n'avait pas changé d'idée et que cette société ne se verrait privée d'aucun des fonds qui lui seraient nécessaires à la réalisation de ses projets. Il a affirmé par ailleurs qu'à l'heure présente, la SGF, sur le plan des échéances, n'avait aucun problème.

Les décisions du gouvernement, a d'autre part laissé entendre le ministre des Finances, ne regardent pas l'Opposition. Elles seront connues "en temps et lieux". Celle-ci s'est empressée de déclarer que l'annonce d'une aide de $5 ou $10 millions ne saurait nuire à la SGF mais au contraire augmenter la valeur de ses actions.

Tous les projets de loi relatifs à l'éducation ont été adoptés

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tous les projets de loi touchant le domaine de l'éducation, qui étaient inscrits au feuilleton de l'Assemblée législative, sont maintenant adoptés en troisième lecture.

L'Assemblée législative du Québec a en effet adopté, hier soir, en troisième et dernière lecture, en plus du bill 21, les cinq projets de loi qui avaient fait l'objet de discussions la semaine dernière devant le comité parlementaire de l'éducation.

Ces projets de loi sont le bill 43 intitulé Loi des investissements universitaires, le bill 36 modifiant la Loi des subventions aux institutions d'enseignement classique, le bill 37 autorisant des ententes entre commissions scolaires et institutions d'enseignement privées, le bill 39 intitulé Loi des subventions aux institutions d'enseignement privées et le bill 40 modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires.

Ces cinq bills ont été adoptés en l'espace d'une seconde, sans discussions et unanimement.

Les deux côtés de la Chambre ont consenti à ce qu'il en soit ainsi pour accélérer les travaux de l'Assemblée législative. Tous ces bills avaient d'ailleurs été longuement discutés devant le comité parlementaire de l'éducation.

Il semble maintenant de plus en plus certain que la session ne se poursuivra pas jusqu'au mois de juillet, contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière par le premier ministre Daniel Johnson.

Depuis la reprise des travaux de l'Assemblée législative mardi, les députés ont terminé en effet l'étude des projets de loi consécutifs au discours sur le budget en plus d'adopter les bills touchant l'éducation.

Les députés ont également terminé l'étude des crédits du ministère des Finances et ceux du ministère de la Famille et du Bien-être social.

Les seuls projets de loi importants, qui restent maintenant à être étudiés, sont celui établissant un régime québecois d'assurance-dépôts, celui proposant l'adoption d'une Loi des coroners, le bill créant une société québecoise de l'habitation et celui créant un régime d'assurance-récolte.

En plus de ces bills, l'Assemblée législative doit également entreprendre l'étude des crédits du ministère de l'Education, des Richesses naturelles, des Affaires intergouvernementales et du Conseil exécutif.

On ne prévoit pas cependant de débat orageux lors de l'étude de ces crédits, ce qui laisse croire que la session pourrait se terminer la semaine prochaine.

Abandon de poursuites: M. Bertrand s'explique

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a communiqué, hier, au député libéral de Verdun M. Claude Wagner les motifs pour lesquels son ministère a décidé d'abandonner certaines poursuites prises contre d'anciens conseillers municipaux de Québec et un juge de la Cour municipale.

On se souvient que la semaine dernière M. Wagner avait tenté sans succès auprès du ministre d'Etat à la Justice M. Armand Maltais d'avoir des détails à ce sujet.

M. Bertrand a tout simplement référé M. Wagner à une déclaration faite au mois de mai par deux procureurs de la Couronne Me Louis Vézina et Me Yvon Mercier au sujet de ces poursuites.

Dans cette déclaration, les deux avocats se disaient dans l'impossibilité de procéder dans certaines causes en raison de l'incapacité d'un juge de témoigner et en raison d'un incendie qui détruisit certains documents qui auraient pu servir de preuves.

A la suite de l'enquête de la Commission Sylvestre sur la Cour municipale, plus de 18 personnes dont le juge Rodolphe Debois de la Cour municipale de Québec avaient été accusés devant les Tribunaux.

Plusieurs de ces personnes ont été libérés faute de preuve





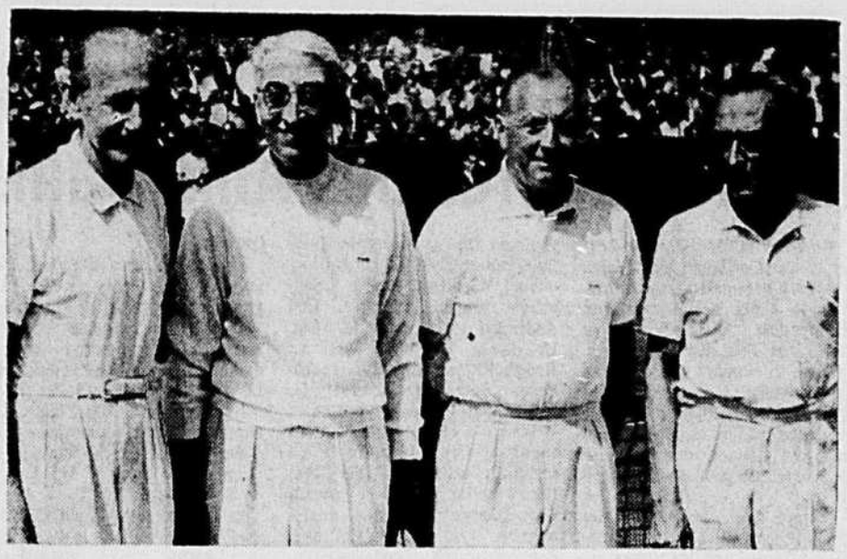


Photo Keystone

Retour à une époque glorieuse

Les "Mousquetaires" du tennis (ils étaient quatre) ont évoqué une époque glorieuse du tennis français lorsqu'ils ont disputé un match en double hors concours pour marquer l'ouverture des courts de gazon de l'International Club de Lys, récemment. Ce sont, de gauche à droite, Jean Borotra, René Lacoste, Jacques Brugnon et Henri Cochet, que le public français a revus à l'oeuvre 40 ans après leurs grands succès dans le monde du tennis.

Carpenter opposé à Emerson en 1ère ronde à Wimbledon

LONDRES (Reuter-AFP) — Pour la deuxième fois de suite, un Canadien sera opposé à l'as du tenni australien Roy Emerson en première ronde de championnats de tennis de Wimbledon débutant lundi.

Dans le tirage fait hier, Emerson, favori pour reprendre le titre qu'il a conquis en 1964 et 1965, rencontrera le joueur canadien de la coupe Davis, Keith Carpenter, de Montréal.

Il y a un an, Emerson triomphait de Harry Fauquier, de Toronto, dans le premier match du tournoi, 6-0, 6-1, 6-2. Carpenter gagnera peut-être quelques parties de plus, mais l'on ne le croit pas de taille à causer beaucoup d'ennuis à Emerson qui sera en quête du "grand slam" des quatre tournois majeurs de tennis. Il a déjé remporté les championnats d'Australie et de France.

Carpenter devait être le seul Canadien dans les simples messieurs, mais le jeune Frank Tutvin, natif de Montréal mais étudiant à Miami, s'est qualifié en remportant une impressionnante victoire de 7-9, 6-2, 6-4, 6-0 sur Ivan Molina, de Colombie. Sa récompense : affronter Sergio Tacchini, le numéro 3 d'Italie, en première ronde à Wimbledon.

Chez les dames, les trois Canadiennes inscrites auront du mal à traverser la première ronde. Vicki Berner, de Vancouver, rencontrera Francesco Gordigiani, classée 3e en Italie. Fay Urban, de Windsor, Ont., fera face à Nell Truman, 8e au classement britannique. Susan Butt, de Vancouver, sera l'adversaire de Greta Delport, membre de l'équipe sud-africaine de la coupe Federation.

L'Espagnol Manuel Santana tenant du titre et tête de série numéro un contre le Portoricain Charles Pasarell et l'Australien Tony Roche, numéro 4, face au Tchécoslovaque Jan Kodes seront les rencontres vedettes du premier tour.

Santana, battu à la surprise générale lundi par le jeune Sud-Africain Ray Moore au tournoi du Queens, aura certainement à s'employer pour triompher de Charle Pasarell le grand espoir des Etats-Unis, tandis que Tony Roche, finaliste à Roland Garros, devrait se qualifier mais toutefois rencontrer une bonne résistance de la part du jeune Tchèque Kodes, un des meilleurs joueurs européens actuels.

Les autres têtes de série : l'Australien John Newcombe no 3, contre François Jauffret (Fce), Cliff Drysdale no 5 (AF-Sud) contre S. Matthews (GB), Ken Fletcher (Austr.) no 6 contre W. Hoogs (E.-U.) et W. Bowrey (Austr.) no 8 contre P. Beust (Fce) devraient passer le premier tour sans grande difficulté. Quant au Danois Jan Leschly, no 7, rencontrera très certainement une bonne résistance de la part du no deux Espagnol Jose Luis Arilla, mais devrait néanmoins se qualifier.

La Française Françoise Durr, no 4, et l'Américaine Nancy Richey, no 5, participeront au premier tour. Si Nancy Richey doit l'emporter contre l'Australienne H. Gourlay sans avoir à s'employer à fond, la Française par contre aura d'entrée un match difficile face à la Britannique Christine Truman qui sera certainement plus à l'aise que son adversaire sur gazon.

Emerson, Santana, Drysdale et Krishnan aux championnats de tennis du Canada

par Paul-Emile Prince

Les championnats de tennis du Canada, qui ont accueilli tour à tour de grandes vedettes du tennis, n'auront jamais réuni une telle pléiade de joueurs, étoiles que cette année. En effet, le président du tournoi, John Hunnius, annonçait hier une telle pléiade de joueurs soir lors d'une conférence de presse au club Monkland, où sera disputé le tournoi, la venue officielle des joueurs tels que Roy Emerson, d'Australie; Manuel Santana, d'Espagne; Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud; Ramanathan Krishnan, de l'Inde.

Le tournoi sera disputé du 4 au 13 août.

John Hunnius s'est dit également assuré de la présence de Francisco Guzman, héros du triomphe de l'Equateur sur les Etats-Unis en coupe Davis; de l'Américain Frank Froehling; du Français François Jauffret.

Il n'est pas certain que le détenteur du titre, Allan Fox soit présent pour défendre son championnat en simple, chez les hommes, mais les frères Keith et Mike Carpenter, les champions en double de l'an dernier, seront présents. Ils auront fort à faire, toutefois, pour conserver leur titre, car avec la venue de si nombreux joueurs de grande classe, l'opposition sera très forte.

Car, à part les joueurs de l'extérieur qui ont confirmé leur participation, d'autres de fort calibre pourraient fort bien être du nombre. l'on mentionne parmi les joueurs invités, les noms de Thomas Koch, du Brésil; Ray Moore, d'Afrique du Sud, récent vainqueur de Santana au tournoi de Londres; Marty Mulligan, d'Afrique du Sud; le Néerlandais Tom Okker; Eric Lundquist, de Suède; Alex Metreveli, de l'URSS, Edouard Mandarino, du Brésil, et autres.

La compétition sera donc très forte pour les joueurs canadiens de la coupe Davis qui auront l'honneur de se mesurer aux grandes vedettes, car le tournoi proprement dit prévoit la participation de 48 joueurs seulement pour les simples messieurs, et 32 chez les dames.

Il y aura également doubles messieurs, doubles dames, simple vétérans (hommes) et simple vétérans (dames).

Chez les dames

Ce tournoi, un projet de l'Expo et commandité par les cigarettes Belvedère, promet également une compétition de choix chez les dames.

Rita Bentley, d'Angleterre, défendra son titre en simple. Jean Wilson, d'Angleterre, sera également présente de même que Maria Guzman, de l'Equateur.

Il est fort possible aussi que Maria Bueno, du Brésil, et Judy Teggart, d'Australie, soient dans la lutte. Dans ce cas, les Vicki Berner, Fay Urban et Susan Butt auront du mal à défendre les couleurs du Canada.

Jim Skelton, de Vancouver, defendra aussi son titre dans les simples pour vétérans. Skelton est un ancien joueur de la coupe Davis et ancien capitaine de l'équipe du pays.

Chez les hommes, tous les matches en simple seront de trois sets de cinq, ce qui laisse prévoir que les sept courts disponibles pour le tournoi seront fort occupés.

Billy Wayte à la retraite

EDMONTON (PC) — Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de l'Ouest de la ligue Canadienne ont annoncé hier que Bill Wayte, a décidé de ne pas se rapporter au camp d'entraînement et de donner suite à sa décision de prendre sa retraite.

Wayte, ex-joueur des Alouettes, avait été obtenu des Tigers-Cats de Hamilton en compagnie du quart-arrière Frank Cosentino, en retour de Tommy Joe Coffey, au cours de l'hiver.

Les surprises s'accumulent aux championnats de Londres

LONDRES (UPI) — Le tournoi préliminaire au prestigieux tournoi de Wimbledon est soudainement devenu un tournoi de coups de Yarnac pour les champions du tennis international.

C'est avec désinvolture que des joueurs parfois peu connus font subir l'humiliation de l'élimination aux grands du tennis au tournoi de tennis sur gazon de Londres.

Hier, le 2e choix des experts, Roy Emerson, et le 5e choix, Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud, ont été éliminés, tout comme le 1er choix, Manuel Santana, l'avait été la veille.

Emerson, champion du tournoi de 1966, a perdu en deux sets 6-3, 6-4, aux mains du Hollandais Tom Okker. Drysdale, pour sa part, s'est incliné devant l'Anglais Roger Taylor 6-2, 15-13.

L'Américain Jim McManus, de Berkeley, Californie, a été éliminé en 4e ronde par l'Australien John Newcombe, 4-6, 6-1, 6-4, après qu'il eut battu le Yougoslave Nicola Pilic, 4-6, 6-2, 12-10.

Chez les dames, les Américaines Nancy Richey et Carole Graebner sont toujours en lice. Il est à souligner que Mlle Richey a triomphé deux adversaires durant la journée, sans perdre un seul set. Elle a vaincu Carole Kalogeropoulos, des Etats-Unis, et Winnie Shaw, D'Ecosse.



Roy Emerson

Gibson champion de l'Ontario

WINDSOR, Ont. (PC) — Le Torontois Jim Gibson a remporté le championnat de golf senior de l'Ontario.

Gibson a joué une ronde de 75, hier, et a devancé Ed Ervasti, du club London Hunt par un coup.

Ervasti a joué la meilleure ronde du tournoi, un compte de 72 au club Beach Grove de Windsor.

Dans la division des plus de 60 ans, Hugh Borthwick a conservé son championnat avec des rondes de 79 et 74.

Chuvalo opposé à Archie Ray

MISSAULA, Mont. (PA) — Le poids-lourd George Chuvalo, de Toronto; le mi-lourd Roger Rouse et le poids moyen Don Fullmer, trois boxeurs bien côtés dans leur catégorie respective, participeront à une soirée de boxe, ce soir, à Missoula, Monterry.

Chuvalo, champion poids lourd canadien, affrontera Archie Ray, de Tucson, Ariz. Rouse, le candidat no 1 au championnat mondial des mi-lourds disputera la victoire à Bobby Rascon, de Tucson tandis que Fullmer se mesurera à Luis Garduno, de Las Vegas.

Le Canada fait match nul avec Cuba, 1 à 1

EDMONTON, (PC) — L'équipe de soccer nationale du Canada et celle de Cuba ont fait match nul de 1-1, hier soir, devant 4000 spectateurs dans le premier match d'une série de deux au total des points, en ronde préliminaires des Jeux Olympiques.

Harold Hansen, un ailier droit de 21 ans, de Vancouver, a marqué le but égalisateur pour le Canada, dans la 75e minute de jeu.

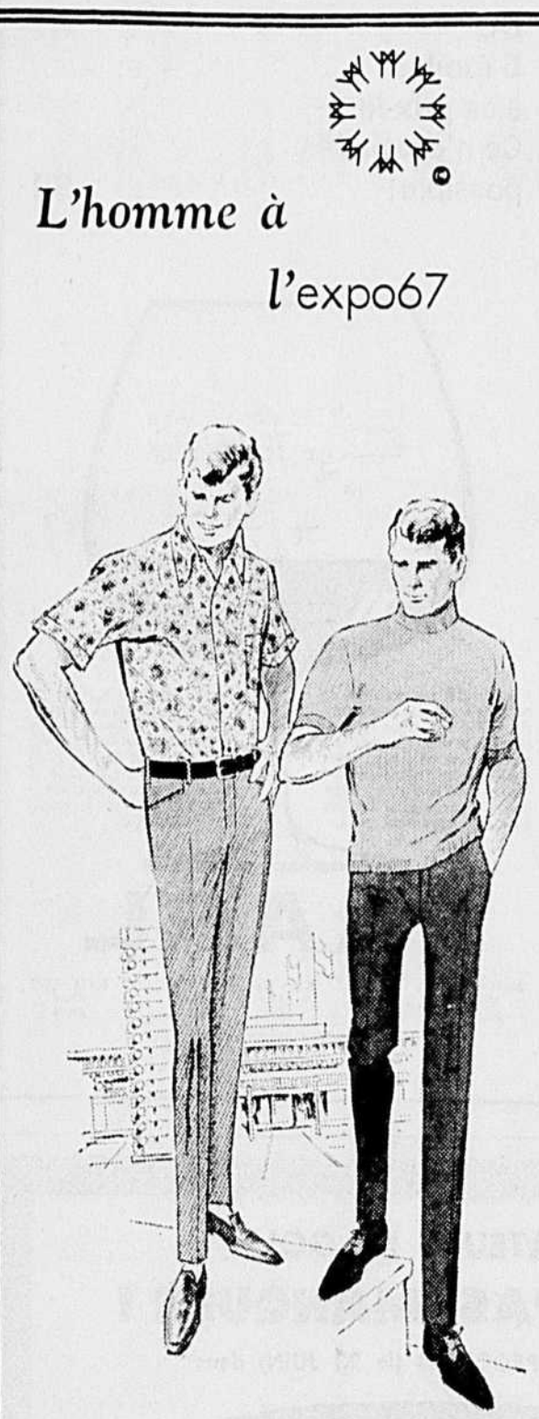
Jose Verdecia avait donné l'avantage aux Cubains après 25 minutes de jeu.

Le deuxième match de cette série sera disputé ici samedi. Le gagnant de la série passera en ronde suivante contre El Salvador, plus tard cette année. Les rondes préliminaires mènent à la participation au tournoi olympique à Mexico, en 1968.

Dans le match d'hier, les Canadiens ont joué avec détermination. Mais le manque d'habitude à jouer ensemble se faisait sentir. L'équipe canadienne a toutefois dominé dans la deuxième moitié du match.

Pas de pages de golf aujourd'hui

Il n'y a pas de pages de golf, aujourd'hui, parce que LA PRESSE publiera un spécial de 16 pages sur l'Omnium du Canada, demain. La semaine prochaine, les pages de golf seront publiées le jeudi, comme les semaines suivantes.



Un pantalon de qualité signé

park hall INC.

Un pantalon léger et confortable pour l'été. Fait de mohair et laine, il est garanti ne pas se fendre. Ce pantalon est muni de la fameuse bande de taille "Stay Rite" qui ne roule pas, empêche le pantalon de glisser et retient la chemise en place. Un pantalon pour l'homme bien habillé. Tailles 28 à 44. — $20.00

Armand Boudrias LTEE

VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA ST-HUBERT

TEL. : 273-2851

Coca-Cola Ltée vous donne rendez-vous aux

III èmes JEUX GYMNIQUES DU QUÉBEC

le samedi 24 juin, à 2 h 30 p.m. à l'Autostade de l'Expo

Ne manquez pas d'assister au spectacle sensationnel des Jeux Gymniques du Québec, une manifestation officielle de la journée du Québec à l'Expo, que présidera le premier ministre, l'Honorable Daniel Johnson.

Admission : Adultes, $1.00 ; Enfants, $0.50.
(Passeport non requis)

Prenez vos billets sans tarder. Il ne vous reste que 2 jours pour vous les procurer. Voici où vous pourrez les obtenir :

Dupuis Frères Ltée, 865, rue Ste-Catherine est.
Eaton, en ville
Les Importations C M Ltée, 8225, rue St-Laurent.
Les Importations C M Ltée, 5975 boulevard Monk.
Sauvé Frères Ltée, 6554 rue St-Hubert, sur la Plaza.
Festival Mondial, Bureau des billets, Place Ville-Marie.
A l'Autostade de l'Expo, bien sûr, le jour même.

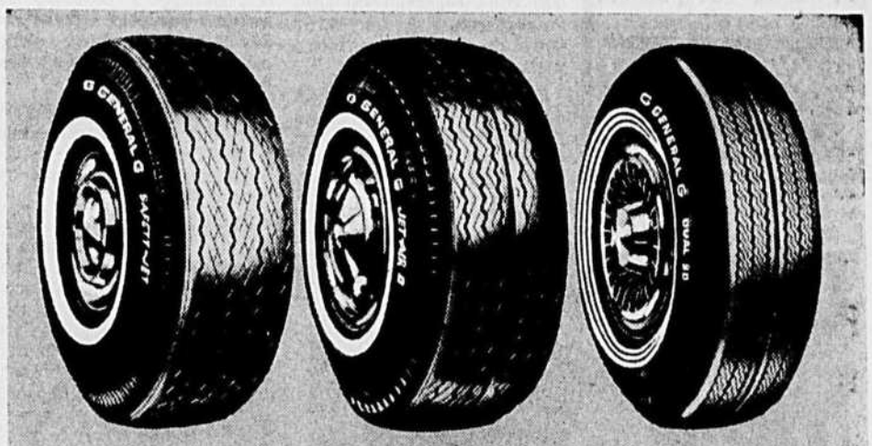
avec Coke y a d'la Joie!

Coca Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.



MILITARY GIN

Très sec, Importé de Londres, Angleterre



SI VOTRE SÉCURITÉ VOUS IMPORTE AUTANT QUE VOTRE BUDGET...

Ludger Gravel et City Tire vous offrent des pneus de toutes grandeurs et de toutes qualités

de $9.95 à $118.90 chacun

(520 x 10 à 915 x 15)

INSTALLATION et INSPECTION GRATUITES
VASTE TERRAIN de STATIONNEMENT aux deux magasins
CARTE CRÉDICO ACCEPTÉE
OUVERT de 8 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

AYEZ DU FLAIR, CONSULTEZ DES EXPERTS...

LUDGER GRAVEL & FILS LTÉE — GENERAL TIRE — CITY TIRE COMPANY (1963) INC.

7905, boul. SAINT-LAURENT
Tél.: 384-6120

1100 est, boul. DORCHESTER
Tél.: 845-2122

CAMPING ET CARAVANING

En Colombie britannique, le manque de terrains privés assure la popularité des parcs de l'Etat

la vie en plein air sur la CÔTE de L'ATLANTIQUE

par Jean La Boissiere

Rien d'étonnant que les visiteurs de la Foire de New York soient revenus déçus des terrains de camping et de caravaning situés à proximité de la métropole américaine. On a même dit, en certains milieux, que le manque de terrains avait été l'une des causes principales du demi-échec de cette manifestaiton.

Avant mon départ, j'avais choisi le parc de caravaning qui me semblait le mieux aménagé et le plus près de New York parmi les trois endroits recommandés par le guide Woodall's. Il s'agissait du New Yorker Trailer City, un nouvel emplacement d'où l'on peut se rendre facilement à New York en moins de 15 minutes, par auto ou autobus.

Le parc est immense, équipé de toutes les commodités essentielles de séjour mais, c'est là l'ennui, il s'étend entre deux cours de triage. De plus, le terrain est en asphalte et aucun arbre ne vient jeter un peu d'ombre sur une centaine de caravanes stationnées sous un soleil de plomb.

Le parc est situé à North Bergen, dans le New Jersey, c'est-à-dire sur l'autre rive de l'Hudson. Cette région est reconnue pour ses industries et le New Yorker Trailer City est entouré d'usines de toutes sortes. Le jour de mon arrivée, une explosion survenue dans une usine de poudre chimique, à 500 pieds du terrain, fit un mort et quatre blessés dans l'incendie qui suivit.

C'est donc dire que l'on séjourne un peu à ses propres risques à cet endroit. Si encore le propriétaire avait installé une piscine au centre du terrain, ne serait-ce que pour s'y rafraichir en revenant d'une visite à New York. La chaleur y est insupportable, même à l'ombre, alors que le mercure grimpe à 90 degres.

Malgré tous ces ennuis, le parc de caravaning est sûrement l'endroit idéal pour un arrêt à New York, en cours de route. J'y suis resté trois jours, non par plaisir, mais essentiellement par affaires. Le plus grand avantage du parc : l'accès rapide à New York, de préférence par l'autobus, qui vous dépose au Port Authority Bus Terminal, à l'angle de la 42e Rue et de la 8e Avenue, à cinq minutes de marche du Times Square.

C'est d'ailleurs le seul terrain convenable des environs de la métropole américaine. Ce qui explique pourquoi on vous demande $5.50 par nuit, un prix assez élevé tout compte tenu de l'aspect général du parc. Et le touriste n'a pas grand choix, puisqu'il n'existe que trois endroits autour de New York.

Inutile de vous dire que j'ai quitté le New Jersey sans le moindre regret pour poursuivre ma route vers le sud, via Richmond, en Virginie, qui marque la seconde étape du voyage. Tout comme le trajet entre Montréal et New York, celui de New York à Richmond ne présente aucun problème majeur, car vous roulez presque exclusivement sur des autoroutes.

Mais, si vous remorquez une tente-roulotte ou une caravane, le péage représente une somme assez rondelette. Le New York Thruway, d'Albany à New York, puis le péage du pont George Washington et un tronçon du New Jersey Turnpike, jusqu'à North Bergen, m'ont coûté, en tout et partout, $4.95 (voiture et caravane à deux essieux). Il faut calculer un tiers de moins pour une caravane à simple essieu ou une tente-roulotte.

De New York à Richmond, le New Jersey Turnpike, le pont Delaware, le John-F. Kennedy Memorial Highway, le Baltimore Expressway et le Richmond Turnpike ont coûté $7.95 de péage. Mais le prix de passage sur les grandes routes est minime, si on le compare au prix de l'essence consommée sur les routes secondaires et la fatigue accumulée en cours de route.

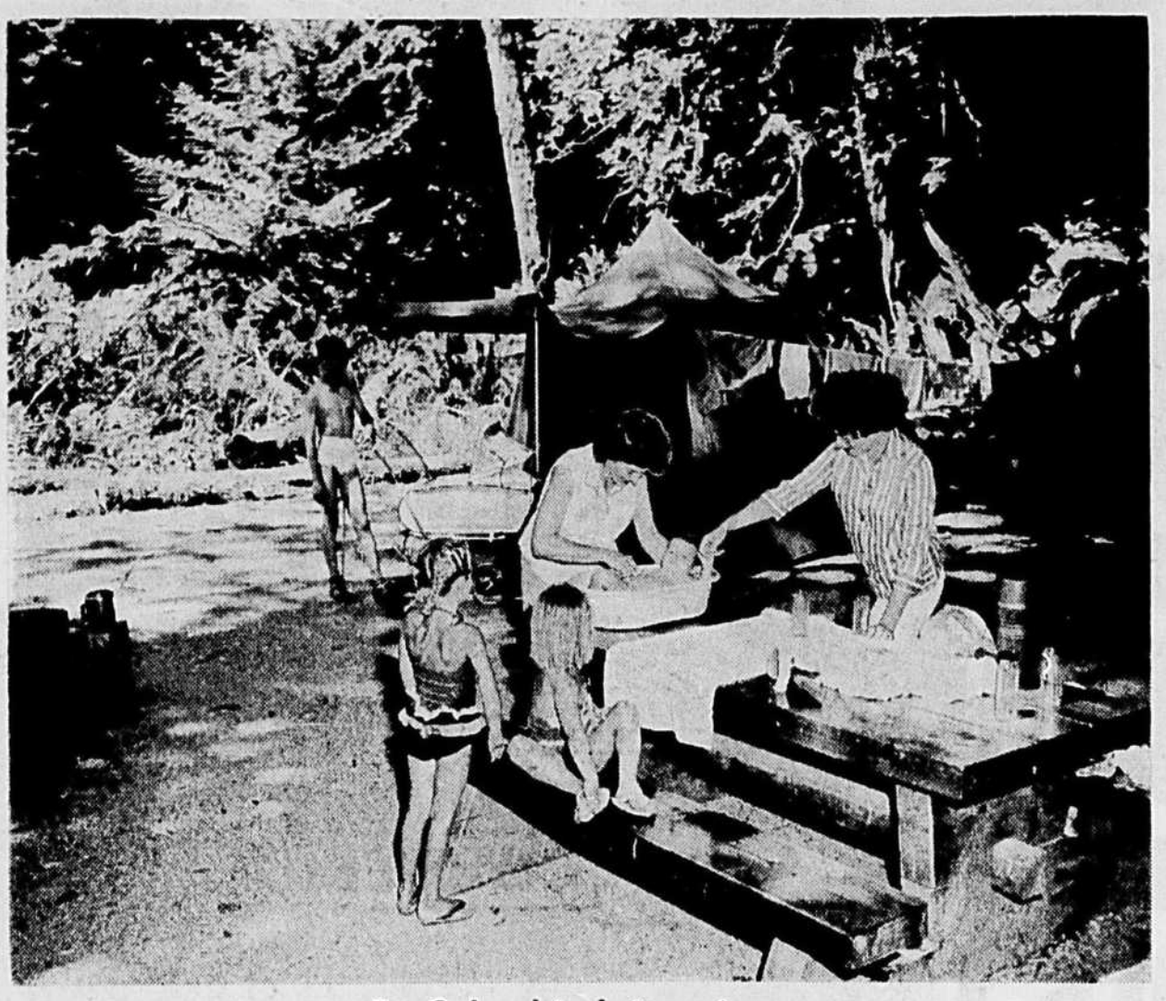
De Richmond, petit détour en longeant la rivière St. James, en direction de Williamsburg, où à 18 milles de cette ville historique, le campeur et le caravaniste trouvera le Chickahominy Park, ancienne plantation de tabac qu'on a convertie en terrain de plein air. Près de 100 campeurs et une vingtaine de caravanistes peuvent y vivre confortablement.

La plupart des emplacements ont été aménagés sur le bord de la rivière et sont séparés, par groupes de trois ou quatre, par des rangées de magnolias, de pins et de cèdres. Chaque espace pour caravanes est équipé d'un robinet à eau courante, d'une prise d'électricité et d'un égout. Des douches, toilettes, salles de lavage et un pavillon de récréation sont mis à la disposition des clients.

Le paysage de Chickahominy Park est exceptionnel ; en fait, le parc a été aménagé sur la pointe d'une presqu'île, de sorte qu'il représente un véritable paradis pour les amateurs de voile, de pêche, de ski nautique et les baigneurs. Ceux-ci doivent toutefois avoir la plante des pieds endurcie, car le rivage est recouvert de petites pierres et non pas de sable.

Les campeurs et caravanistes peuvent se procurer du bois à volonté. Chose remarquable : une fois votre séjour payé ($2.50), tout est gratuit, sauf l'essence pour bateaux et les victuailles qu'on peut se procurer au restaurant-épicerie de dépannage situé sur le terrain.

Je profite de cette fraicheur du bois qui entoure l'emplacement pour faire mon premier feu de camp de la saison et revoir mon itinéraire du lendemain. Nous nous retrouverons la semaine prochaine en Caroline du sud puis aux portes de la Floride.



En Colombie britannique

Les parcs provinciaux de la Colombie britannique sont tellement fréquentés que les autorités limitent à trois nuits la durée du séjour gratuit dans chaque parc.

Chaque journée supplémentaire coûte deux dollars aux campeurs et aux caravanistes.

En Colombie britannique, la vie en plein air diffère de celle des autres provinces du Canada, en ce sens que les campeurs et caravanistes, faute de parcs privés, choisissent un parc provincial pour monter leur tente ou stationner leur caravane. Chaque emplacement provincial est situé en pleine forêt, de sorte que les amateurs de plein air ont l'impression qu'ils sont isolés de leurs voisins.

Aménagés ainsi au milieu de grands arbres ou entourés de buissons ou de bosquets chaque espace assure aux visiteurs le calme de la grande nature et un abri contre le mauvais temps. Le sol, de toute façon, absorbe l'eau de pluie très rapidement, puisque les emplacements et les sentiers sont couverts d'aiguilles de pins qui forment un tapis moelleux.

Les campeurs sous la tente apprécieront sans aucun doute ce tapis d'aiguilles de pins sur lequel ils peuvent s'installer confortablement. Quant aux caravanistes, les grands parcs de cette province ont suffisamment d'espaces pour les accommoder, même durant les mois de juillet et août, où l'affluence des voyageurs atteint son maximum.

Alors qu'il devient de plus en plus difficile pour les amateurs de plein air de trouver un endroit calme et de vivre dans une demi-solitude, au milieu d'une nature demeurée à l'état sauvage, la Colombie britannique ne cesse de développer ses parcs provinciaux, particulièrement ceux situés à l'intérieur de ses immenses forêts.

On compte présentement 87 parcs de camping et de caravaning en Colombie britannique. Parmi les plus grands et les mieux connus des voyageurs des Etats-Unis et du Canada, mentionnons le parc Strathcona, sur l'Ile de Vancouver, d'une superficie totale d'un demi-million d'acres, ainsi que le parc historique de Barkerville, à 60 milles à l'est de Quesnel, adjacent à un village reconstitué de l'époque de la ruée vers l'or.

Au parc Manning, plus de 200 emplacements ont été défrichés sur une superficie de 179,000 acres; près de Lilloet, des espaces pour tentes et caravanes ont été aménagés dans un petit canyon, le Mabel Park. En Colombie britannique, on a créé des parcs à proximité des grandes routes qui traversent cette province.

Mais on a fait beaucoup plus: la distance qui sépare chaque parc du réseau provincial peut s'effectuer en automobile en l'espace d'une journée et à une vitesse normale.

Par exemple, le parc du lac Alice n'est situé qu'à 50 milles au nord de Vancouver. Il s'agit là d'un nouveau développement pourvu des installations les plus modernes. Le terrain de plein air offre une vue incomparable sur les montagnes de la côte du Pacifique et surplombe le lac Alice, où les amateurs de voile, de ski nautique et de natation se retrouvent.

Les parcs provinciaux sont si populaires en Colombie britannique que les autorités se sont vues dans l'obligation de limiter à trois nuits la durée de séjour des visiteurs dans chacun des parcs mis à leur disposition. Le séjour maximum est gratuit, mais si le campeur ou le caravaniste désire demeurer plus longtemps, il doit payer deux dollars par jour supplémentaire.

Pour toute information au sujet des parcs de cette province, on est prié d'écrire au British Columbia Travel Bureau, Victoria, C.B.

Ontario: création de quatre nouveaux parcs

Les autorités provinciales de l'Ontario ont annoncé la création de quatre nouveaux parcs couvrant une superficie totale de 35,000 acres. Le programme d'aménagement de 1967 portera à 96 le nombre de parcs provinciaux de l'Ontario.

Le projet le plus important est celui de l'aménagement du parc Shoals, sur la route 101, à 25 milles à l'ouest de Chapleau, où 30 lacs sillonnent le territoire. La première tranche du développement consistera à aménager 100 emplacements pour tentes et caravanes ainsi qu'un terrain de stationnement d'une capacité de 250 voitures.

Un autre parc sera créé au nord-ouest de Fort William et Port Arthur et portera le nom de parc provincial du lac Sandbar, à cause du lac du même nom dont les voies navigables donnent accès au lac Paguchi. Ce parc sera situé sur la route 599, au nord de la transcanadienne.

On prévoit un aménagement initial de 100 emplacements, mais le parc, une fois terminé, en comptera 500 et pourra accommoder plus d'une centaine de pique-niqueurs.

Un troisième parc, celui de Selkirk, à l'extrémité est du lac Erié, entre Dunnville et Port Dover, permettra à 200 campeurs et caravanistes de séjourner dans une nature sauvage ainsi qu'à 1,000 pique-niqueurs de s'y installer durant la belle saison.

Enfin, à 25 milles à l'ouest de Pembroke, sur la rivière Bonnechere, dans l'est de la province, 450 acres seront défrichés pour le camping et le caravaning. Pour l'instant, les autorités ontariennes aménageront 63 emplacements de plein air.

CAMPING AUX BOULEAUX BLANCS
SITUE A ST-AUGUSTIN
Rang Côte des Anges Sud
Comté Deux-Montagnes
A 6 milles de la sortie 15
Autoroute des Laurentides
— 25 milles de Montréal —
ENDROIT DE TOUT REPOS — EAU COURANTE — ELECTRICITE — TOILETTES A L'EAU — DOUCHE — RESTAURANT.
S'adresser à
Raymond FORTIER
ST-AUGUSTIN — Tél. : 258-3397

CAMPING ST-TROPEZ INC.
RANG JOLIMONT, STE-BEATRIX
14 milles au nord de Joliette

● Restaurant
● Epicerie
● Plage sableneuse
● Parc de jeux
● Buanderie, toilettes et douches à eau courante
● Tables et Foyers
Accommodations pour 200 tentes et 60 roulottes
Tél. 883-6400

SOUS LA RUBRIQUE
CAMPING ET CARAVANING
LA PRESSE
PUBLIERA DES PAGES SPECIALES
TOUS LES JEUDIS

Nous invitons les associations, clubs et groupements de camping à faire parvenir leurs communiqués et photos à notre chroniqueur . . .

JEAN LABOISSIERE
Service de la Rédaction

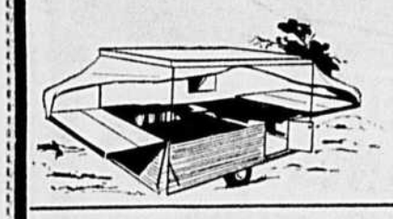
annonceurs !

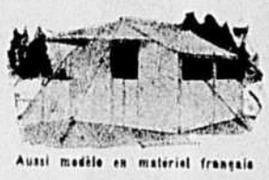
Marchands, propriétaires de terrains et d'établissements de camping et caravaning, profitez de cette belle occasion pour annoncer vos produits, vos facilités ou vos services dans ces pages si populaires chez les fervents de la vie au grand air !

Pour tout renseignement, s'adresser à
LA PRESSE,
7 ouest, rue St-Jacques,
Montréal
Au Tél : 874-7260 ou 874-7241

OCEAN VIEW CAMPGROUND
Site exceptionnel, sur la route 9 des E.-U., à mi-chemin entre Atlantic City et Wildwood-by-the-Sea. Près des belles plages de l'océan. Toilettes à eau courante et douches à eau chaude. 400 sites boisés, raccords pour caravanes ; tables à pique-niques et foyer avec gril à chaque endroit.
FAITES VOS RESERVATIONS MAINTENANT.
Pour avoir dépliant gratuit, écrire à :
OCEAN VIEW CAMPGROUND, P.O. Box 607,
OCEAN VIEW, NEW JERSEY 08230

VISITEZ NOTRE 2e ETAGE
EXPOSITION PERMANENTE DE CAMPING
CHEZ J. E. Beauséjour
PLUSIEURS TENTES-REMORQUES ET 15 MODELES DE TENTES EN MONTRE

HILLTOP

● Panda De Luxe
● Longueur ouverte 16'
● Hauteur intérieure 6'
● Pesanteur : 875 lbs

TENTE "HOLIDAY"
Grandeur 12' x 9' x 5'6" de murs. — murs de canevas bleu environ 9 onces — toit et pavillon jaune de 11 onces, après traitement. Battements sur toutes les fenêtres — porte hollandaise avec fermeture-éclair — pavillon de 6". Monture extérieure et piquets en acier. Pour 4 à 6 personnes.
A PRIX SPECIAL !

Aussi modèle en matériel français

TARTAN SOFT-TOP

● Largeur ouverte 18'6"
● Hauteur intérieure 7'
● Pesanteur totale vide 680 lbs

TENTE "TOURISTE" DE LUXE
Grandeurs 9' x 9' à 7 x 52" d'avant-toit. Murs de canevas bleu d'environ 9 onces, toit jaune — battement — 2 fenêtres sur les côtés — porte hollandaise avec fermeture-éclair — pavillon. Piquets en acier — pour 3 ou 4 personnes.
A PRIX SPECIAL !


BELLON DE LUXE

● Largeur ouverte 144"
● Hauteur intérieure 81"
● Pesanteur 450 lbs

TENTE "CAMP LODGE" DE LUXE
Grandeurs 12' x 15' à 7'6" x 5½' de murs, Battements sur tous les murs. Porte hollandaise avec fermeture-éclair pour la partie de la tente. Porte avec fermeture-éclair à l'entrée. Montures extérieures et piquets d'acier. Pour 6 à 8 personnes.
A PRIX SPECIAL !

Aussi modèle en matériel français

BELLON REGULIER

● Largeur ouverte 144"
● Hauteur intérieure 84"
● Pesanteur totale vide 450 lbs

TENTE "TOURISTE" 9' X 9'
A l'épreuve de l'eau, complète avec piquets et pôle en acier.
Rég. $49.95 SPECIAL $34.95


ARTICLES INDISPENSABLES POUR LE SCOUT ET LE CAMP
● Sacs à dos ● Gourde
● Set d'ustensiles
● Messtin (popotte)
● Couteau et hachette
● Toile de fond (ground sheet)
● Ensemble imperméable
● Boussoles, etc., etc.
● Souliers, bottines : Nahanni

TOUS A BAS PRIX

EQUIPEMENT COMPLET et ACCESSOIRES de GOLF


RADEAUX et CANOTS PNEUMATIQUES
Idéal pour le portage, pêcheurs, chasseurs.
PRIX SPECIAL

AUSSI EN FIBRE DE VERRE


SPECIALITE
Vêtements chauds pour le Grand Nord et entrepôt frigorifique
✓ PARKAS ✓ PANTALONS
✓ EN DUVET et ISOLES "THERMO"


STATIONNEMENT GRATUIT
POUR NOS CLIENTS — 1 HEURE
TERRAIN MUNICIPAL RUE MARQUETTE
(au nord de Mont-Royal)

● PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
● PERMIS DE CHASSE ET PECHE

FERME SAMEDI 24 JUIN JOUR DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Pour le pêcheur... Pour le campeur... J. E. Beauséjour INC.
MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE ETABLIE DEPUIS 25 ANS

OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

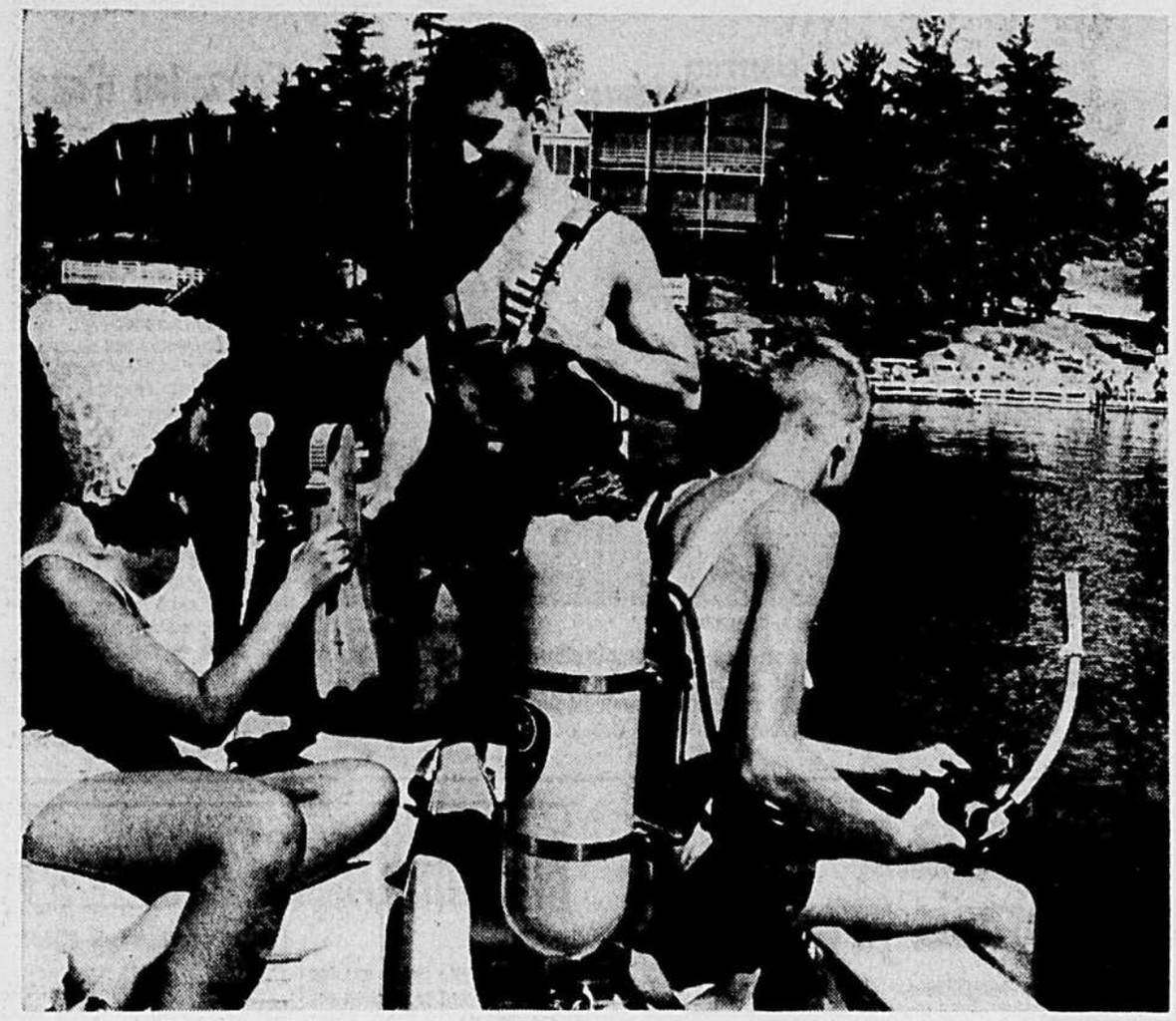
BOTTES D'ÉQUITATION TOUT CUIR

$21.95 à $49.95
Aussi jeans, chapeaux et gilets

LOCATION et VENTE

● Tentes-remorques neuves 17 pi. Spécial $549
● Couche 7 personnes confortablement
● Location depuis $37.00 par semaine
● Tentes-remorques usagées, depuis $325.00
Location et vente de toutes sortes d'équipements de camping, moteurs hors-bord et bateaux d'aluminium et remorques à bateaux, remorques de voyage.
CAMP TRAILERS INC.
7715 rue LE MANS — 255-8881
Prendre la sortie Lacordaire du boul. Métropolitain est, 5 minutes de Décarie
OUVERT SUR SEMAINE JUSQU'A 9 HEURES P.M.
SAMEDI ET DIMANCHE TOUTE LA JOURNEE

CAMPING ET CARAVANING



Vacances sur l'eau et sous l'eau

Pour les amateurs de natation, de canotage, de ski nautique, sans oublier les milliers d'adeptes de la plongée sous-marine, un sport dont l'éventail de possibilités est illimité, les eaux du lac Muskoka, en Ontario, se prête merveilleusement aux plaisirs nautiques.

Quelques précautions à prendre avant de s'aventurer sur les routes en caravane

Sans doute plusieurs fervents caravanistes ont déjà pris la route, mais pour ceux qui ne sont pas encore prêts à partir, voici quelques suggestions qui leur permettront de commencer la saison du caravaning sans ennuis.

A moins que vous ayez mis votre roulotte de côté pour l'hiver avec le plus grand soin, il est probable qu'elle soit un peu humide. Vous pouvez l'aérer en ouvrant fenêtres et portes, par un jour chaud et ensoleillé. Il n'y a rien, absolument rien de meilleur que le grand air, pour rafraîchir l'atmosphère d'une demeure.

Placez les coussins à la lumière du soleil et aérez-les bien. Passez l'aspirateur. S'ils sont très sales, nettoyez-les à l'aide d'un bon nettoyeur pour tissu.

Suggérez à la maîtresse de la maison de descendre les rideaux et les faire nettoyer à sec. Peut-être de nouveaux rideaux? Elle peut trouver des tissus fort jolis dans son magasin favori; en rien de temps elle en sortira des rideaux.

Les conduites d'eau

Branchez le tuyau d'entrée de l'eau, ouvrez tous les robinets et laissez l'eau couler dans toute la tuyauterie. Ceci enlèvera la poussière qui s'est accumulée dans les tuyaux pendant l'hiver. Fermez les robinets et vérifiez s'il y a des fuites dans la tuyauterie. Les robinets sont-ils étanches? Peut-être que les rondelles sont usées — remplacez-les si nécessaire.

Si la pompe à eau n'a pas été bien nettoyée à la fin de la dernière saison, de l'eau aura peut-être gelé, ce qui fera votre pompe fonctionner mal. Une nouvelle trousse pour pompe guérira ce mal. Elles sont disponibles chez le distributeur de votre région. Vous pouvez les poser en quelques minutes.

Tout va bien avec le système d'eau; maintenant vérifiez les tuyaux et accessoires à propane. Assurez-vous que les raccords aux réservoirs de propane sont propres et hermétiques. Les orifices des brûleurs devraient être nettoyés — la moindre particule de rouille ou de poussière peut les boucher.

Eteignez tous les accessoires; ouvrez les réservoirs de propane et vérifiez si les tuyaux à propane sont étanches.

Les appareils à gaz

Ne vérifiez jamais les tuyaux à propane, quand il y a une flamme découverte.

Une solution savonneuse que l'on applique aux raccords, devrait dégager des bulles s'ils ne sont pas étanches. Il se vend aussi quelques préparations qui déterminent la présence du propane; nous avons employé avec succès "Sherlock's Gas and Air Leak Detector".

Maintenant allumez et vérifiez les accessoires. Si vous n'êtes pas sûrs que la pression du propane est normale, voyez notre représentant qui pourra la mesurer.

Maintenant allez dehors et laissez maman prendre soin du reste. C'est son domaine : elle sait quoi faire et comment le faire. Elle lavera probablement les murs et le plafond avec de l'eau chaude (mais pas trop) et un détersif doux.

Le savon au lin est excellent pour cela et il empêche le bois de devenir sec. Autre suggestion : une tasse de vinaigre dans un seau d'eau, ce qui enlève la graisse et les rayures du mur.

Un bon nettoyeur de meubles lui donnera son lustre d'origine et le rendra beaucoup plus facile à maintenir.

Lavez et cirez le plancher. Si vous avez un tapis, nettoyez-le avec un bon nettoyeur à tapis.

Vérification complète

Enlevez les roues et vérifiez les roulements et les essieux. Graissez-les de nouveau avec une bonne graisse à filament. Demandez à votre représentant ou dans une station-service pour une bonne sorte de graisse. Vérifiez les pneus pour voir si l'hiver les a endommagés.

Vérifiez l'attache — nettoyez et huilez-la. Lubrifiez le cric. Si vous avez un système auxiliaire d'éclairage, vérifiez-le, ainsi que sa batterie. Si vous n'avez pas d'appareil pour vérifier les batteries ou l'électricité, apportez-la à une station-service où on sera heureux de la vérifier pour vous.

Etendez l'auvent et voyez s'il ne serait pas troué. Si oui, rapiécez-le et il durera. Si vous pensez le faire imperméabiliser, votre représentant peut vous renseigner à ce sujet.

Vérifiez bien l'attache de votre auto. Assurez-vous qu'elle soit bien ferme, que tous les écrous soient serrés, que la boule soit bien fixée et qu'il n'y ait aucune fente dans la tête. Nettoyez toute l'attache et repeinturez-la si nécessaire.

Lubrifiez la boule à l'aide d'un bon lubrifiant conducteur. "Reese ball lube" a une substance métallique comprise dans le lubrifiant, ce qui fait un bon conducteur entre l'auto et la roulotte.

Et maintenant, bon voyage !

Le permis de pêche est essentiel dans les parcs nationaux de l'est

Comme l'a annoncé, l'automne dernier, l'honorable Arthur Laing, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, il faudra désormais se munir d'un permis pour faire la pêche à la ligne dans les eaux des parcs de Fundy, des Hautes-Terres du Cap-Breton, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terra-Nova au cours de la saison de 1967.

Les permis de pêche sont déjà en vigueur depuis un certain nombre d'années dans les parcs nationaux de l'Ouest canadien. Cette décision va donc établir une pratique uniforme à l'égard de tous les parcs nationaux.

Le droit exigible à l'égard d'un permis de pêche valide pour une saison entière, dans n'importe quel parc national, est de $2. Les pêcheurs de moins de seize ans peuvent pêcher sans permis, s'ils sont accompagnés par un détenteur de permis.

Les prises effectuées par les jeunes pêcheurs non munis de permis seront imputées au contingent de détenteur de permis. Cette disposition est conforme à la ligne de conduite suivie en matière de parcs et qui vise à inciter les familles à se récréer en plein air, au coût le plus bas possible.

On peut obtenir son permis et d'autres renseignements en s'adressant aux bureaux d'administration et de renseignements des parcs, ainsi qu'aux bureaux des terrains de camping et aux membres du Service des gardiens de parcs. Le permis est désormais exigé en vue, notamment, de recueillir des données sur l'importance des pêches effectuées dans ces parcs, afin d'assurer de meilleures mesure de conservation du poisson.

Les études approfondies entreprises en 1966, en vue de déterminer les ressources piscicoles potentielles que renferment les lacs et les cours d'eau de ces parcs, prendront encore plus d'ampleur au cours des années à venir.

Les campeurs des Laurentides au domaine Hattin

Les membres du club des Campeurs des Laurentides se rencontreront au domaine Hattin, à St-Jérôme, en fin de semaine. Ce sera la première rencontre des membres depuis le sixième rallye annuel du club à St-Canut, rallye qui a connu un retentissant succès.

Réservez pour vacances
PARADIS VERT
CAMPING - CARAVANING
Sortie 26 Piedmont vers Morin Heights Route 30 pour Lachute à 45 milles de Montréal.
Site panoramique — toutes commodités — plage — bocage — restaurants — buanderies — douches — foyers — salle repos — bois. Tentes $2.50 — roulottes $3.00.
Téléphone - Morin Heights 226-5924

BAIE MISSISQUOI
J. D. VALLIERE "TRAILER PARK"
nous vous offrons électricité, eau courante, égout, table au bord de l'eau, plage privée, terrain en gazon.
J. D. VALLIERE, 375 ave Venise
VENISE, QUE.
Tél. : St-Sébastien 245111

CAMPING FAMILIAL
DANS LES LAURENTIDES
Quatre terrains hautement aménagés avec toutes commodités.
● LA BOURGADE ST-DONAT (Rtes 30-18)
● PARC ONONTIO L'ASCENSION (Route 11)
● PARC LA CONCEPTION LA CONCEPTION, Route 11
● DOMAINE DESJARDINS ST-FAUSTIN (Route 11)

Terrain de camping
Hidden Acres
Situé à 3 minutes de la sortie 13 du Garden State Pky, à Clermont, sur la route 83—¾ de mille de la route 9. Près de Wildwood et Atlantic City
BAIN GRATUIT DANS L'OCEAN
SALLES DE REPOS PROPRES ET DOUCHES A EAU CHAUDE GRATUITES
GRANDS ESPACES AVEC TABLES A PIQUE-NIQUES — FOYERS
MAGASINS — DEPOTOIR
Brochure gratuite : tél. 263-8996
Route 1, Box 354A — Cape May Court House, N.J.

TENTES EN VENTE AU PRIX DE GROS
MANUFRANCE — CAOU
ALLEMANDES — SOUFFLEES
POUR SCOUTS
Plan de mise de côté
Termes faciles
OUVERT jeu. et vend. soirs
9 h. — Sam. : 5 h. p.m.



20 TENTES EN EXPOSITION
35 MODELES DIFFERENTS EN MAGASIN
EQUIPEMENT COMPLET DE CAMPING
CHAS. E. LEPAGE CIE LTEE
Importateurs — exportateurs exclusifs
ETABLI EN 1927
Tentes d'Equipement
5571 RUE VERDUN (VERDUN)
766-4965
Boules de feu et camping
2211, RUE BELANGER
722-8993
A QUEBEC : 235, 4e Rue, Limoilou — LA. 3-7621

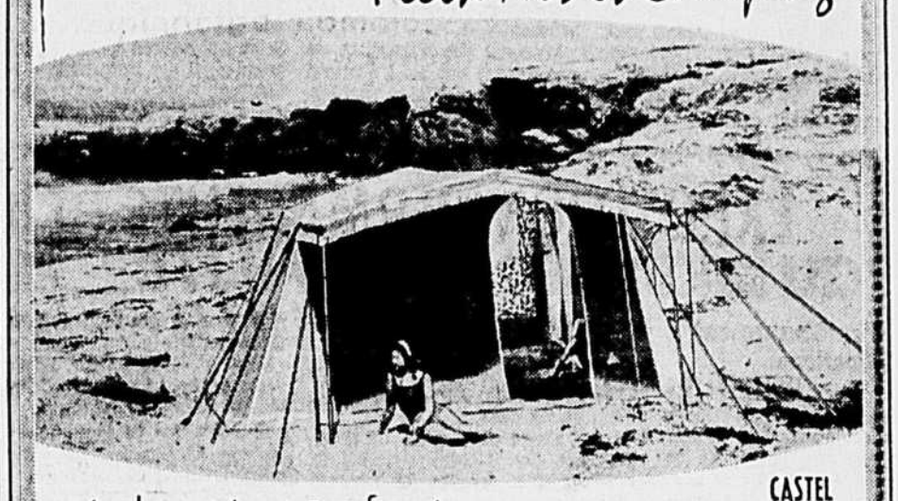
Domaine Canard Blanc
Lac Simon, Comté Papineau
AUBERGE CANARD BLANC
Cuisine de choix — Atmosphère familiale et sportive — Sur les bords du majestueux Lac Simon
Chambre, ou chambres et pension à partir de $9.50 par jour par personne
Choix de chambres, cottages ou motels
CAMPING CANARD BLANC
$2.00 par soir — 100 sites numérotés, en gazon — eau courante — toilettes à l'eau — tables — foyer — douches à l'eau chaude — location de chaloupe — rampe de lancement pour yacht — plage de l'Auberge — site panoramique extraordinaire — un petit paradis pour les enfants — Excursion — 200 acres de terre à votre disposition.
RESERVATIONS : MONTREAL 288-1233
SOCIETE CANADIENNE DE COURTAGE
68 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH — MONTREAL

BELLON
LE PLUS GRAND CENTRE DE TENTES-REMORQUES AU CANADA



Venez voir les 34 raisons qui font de la tente-remorque "BELLON" votre meilleur achat
VOYEZ NOTRE CHOIX INCOMPARABLE DE TENTES-REMORQUES DE MARQUE "BELLON", "TARTAN", "HILLTOP", ETC.
PRIX A PARTIR DE $299.
SUR PLUS DE 40,000 PIEDS CARRES, EXPOSITION PERMANENTE DE TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE CAMPING
● PRIX IMBATTABLES
● ARTICLES DE QUALITE
● FACILITES DE PAIEMENT
Service et réparations assurés en tout temps
● Equipement à gaz propane.
● Sacs de couchage "BELLON"
● Matelas pneumatiques
● Matelas en caoutchouc-mousse pour tentes-remorques
● Articles de tous genres pour le camping
● Cuisinettes pour tentes-remorques
● Toutes les marques de chaufferettes à l'huile ou au gaz
● Auvents pour toutes sortes de caravanes
● Matériel à la verge
● Parasols de jardin
● Ameublement d'été, etc.
... et, si vous ne trouvez pas l'article que vous désirez, nous vous le fabriquerons
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 9 hres
Samedi, 24 juin, jusqu'à 3 hres.
BELLON
Distributeurs exclusifs des tentes-remorques "Tartan" et "Hilltop".
DIVISION DU CAMPING DE LA CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTEE
10701, boul. RAY LAWSON, Ville d'Anjou
entre boul. Métropolitain et Henri-Bourassa
Tél. : 352-1113
AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT

Le plus important détaillant JAMET-RACLET
LA CORDÉE
Plein Air et Camping

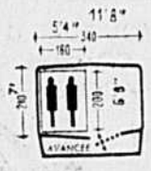


CASTEL
style et confort...
JEUNESSE RACLET



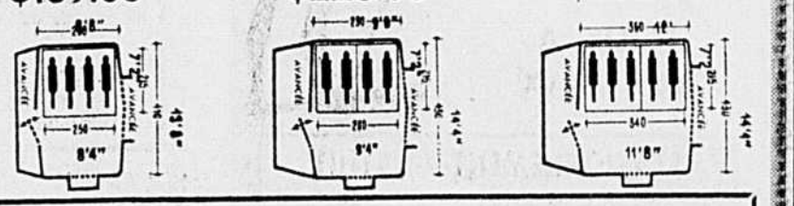
JUNIOR ABSIDE :
Hauteur 3'4" — mur de 10" — largeur 4' — profondeur 6'5" — abside 14". Tapis cuvette en vinysol, double face — mâts, faîtière et piquets d'acier cadmié — double toit débordant avec sandows. Porte trois fermetures éclair. Couleur : bleu anti-éblouissant. Poids : 9 lb. $41.95.
SENIOR ABSIDE :
Hauteur 4'7" — mur 12" — largeur 4'11" — profondeur 6'5" — abside 16" (même description que junior abside). Poids 14 lb. $63.00.
COCCINELLE 135 :
Hauteur 5'7" — mur 12" — largeur 6'7" profondeur 6'7" — abside 2'9" (même description que junior abside). Accessoires disponibles : avancées et absides. Poids : 19 lb. $99.00.

André JAMET
SIMOUN 2
Tente intérieure : 6'8" x 5'4"
Poids : 48 lbs
$145.00





SIMOUN 250
SIMOUN 250
Tente intérieure : 8'4" x 7'1"
Poids : 67½ lbs
$189.00
SIMOUN 4F
Tente intérieure : 9'4" x 7'1"
Poids : 76½ lbs
$223.00
SIMOUN 5
Tente intérieure : 11'4" x 7'1"
Poids : 87½ lbs
$252.00



EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES DE L'ARTISTE CANADIEN-FRANÇAIS JEAN-MARIE PAPILLON
LA CORDÉE
453 EST, RUE ONTARIO
845-7242
Exposition permanente des modèles "67" angle Berri et Ontario
Importé par
UNIVERS SPORT
1335 Ste-Foy, V.-J.-C. 679-7500

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	900	9¾	9¾	9¾
Algoma	200	24½	24½	24½
Alliance	—	55	55	—
Alcan	—	29¾	29½	—
Alcan 4¼	—	38¾	38¼	—
Asbestos	—	22¾	21½	—
Atl Sug	—	10	10	—
Bq CN	—	57¾	57¾	—
BQ d'Epargne	—	13½	13½	—
Bq Imp-C	—	67	66½	—
Bq Mont	1100	12⅝	12⅝	12⅝
Bq N-E	—	14¾	14½	—
Bq PC	—	46½	46½	—
Bq Roy	—	77	75¾	—
Bq Tor-D	—	13	1 3	—
Bell Phone	200	49⅛	49⅛	49⅛
Bowater	—	7⅜	7⅜	—
Brazil	—	12¾	12½	—
BA Oil	—	37¾	37⅝	—
Brinco	—	385	370	—
Burns Foods	—	15½	15⅜	—
CAE	—	9⅜	9⅛	—
Can Cem	—	40	39	—
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Irn	—	19¼	19	—
C Iron P	—	85	85	—
CSL	—	32	32	—
C Brew	—	7½	7½	—
C Brew A	—	4¼	4¼	—
CBAL A	—	185	185	—
CBAL W	—	175	175	—
CIL	—	20¾	20½	—
C Pow	—	37¾	37	—
C Marconi	—	6	5⅞	—
CPR	600	71⅞	71¾	71¾
CPR 4	—	9	8¾	—
C Ptina	—	14¼	14⅛	—
C Refract	—	14	14	—
Cdn T	—	20	20	—
C Vickers	—	12	12	—
Cntrol D	1000	13	13	13
Chmcell	—	10¾	10¼	—
Cominco	400	30⅝	30½	30⅝
C Paper	—	38	37½	—
C Paper P	—	25½	25½	—
C Paper	—	710	710	—
C Text	—	7⅜	7⅜	—
Corby A	—	30¼	30¼	—
Couvrt A	—	5½	5½	—
Denison	—	80	79	—
Dist Seag	—	39¼	39	—
Dome Pete	—	61	61	—
D Bridge	—	18¾	18½	—
Do Fasco	—	23⅞	23⅝	—
D Glass	—	11⅛	10¾	—
Dosco	—	7½	7¼	—
D Stores	—	17¾	17¾	—
Domtar	200	15⅞	15⅝	15⅞
D Tex	—	21½	21¼	—
Du Pont	—	29	28¾	—
Falcon	—	85½	85½	—
Fam Play	—	36¾	36⅜	—
F Collection	—	7⅜	7⅜	—
Fraser	—	21	21	—
Gen Bake	—	6½	6½	—
Glengair	—	215	200	—
GL Paper	—	26¼	26¼	—
Hollinger	—	26⅞	26¼	—
Home (A)	—	22	20½	—
Horne Pf	—	360	360	—
Hud Bay M	—	62½	62½	—
HBC	—	19⅛	18⅞	—
Husky Oil	—	18	17¾	—
Husky (C) Pr	—	62¾	62¾	—
Husky D w	—	790	785	—
Imp Oil	—	64	62½	—
Imp Tob	—	14¼	14¼	—
I Tob pr	—	5⅜	5⅜	—
I Accep	—	23¾	23½	—
Inglis	—	12½	12½	—
I Nickel	200	106¼	106¼	106¼
Int Pap	—	33⅜	33⅜	—
I Util	—	32⅜	31¾	—
I Util pr	—	32½	32⅛	—
Inter PL	200	24	24	24
Inverst Gr A	—	9⅞	9¾	—
Labatt	—	26	26	—
Laur F 2.00	—	12½	12¼	—
Loblaw A	—	7¾	7¾	—
Loeb M	—	13⅛	13	—
MacMillan	—	28⅜	28¼	—
Marit Tel	—	22⅞	22⅞	—
Massey F	—	22¼	22⅛	—
Molson A	—	23¾	23¾	—
Moore C	200	32	32	32
MorseR A	—	24¼	24¼	—
Murphy Oil	—	6⅛	6⅛	—
Nat Sea	—	7½	7½	—
NB Tel	—	15½	15	—
NFLD Light	—	9¾	9¾	—
Noranda	—	52	52	—
north C Gs	400	11⅜	11⅜	11⅜
NS LP	—	10¼	10	—
ogilvie	—	13¼	13¼	—
oshawa A	—	42	41⅜	—
pac Pte	1000	15⅜	15⅜	15⅜
phillips C	—	52½	52½	—
pow Cop	—	11	11	—
price	—	12¼	12⅛	—
Rio Algm	—	38	37¾	—
Rolland A	—	11	11	—
Ronalds F	300	13⅜	13⅜	13⅜
rothmans	—	27	27	—
St L Cem	—	23	3	—
St L Cp	—	90	90	—
salada F	—	10	9⅞	—
Shell Can	—	28⅛	28	—
shell I p	—	30¼	30	—
shell I w	—	10⅜	10⅜	—
shop Save	—	12⅜	12⅛	—
simpsons	10006	28¼	28¼	28¼
ss Steel	—	12½	12¼	—
steel Can	—	23¼	23	—
Steel Can	—	23¼	23	—
steinbg A	—	19⅝	19¼	—
Texaco Can	—	28⅜	28⅜	—
Tr-C Corp	—	8⅛	8	—
Tr-C PL	—	33½	32⅞	—
Tr-C PL	—	48½	48½	—
Tr Mt Pl	200	19⅝	19⅝	19⅝
Un Carbide	—	20½	20½	—
Walk GW	2300	34	34	34
WCoast Tr	—	25⅛	25	—
W Pac Pd	—	6	6	—
Weston (A)	—	19⅜	19⅜	—
Weston (B)	—	20¼	20¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	15	14½	—
Alscope	—	126	126	—
Amg Bel	—	6	6	—
Ameranm	—	2	2	—
Arno	30000	6	6	6
Atl Min	—	24	24	—
Bak T	1000	10½	10½	10½
Band-Ore	—	1 3	13	—
Bateman	—	6	5	—
Beauce P	—	5½	5½	—
Bl River	— 7	7	7	—
Blue B	—	290	285	—
Br Presto	—	7½	7½	—
Bruneau	—	14	14	—
Brnseck	—	640	640	—
Brt Hill	—	42	42	—
Camflo	—	325	325	—
C Security	—	180	180	—
Cannon M	—	20	20	—
Carbec	12000	265	265	265
Cessland	—	125	120	—
Chemalloy	—	375	330	—
Chipoman	—	13½	13½	—
Commodore	200	100	100	100
C Canorama	—	13½	13½	—
C Manitoba	—	27½	25	—
C New P	2000	28	28	28
CQ Smelt	400	150	150	150
Delta Elct	—	275	275	—
Devil's Elw	2500	46	46	46
Dolsan	—	18	16½	—
Dom Exp	—	19	18	—
D Lease	—	17	17	—
Dumont	—	17½	17	—
Eagle G	3800	150	150	150
East Vent	—	14	12½	—
E Bake	—	26	26	6—
Fabi	—	8	7	—
Fidelity	500	25	25	25
Fontana	—	3	3	—
FT Reliance	—	28½	27	—
Fox Lake	—	9	9	—
Fundy Ex	—	20	17	—
Garney	—	28	28	—
Glen Lake	—	255	251	—
Grt W Min	—	74	74	—
Greenberg	—	5¼	5¼	—
Guardian Mines	—	23	22½	—
Gul-Por Ur	—	32	32	—
Inspirotn	—	180	180	—
Inspirtn Pr	—	22¾	22¾	—
James Bay	—	30	30	—
Kodiac Pet	—	120	105	—
Laduboro	—	59	56	—
L Dufault	—	101	995	—
Lemieux Copp	—	32	32	—
Louanna G	1000	20	20	20
Matachewan	4200	110	110	110
Merc Chip	—	3½	3	—
Midepsa	1000	250	250	250
Monpre	—	4½	4½	—
Mt Cosrigan	—	21	20	—
Mt Pleast	—	15	14½	—
MR Price	—	10	10	—
NAut Vend	—	135	135	—
N Formag	—	3	3	—
N Glacier	6000	37	37	37
NA Rare M	—	20	20	—
Opem Ex	—	10	10	—
Opemiska	—	950	950	—
Pat Silver	500	24	24	24
Peace Riv	—	750	740	—
Pennbec	—	9	9	—
Peso S	—	130	130	—
Phoenix O	200	360	360	360
Prime Potash	—	7	5	—
Provo G	—	665	665	—
Q Cobalt	—	225	225	—
rancheria	6500	16	16	16
ra Pte B	—	68	68	—
rusty L	—	7	7	—
sapawe	—	6	5½	—
Shaw Mg	—	165	95	—
silver Rg	—	20	20	—
Silver Sum	—	11	6101½	—
Silver T	500	53	53	53
S Dufault	3500	16½	16	16½
spartan Air	—	76	75	—
sturgeon	—	55	55	—
Sullivan	—	375	375	—
superpk	—	475	475	—
tache	—	7	6	—
Texaco C p	—	77½	77½	—
trsterre	500	16	16	16
V Der Hout	—	300	290	—
Wabasso	—	16	16	—
Waite Dit	—	16	16	—
Westairs	—	7½	7	—
West Hill	1000	30	30	30
West Tin	2000	11	11	11
Woyconsin	—	17	16½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pup.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 21 juin	166.38	149.98	125.22	159.32	112.08
Clôture — 20 juin	166.40	149.32	124.54	159.15	112.36
Haut — 1967	167.18	149.88	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

tuyaux au comptoir

Cour: fournis at Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt	2	3
Bia Nell	6	8
Boma Chib	31	36
Beauport Holding	10	15
Bracemac	14	16
burrex	15	20
Chibtwon	47	52
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Cuvier	5	8
Doral Mng	25	35
De Lesseps	10	20
Dubuisson	4	6
Ducros	30	35
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3 70	3 80
Hucamp	45	50
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minero's	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	70	80
Juma	8	10
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	18	20
Leeds Metals	20	25
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	36	46
Main Oka	8	12
Mariner	27	80
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	25	28
Naganta	17	37
Nat. Malartic	70	75
New Baska	15	19
New Miller	7	10
Nemrau	5	15
New Assac Dev	3	6
New Pacalls	18	22
New Insco	15	18
New Lorie	7	10
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	45	53
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	12
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Thunder Bay	1 30	1 50
Timrod	17	37
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	7
Westville	13	17
Youna Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	—	0.50
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	21	22
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	5½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	17	19
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	21
London Life	46	48
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permeator	21	22
Piv Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Steadman	4 50	5 00
Supersol	3	4
Stabilite	4 50	5 00
Trizec	1 00	—
Un Armus	23	25
Un Armus B	23	23
Velcro	69	70
Well Bank	2	2½
Wins Life	9	10
Zodiac	1 00	2 00
York Tr	4½	5½

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.49	2.72
Andreae Equity	3.56	3.89
All Cdn Com	7.90	8.63
All Cdn Div	9.83	10.74
All Cdn Ven	7.09	7.75
American Growth	6.67	7.29
Associate Investors	5.28	5.33
Beaubran	39.54	42.94
Canada Growth	6.85	7.53
Canada Security	4.84	5.32
Cdn Gas Energy	11.76	12.86
Cdn Investment Fund	4.15	4.56
Cdn Scudder Fund	17.47	17.47
Cdn Sec Growth	6.94	7.61
Cdn Trusteed	4.66	5.09
Canafund	56.15	58.96
Champion Mutual	7.18	7.80
Collective Mutual	6.48	7.04
Commonwealth Intl	11.01	12.07
Commonwealth Intl Lev	11.31	12.39
Corporate Investors	5.97	6.52
Diversified Income A	1.50	1.66
Diversified Income B	5.23	5.76
xDividend Shares	3.68	4.04
Dominion Compound	4.28	4.65
Dominion Equity	—	—
xDreyfus	14.93	16.29
Entarea Investment	5.19	5.24
European Growth	6.51	7.11
Executive Fund of Cda	7.52	7.90
Federated Financial	5.19	5.67
Federated Growth	7.64	8.35
Fonds Collectif A	6.99	7.60
Fonds Collectif B	5.11	5.76
Fonds Collectif C	8.59	9.33
Fonds Desjardins A	4.82	—
Fonds Desjardins B	4.70	—
Fraser	12.12	12.18
Gis Compound	8.79	9.61
Gis Income	4.02	4.40
Growth Equity	6.12	6.69
Growth Oil and Gas	16.35	—
Guardian Growth	7.01	7.66
Harvard	9.87	10.79
Investors Growth	10.34	11.25
Investors Intl Mutual	7.44	8.09
Investors Mutual	5.35	5.82
Keystone Canada	8.70	9.56
xKeystone Cust S-1	22.34	24.37
xKeystone Cust S-4	7.68	8.39
xKeystone Cust K-2	7.47	8.16
Le Fonds P.E.P.	4.18	4.55
xLexington Research	—	—
Molson M Fund	3.79	3.86
Mutual Accumulating	5.45	5.96
Mutual Bond	8.52	8.90
Mutual Growth	5.96	6.52
Mutual Income	6.31	6.70
Natrusco	12.10	12.60
Natural Resources	6.72	7.34
xOne William Street	16.64	16.64
Pension Mutual	11.52	12.59
Provident Mutual	6.63	7.21
xPutnam Growth	13.73	15.01
Pret et Revenue Mutuel	7.21	7.88
Provident Mutual	6.35	6.91
Putnam Growth	14.87	16.28
Radisson	4.39	4.82
Regent Fund	9.43	10.31
Royfund	5.14	5.30
Regent Fund	9.42	10.30
Royfund	5.16	5.32
Sav. Inv. Pet et Rev.	7.40	8.09
xTV Electronics	10.80	11.77
Timed Investment Fund	6.53	6.56
United Accumulative	10.67	11.66
Universal Savings Equity	5.37	5.87
Western Growth	5.22	5.70
York Fund of Canada	3.76	4.09

x—Fonds americains.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50, petites $2.75, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2.25, McIntosh AC $4.50 à $4.75 la boîte, McIntosh C $2 à $2.25.

Asperges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves: $1 à $1.25 la doz.

Concombres : $2.50 la doz.

Carottes : No 1, $2 à $2.25 les 50 livres, no 2, $1 à $1.25.

Ciboulette : .75 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : No 2, $2.50 pour 18.

Epinards : $2.25 les 12 cellos et $2 le boisseau.

Fraises : No 1, $3 la doz de chopines.

Laitue : frisée $1.25 à $1.50 la boîte de 24; la Boston, $2.25 à $2.50 le cageot de 16, Iceberg no 1, $3.75 à $4 le cageot de 18, Domaine $2.25 à $2.50 le cageot de 18.

Oignonlets : 65 à .70 la doz.

Pommes de terre : No 1, .90 à $1 les 50 livres.

Poireaux : $1 à $1.25 la doz.

Rutabagas: No 1, $4 les 50 livres; petits $1 à $1.25 les 50 livres; $5.50 le boisseau; No 2, $1.50 les 50 livres.

Radis en couche : 40 à .50 la doz. de paquets.

Rhubarbe : petite .30 à .40 la doz. de paquets; grosse .60 la doz. de paquets.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.17½ à l'achat et $35.19½ à la vente.

Prix de l'once troye d'or sur le marché londonien des lingots : $35.17 43-100 (232 shillings et 1¾ penny).

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 49.80 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 129.40.

Prix de l'essence en Grande-Bretagne

Plusieurs grandes compagnies pétrolières ont demandé hier au gouvernement britannique l'autorisation de majorer leurs prix de vente de l'essence sur le marché britannique en raison de la crise du Moyen-Orient, annonce-t-on officiellement.

Cette majoration dont le montant n'est pas précisé doit compenser la forte augmentation du coût du transport du pétrole, intervenue à la suite de la fermeture du canal de Suez. Les taux d'affrètement pétroliers ont en effet presque quintuplé depuis la crise.

Le prix de l'essence a déjà été relevé dans plusieurs pays, en particulier en Allemagne occidentale et aux Pays-Bas et il est vraisemblable que le gouvernement britannique sanctionnera d'ici à une semaine la demande déposée par les compagnies.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Mark	1.51
Allemagne	Livre	.2717
Angleterre	Livre	3.0185
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4022
Chili	Escudo	.2011
Danemark	Couronne	.1563
Espagne	Peseta	.0161
France	Franc	.2204
Hollande	Florin	.3003
Italie	Lire	.007132
Japon	Yen	.002991
Mexique	Peso	.0666
Etats-Unis	Dollar	1.08¾
Norvège	Couronne	.1513
N.-Zélande	Livre	3.0102
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2306
Tchécoslovaquie	Couronne	.1506
Venezuela	Bolivar	.2410

Celui qui, ayant la main à la charrue, regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.

Saint Luc

du parquet de la bourse

Léger repli à Montréal à l'ouverture

(PC) — Les cours étaient à la baisse dans l'ensemble à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** aujourd'hui.

Rio Algom a glissé de ¾ à 37 et International Nickel de ½ à 106¼, aux minières.

CIL a perdu ½ à 20 et Alcan ⅜ à 19⅝, aux industrielles. CPR et Walker-Gooderham ont chacune reculé de ¼ à 71⅞ et 34 respectivement.

Bell Telephone et Trans Mountain Pipe Line ont perdu chacune ⅛ à 49⅛ et 19⅝ respectivement.

Cominco et Interprovincial Pipe Line ont chacune gagné ¼ à 30⅝ et 24.

A la Bourse Canadienne on n'a enregistré aucun engagement notable.

* * *

TORONTO. (PC) — Les cours se sont effrités à la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Le marché était modérément actif.

La cote des industrielles a reculé de .21 à 166.91.

Walkers a perdu ⅜ à 33⅞, Simpsons ¼ à 28¼ et la Banque de Commerce Canadienne Impériale et Weston B ⅛ chacune à 66⅞ et 20¼.

Scurry-Rainbow, qui avait gagné 9 points au cours de deux séances précédentes, a gagné aujourd'hui ⅛ à 40.

Aux métaux vils, Rio Algom a perdu ⅞ à 37 tandis que Cominco a avancé de ⅛ à 30½.

* * *

Wall Street débute étroitement en hausse ce matin mais le marché demeure incertain en raison de l'incertitude qui continue de prévaloir concernant une rencontre possible entre le Président Johnson et le Premier Ministre Kossyguine.

Les gains l'emportent légèrement sur les déclins mais les principaux indices industriels continuent de fléchir à cause de la faiblesse de certaines "blue chips" qui en sont les principales composantes.

Parmi les valeurs bon marché A. J. Industries est passablement recherchée et marque un gain d'environ 1 point, Glen Alden gagne une fraction et International Mineral & Chemicals environ 1 point.

* * *

LONDRES — Le ton a été à peine soutenu aujourd'hui à la Bourse de Londres et les affaires ont été moins volumineuses que celles d'hier. Aux fonds d'Etat, une légère hausse initiale n'est pas maintenue et ce compartiment s'oriente en fin de séance, vers la baisse, avec des moins-values atteignant ⅛ de point. Dans le compartiment industriel on note la bonne tenue des constructions électriques et de certaines mécaniques d'ordre secondaire, ainsi que de certaines textiles. Les automobiles se redressent après une lourdeur initiale.

* * *

PARIS. (AFP) — Le recul des valeurs françaises, déjà sensible à l'ouverture de la séance, a tendance à s'accentuer au rythme des transactions. Les professionnels semblaient peu disposés à prendre position au cours de cette séance de liquidation.

Le marché connaît une plus grande activité et les écarts sont dans l'ensemble plus importants que la veille.

Irrégularité des rentes d'Etat et des obligations indexées. Les banques reculent dans leur quasi-totalité.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 15½ à 16.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½ ; poudre de lait 4 à 4½ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, .90 à $1 les 50 livres, N.-B. .90 à 1.00 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.60 à $1.90 les 75 livres, $1.35 à $1.45 les 50 livres, .36 à .38 les 10 livres, Californie, $5 à $5.25 les 100 livres; Virginie 4.75 à 5.00 les 100 lbs.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 45.0, A-gros 40.9, A-moyens 33.6, A-petits 25.8.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux sont stables à irréguliers cette semaine aux marchés de la Métropole, comparativement aux prix de la semaine précédente. La demande est bonne et le marché actif.

Les arrivages : 1.077 bêtes à corne, 1.642 veaux, 285 porcs, 159 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $28 à $29.25 les 100 livres; les bons, de $26.25 à $27.25 ; les moyens, de $24.25 à $26.85 ; les communs, de $21.50 à $25.

Les bonnes **génisses** se sont vendues entre $23 et $24.50; les moyennes, de $20.75 à $22.50 ; les communes, de $18.50 à $20.25.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $21 à $22.50 ; les moyennes, de $19 à $20.75 ; les communes, de $17.50 à $19.25 ; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de 12.50 à 17.50.

Les bons taureaux se sont vendus de $22 à $25 ; les moyens, de $20 à $22.50 ; les communs, de $18 à $19.50.

Les bons **veaux** ont rapporté de $32.50 à $37.50 ; les moyens, de $28 à $33.50 ; les communs, de $19 à $28.50.

se sont vendus de $30 à $30.75 ; les **porcs** de première catégorie **truies,** de $19 à $20 ; les bons **moutons,** de $11 à $13.50.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	4100	50½	50	50	— ½
Address	17200	64	62⅝	64	+1
Admiral	8800	24¾	23⅝	23⅝	
Alcan Al	31100	27½	27⅛	27⅜	— ⅛
Allegany	1000	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Allis Ch	10600	23⅛	23⅛	23¾	— ⅛
Amerada	7900	80¾	79½	80¼	— ¾
Am Can	15000	63¾	62¾	62⅞	— ⅜
Am Cyan	26400	31½	31	31⅛	— ⅛
Am Mot	89100	14½	14	14	— ½
Am Smelt	6600	71	70	70⅛	— ⅛
Am Std	6300	22⅜	22⅛	22⅛	
Am T Tel	159300	60⅛	59	59⅜	+ ⅛
Am Tob	9300	32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
Amsted	1600	48⅜	47½	47½	— ½
Ancnda	17000	49¼	47⅛	47¾	—1⅜
Armco Stl	4500	53⅜	52⅞	25⅞	— ¼
Armst CK	16600	54⅛	53⅛	53⅛	— ¼
Avco Carp	49200	53⅞	52½	52½	—1⅜
Babcock	5400	54¾	53¾	53¾	— ⅞
Bell How	3900	78½	77¼	77½	—1⅛
Benef Fin	5200	32⅜	31¾	32⅜	+ ⅜
Beth Stl	18400	34¾	33¾	33⅝	— ⅞
Boeing	14500	107⅞	106⅜	107½	
Bo. den	4300	34⅜	34⅛	34⅜	+ ¼
Borg War	2700	42⅞	42¼	42⅜	— ¼
Bos Edis	6900	38¼	37½	38	— ½
Brunwk	29800	12⅞	12½	12⅜	— ¼
Bucy Erie	4700	28⅞	28⅜	28⅜	— ¼
Burl Ind	3900	33⅞	33½	33½	— ⅜
Burrghs	8700	136¼	133⅞	135⅜	+ ½
Calumet	2700	31⅞	31¼	31½	
Camp RL	3000	20½	19½	20½	+ ⅞
Camp Soup	8300	26⅝	26⅜	26⅜	
Can Dry	2500	25⅛	25	25	— ¼
Cdn Brew	1500	7	6⅞	6⅞	— ⅛
CPR	1600	69	68⅛	68½	+ ¼
Case JI	2400	17⅛	16⅞	17	— ¼
Cater Tr	9400	44⅛	43	44⅛	+ ¾
Celanese	4400	58⅞	58½	58½	— ⅜
Ches Ohio	2500	68¼	67¼	67⅝	— ⅛
Chrysler	30800	43⅛	42⅜	42¾	— ⅛
Cities Sv	10600	51⅞	51⅜	51⅜	
Clark Eq	10400	32⅛	31⅞	32	+ ¼
Clevite	1000	44¼	43¾	44	+ ½
Coca Cola	4100	121	119¾	120	
CBS	25600	63⅞	62⅜	63½	— ½
Coml Solv	5600	45¼	44¼	44½	— ½
Com Sat	10600	74¼	73½	73½	— ⅛
Con Edis	14900	33⅞	33⅜	33¾	
Container	5300	34½	34⅛	34½	+ ½
Cont Can	2100	56¾	55¾

VENDREDI - DERNIER JOUR

de la VENTE

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

"dans le magasin" vente d'entrepôt

AUJOURD'HUI ET VENDREDI AUX DEUX MAGASINS



En vente dès 9 h. a.m., en ville — Dès 9 h. 30 à Fairview — Pointe-Claire

SI PRATIQUE . . . parce que cette vente a lieu dans les magasins mêmes, en ville et à Fairview Pointe-Claire.

SI GRANDE . . . il s'agit d'une VENTE D'ENTREPOT ET D'ARTICLES DU MAGASIN — en vue des nouveaux stocks d'automne.

SI FORMIDABLE . . . par la variété des articles offerts . . . appareils ménagers, meubles, vêtements pour la famille . . .

Tous ces articles en vente en ville et à Fairview, sauf indication contraire.

DES CENTAINES D'ARTICLES NON ANNONCES, EGALEMENT EN VENTE.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Tous ces articles sont sujets à des ventes antérieures

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

Solde de machines à laver, de sécheuses automatiques

La plupart de genre unique. Rendez-vous tôt pour meilleur choix !

SECHEUSE A GAZ "CHALEUR DOUCE" DE KENMORE — 1 seulement. Rég. 229.98 Ch. **199.98**

SECHEUSE A GAZ GENERAL ELECTRIC — 1 seulement. Pour gaz naturel seulement. Rég. 259.98 Ch. **229.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE 2 VITESSES DE KENMORE — 1 seulement. Rég. 329.98 Ch. **269.98**

SECHEUSE DE LUXE "WESTINGHOUSE" — 1 seulement. Rég. 199.98 Ch. **169.98**

SECHEUSE "WESTINGHOUSE" 3 VITESSES — 1 seulement. Rég. 169.98 Ch. **139.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "WESTINGHOUSE" — 1 seulement. Rég. 289.98 Ch. **269.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "WESTINGHOUSE" — 1 seulement. Rég. 309.98 Ch. **289.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "KENMORE" — 4 seulement. Rég. 289.98 Ch. **244.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE DE LUXE "KENMORE" — 3 seulement. Rég. 309.98 Ch. **279.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE DE LUXE 2 VITESSES "KENMORE" — 3 seulement. Rég. 319.98 Ch. **279.98**

SECHEUSE "KENMORE" CHALEUR DOUCE — 3 seulement. Rég. 189.98 Ch. **149.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE "KENMORE" — 3 seulement. Rég. 279.98 Ch. **239.98**

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE 1 VITESSE "KENMORE" — 6 seulement. Rég. 239.98 Ch. **209.98**

Rabais cuisinières et réfrigérateurs

CUISINIERE ELECTRIQUE "KENMORE" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 269.98 Ch. **219.98**

CUISINIERE ELECTRIQUE "MOFFAT" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 259.98 Ch. **209.98**

CUISINIERE ELECTRIQUE "WESTINGHOUSE" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 239.98 Ch. **199.98**

CUISINIERE ELECTRIQUE DE LUXE "KENMORE" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 309.98 Ch. **249.98**

CUISINIERE A FOUR JUMELE — 1 seulement. Rég. 489.98 Ch. **389.98**

CUISINIERE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE "KENMORE" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 209.98 Ch. **159.98**

CUISINIERE ELECTRIQUE DE LUXE "MOFFAT" 30 PO. — 1 seulement. Rég. 339.98 Ch. **269.98**

CUISINIERE "GENERAL ELECTRIC" AVEC FOUR AUTONETTOYANT — 1 seulement. Rég. 349.98 Ch. **259.98**

REFRIGERATEUR "WESTINGHOUSE", congélateur dans le bas. 15 pi. cu. Rég. 799.98 Ch. **699.98**

REFRIGERATEUR A PORTE JUMELEE — 1 seulement. 17.6 pi. cu. Rég. 839.98 Ch. **699.98**

REFRIGERATEUR A CONGELATEUR, PORTE JUMELEE — 2 seulement. Rég. 699.98 Ch. **639.98**

REFRIGERATEUR SANS GIVRE "MOFFAT" — 1 seulement. Rég. 439.98 Ch. **359.98**

CUISINIERE "MOFFAT" DE LUXE 30 PO. — 1 seulement. Rég. 259.98 Ch. **199.98**

CUISINIERE A GAZ "FINDLAY" 22 PO. — 6 seulement. Rég. 149.98 Ch. **119.98**

Grands rabais sur congélateurs

CONGELATEUR "COLDSPOT" DE LUXE MODELE DROIT — 4 seulement. Rég. 289.98 Ch. **259.98**

CONGELATEUR "COLDSPOT" GENRE COFFRE — 4 seulement. Rég. 239.98 Ch. **209.98**

CONGELATEUR "COLDSPOT" GENRE COFFRE — 4 seulement. Rég. 299.98 Ch. **269.98**

CONGELATEUR "COLDSPOT" MODELE DROIT — 6 seulement. Rég. 279.98 Ch. **229.98**

CONGELATEUR "COLDSPOT" MODELE DROIT — 6 seulement. Rég. 289.98 Ch. **239.98**

SIMPSON — APPAREILS ELECTRO-MENAGERS (756) AU CINQUIEME — AUSSI SELECTION DE MODELES A FAIRVIEW

OFFRE ½ PRIX ! SACS A MAIN IMPORTES DE FRANCE ! Tous sont en cuir ! Entièrement doublés, poignées simples ou doubles, glissière intérieure et compartiments pratiques. Noir seulement. Rég. $25 Ch. **12.50**

SIMPSON — ARTICLES EN CUIR (702) AU REZ-DE-CHAUSSEE

VAPORISATEUR-HUMIDIFICATEUR ! QUANTITE LIMITEE ! 27 seulement ! Profitez de ce rabais de $2 ! Humidifie pour une durée de 8 heures. Dans flacon de plastique incassable. Rég. 5.98 Ch. **3.98**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

COUSSINETS ELECTRIQUES ! 49 seulement ! Recouvrement flanellette pratique. Chaleur 3 intensités. Ton rose seulement. Dimensions approx. 11 x 14 po. Rég. 5.98 Ch. **4.44**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GENEREUX RABAIS DE $2 ! PLATEAUX "BOUDOIR" ! Plateau à miroir, motif filigrane, fini ton argent. Dim. approx. 11 x 14 po. Rég. 5.98 Ch. **3.98**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR JEUNES GENS ELEGANTS ! FAMEUX PANTALONS "TEE-KAY" — ½ prix et moins ! Ils proviennent de ligne discontinuée ! Tissu traité Koratron* ne requérant jamais de repassage. Modèles aux hanches ou à passants de ceinture dans le groupe. Noir, bleu, poudre, beige et tailles 30 à 36 dans le groupe. Rég. 7.98 à 8.98. Ch. **4.49**

SIMPSON — LA BOUTIQUE 977 POUR JEUNES GENS (715) AU DEUXIEME

MACHINES A ECRIRE portatives avec tabulateur et mallette. 25 seulement. Rég. 69.98 Ch. **59.98**

MACHINES A ECRIRE "SPEEDWRITER" modèle 700, portatives. Ruban bicolore. Avec mallette. 15 seulement. Rég. 59.98 Ch. **39.98**

SIMPSON — ARTICLES DE BUREAU (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

CLASSEURS EN ACIER. Modèles à 3 tiroirs. 6 seulement. Rég. 47.95 Ch. **34.95**

CLASSEURS EN ACIER. Modèles à 4 tiroirs. 6 seulement. Rég. 53.95 Ch. **39.95**

SIMPSON — ARTICLES DE BUREAU (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aspirateurs et polisseuses

Tous de marques grandement réputées ! Choix d'aspirateurs "Hoover" "Dialamatic" légèrement égratignés. 6 seulement ! Rég. 109.98 **Ch. 89.98** — Polisseuses "Hoover" 2 brosses, 3 seulement ! Rég. 34.98 **Ch. 26.98** — Aspirateurs "Kenmore" 1 ou 2 vitesses. Quelques accessoires manquent sur certains modèles. 8 seulement ! Rég. 89.98 à 99.98 **Ch. 59.98 à 69.98** — Aspirateurs "Lewyt". 6 seulement ! Rég. 69.98 à 79.98 **Ch. 49.98 à 59.98.** Aussi vaste choix d'autres modèles à prix de rabais.

SIMPSON — ASPIRATEURS ET POLISSEUSES (748) AU CINQUIEME

TRICYCLE DE LUXE 12 PO. — Complet avec moteur "Zoom" ! Cadre en solide acier tubulaire. Roue avant (12 po. diamètre) à roulement à billes. Large selle d'acier. Pneus en caoutchouc très solides. Bleu et blanc. Rég. 21.99 Ch. **14.99**

SIMPSON — JOUETS (759) AU CINQUIEME

Rabais $10 ! Pour filles ou garçons ! Bicyclette de luxe 20 po. — Bicyclette 20 po. Cadre cantilever à barre double. Frein a rétropédalage. Garde-boue. Pneus semi-ballon. Garde-chaine. Roue 20 po de diamètre. Pour garçons : rouge vif. Pour filles : bleu. Rég. 49.99 Ch. **39.99**

SIMPSON — JOUETS (759) AU CINQUIEME

Pour 4, 6, 8 ou 12 personnes !

Solde ! Services à vaisselle

Quantité limitée ! Motifs variés ! Venez tôt faire votre choix :

	Rég.	Prix
1 seulement ! Service "Shelley" 55 pces.	89.98	**69.99**
6 seulement ! Service "Du Barry" 48 pces.	59.99	**49.99**
24 seulement ! Service "Bilton" 52 pces.	59.99	**49.99**
1 seulement ! Service "Mirage" 59 pces.	29.99	**24.99**
39 seulement ! Service "Field Flower" 54 pces.	39.99	**29.99**
1 seulement ! Service "Stamford" 55 pces.	54.99	**44.99**
1 seulement ! Service "Tudor" 65 pces.	39.99	**29.99**
7 seulement ! Service "Celeste" 20 pces.	11.98	**7.99**

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

ETINCELANTE VERRERIE MOTIF "MARIANNE" ! Une exclusivité Simpson ! Soufflée à la main et importée d'Europe. Idéale pour rehausser votre table d'hôte. Verrerie taillée et polie à motif moderne. Variété de dimensions. Un seul bas prix Ch. **49¢**

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

OFFRE ½ PRIX ! BEURRIERS EN SEMI-PORCELAINE D'ANGLETERRE ! Pratiques et attrayants ! Couvercle ton blanc, plateau tons jaune, vert, beige, bleu, rose ou jaune-vert. Rég. 1.39 Ch. **69¢**

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

TABOURET EN BOIS POUR BAR OU CUISINETTE ! Solide construction ! Modèle décoratif et pratique ! Prêt à être peint. Rég. 5.98 Ch. **3.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

POELE A FRIRE 10½ POUCES ! CUISSON SANS BEURRE NI GRAISSE ! Les aliments ne collent pas ! Ne manquez pas cette intéressante aubaine ! Rég. 4.14 Ch. **2.77**

SIMPSON — ACCESSOIRES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

ENSEMBLE EN ACIER INOXYDABLE ! QUANTITE LIMITEE ! 27 SEULEMENT ! Résiste à la chaleur, chaque pièce avec poignée plastique noir. L'ensemble comprend 3 casseroles 1, 2 ou 3 pintes avec couvercle, 1 poêle à frire 10 po. et 1 fait-tout. Rég. 36.88 Ens. **26.88**

SIMPSON — ACCESSOIRES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

RABAIS 40% ! RIDEAUX "CAFE" EN VOILE DE TETORON* ! Ne requièrent que très peu de repassage ! Idéal pour cuisine, salle à dîner ou chambres à coucher ! Jolie garniture de broderie. Choix de couleurs. Rég. 4.98 Ens. **2.98**

SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753) AU CINQUIEME EN VILLE SEULEMENT

RABAIS 50% ! HOUSSE 100% COTON POUR CANAPE 2 PLACES ET FAUTEUIL ! 120 seulement ! Traité "Scotchguard" ! Prêtes à être installées. Pour meubles à appuis-bras 6 à 9 po. ou 9 à 12 po. Pour canapé 2 coussins seulement. Imprimés floraux vert ou brun, tons unis beige, turquoise ou melon. Chaque modèle non disponible dans chaque coloris. Pour fauteuil. Rég. 19.98 Ch. **9.99** Pour canapé. Rég. 39.98 Ch. **19.99**

SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

MEUBLES, LITERIE, LINGE DE MAISON

Rabais $20 à $30 !

Choix de matelas ou sommiers

Rég. 49.98 à 109.50 Ch. **29.98 à 79.50**

Vaste choix de modèles de marques fameuses. Fins de séries. Tous neufs, quelques-uns légèrement endommagés dans le groupe. Dimensions 3'3", 4'0" et 4'6" dans le groupe. Matelas ou sommier. Rég. 49.98 à 109.50 **Ch. 29.98 à 79.50**

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME — AUSSI A FAIRVIEW

Rabais $5 à $55 !

Fauteuils toutes occasions

Rég. 24.98 à $195 Ch. **19.98 à 139.98**

Vaste choix de modèles de marques fameuses. Plusieurs modèles uniques dans le groupe. Choix de recouvrement.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME — AUSSI A FAIRVIEW

Rabais $5 à $13 !

Chevets pour lit continental

Rég. 14.98 à 22.98 Ch. **9.98**

Chevets complets avec supports. Vaste choix de modèles. Tous avec recouvrement vinyle. La plupart blancs. Quelques-uns légèrement endommagés dans le groupe. Dimensions 36 po. à 54 po. dans le groupe.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME
SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME — AUSSI A FAIRVIEW

Rabais $6 à $16 !

Meubles prêts à peindre

Rég. 13.98 à 74.95 Ch. **6.99 à 58.98**

Vaste choix de blancs, chiffonniers, commodes, tables de nuit ! Modèles fins de séries. La plupart finis dans le groupe.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME — AUSSI A FAIRVIEW

½ PRIX ! VASTE CHOIX DE MODELES ! CHOIX DE COUVRE-LITS ! Vaste collection de couvre-lits de toutes sortes. Choix de coton, rayonne, etc... Quelques-uns genre heirloom dans le groupe. Quelques échantillons de comptoir dans le groupe. Pour lit jumeau ou lit double.

Rég. 13.98 à $25 Ch. **7.99 à 12.49**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

Mobilier pour chambre à coucher

	Rég.	Vente
Ens. 3 pces blanc antique. 2 seulement	$386	**259.99**
Ens. 3 pces en noyer. 4 seulement.	299.98	**189.98**
Ens. 5 pces, bois fruitier, style provincial italien. 2 seulement.	869.98	**689.98**
Ens. 2 pces noyer. 2 seulement.	229.98	**159.98**
Ens. 4 pces cerisier. 2 seulement.	719.98	**519.98**
Ens. 5 pces cerisier. 1 seulement.	809.98	**599.98**
Ens. 4 pièces, style provincial italien 2 seulement.	719.98	**569.98**
Bureau 4 tiroirs noyer. 3 seulement.	89.98	**79.99**
Chiffonnier 5 tiroirs, noyer. 1 seulement.	119.98	**69.99**

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME — EN VILLE SEULEMENT

NAPPES EN DENTELLE IMPORTEES D'ECOSSE — Jolies nappes en dentelle deux tons écru. Bords festonnés. Dimensions : 50 x 50 po. Rég. 2.98 Ch. **99¢**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

BROADLOOM ET TAPIS

RABAIS 2.54 ! TAPIS ACRILAN* ! Elégant modèle à l'aspect motif en relief. Résiste à la poussière, entretien facile. Ton mousse, beige, or, bleu ou vert. Largeur 12 pi. Rég. 8.98 Ver. car. **6.44**

RABAIS 2.99 ! TAPIS NYLON DUPONT 501 A FILAMENT CONTINU ! Ligne désassortie de coloris en tons or, avocat, bronze, blanc cassé, turquoise sombre ou orange brûlée. Largeur 12 pi. Rég. 10.98 Ver. car. **7.49**

TAPIS LAINE TISSEE CABLEE ! Légèrement imparfait. Ton vert seulement. Largeur 9 pi. Imp. de qual. rég. 15.98 Ver. car. **8.95**

RABAIS 1.99 ! BROADLOOM DURELLE D'ENTRETIEN FACILE ! Ligne interrompue ! Choix de tons vert foncé, bleu roi ou aqua. Choix de largeurs 9 ou 12 pi. Rég. 6.98 Ver. car. **4.99**

EN VILLE SEULEMENT

SOUS-TAPIS CAOUTCHOUTE ! Dimensions 9 x 12 pi. Rég. $24 Ch. **19.98**

EN VILLE SEULEMENT

CARPETTES EN COTON TRESSE ! Vaste choix de coloris. Dimensions 22 x 36 pouces. Spécial, ch. **3.99** 24 x 48 pouces. Spécial, ch. **4.99**

EN VILLE SEULEMENT

SOUS-TAPIS "PROMENADE" ! Antidérapant et rebelle à la moisissure. Prolonge la vie de vos tapis ! Ton or. Largeur 9 pi. Rég. 1.49 Ver. car. **1.19**

CARREAUX VINYLE et AMIANTE MOTIF MOUCHETE ! Couvre tout genre de plancher. Vaste choix de coloris.

Dim. 9 x 9 po. Ch. **8½¢** Colle à carreaux Pin. **98¢** Gal. **3.49**

EN VILLE SEULEMENT

LINOLEUM VINYLE "CORLON" "MONTINA" ! Imparfait de qualité régulière ! Quantité limitée ! Choix de beige, ton or ou brun. Envers "Hydracord". Imparfaits de qual. Rég. 6.35 Ver. car. **5.49**

LINOLEUM VINYLE "MONTINA" "CORLON" ! Imparfait ! Idéal pour cuisine, salle de jeu et autres. Motif simili-pierres très élégant. Vaste choix de coloris en tons beige, vert, ton or, blanc ou brun. Imparfaits de qual. Rég. 8.35 Ver. car. **6.99**

SIMPSON — TAPIS (750) AU QUATRIEME EN VILLE SEULEMENT

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

½ DU PRIX D'ORIGINE ! PANTALONS MADRAS POUR DAMES — Coton madras ! Modèle légèrement fuselé pour plus d'élégance. Voilà un pantalon que vous apprécierez durant tout l'été. Choix d'écossais en tons marine, bleu, brun, bourgogne ou ton or. Tailles 10 à 18. Orig. 5.99 Ch. **2.99**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (781) AU SOUS-SOL

A LA MODE DE L'HEURE ! BAS "Go Go" FILET DE PECHE ! — Nylon première qualité ! Une occasion de vous procurer des bas à prix très bas ! Choix de tons blanc, noir, ivoire, rose ou orange. Une seule pointure pour 9 à 11. Réelle aubaine ! Rég. 1.19 pai. **79¢**

SIMPSON — BAS POUR DAMES (776) AU SOUS-SOL

RABAIS $2 à $6 ! VETEMENTS SPORT POUR DAMES — Choix de : Pantalons fuselés nylon/viscose, tailles 10 à 20. Rég. 8.99 **Ch. 4.99** — Vestes sport velours côtelé, tailles 8 à 16. Rég. 10.99 **Ch. 4.99** — Casaques acrylique, P.M. et G. Rég. 4.99 à 6.99 **Ch. 2.99** — Pantalons fuselés extensibles, tons pastels, gamme désassorties de tailles. Rég. 3.99 **Ch. 1.99**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (781) AU SOUS-SOL

OFFRE A TRES BAS PRIX ! COMPLETS D'ETE POUR HOMMES — 100 seulement ! Tissu laine mixte de poids moyen, idéal pour l'été ou pour l'automne ! Coupe élégante à devant droit 3 boutons et fente centre dos. Hâtez-vous, quantité limitée ! Tons gris, bleu, brun ou loden. Tailles 35 à 40 dans le groupe. Rég. 39.99 Ch. **$25**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

CHEMISES MANCHES COURTES POUR HOMMES ET JEUNES GENS ! Toutes en coton 100% "Sanforized" pré-rétréci ! Choix de 2 modèles : col régulier ou à pointes boutonnées. Rayures, tons unis, paisley, petits pois ou quadrillés en tons vert, brun, ton or, bleu ou rouge. Tailles P.M.G. et TG. Rég. 1.99 à 2.59 Ch. **1.49**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

CHEMISES SPORT MANCHES LONGUES POUR HOMMES ! Coton 100% "Sanforized" et mercerisé. Col régulier ou à pointes boutonnées. Choix de quadrillés guingan, tons unis ou imprimés en tons rouge, ton or, bleu, marine, vert, jaune. Tailles P.M.G. et TG. Rég. 3.99 et 4.99 Ch. **2.99** 2 pour **$5**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

MAILLOTS COTON DOUBLES MOLLETON POUR HOMMES ! Pré-rétréci ! Tricot coton entrecroisé ! Choix de col rond avec glissière devant ou col "Henley" à 3 boutons devant. Choix de poudre, blanc, banane. Tailles P.M.G. et TG. Gamme désassortie de coloris et de tailles. Rég. 3.99 Ch. **1.44**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

REELLES AUBAINES ! CHAUSSETTES POUR HOMMES ! Quelques paires sont légèrement imparfaites mais ceci ne nuit pas à leur élégance ni durabilité, d'autres sont de première qualité mais légèrement défraîchies ! Choix de nylon, laine ou nylon et coton. Vaste choix de coloris. Pointures extensibles ou régulières. Imparfaites de qual. rég. 75¢ à 1.50 Pai. **59¢** ou **2** pai. pour **$1**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

ELEGANTES CHEMISES POUR JOUER AU GOLF ! POUR HOMMES ! Chemises genre "polo" en tricot coton entrecroisé et "Sanforized", devant à 3 boutons, manches courtes. Choix de blanc, noir, rouge ou olive. Tailles P.M. et G. Rég. 1.99 Ch. **1.49**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

MINI-ROBES DROITES POUR FILLETTES ! Tissu coton pratique. Choix de 3 modèles : A—blanc/marine/rouge ; B—jaune/vert/orange ou C—blanc/rouge/vert/jaune. Pour 3, 4, 6 ou 6x ans. Rég. 1.79 Ch. **99¢**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

VESTONS SPORT D'ETE POUR GARÇONS ! Coupe très élégante ! Modèle toute occasion en coton de poids léger. Attrayants écossais en tons bleu, brun ou loden. Pour 8 à 18 ans. Rég. 10.99 Ch. **5.29**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

MANTEAUX TOUT TEMPS POUR GARÇONS ! Marque nationale renommée ! Coton mixte. Modèles de coupe élégante. Noir seulement. Pour 8 à 18 ans. Rég. 10.99 Ch. **3.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

CHOIX DE CARPETTES ! Vaste choix de carpettes en peluche, en viscose bouclé ou en coton. Certaines avec des franges. Envers anti-dérapant. De légères imperfections n'affecteront en rien la durabilité de ces carpettes. Coloris garantis grand teint. Rose vif, bleu, sable, vert ou or. Dim. approx. 18 x 30 po. Imparfaites de qual. rég. 2.49 à 3.49 Ch. **1.99**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

CARPETTES EPAISSE PELUCHE DE VISCOSE. — Tissure serrée. Envers anti-dérapant. De légères imperfections n'affecteront en rien la durabilité de ces carpettes. Lavables. Rose vif, bleu, vert, beige, blanc, mandarine. Dim. approx. 24 x 45 po. Imparfaits de qual. Rég. 6.99 Ch. **3.99**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

Rabais 25% à 33% sur accessoires d'auto et de motocyclette

	Rég.	Prix
34 seulement ! Ceintures de sécurité	5.99	**3.99**
7 seulement ! Porte-bagages en forme de barre.	5.98	**3.99**
13 seulement ! Porte-bagages "panier"	25.99	**17.99**
24 seulement ! Ecrans protecteurs à radiateur.	6.99	**3.99**
8 seulement ! Radios d'auto ! Choix de modèles manuels, à bouton-poussoir ou AM-FM. La plupart peuvent être installés sous le tableau de bord.	59.99 à 99.99	**44.99 à 74.99**
10 seulement ! Pare-brise pour motocyclette.	24.99	**18.74**

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (773) AU SOUS-SOL — EN VILLE SEULEMENT

GRANDE VENTE ! PEINTURE "PITTSBURGH" POUR L'INTERIEUR ! Marque exclusive à Simpson ! Choix de **fini Latex** idéal pour chambre à coucher, salon ou hall d'entrée. Sèche en 30 minutes. Aussi **fini semi-lustré** tout désigné pour salle de bain ou cuisine. Sèche en 6 à 8 heures. Ton blanc seulement. Rég. 9.95 Gal. **4.99**

SIMPSON — PEINTURE (772) AU SOUS-SOL

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FERME SAMEDI, FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M. — FERME SAMEDI, FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M.

842-7221

Encore sous le coup de la stupeur, l'Egypte se prépare pour la "deuxième ronde"

ATHENES. (PA) — Le président Nasser a passablement bien réussi, jusqu'à ce jour, à cacher au peuple égyptien l'ampleur de la défaite militaire subie par la RAU dans le désert du Sinaï.

Mais la nouvelle se propage lentement. Des soldats revenus du front ont parlé de la déroute et des malheurs de leurs compagnons d'arme. Les familles sont de plus en plus nombreuses qui ont appris que leurs fils ne reviendraient pas.

La radio du Caire et la presse gouvernementale poursuivent leur battage de propagande et affirment aux Egyptiens que la reprise des territoires perdus n'est qu'une question de temps. Les organes officiels lancent des appels à la "guerre populaire" et suggèrent d'armer la population civile contre Israël. "Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre," disent les commentateurs.

Les Egyptiens ont été surpris d'apprendre que leur pays avait accepté un cessez-le-feu et le prestige de Nasser et descendu à son plus bas niveau. Mais il a lutté avec adresse pour remonter la côte.

Son discours larmoyant de démission suivi par des manifestations massives en sa faveur et son changement d'idée par la suite l'ont remonté au pinacle.

On prépare la deuxième ronde

Des milliers d'Egyptiens criant et brandissant des bannières ont envahi les rues, manifestant comme s'ils avaient gagné la guerre. Il ne fait pas de doute que la manifestation était un coup monté, mais la vague de sentiment en faveur de Nasser semblait réellement sincère.

Les haut-parleurs, qui il y a quelques jours transmettaient dans toutes les rues du Caire de la musique militaire et des prédictions de victoires, sont maintenant muets. Les bannières portant les mots "Rendez-vous à Tel-Aviv" sont disparues.

Aujourd'hui, les commentateurs parlent de préparatifs et de sacrifices qui doivent être consentis avant de livrer une "deuxième ronde". Rares sont les Egyptiens qui croient qu'un règlement pacifique est possible avec Israël et rares semblent être ceux qui en veulent un. Ils croient tous qu'il est inconcevable que Nasser aille s'asseoir à une table de négociations avec des chefs israéliens.

Le poids de la défaite

Les Egyptiens sentent déjà le poids de la défaite. La viande et les autres aliments sont rares. On a demandé aux personnes mariées de se départir de leurs alliances afin de regarnir les réserves d'or du pays.

Il est probable que des temps durs se préparent. Avec le canal de Suez fermé, les touristes partis, les sources de devises étrangères de l'Egypte se sont taries. Le pays survit grâce à des aumônes russes.

La banlieue du Caire est encombrée de soldats. Des colonnes de tanks sont stationnées le long de la route menant à l'aéroport. Des réacteurs Migs sillonnent encore le ciel.

Ce déploiement militaire pourrait bien n'être qu'une précaution contre un coup d'état possible par des éléments militaires désenchantés, mais il n'existe pas de preuve que le peuple soit vraiment mécontent de l'homme qui gouverne l'Egypte depuis 13 ans.

En se nommant premier ministre et chef du parti politique au pouvoir, Nasser a renforcé son contrôle politique. Les conjectures voulant que ce geste ait fait suite à des murmures de mécontentement n'ont pu être prouvées dans une dictature où les manoeuvres politiques sont dissimulées derrière le rideau de fer du secret.

L'arrivée mercredi du président de l'URSS, M. Nicolas Podgorny, a aussi raffermi l'image de Nasser, en laissant espérer une plus grande aide soviétique.

Durant ce temps, des signes portent à croire que l'Egypte, avec l'aide de l'URSS, est déjà en train de reconstruire sa puissance militaire. Des avions de transport soviétiques sont arrivés nombreux à l'aéroport du Caire. On a rapporté qu'ils transportaient des avions de combat Mig devant remplacer ceux qui avaient été détruits par les bombardements israéliens.

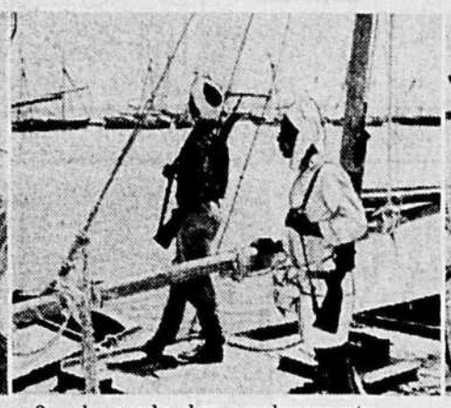
L'Egypte prépare fiévreusement sa revanche



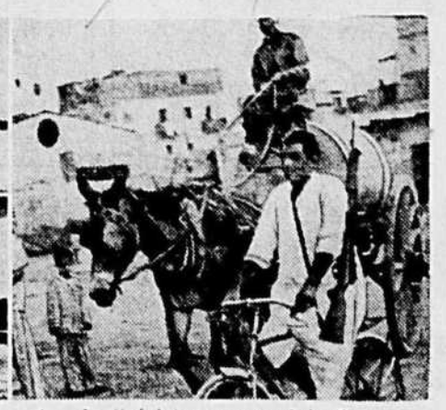
1 — l'entraînement au combat corps-à-corps



2 — la préparation des cocktails Molotov



3 — la garde des emplacements portuaires



4 — la "résistance populaire"

Podgorny à Nasser: nous allons montrer aux impérialistes que nos entretiens ne sont pas de simples propos mondains

D'après AFP, UPI, Reuter

"Les impérialistes et leurs créatures s'imaginent que nous sommes venus ici pour échanger des propos mondains sur l'amitié entre nos deux pays", a déclaré au président Nasser M. Podgorny peu après son arrivée au Caire, selon le journal égyptien "Al Ahram". Il a poursuivi: "Nous allons leur montrer que nous n'allons pas nous contenter de simples propos".

M. Podgorny s'est encore félicité de l'accueil qui lui a été réservé par le peuple égyptien, "accueil, a-t-il dit, qui le remplit d'enthousiasme. Le président du praesidium du Soviet suprême a ajouté en réponse au président Nasser: "J'espère que les circonstances me permettront un jour de revenir ici, pour visiter votre pays, et de rencontrer le peuple égyptien, car maintenant nous avons besoin de tout notre temps pour agir afin d'écraser les plans des comploteurs".

"Nouveau round" avec Israël

Les entretiens entre les deux hommes d'Etat se déroulent au milieu d'indices selon lesquels l'Egypte se prépare à un "nouveau round", avec Israël. En effet, le président Nasser a nommé un nouveau chef du mouvement de "résistance populaire". La nomination de M. Abdul Mohsen Abulnour, ancien vice-Président du conseil pour les questions agricoles, est intervenue le jour même où l'hebdomadaire "Al Mussawar" (le "Life" égyptien) publiait un article sur l'édification du mouvement de "résistance populaire" dans la zone du canal de Suez. En outre, l'hebdomadaire déclare que "la bataille contre Israël continue".

Le reportage pnotographique de "Al Mussawar" montre des civils portant des carabines dans la zone du canal. Il signale en outre que les jeunes apprennent le maniement des armes et des cocktails Molotov. "La plupart des gens portent des armes, écrit l'hebdomadaire. Ils sont de faction aux points stratégiques durant leurs heures de loisir."

Le P. C. d'URSS condamne Israël

A Moscou, le comité central du parti communiste soviétique a réitéré hier, à l'issue d'une réunion de deux jours, que l'Union soviétique fera tout son possible pour aider les peuples arabes à résister résolument à l'agresseur.

"Le comité central, souligne le document adopté à la fin des travaux, condamne résolument l'agression d'Israël... L'agression israélienne constitue le résultat du complot des forces les plus réactionnaires de l'impérialisme international et, en premier lieu, des Etats-Unis".

Comment le Liban a évité la défaite

Le "New York Times" déclarait hier avoir appris de source digne de foi que l'armée libanaise a évité de subir le sort des autres armées arabes lors du conflit avec Israël parce que son commandant en chef, le général Emile Bustani, a refusé d'ouvrir un deuxième front à la frontière israélienne comme le lui demandait le premier ministre libanais, M. Rachid Karami.

Eshkol suspend son offre de paix

M. Levi Eshkol, premier ministre israélien, a demandé hier au Parlement de son pays de ne pas discuter de plan de paix pendant un mois. Cette demande a été accueillie très favorablement par les sept partis de la coalition gouvernementale.

Le gouvernement israélien pense en effet qu'il lui convient de garder ses positions de force en attendant que la situation s'éclaircisse sur le plan international. En même temps, les spécialistes des questions arabes estiment qu'au rythme actuel de réarmement de l'Egypte, celle-ci pourrait être susceptible de rechercher une revanche militaire dans un délai de six mois environ.

Dans ces conditions aussi bien sur le plan diplomatique et militaire que sur le plan intérieur, M. Levi Eshkol, suivant en cela l'avis du général Moshe Dayan, préfère garder en mains toutes les cartes dont il dispose (occupation du Sinaï et de la rive occidentale du Jourdain).

D'autre part, le général Dayan a déclaré hier au Parlement que la normalisation de la vie sur la rive ouest du Jourdain ne signifie pas le retour au statu quo ante.

(L'administration civile israélienne a pris officiellement possession hier après-midi de la vieille ville de Jérusalem qui faisait partie, avant les hostilités, du secteur jordanien.).

De son côté, M. David Ben Gourion, ancien premier ministre d'Israël, a déclaré, dans une interview publiée par l'hebdomadaire italien "Espresso", que son pays abandonnerait volontiers tout les territoires qu'il a occupés, à l'exception de Jérusalem et de Gaza, en échange d'un traité de paix avec les Arabes. Mais, a-t-il ajouté, il est douteux que Nasser acquiesce à cette solution.

Israël a préparé un plan de reclassement pour les 700,000 réfugiés palestiniens

JERUSALEM (AFP-UPI) — Un plan d'envergure pour le reclassement de centaines de milliers de réfugiés palestiniens qui se trouvent actuellement dans la zone de Gaza et sur la rive ouest du Jourdain est déjà préparé, annonce ce matin le journal "Jerusalem Post".

Une institution spéciale doit être créée à cet effet. Le financement du reclassement des réfugiés serait effectué sur des crédits du budget israélien, avec le concours d'organismes juifs internationaux et, si possible, avec l'aide des pays arabes eux-mêmes.

Environ 700,000 Palestiniens, qui avaient quitté le territoire devenu Israël en 1948, sont de nouveau tombés sous le contrôle israélien, ce mois-ci, à la suite du conflit israélo-arabe. La présence de ces populations laissées oisives dans des camps de réfugiés pendant près de 20 ans a toujours été considérée comme un obstacle à la paix dans le Moyen-Orient.

Selon le "Jerusalem Post", les réfugiés pourraient être envoyés dans des régions où ils seraient économiquement utiles. Affectés d'abord à des travaux de construction de logements, ils seraient ensuite appelés à travailler la terre ou à créer des ateliers artisanaux.

Le plan israélien ne précise pas les régions où seront envoyés les réfugiés mais il semble clair qu'il s'agit de pays arabes.

Sur le plan financier, une commission du Trésor israélien examine le problème de l'harmonisation des prix de production et de vente pour les produits fabriqués ou récoltés par les Arabes et les Israéliens. Des efforts sont faits en vue de garder les prix aussi stables que possible.

Récupération des armes

D'autre part, les dirigeants israéliens ont fait savoir qu'on a commencé à s'occuper de la récupération de vastes entrepôts d'équipement militaire laissés dans le désert du Sinaï par l'armée égyptienne lors de sa déroute.

Les armes sont transportées par chemin de fer, voie qui vient d'être réparée et qui relie El Arish, dans la partie nord du Sinaï, et Lydda, en passant par Gaza.

Les Israéliens disent qu'ils ont capturés plus de chars d'assauts russes en bonne condition qu'ils en ont perdus durant les six jours de la guerre.

Ces lourds véhicules sont rassemblés à El Qantara, sur la rive ouest du canal de Suez. La voie ferrée qui relie cette localité à El Arish est en voie de réparation et pourra servir sous peu au transport de ces chars d'assaut.

Les renseignements israéliens disent avoir appris que l'un des plans mis en oeuvre par les pilotes égyptiens était de détruire les réacteurs nucléaires d'Israël à Nahalshorek et à Dimona. Les pilotes ne furent pas informés de la nature de leur objectif. On leur avait fait savoir qu'il s'agissait de rampes de lancement de projectiles. A tout événement, les avions n'ont jamais quitté le sol, ayant été détruits dès la première journée de la guerre.

Les nationalistes arabes résistent toujours à Aden

ADEN. (UPI) — Des nationalistes arabes armés de mitrailleuses, de bazookas et de carabines résistent toujours dans le Crater, quartier pauvre et populeux d'Aden où s'entassent les Arabes. Les services d'eau et d'électricité ne fonctionnent plus dans ce secteur, qui a connu les émeutes les plus intenses depuis deux jours.

Les émeutes ont été déclenchées par la mutinerie de soldats arabes contre leurs officiers. Les désordres ont perdu de leur ampleur hier pour se transformer en une fusillade intermittente entre soldats britanniques et nationalistes arabes. Pour le moment, les troupes britanniques se tiennent en alerte et attendent que les passions s'apaisent.

Les Anglais disent contrôler la situation dans le reste du protectorat sud-arabique, qui doit devenir indépendant le 9 janvier prochain. Mais les nationalistes arabes, divisés en groupes rivaux mais unis dans leur haine du régime colonial britannique, prétendent au contraire qu'ils dominent la situation.

Les désordres des derniers jours auraient fait plus de 50 morts et de nombreux blessés. Les autorités britanniques ont annoncé officiellement que 10 soldats anglais ont été tués, 29 blessés et 12 autres sont portés disparus et présumés morts. On ne connait pas les pertes arabes.

Une bombe 'marteau piqueur' explique le succès aérien foudroyant des Israéliens

LONDRES (AFP) — C'est grâce à une bombe révolutionnaire munie de deux fusées d'appoint et agissant "comme un marteau piqueur" sur le béton des pistes des aérodromes qu'Israël a pu clouer au sol une grande partie de l'Aviation arabe, dit le "Daily Mirror" dans un article de Robert Rodwell, collaborateur de la revue d'aviation bien informée "Flight International".

Selon Robert Rodwell, la bombe, mise au point par des savants israéliens est unique au monde du fait qu'elle permet à l'aviateur de bombarder à l'altitude incroyablement basse de 180 pieds sans que l'avion porteur soit détruit par l'explosion de la charge qu'il vient de lâcher, comme cela se produirait avec un engin ordinaire.

La bombe est munie d'une rétro-fusée mise à feu quand elle est larguée. L'engin passe alors de la vitesse de l'avion porteur à une vitesse pratiquement nulle puis bascule, piquant du nez vers le sol.

A ce moment, la deuxième fusée placée à l'arrière de la bombe s'allume et la projette vers le sol, où elle s'enfonce "comme un marteau piqueur". Elle explose en creusant un vaste entonnoir, l'avion porteur est alors hors de danger.

Selon R. Rodwell c'est en arrivant en rase-mottes que les pilotes israéliens ont pu détruire avec précision les pistes d'envol égyptiennes et empêcher les chasseurs ennemis de prendre l'air. Cloués au sol, ces derniers devenaient une proie facile pour la seconde vague d'attaquants armés de roquettes et de canons.

Le Vietcong recourt aux femmes-assassins

SAIGON. (AFP-UPI-PA)—Le Vietcong vient de mettre au point une nouvelle tactique dans sa campagne de terreur à Saigon: une femme assise sur le siège arrière d'une motocyclette conduite par un homme tire sur des gens dans la rue au moment où le véhicule accélère pour prendre la fuite.

La dernière victime de cette manoeuvre est un sergent de l'Aviation américaine abattu hier en pleine rue. Blessé, le militaire a été transporté à l'hôpital où on affirme que son état est satisfaisant.

Depuis un mois, le Vietcong a ainsi tué un officier de l'Aviation, un civil américain et son amie vietnamienne, deux travailleurs sociaux et un policier vietnamiens. Il semble que le Vietcong possède plusieurs de ces équipes de tueurs mais la police n'a pas réussi à en capturer une seule encore.

Entre-temps, les troupes américaines ont engagé le combat à deux reprises hier dans la région du Centre-Vietnam. Elles ont tué à ces occasions 143 soldats communistes tout en perdant elles-mêmes six hommes. De plus, quatre Américains manquent à l'appel et 22 autres ont été blessés.

De son côté, l'Aviation a profité d'un temps favorable et a poursuivi son pilonnage des voies ferrées du Nord-Vietnam et des principaux ponts du pays. Au cours de 133 missions, hier, les pilotes ont détruit 11 gares de triage depuis la zone démilitarisée jusqu'à 50 milles d'Hanoï. Ils ont aussi démoli au moins 100 wagons sur la voie ferrée qui relie Hanoï à la Chine.

Lourdes pertes

Dans un rapport publié hier, les autorités américaines déclarent que le mois de mai de cette année aura été la période la plus sanglante de la guerre, les deux côtés enregistrant des pertes records.

Les pertes alliées totalisent 2,205 hommes, dont 1,177 Américains, 922 Vietnamiens et 106 autres hommes des troupes du monde libre. De leur côté, les communistes ont perdu 9,900 hommes.

Selon un bilan non officiel, les derniers chiffres publiés font voir que depuis le début de la guerre, 11,099 Américains ont été tués et 67,083 autres blessés.

Poursuite de $50 millions contre Israël

LINDEN, N.J. (UPI) — Les parents d'un marin grièvement blessé lors de l'attaque israélienne contre un navire américain de communications ont enregistré hier devant la Cour internationale une poursuite en dommages de $50 millions contre l'Etat d'Israël.

Dans leur demande, M. et Mme Thomas Reilly, dont le fils Thomas âgé de 20 ans repose actuellement dans un hôpital en Allemagne, veulent que les officiers israéliens responsables de l'attaque contre le "USS Liberty" soient accusés de meurtre.

Entre-temps, les corps de 17 des 34 victimes de la tragique erreur israélienne sont arrivés aux Etats-Unis. Douze autres seront bientôt transférés de Naples aux USA. Les corps de cinq des victimes n'ont pas encore été retrouvés. On croit généralement qu'ils ont été engloutis dans la mer par le trou béant causé par une torpille israélienne.

Moyen-Orient: la presse française n'est pas d'accord avec le général de Gaulle

PARIS. (AFP-UPI-PA) — Presque toute la presse française critique aujourd'hui les déclarations faites hier par le président de Gaulle au sujet de la crise du Moyen-Orient. Rendues publiques à l'issue d'une réunion du Conseil des minsitres, ces déclarations accusent Israël d'être l'agresseur et font des Etats-Unis les responsables de presque tous les maux dont souffre le monde, notamment la poursuite de la guerre au Vietnam et la recherche par la Chine d'un armement nucléaire.

Le journal pro-gaulliste "Paris-Jour" déclare que l'accusation contre Israël ne peut être prise au sérieux. L'éditorialiste note que seule la crainte de voir éclater une 3e guerre mondiale peut expliquer la déclaration du général de Gaulle.

"Combat", un journal indépendant de gauche, titre: "De Gaulle attise le feu et se disqualifie lui-même comme arbitre". Le quotidien dit que cette attitude est contestable et surprenante. Contestable parce qu'elle ne favorise pas la recherche d'une solution; surprenante, parce qu'elle contredit la position initiale de la France qui se voulait neutre dans le conflit.

Au sujet du lien que de Gaulle fait entre la crise du Moyen-Orient et le Vietnam, l'"Aurore", journal de droite, signale: "C'est oublier, plutôt légèrement, que le conflit au Moyen-Orient a débuté il y a 20 ans et plus, les Arabes refusant toujours de reconnaitre l'existence même d'Israël et proclamant qu'ils le détruiraient par la force".

"Le Figaro", conservateur, dit que la déclaration du président oublie le fait que ce sont les menaces arabes et des concentrations de troupes dans le Sinaï qui ont poussé Israël à prendre l'initiative d'une action de légitime défense.

L'agence UPI signale que seul le journal "L'Humanité", communiste, a applaudi aux déclarations du général de Gaulle.

L'"Aurore" affirme également que l'étrange déclaration du président "isolera encore plus la France de l'Occident", tandis que la "Figaro" note que de Gaulle est le premier leader occidental à accuser Israël d'agression.

Réactions

Tous les milieux de Moscou sont unanimes à considérer que la déclaration du général de Gaulle est une réédition, étendue au Moyen-Orient, du "discours de Pnom-Penh". Mais l'appréciation de ce nouveau geste politique du président de la République française diffère grandement, selon qu'elle est faite par les milieux progressistes ou soviétiques ou par les milieux occidentaux.

Les premiers se réjouissent en privé, dans l'attente d'une réaction officielle qui devrait être publiée aujourd'hui dans la "Pravda", de cette prise de position qu'ils voient très proche des vues profondes du gouvernement soviétique.

Dans les milieux proches du gouvernement de Tel Aviv, on considère que la position prise par le général de Gaulle fait partie de la politique globale que ce dernier poursuit depuis un certain temps. Toutefois, on rappelle dans ces milieux, que le conflit israélo-arabe date de plus de 20 ans et on regrette que le président français n'ait pas fait ressortir les causes particulières de la crise du Moyen-Orient. Ces causes sont d'abord, ajoute-t-on, le refus des pays arabes de reconnaître l'existence d'Israël et leur désir de le détruire par tous les moyens possibles. On dit encore que le conflit vietnamien a plutôt créé un climat favorable aux projets arabes en leur assurant l'appui de l'Union soviétique.

Au Liban, la déclaration du général de Gaulle a provoqué un enthousiasme délirant. On y voit, là aussi, la conclusion à laquelle en est venu le président français après ses entretiens avec M. Kossyguine.

On estime que le général de Gaulle n'a pu émettre une opinion aussi tranchée qu'après avoir étudié minutieusement la situation, et on se réjouit de voir la France demander le retrait israélien des territoires occupés.

De même, à Alger, l'agence Algérie-presse-service a commenté les paroles du général de Gaulle en disant: "La France vient renforcer les rangs des peuples arabes, vietnamien et de tous ceux qui luttent pour leur dignité, leur liberté et pour l'élimination de toutes les formes de domination étrangère".

Les observateurs se demandent maintenant quelles perspectives ouvre le lien établi par la politique française entre la situation en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. En attendant, Paris maintient la position prise devant la crise au Moyen-Orient: blâme à ceux qui menaçait de détruire Israël, condamnation de l'ouverture des hostilités par les Israéliens.

Des gardes rouges chinois partent pour l'Albanie

HONG-KONG. (AFP) — Pour la première fois, une délégation de gardes rouges se rend à l'étranger. L'agence "Chine Nouvelle" captée à Hong-kong annonce en effet qu'un groupe de sept gardes rouges a quitté Pékin pour Tirana à l'invitation de l'Union des jeunes travailleurs albanais, qui vont célébrer leur cinquième congrès.

Salués à l'aéroport par le premier ministre Chou en-lai, le responsable de la révolution culturelle Chen Pota et Mme Mao Tsé-toung, ajoute l'agence chinoise, les gardes rouges, qui portaient l'insigne du président Mao et agitaient le petit livre rouge, ont été acclamés par 2,000 de leurs camarades.

Grèce: la junte s'attaque aux avocats et aux universitaires

ATHENES (AFP) — Les professeurs d'université et des grandes écoles en Grèce pourront être mis en disponibilité par décision du président et du vice-président du conseil et du ministre de l'Education nationale, décide une ordonnance sur "l'assainissement de l'enseignement supérieur" publiée au "Journal officiel".

Selon cette ordonnance, la mise en disponibilité peut aller jusqu'à six mois. Elle est renouvelable et peut, dans certains cas graves, être définitive.

Parmi les motifs de cette sanction, l'ordonnance mentionne notamment "des actes et une conduite qui témoignent que les professeurs en question ne sont pas animés d'un esprit conforme au système social existant et par des idéaux nationaux".

Arrestation d'anciens ministres

A Genève, la Commission internationale des juristes a annoncé hier que la junte militaire avait fait arrêter M. Evangelos Averoff, ancien ministre des Affaires étrangères de 1956 à 1963.

La Commission, un organisme non gouvernemental dont le siège social est à Genève, a signalé que trois autres personnalités avaient été arrêtées au cours des trois semaines dernières: M. Jean Zigdis, ancien ministre de l'Industrie; M. Constantin Stevanakis, ancien ministre de la Justice; M. Christos Lambrakis, propriétaire du quotidien athénien "Vima". En outre, 300 à 500 avocats ont été détenus par le régime militaire, selon la Commission, et plusieurs qui n'ont pas été détenus ont été privés de leur téléphone.

LA BOUTIQUE DU DISQUE



DISQUES VEDETTES "MIREILLE MATHIEU"

Barclay

Valeur rég. $4.29
Avec le coupon . $1.00
SPECIAL $3.29

$1.00 APPORTEZ-NOUS CE COUPON $1.00

Il vous vaudra $1.00 de réduction sur chaque disque à prix régulier de $4.29 et plus que vous achèterez. Pas de limite d'achat, achetez 10 disques si vous le voulez et vous aurez $10. de réduction.

$1.00 VALABLE SUR TOUS NOS DISQUES EN STOCK $1.00

Jules Jacob

1700 BERRI, MONTREAL, QUE.
Tél. 842-1415
922 STE-CATHERINE E.
849-4197

Marche de chômeurs demain sur l'hôtel de ville de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Des centaines de chômeurs, appuyés par des syndiqués de la région de Montréal, marcheront sur l'hôtel de ville, vendredi après-midi, pour réclamer des autorités municipales la reprise de l'activité dans leur secteur industriel, la construction.

Le directeur exécutif du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), M. Florent Audet, a déclaré que cette manifestation avait pour but d'alerter la population sur le chômage qui règne dans la construction depuis que les travaux de préparation de l'Expo '67 sont terminés. "Nous considérons, a-t-il dit, que la Ville de Montréal a une part de responsabilité dans cette affaire".

Le syndicat et la CSN n'ont toutefois pas l'intention de laisser mourir les choses après cette manifestation. On veut rencontrer chacun des conseillers municipaux pour connaître leurs points de vue. Les démarches s'étendront également aux autres niveaux de gouvernement : provincial et fédéral.

M. Audet a déclaré qu'il "est injuste que ce soit les travailleurs de la construction qui aient à subir les inconvénients de l'Expo", car il ne fait pas de doute dans l'esprit des dirigeants syndicaux que le marasme qui frappe l'industrie de la construction présentement à Montréal est attribuable au fait que trop de travaux ont été accomplis du même coup, sans planification.

D'ailleurs le syndicat cite des statistiques. En octobre dernier, il y avait 96,000 travailleurs inscrits au comité conjoint de la construction de Montréal. Il y en a aujourd'hui 42,000, dont tous ne travaillent pas une pleine semaine.

A elle seule, la CSN compte 2,000 chômeurs parmi les membres qu'elle avait dans cette industrie. Le Centre de main-d'oeuvre de Montréal a une liste de 10,000 personnes qui cherchent du travail dans le bâtiment.

Dans une lettre circulaire envoyée à ces chômeurs, et aux syndiqués de la région de Montréal, la CSN souligne que la manifestation fera "sortir des salles de réception de l'Expo", les autorités municipales, pour qu'elles se penchent sur ce problème qui risque, selon les dirigeants du syndicat de la construction, de prendre des proportions beaucoup plus graves.

Les chômeurs formulent quatre principales demandes : du travail ; l'interdiction aux employés municipaux de prendre leurs places (par le travail du soir) ; la mise à exécution du règlement adopté il y a deux ans concernant la rénovation urbaine, et la préférence à la main-d'oeuvre régionale sur les chantiers.

Dans une lettre qu'il vient d'envoyer au maire, M. Jean Drapeau, avec copie au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, le président du SCM, M. Robert Mansour, réclame une entrevue à ce sujet, à 6 h. vendredi soir, soit une demi-heure après le début de la manifestation qui s'ébranlera de la permanence de la CSN jusqu'à l'hôtel de ville.

Cette lettre se lit comme suit :

Le chômage dans l'industrie de la construction a plongé dans une période d'inquiétude les travailleurs qui ont bâti l'Expo. Le nombre de travailleurs enregistrés au Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal est passé en quelques mois de 96,000 à 42,000. Le service national de placement rapporte qu'environ 10,000 travailleurs se cherchent un emploi dans la construction et il y a lieu de craindre qu'une fois terminée l'Expo, ce nombre sera de beaucoup accru.

Le Syndicat de la consrtuction de Montréal (CSN) a constaté que vous avez toujours été préoccupé par le problème primordial qu'est le chômage qui était le thème principal de votre campagne électorale de 1960, et a suivi avec beaucoup d'intérêt les démarches que vous avez faites pour obtenir la réalisation de vastes projets de construction dans la ville de Montréal.

"Aussi croit-il ne pas faire erreur en s'adressant à vous pour vous exposer l'inquiétude de ses membres, et vous demander de redoubler vos efforts afin que la ville de Montréal conserve l'élan remarquable qu'elle connaît depuis quelques années.

"Les membres du SCM, qui sont actuellement en chômage ont décidé de sensibiliser l'opinion publique à leurs problèmes en marchant sur l'hôtel de ville de Montréal, vendredi le 23 juin. Le syndicat quant à lui demande de rencontrer ses représentants le même jour à 6 h. p.m., pour traduire l'inquiétude et l'impatience de ses membres, vous suggérer quelques solutions au problème, et connaître, pour pouvoir rassurer ses membres, les projets de votre administration qui seraient susceptibles de régler la problème.

MODEL SPRING & BEDDING INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie MODEL SPRING & BEDDING INC. ayant son siège social à Montréal demandera au Secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies de Québec. Montréal, le 20e jour de juin 1967.

FRED ROSENSWEIG, secrétaire.

VILLE DE KIRKLAND

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONFECTION D'UN ROLE D'EVALUATION SCIENTIFIQUE

Des soumissions cachetées seront reçues par le secrétaire-trésorier de la ville de Kirkland, pour la confection d'un rôle d'évaluation scientifique, jusqu'à 3 heures p.m. heure avancée de l'Est, lundi, le 17 juillet 1967, en l'hôtel de ville, 3068 rue Daniel, Kirkland, P.Q.

Les détails concernant le nombre de constructions, etc. peuvent être obtenus du secrétaire-trésorier à l'adresse ci-haut.

Ce rôle devra être déposé le ou avant le 20 novembre 1967.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Secrétaire-trésorier,
R. Labrèche.

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que Mart Steel & Metal Corp a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 10 mars 1966 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1895001 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Mart Steel & Metal Corp par contrat signé le 14 juin 1967 et enregistré le 20 juin 1967 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1994841.

Montréal, P.Q. Le 20 juin 1967

Banque Canadienne Impériale de Commerce
par A. Osborne

FAISEUSE D'ECHANTILLONS

Sur "car coats" et coupe-vent
Emploi à temps partiel
ou permanent
9600 St-Laurent
ROBIN SPORTSWEAR

DESSINATEUR

HOMME ou FEMME

Parfaitement expérimenté, robes shift et vêtements sport de prix populaires pour dames. Emploi stable. Bon salaire.

TELEPHONE 387-7124

La "pilule" et ses effets sur la santé

Nous avons établi dans un précédent sondage que la majorité des Canadiens (61%) trouvent que les pilules contraceptives devraient être données, gratuitement, aux femmes soumises à l'assistance sociale. L'opinion est moins tranchée quant aux effets de la pilule sur la santé.

Nous avons posé la question suivante : "Pensez-vous que les pilules contraceptives peuvent être prises sans danger pour la santé ?"

	CANADA	ETATS-UNIS
Oui	34%	43%
Non	29%	26%
Sans opinion	37%	31%

Nous avons ajouté la question qui suit : "Recommanderiez-vous ces pilules à une femme qui ne veut plus avoir d'enfants ?"

	CANADA	ETATS-UNIS
Oui	45%	54%
Non	33%	31%
Sans opinion	22%	15%

(Tous droits réservés)

Marcel Masse au banquet de la Saint-Jean ce soir

Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, sera conférencier au banquet de la Saint-Jean, ce soir, à l'aréna Maurice-Richard, dans le cadre des Fêtes du Canada français. Il traitera du thème des Fêtes : "La vocation internationale du Québec".

Cette manifestation débutera à 19 heures et c'est l'annonceur bien connu, Henri Bergeron, qui agira comme maître de cérémonies.

C'est la troisième année consécutive que ce banquet est servi à l'aréna Maurice-Richard. Auparavant, il avait lieu au chalet du Mont-Royal et réunissait seulement un petit nombre d'invités.

Depuis trois ans, les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste ont entrepris de faire de ce banquet une rencontre populaire. Le prix est de $5 du couvert, comprenant le vin. Le nombre des convives est limité à 1,000 et aucune table n'est réservée. Pour acheter ses billets ou obtenir plus de renseignements, on peut téléphoner au numéro 861-4741.

Signalons que cet événement rappelle discrètement que c'est au cours d'un banquet que la SSJB avait été fondée le 24 juin 1834.

Le "Sylvania" va entrer en cale-sèche

Le paquebot "Sylvania", jaugeant 22,000 tonneaux, va être admis en cale-sèche, lundi prochain, aux chantiers de la Canadian Vickers, à Montréal. Un examen minutieux de la quille du navire sera alors effectué, bien que des plongeurs ont déjà indiqué que la coque n'était pas endommagée et qu'il ne s'est fait aucune voie d'eau pendant les trois jours où le paquebot a été échoué la semaine dernière.

Le navire de la ligne Cunard qui a été renfloué dimanche dernier, doit être de retour sur la ligne de l'Atlantique au départ de Montréal, le 4 juillet.

Lac St-Pierre : le renflouage du cargo allemand se poursuit

Le cargo allemand "Margaret C. Ertel" a continué de résister aux efforts qui ont été tentés pour le renflouer. Le navire de 6,300 tonneaux est échoué depuis mardi matin dans le lac Saint-Pierre, non loin de Sorel.

Hier, des débardeurs de Sorel ont été amenées sur les lieux et ils ont commencé à le décharger de sa cargaison de marchandises diverses. Les sauveteurs espèrent qu'une fois vidé de sa cargaison, le navire obéira mieux au halage des remorqueurs.

Terrain de camping à Coteau-Landing

COTEAU-LANDING — La localité de Coteau-Landing, dans le comté de Soulanges, songe à l'aménagement d'un terrain de camping, d'un parc, ainsi que d'une esplanade, d'une plage et d'une "marina".

Les promoteurs du projet l'évaluent à près d'un million de dollars. En ce qui a trait au terrain de camping, ils ont déjà accepté des offres de travaux au montant de $325,000.

La plage et le port d'attache des yachts seraient aménagés près de l'embouchure du canal Soulanges, aux limites de Coteau-Landing. Des quais flottants donneraient accès à une quarantaine de bateaux de plaisance.

STEINBERG LIMITEE

SOUMISSIONS POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Contrat de 3 ans

STEINBERG

Pour les terrains de stationnement des magasins d'alimentation Steinberg et centres commerciaux situés dans les districts suivants :

BEACONSFIELD	MONTREAL-NORD
BELOEIL	OUTREMONT
VILLE DE LAVAL	VERDUN
COTE SAINT-LUC	VILLE JACQUES-CARTIER
DORVAL	VILLE LaSALLE
GREENFIELD PARK	VILLE SAINT-LAURENT
ILE PERROT	VILLE ST-LEONARD
MONTREAL à l'est	VILLE SAINT-MICHEL
MONTREAL à l'ouest	WESTMOUNT
MONTREAL au nord	MONTREAL au sud

Envoyez détails de l'équipement et services proposés, mentionnant le district qui vous intéresse, avant le 10 juillet 1967 à :

MONSIEUR J. J. LEROUX
Place Crémazie
110 ouest, rue Crémazie
Montréal 11, Québec

Naissances — Décès — Remerciements — In Memoriam

ALLARD (Malvina) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Ovila Allard, née Malvina Beauchamp, demeurant 2005, boulevard Saint-Joseph, appartement 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Benoit) — Subitement, le 20 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Benoit Bastien, ex-secrétaire-trésorier de l'Institut de technologie de Montréal, époux de Marie Beausoleil, père de Monique (Mme Jean-Louis Lazare) de Hull, Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Marcelle) — A Laval-des-Rapides, le 20 juin 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Maurice Beauregard, née Marcelle Michel, demeurant au 89 boul. Dussault. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
76 boul. Dussault
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Isaï) — A Montréal, le 22 juin 1967, à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédé M. Isaï Bélanger, époux de feu Flore Filion, demeurant 4406 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Laura) — A Montréal, le 21 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Aurèle Blais, née Laura (Clara) Chabot, demeurant au 5638, boul. Pie-IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Jeannette) — A Côte-St-Paul, le 20 juin 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Jeannette Carrier, épouse de M. Paul Boismenu (professeur à l'Ecole Secondaire St-Luc) ; demeurant 2142 Galt-Crescent. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 12 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 1 heure, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Emile) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Emile Bonneau, époux de feu Marie Gamache, père de MM. René, Jean-Guy, Mmes Hector Brazeau (Pauline), Philippe Legault (Gisèle). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Judes, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 2 hres et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Israël) — A Châteauguay-Station, le 21 juin 1967, à l'âge de 92 ans, 6 mois, est décédé M. Israël Boucher, demeurant 56 Perron, époux en 1ères noces de feu Sophranie Cabana, et en 2èmes noces de feu Marie-Rose Gagnon. Il laisse ses filles Mlle Délia Boucher, Blanche (Mme Etienne Gosselin), Rose (Mme Lucien Bourdon), Cécile (Mme Marcel Fournier), Jeanne-d'Arc (Mme Léopold Miron), Yvette (Mme Fernand Charrette); ses fils Julien, Napoléon, Rodolphe et Adrien Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bouvier Inc.,
63, rue Taylor
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Châteauguay-Station où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Jacqueline) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Tancrède Bouthillier, née Jacqueline Paquette, 5880 Chambord, appt 9. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Thérèse) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 juin 1967, est décédée Thérèse Doyon, épouse de Stéphane Boily, agronome retraité, demeurant à Vaudreuil. Elle était la fille de feu M. et Mme Joseph-Philippe Doyon, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Castonguay & Fils
28, rue St-Michel, Vaudreuil
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Irène-Aimée) — A Varennes, le 21 juin 1967, à l'âge de 61 ans, 6 mois, est décédée Mme Lucien Brunelle, née Irène-Aimée Beauchemin, demeurant au 16, rue Jodoin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes,
pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Anne de Varennes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUCCONGELLO (Francis) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Francis Buccongello, époux bien-aimé de Mary Berardinucci, père de Anthony et Linda (Mme Steve Kontos) et frère de Adolphe et Jenny. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781 ave Ogilvy (Parc Extension)
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St. Francis of Assisi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Aldéric) — A St-Antoine-Abbé, le 21 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Aldéric Dallaire, époux de feu Eva Gervais, demeurant à R. R. No 3. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lionel Demers,
rue Principale, St-Antoine
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-Abbé où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Charlemagne) — A Montréal, le 19 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charlemagne Desjardins, époux de Germaine Papineau, demeurant 5184 Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Ernest) — A Salaberry de Valleyfield, le 20 juin 1967, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédé M. Ernest Dion, époux de feu Graziella Martin, demeurant au 93, Alexandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Montpetit & Fils,
315, rue Danis
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bellerive où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (William) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 juin 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. William Downs, époux de Marie-Ange Guimond, demeurant 13,815 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Omer) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Omer Dubois, époux de Gabrielle Harvey, demeurant à 259 de la Montagne. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Rosaire) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rosaire Ethier, époux de feu Jeannette Desmarais, demeurant 8164 de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet, angle Jarry,
à 10 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Louis J.) — A Montréal, le 22 juin 1967, à l'âge de 83 ans est décédé Louis J. Forget, époux de feu Louly Whiteford, père d'André, Maurice et Marc. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest, Outremont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCHER (Jeanne) — A Montréal, le 21 juin 1967 est décédée Mme veuve Urbain Foucher, née Jeanne Larose, mère de Mme Robert Gosselin (Farnande), Mme Henri Pepos (Yvette), Mlle Réjeanne, Marcel et Roland. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 boul. de Salaberry
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FYON (Winnifred) — A sa demeure, le 21 juin 1967, est décédée Winnifred Haskett, épouse bien-aimée de Charles W. Fyon, mère de Joanne, Glen, Pamela et Sandra ; soeur de Leslie, Violet (Mme M. Lawrence), R. Claude, Joyce, Queenie (Mme E. Cryer) Barbara (Mme R. Snutch), John et Pamela (Mme M. Turner). La dépouille est exposée à la maison funéraire
D. A. Collins
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire
Le service sera célébré à la Christ Church, Beaurepaire, vendredi après-midi à 1 h. 30. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. Des dons au Montreal Children's Hospital ou à la Société Canadienne du Cancer seront appréciés.

GADBOIS (Gérard) — A Montréal, le 20 juin, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Gadbois, époux de Madeleine Meunier, demeurant à 351, boul. Henri-Bourassa ouest, appt 3. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph-Adolphe) — A Montréal, le 20 juin, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph-Adolphe Gagnon, époux de Juliette Morin, demeurant 4761 est, Notre-Dame, père de Jacques, Louise et Françoise, Lucbru, Mme Jacques Gagnon, 2 gendres, M. Eddy St-Laurent et maître Denis Gagnon, 5 petits-enfants, Yves, Susan, Robert, Nathalie et Isabelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Vimyville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU-CORBEIL (Parmélia) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Parmélia Perreault, épouse en 1ères noces de feu Alfred Corbeil, et en 2èmes noces de feu Georges Galarneau, mère de Lionel et Roger Corbeil, Mme Henri Maggio (Gilberte), Mme Thomas Savard (Raymonde). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Irène) — A Montréal, le 20 juin 1967, est décédée Irène Dagenais, épouse de feu Armand-O. Guilbault. Elle laisse 2 soeurs : Berthe (Mme Donat Dazé) et Gladys Dagenais ; 2 nièces : Denise Dazé (Mme Jean-Claude Lafforgue) et Lucille (Mme John Kearney). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Dorila) — A Montréal, le 21 juin 1967, à l'âge de 89 ans 6 mois, est décédée Dorilla Lague, épouse de feu Hormidas Hébert, autrefois de Saint-Charles-sur-le-Richelieu, demeurant à Montréal. Elle laisse dans le deuil ses fils, Théobaldo et Rosaire Hébert, sa fille Liliane (Mme Lauzeau). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire, Bonneville & Gingras Ltée
5803, rue Boileau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Marie, Reines-des-Coeurs où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Saint-Charles-sur-le-Richelieu où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Rose-Blanche) — A Montréal, le 19 juin 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Ernest Hénault, née Rose-Blanche Plaisance, demeurant à 1649 Fleury est, mère de Mme Michel Marcil (Nicole), et de Mme Pierre Dumais (Ginette). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Visitation du Sault-au-Récollet où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Purisima) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Roma Lacasse, née Purisima Leboeuf, demeurant 8389 de Gaspé. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Béatrice) — A Lachine, le 21 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Arthur Laframboise, née Béatrice Champagne, demeurant à 307, 9e avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Benoit, comté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Roma) — A St-Michel de Napierville, le 20 juin 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement M. Roma Laplante, époux de Gisèle Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy,
44, rue Chèvrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 4 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (André) — A Verdun, le 18 juin 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. André Leboeuf, fils de Wilfrid Leboeuf et de Berthe-Alice Pilotte ; demeurant 3953 Ross. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LISTER (Wilfred) — A Pointe-aux-Trembles, le 20 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Wilfred Lister, époux de Marie-Anna Berthiaume ; demeurant à 19-64e ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONERGAN (John) — A Montréal, le 20 juin 1967 à l'âge de 88 ans est décédé John Lonergan, ex-employé civil, époux de feu Ellen A. Cullen. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKENZIE (Alice) — A Ste-Thérèse, le 21 juin 1967, à l'âge de 68 ans, 6 mois, est décédée Mme Charles Mackenzie, née Alice Davignon dit Beauregard, demeurant au 14, Bertrand. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
74, boul. Labelle
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Louis-Philippe) — A Longueuil, le 21 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Philippe Mailhot, époux d'Annette Guilbault. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil, via St-Charles, Longueuil,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALTAIS (Philippe) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans est décédé Philippe Maltais, époux de Patricia Ouellette, demeurant 3450 boul. Rosemont, père de Mme André Hottote (Roseline), de Chantal, Bérangère et Jean. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIN (Georgette) — A Montréal, le 9 juin 1967 à l'âge de 65 ans est décédée Mlle Georgette Morin, fille de feu Charles Morin, et de feu Marie Houle, demeurant 8021 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 Hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'BRIEN (Horace-C.) — A Montréal, le 20 juin 1967, est décédé M. Horace-C. O'Brien, époux de Jacqueline-Gabrielle Turcotte, demeurant 2212 Old Orchard, autrefois de Pte-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie,
angle avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Jean-Baptiste) — A Longueuil, le 21 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Pauzé, époux en 1ères noces de Juliette Abram et en 2es noces d'Yvonne Remillard ; demeurant à 206 De Maricourt, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, boul. LeMoyne, Longueuil,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Albertine) — A Hawkesbury, le 20 juin 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Delphis Perrier, née Albertine Comtois, demeurant au 487 James Hawk. Elle laisse trois fils : Dr Arcade Perrier, Royal et Bernard, d'Hawk ; quatre filles : Rév. Soeur Claire Perrier, S.G.C., de Hull, Mme Pat Dunn (Bibiane), de l'Orignal, Ont. ; Mme Hubert Charron (Gilberte), de Gatineau ; Mlle Germaine Perrier d'Hawk ; 2 frères Jules Comtois d'Hawk, Alfred Comtois de Drummondville. Les funérail

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — FERME SAMEDI — OUVERT LUNDI TOUTE LA JOURNEE

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien et direct au public

Faites une bonne affaire...
En premier lieu, voyez Dupuis!
Venez tôt ou composez 842-6171



Pantalons très légers et bien confortables en Fortrel* et laine. Bas prix économique!

PRIX COURANT: **14.95**

SPECIAL DUPUIS

11.95 ch.

Un pantalon de haute qualité, 55% Fortrel* et 45% laine, de coupe impeccable pour toutes les occasions estivales. Vous apprécierez sa coupe, son tissu léger et infroissable et son genre tout-aller. Choix de 2 styles: A) taille à pattes latérales réglables; B) taille à passe-ceinture. Les 2 styles sans plis. Couleurs: gris, bleu, brun, olive ou noir. Tailles: A) 28 à 36; B) 32 à 46.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610



Pour la plage, un choix de maillots et ensembles "Cabana" à bon prix!

PRIX DUPUIS

A. Maillot de bain en Acétate*/coton peigné et Lycra*. Modèle genre caleçon de texture bouclée, extensible, cordon intérieur. Choix de vert, bleu, rouge, royal, noir. Tailles: 28 à 32. **4.00 ch.**

B. Maillot de bain en Acétate*/coton peigné, extensible, genre "boxer". De teinte unie avec bande de couleur contrastante aux entrées de jambes et sur les côtés. Brayette en "V" arrondie. Taille élasticisée. Choix de bourgogne, vert, bleu, bleu foncé, blanc, noir. Tailles: 28 à 38. **7.50 ch.**

C. Ensemble "cabana" pour la plage. En Acétate*/coton extensible. Caleçon genre "boxer" et veste en tricot de coton, boutonnée devant, poche de poitrine. Rayures de couleurs contrastantes. Choix de jaune ou bleu. P.M.G. **12.95 l'ens.**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Ensemble chemise et culotte courte

Prix courant: 6.98 — SPECIAL DUPUIS

5.50 l'ens. — **2 pour 10.00**

A. Pour garçons et adolescents des ensembles-vacances faciles à laver: chemise en broadcloth de coton, manches courtes, collet sport; culotte courte en Fortrel*/coton, 4 poches. Bleu, beige, tabac. 6 à 16 ans.

"Jeans", coton ou denim

B. Prix courant: 4.98 ch. — Pour garçons, "jeans" lavables, taille à large passe-ceinture, brayette éclair, 4 poches, piqués et renforcés aux points de tension. Bleu foncé, bleu clair, ton or, beige, bourgogne, vert foncé, chili. 8 à 16 ans. SPECIAL DUPUIS **4.39 ch.** ou **2 pour 8.50**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 660

Chemisettes "T' ou chemises sport garçons

Prix courant: 2.98

SPECIAL DUPUIS

2.59 ch. — **2 pour 5.00**

Chemisettes en tricot peigné de coton/Arnel*. Encolures variées. Manches courtes. Chemises sport tout coton au fini broadcloth. Imprimés paisley, pois, rayures. Tailles: 8 à 18 dans les 2 styles.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

Pour hommes

Choix de souliers, marques connues!

Prix courant 21.95
SPECIAL DUPUIS **16.99 pai.**

Un spécial à ne pas manquer! Vous trouverez sûrement chaussure à votre pied! Modèles "blucher" ou "balmoral" dans le groupe. En veau noir ou brun, uni ou grenu. Formes carrées ou mi-arrondies. Semelles de cuir. Pointures: 7 à 11 C-D, dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

XXXIIe championnats mondiaux d'escrime

Dans le cadre des XXXIIe championnats mondiaux d'escrime au centre sportif de l'Université de Montréal, Monsieur Gérald Cléroux, maître d'armes, ainsi que les escrimeurs du Québec seront au rayon des sports au 4e étage les 22 et 23 juin de 7.30 h. P.M. à 8.30 h. P.M. Ils répondront à vos questions.

D'accord chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-7101 — HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI: DE 9 H. À 5 H.

expo67
Pages 20 et 22

LA PRESSE

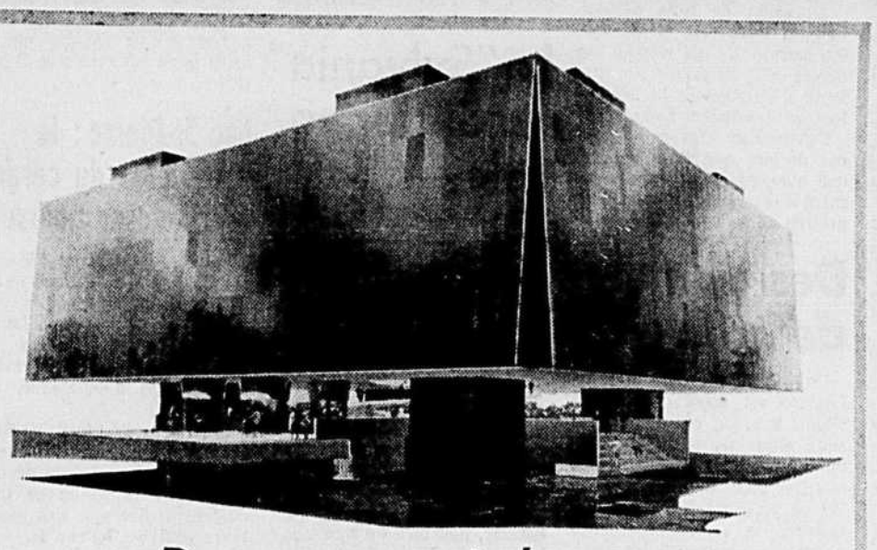
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, jeudi 22 juin 1967 / saint Paulin, évêque / 83e année, No 144 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques : pluie, averses et risque d'orages / Minimum 60 / Maximum 70

La Brazilian Light quitterait le Canada si le rapport Carter se concrétise • Page 44



Pages spéciales sur la journée du Québec à l'Expo

Samedi, fête de la Saint-Jean-Baptiste, sera, à l'Expo, la journée du Québec. Il y aura cérémonie officielle et spectacle gratuit Place des Nations, inauguration des Jeux gymniques à l'Autostade, etc.

LA PRESSE consacre aujourd'hui à cette journée, ainsi qu'au pavillon du Québec plus particulièrement, des pages spéciales, qui sont suivies des pages habituelles d'information sur l'Expo (pages 17 à 23).

Demain paraîtra notre cahier annuel des fêtes du Canada français, dont le thème est, cette année, "la vocation internationale du Québec". Cette édition comprendra en outre un cahier spécial sur le golf, ainsi que toutes les chroniques et pages habituelles du samedi, LA PRESSE n'étant pas publiée le 24 juin.

L'État d'Israël accepterait l'internationalisation des Lieux Saints, à Jérusalem

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, PC, AFP) — Israël consentirait à internationaliser les Lieux Saints de Jérusalem.

C'est le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, qui l'a confié à un groupe de diplomates latino-américains qui assistent à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours d'une réunion privée.

C'est la première fois depuis que les forces israéliennes ont enlevé la vieille partie de Jérusalem à la Jordanie, il y a deux semaines, qu'Israël manifeste son intention d'abandonner les Lieux Saints à une autorité internationale. M. Eban a confié aux diplomates latino-américains que son gouvernement est disposé à établir une autorité chrétienne pour administrer les Lieux Saints du christianisme à Jérusalem et une autorité musulmane pour administrer les basiliques musulmanes.

M. Eban a rencontré les délégués latino-américains en vue d'obtenir leur appui contre la résolution soviétique qui cherche à faire condamner Israël. Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, avait rencontré le même groupe hier pour solliciter leur appui à la résolution des Etats-Unis, qui propose un règlement de paix au Moyen-Orient basé sur le plan en cinq points du président Johnson.

Le rôle des grandes puissances

Le représentant de la France, le ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville, exposant aujourd'hui la position de son pays sur la crise du Moyen-Orient, a repris les principaux points contenus dans la déclaration faite la veille par le président de Gaulle.

La France, a-t-il dit, considère que "seul un règlement librement négocié, accepté par toutes les parties en cause et consacré par la communauté internationale, pourrait un jour régler l'ensemble des problèmes posés".

Une fois que l'Assemblée générale aura terminé ses débats actuels, il reviendra à la communauté internationale "de prendre les premières initiatives, de tenter les premiers efforts dans un esprit de justice et dans le souci de la paix".

Il appartiendrait alors, ajoute le ministre français, aux grandes puissances "de jouer le rôle qui leur revient", car rien ne se fera sans ces puissances et, à plus fort raison, contre elles ou contre l'une d'entre elles".

M. Couve de Murville a rappelé la position française selon laquelle "aucun fait accompli sur place en ce qui concerne

Voir COMPROMIS en page 2

Un sommet difficile à atteindre

NEW YORK. (AFP, UPI, PA) —Les Etats-Unis et l'Union soviétique semblent encore aujourd'hui à la recherche d'une formule qui permettrait la tenue d'une conférence au sommet américano-soviétique qu'aucune partie ne semble désirer mais que chacune semble craindre de refuser.

Malgré les tentatives de M. Paul Martin et du premier ministre italien Amintore Fanfani, malgré un entretien de plus de trois heures entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, aucune déclaration officielle n'est encore venue confirmer la tenue d'une rencontre entre le président Johnson et le premier ministre Kossyguine.

Il ne semble pas que MM. Rusk et Gromyko aient réussi à régler hier soir tous les détails d'un sommet possible. A l'issue de la rencontre, M. Gromyko a jeté une douche d'eau froide sur les espoirs de voir se réaliser l'entretien au sommet quand il a déclaré qu'il n'appartenait pas à des ministres des Affaires étrangères de prendre une telle décision.

Cependant, un espoir subsiste. Une des raisons qui fait croire que tout n'est pas perdu est la décision de M. Kossyguine de retarder son départ des Etats-Unis à samedi.

Les dirigeants américains ont fait remarquer qu'une rencontre Johnson-Kossyguine aurait un effet psychologique plutôt qu'une réelle valeur politique. Ils ne rejettent pas la possibilité que M. Dean Rusk s'entretienne avec le premier ministre soviétique, mais le moment et l'endroit d'une telle rencontre restent dans le vague.

Insistance de Martin

Au cours de l'entretien d'une heure qu'il a eu hier matin avec le président du Conseil de l'URSS, au siège de la délégation soviétique, M. Paul Martin a insisté auprès de celui-ci pour qu'il rencontre le président Johnson, faisant valoir "qu'une telle rencontre ne manquerait pas d'améliorer le climat international concernant le Moyen-Orient et d'autres problèmes mondiaux".

"C'est à lui de décider", a dit M. Martin à l'issue de cet entretien. "Une telle réunion serait impossible si l'une des parties vous révélait ce que l'autre a dit", a ajouté le ministre canadien des Affaires extérieures, qui a toutefois avoué avoir dit à M. Kossyguine que ce serait "une source de désappointement mondial" si une rencontre au sommet avec M. Johnson n'avait pas lieu tandis que le premier ministre soviétique est aux Etats-Unis.

D'après certaines sources, M. Martin de même que le ministre italien des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani, se sont montrés particulièrement actifs dans leurs efforts pour faire aboutir cette rencontre.

Voir ENTRETIEN en page 2

Autres informations page 49



L'Immigration relâche les blousons noirs américains

Onze blousons noirs motocyclistes, dont neuf citoyens américains et deux Montréalais, suspects mais apparemment dépourvus d'intentions malicieuses, ont été victimes de leur soif de publicité, vers 15 h. hier, alors que des policiers du poste no 19 les ont appréhendés dans le nord de la rue St-Hubert pour avoir bruyamment perturbé la circulation du quartier en paradant sur leurs engins multicolores.

Membres de la bande des Devil's Disciples, les Disciples du Diable, les vêtements abondamment décorés de l'aigle hitlérien et de croix gammées, la peau souvent marquée de tatouages assortis, les virtuoses à deux roues ont imputé l'entière responsabilité de l'incident à la fourberie d'un journaliste et d'un photographe locaux en quête de nouvelles à sensation.

Alors que les motocyclistes, au nombre d'une trentaine, prenaient paisiblement une consommation dans un restaurant de la rue St-Hubert, près et au nord de la rue Jean-Talon, les deux autres, désireux de prendre des photos, les auraient invités à sortir et improviser un défilé sur leurs motos en assurant que la police était prévenue et l'autorisation donnée! Il n'en était rien, comme les motocyclistes l'apprirent avec humeur en tombant peu après sur un barrage d'agents.

Or sept d'entre eux, appréhendés, avaient été signalés comme étant possiblement entrés au Canada ailleurs que par les points d'entrée officiels (c'est-à-dire ceux contrôlés par la Douane et l'Immigration). Ils ont été soumis à des interrogatoires particuliers d'un enquêteur spécial du Département de l'Immigration, division de l'Est, interrogatoires qui ont été définitivement arrêtés au début de cet après-midi, lorsqu'il devint certain que les motards soupçonnés étaient entrés légalement, exactement à Morse's Line, non loin de Philipsburg, dans le comté de Missisquoi.

Le Canada aura, cette année, une nouvelle loi du divorce

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est maintenant chose acquise : le Canada sera doté, dès cette année, d'une nouvelle loi du divorce, moderne, libérale et progressiste.

Le comité parlementaire du divorce met aujourd'hui la dernière main à son rapport qui endosse, dans sept cas, le principe de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Le rapport devait demeurer secret jusqu'à sa présentation aux Communes, la semaine prochaine mais son contenu n'est désormais plus un mystère pour personne.

Cependant, si libérale soit-elle, cette nouvelle loi, ne réglera vraiment pas le problème des Québécois tant et aussi longtemps que la province ne sera pas dotée de cours de divorce.

En effet, les Canadiens français membres de ce comité (9) s'opposent à ce que le comité recommande l'octroi d'une pension alimentaire à l'épouse ou contienne quelque prescription au sujet de la garde des enfants.

Concrètement, ces députés s'opposent donc à ce que la responsabilité de l'administration du divorce, pour ce qui est du Québec et de Terre-Neuve, soit confiée à la cour de l'échiquier, une cour fédérale.

D'ailleurs, la plupart des juristes se rangent à leur avis en soutenant que ces responsabilités relèvent du code civil du Québec.

Il ne faut pas conclure que nos députés ont de nouveau manifesté leur traditionnelle opposition à tout élargissement de la loi du divorce. Cette résistance a été définitivement déracinée.

Voir CANADA en page 2

CCRO : impasse totale sur les unités de négociation

Les dirigeants des centrales syndicales du Canada tentent de se renseigner exactement sur la décision que le Conseil canadien des relations ouvrières du Canada aurait prise concernant les unités de négociations à Radio-Canada.

Selon une nouvelle de notre courriériste parlementaire à Ottawa, Luc Beauregard, le CCRO en serait arrivé à une "incroyable égalité des voix", c'est pourquoi la décision qui devait être communiquée le 12 juin n'aurait pas encore été rendue publique.

A la Confédération des syndicats nationaux, on étudie sérieusement la situation. Il suffirait que son représentant au CCRO puisse voter pour que la décision soit favorable à cette centrale. De toute façon, le président de la centrale, M. Marcel Pepin doit tenir aujourd'hui une conférence de presse à ce sujet ou publier un communiqué.

Du côté du Congrès du travail du Canada et de la Fédération des travailleurs du Québec, on ignore tout de la décision qui aurait pu être prise, et on ne veut pas faire de commentaires à ce moment-ci au cas où la situation ne soit pas celle qui est rapportée aujourd'hui.

Nos informations à la page 33

Pots-de-vin au service provincial du logement : c'est faux, dit Gabias

de notre bureau de Québec

QUEBEC (F.T.) — Il n'y a pas d'affaire de pots-de-vin au Service provincial de logement.

Du moins, c'est ce qu'a prétendu, hier, le secrétaire de la province M. Yves Gabias en réponse à une question du député libéral de Verdun, Me Claude Wagner.

Celui-ci, se référant à la déclaration faite jeudi dernier par le procureur spécial du ministère de la Justice en matière de logement, Me Yves Mayrand, a demandé s'il est exact que plusieurs ex-policiers de la Sûreté provinciale seraient impliqués dans une présumée affaire de pots-de-vin.

"Il est absolument inexact que quelque employé, au singulier ou au pluriel, du Service de logement du Québec, soit impliqué, à notre connaissance, dans quelque affaire de pots-de-vin que ce soit", a répondu M. Gabias.

Jeudi dernier le procureur spécial du ministère de la Justice Me Mayrand avait déclaré que le service provincial de logement

Voir LES POTS-DE-VIN en page 2

Montréal emprunte $40,000,000 aux USA

L'administration Drapeau-Saulnier a décidé, hier, en fin d'après-midi, d'emprunter au nom de la Ville de Montréal $40,000,000 sur le marché américain des obligations, au taux effectif de 6.7234%, selon ce qu'on a appris de source officielle, ce matin, à l'hôtel de ville.

L'emprunt a pour but de défrayer le coût de "travaux publics" déjà ou actuellement exécutés, puis de rembourser le fonds général.

Le comité exécutif a résolu d'accepter l'offre formulée par un groupement composé de deux syndicats de courtiers : l'un étant dirigé par White, Weld & Co. ; Eastman Dillon, Union Securities & Co. ; Blyth & Co. Bélanger Inc. ; puis Nesbitt Thomson and Company Inc. ; et l'autre l'étant par Lehman Brothers; J.-L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltd; et Greenshields & Co. Ltd.

Le comité a ainsi vendu à ce groupement une émission d'obligations de $40,000,000 au prix de 98.47 p. 100 de leur montant total en principal, portant un taux nominal de 6¾ pour 100; ce qui donne un taux d'intérêt effectif de 6.7234 p. 100.

1ère lecture du bill créant la Société québécoise d'habitation

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Assemblée législative du Québec a adopté, ce matin, en première lecture, le projet de loi créant une Société québécoise de l'habitation.

Le bill dont le parrain est le ministre des Affaires municipales M. Paul Dozois prévoit la création d'une société qui aura les pouvoirs d'administrer dans la province les sommes conjointement avec des municipalités à des programmes de rénovation urbaine au moyen de subventions.

Ces subventions pourront servir, selon le ministre des Affaires municipales, tant pour l'acquisition que pour la construction de logements à loyer modique, et pourront être attribuées pour des projets qui seront réalisés par des compagnies sans but lucratif.

M. Dozois a précisé que pendant l'étude du bill il parlera le gouvernement central et la Société centrale d'hypothèque de la possibilité d'entente avec de façon à ce que le Québec ait pleine et entière responsabilité des projets qui seront réalisés dans la province.

Selon M. Dozois, un comité ad hoc formé à la suite d'une rencontre avec le ministre fédéral du Travail, M. John Nicholson, recommande une telle entente.

Hydro: les pourparlers se poursuivent à Québec

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations en vue du règlement du conflit des 8,000 employés de l'Hydro-Québec reprendront très probablement ce soir si la chose n'a pas déjà eu lieu en fin d'après-midi, a indiqué à midi le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, dans une déclaration faite à l'Assemblée législative.

M. Johnson qui s'est entretenu avec les deux parties impliquées dans le conflit jusqu'à 2 h. ce matin, a dit qu'il a obtenu l'assurance presque formelle qu'une rencontre aura lieu cet après-midi ou ce soir.

"Il semble y avoir eu progrès considérable vers un règlement possible du conflit de l'Hydro", a ajouté M. Johnson.

"Nous nous employons, a dit M. Johnson, à provoquer une rencontre entre les parties pour qu'elles retournent à la table des négociations en vue de voir si avec quelques ajustements elles ne pourront pas s'entendre."

"Pensez-vous que cette rencontre aura lieu aujourd'hui ?" a demandé un journaliste à M. Johnson.

"J'ai bon espoir que cette rencontre ait lieu cet après-midi ou ce soir" a répondu le chef du gouvernement, l'air optimiste.

"Evidemment, a ajouté M. Johnson, chaque partie pose ses conditions et c'est ce que nous essayons de régler. Le rôle du gouvernement c'est de voir à ce que le mécanisme fonctionne."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, avec qui le premier ministre venait tout juste de terminer son dernier entretien, a fait savoir, pour sa part, qu'il serait disposé à rencontrer les représentants de l'Hydro pour tenter de trouver une solution au conflit.

Il a ajouté qu'il demeurerait aujourd'hui à Québec au cas où une telle rencontre pourrait avoir lieu.

"Nous sommes en "stand by" pour rencontrer l'Hydro", a dit M. Laberge.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec était accompagné du directeur du Syndicat de la fonction publique, M. André Thibodeau, de

Voir HYDRO en page 2

AUJOURD'HUI

Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Regards sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

L'histoire de la Place Bonaventure

Marche sur Montréal des chômeurs

Des centaines de chômeurs, appuyés par des syndiqués de la région de Montréal, marcheront vendredi sur l'hôtel de ville de Montréal. Ces chômeurs veulent ainsi réclamer des autorités municipales, la reprise de l'activité dans le secteur industriel et au domaine de la construction.

— Page 63

Les bons élèves ont obtenu leur "bachot"

L'ambassade de France au Canada et le consulat de Montréal, ainsi que les membres du jury, ont vivement réagi aux propos d'un groupe de professeurs et de parents en affirmant qu'il n'y a pas eu d'irrégularités et que l'examen confirme que les bons élèves ont été reçus dans une grande proportion.

— Page 40

Les visiteurs à L'EXPO

hier
296,936
on en prévoyait
182,070
aujourd'hui (prévisions)
222,530
depuis l'ouverture
14,051,024

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 62
Bandes dessinées / 50
Calendrier des pionniers / 41
Camping et caravaning / 42, 43
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 63
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 47
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
Navigation / 10
Nouvelles internationales / 49
Nouvelles nationales
Radio et télévision / 8 et 9
Spectacles et concerts / 12 à 15
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 10
Vie féminine / 24 et 26 à 28
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 47

CKAC 73 AU CANADA

"Faire des concessions au cours des pourparlers, c'est normal"

— M. Thibaudeau

par Jacques LAFRENIERE

L'attention des grévistes de l'Hydro-Québec — comme celle d'ailleurs des citoyens de la province — se porte maintenant sur la Capitale provinciale, où le premier ministre, M. Daniel Johnson, et le ministère du Travail tentent de trouver une solution à l'impasse qui persiste entre l'Hydro et le Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les 8,000 employés.

Ces travailleurs ont commencé une grève tournante le 8 mai dernier, après avoir refusé les offres de l'Hydro. Depuis lundi, la grève est permanente dans au moins quatre régions du Québec auxquelles s'ajouteront d'autres régions. Même si les syndiqués insistent pour mettre fin à la grève tournante et faire la grève "tout court", il se peut toutefois que devant la tournure des pourparlers à Québec, on demande à des travailleurs de certaines régions de retourner au travail, quitte à débraper de nouveau quelques heures plus tard.

Jusqu'à ce jour, les grévistes de l'Hydro n'ont perdu, en salaires, que la valeur de 7 à 10 journées de travail. Ils soutiennent que pour l'Hydro, c'est comme si c'eut été une perte de 14 ou 20 jours par homme.

Refus de négocier

Dans un communiqué qu'il a préparé peu de temps après le rejet des dernières offres de l'employeur par ses membres, le directeur québécois du SCFP, M. André Thibaudeau, a soutenu : "C'est parce que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier les demandes auxquelles ses employés attachaient le plus d'importance et parce qu'elle a rejeté ces demandes sans motiver ses décisions que les employés ont décidé, avec l'appui de leurs dirigeants, de rejeter ses dernières propositions et de poursuivre la grève qu'il ont commencée il y a plus d'un mois, le 8 mai dernier."

M. Thibaudeau a de plus affirmé qu'il est normal que les négociateurs fassent des concessions au cours des pourparlers, et qu'il est normal également que ces concessions demeurent sujettes à l'approbation des membres. Pas une seule des clauses qui ont fait le sujet d'entente n'a été rejetée par les membres, a-t-il souligné.

"Les clauses qui font l'objet du présent litige, sont celles que l'Hydro-Québec a toujours catégoriquement refusé de négocier sans jamais motiver ses refus."

Hier, les employés de bureau ont manifesté devant l'édifice principal de l'Hydro, au 75 ouest Dorchester, après une promenade en métro qui a causé certains émois. La police était sur place pour maintenir l'ordre, mais elle n'a pas eu à intervenir.

On n'a rapporté que des pannes mineures dans les régions frappées par la grève, dont Montréal.

Par ailleurs les syndiqués n'ont aucune difficulté à convaincre les sous-traitants de l'Hydro de s'abstenir de franchir leurs piquets a dit hier soir le président des employés de métiers, M. J.-B. Campeau.

COMPROMIS

SUITE DE LA PAGE 1

les limites territoriales et la condition des citoyens des Etats intéressés ne saurait être tenu pour acquis".

Le ministre français a également affirmé que "aussi longtemps que la guerre se poursuit au Vietnam, les perspectives pacifiques ne s'ouvriront pas au Moyen-Orient".

"Qu'elle vienne à prendre fin, dans les conditions que la France a bien souvent rappelées et qui impliquent, de la part d'un grand Etat (les Etats-Unis), une décision courageuse et féconde, alors des perspectives entièrement nouvelles s'ouvriraient aussitôt".

Quant à la France, a ajouté M. Couve de Murville, "elle sera toujours disponible pour travailler à la paix... Elle croit pouvoir affirmer qu'elle est entièrement désintéressée et qu'elle n'a pas d'autre objectif au Moyen-Orient comme partout, que la paix".

Alors que l'Assemblée générale poursuit aujourd'hui pour la quatrième journée son débat sur la crise au Moyen-Orient, des petits pays s'emploient à trouver un compromis entre les résolutions soviétiques et américaines, mais on rapporte de sources diplomatiques qu'ils ont fait peu de progrès jusqu'à maintenant.

Appel de la Jordanie à U Thant

A l'ouverture de la séance, ce matin, le ministre des Affaires étrangères de Jordanie, M. Ahmed Toukan, a demandé la parole pour dénoncer "l'extermination par étapes" de la population arabe de la partie de la Jordanie occupée par Israël.

M. Toukan accuse les autorités d'occupation israéliennes "d'anéantir des villages, d'expulser la population, de la réduire à la faim" suivant un "plan calculé qui vise à oblitérer la structure démographique de la région".

M. Toukan déclare que son gouvernement a demandé au secrétaire général U Thant de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la poulation de cette région et pour aider au retour de la population qui a été forcée de fuir.

Certaines petites puissances s'emploient à préparer une résolution de compromis qui exigerait, comme le demandent les Russes, qu'Israël retire ses forces des territoires enlevés aux Arabes, mais ne condamnerait pas Israël comme agresseur. Par contre, la résolution américaine est inacceptable à plusieurs pays parce qu'à leur avis, elle reconnaitrait les gains territoriaux israéliens.

L'Italie aurait l'appui du Canada et du Danemark notamment dans ses efforts pour rallier l'appui des pays afro-asiatiques à ce compromis. Mais les diplomates prédisent que le marchandage sera long et difficile.

ENTRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

Selon un communiqué publié par le ministre canadien des Affaires extérieures, l'entretien Martin-Kossyguine a donné l'occasion au président soviétique de souligner que le retrait inconditionnel des forces israéliennes des territoires conquis, en tant que premier point, est indispensable à toute tentative de règlement de la crise au Moyen-Orient. M. Martin, pour sa part, a fait valoir que "le retrait des forces israéliennes doit être accompagné de la reconnaissance d'autres problèmes qui ont mené aux récentes hostilités entre les Etats arabes et Israël. "Ce retrait, a ajouté M. Martin, doit être envisagé dans le contexte des droits et des revendications d'Israël et ne peut pas être envisagé en tant que mesure isolée. Cela ne serait pas réaliste".

On apprend d'autre part que le Canada participe actuellement, notamment avec l'Inde, à l'élaboration de projets de résolution qui recommanderaient un "retrait conditionnel" des forces israéliennes des territoires récemment conquis par les armes.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

Les neuf Québécois membres du comité endossent le rapport qui entend moderniser les procédures de divorces dans les provinces qui ont des cours mais forcera toujours le Québécois à venir chercher son divorce à Ottawa, par l'intermédiaire du sénat.

A la base du rapport du comité, il y a évidemment ce fameux concept de la "rupture définitive du mariage" comme motif de divorce. Mais le comité ne reconnait ce concept que dans sept cas ; c'est-à-dire lorsque la rupture du mariage est causée par :

— La maladie, physique ou mentale ;
— La narcomanie ;
— L'alcoolisme ;
— La détention pour une longue période ;
— La disparition d'un des deux conjoints ;
— Une longue séparation.

Mais cet énoncé ne constitue qu'une partie de ce rapport dont l'intelligibilite n'est pas remarquable. C'est la troisième section du rapport.

Dans la première, le comité fait un résumé du problème et tente de décrire la façon dont il a été abordé.

Ensuite, il donne la liste des délits qui, d'après lui, devraient automatiquement permettre le divorce. Ce sont :

— La cruauté (physique) ;
— Evidemment l'adultère, le seul motif reconnu aujourd'hui ;
— Le refus de pourvoir ;
— Le refus de consommer le mariage ;
— La bigamie.

En somme, le comité est d'avis que tous ces délits sont clairement des motifs de divorce et en fait la première partie de la loi.

Et on ajoute : "De plus, le comité reconnait que le divorce peut être accordé lorsqu'il y a rupture du mariage, causée par les sept motifs précités.

Enfin, le comité a jugé bon d'annexer à son rapport l'ébauche d'un projet de loi. On croit qu'un tel geste démontrera au gouvernement que tous les partis endossent ce projet et sera de nature à accélerer les choses.

Le comité a raison d'être optimiste. La députation canadienne-française, que l'on craignait tant autrefois lorsqu'il s'agissait de moderniser la loi du divorce endosse ce projet à l'exception, peut-être unique, de M. Maurice Allard.

Toutes ces raisons permettent donc de croire que l'étude de cette nouvelle loi aura priorité à l'automne et qu'elle fera partie des statuts avant la fin de l'année.

Mais si le Québec veut vraiment "l'égalité" en matière de divorce, il devra créer ses propres cours.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

M. Gérard Rancourt, secrétaire de la FTQ, et de M. Claude Mérineau, directeur de la grève.

M. Laberge, et ses trois collègues se sont abstenus de tout autre commentaire sur les entretiens de la journée, se limitant à dire qu'ils avaient été satisfaisants et que des révélations pourraient avoir dans les circonstances "le même effet que de la dynamite".

Quant au chef du gouvernement provincial, il n'a ajouté que deux autres commentaires.

Il a dit qu'il a eu l'impression d'être utile. Il a fait savoir, par ailleurs, que les entretiens lui ont révélé que certains points n'avaient pas été réglés lors des négociations sous la médiation du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault. M. Johnson n'a pas donné de détails cependant sur ces points.

M. Johnson a tenu ces propos à la suite d'une série d'entretiens qui ont débuté peu après 7 heures hier soir et qui se sont poursuivis jusqu'à deux heures cette nuit.

Au cours de ces entretiens, M. Johnson a également rencontré un représentant de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, qui est arrivé dans la capitale provinciale vers dix heures.

M. Boyd, tout comme les représentants syndicaux, s'est également entretenu avec le ministre du Travail M. Maurice Bellemare, pendant que M. Johnson prenait la parole à l'Assemblée législative.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont en outre participé à des entretiens, qui ont eu lieu pendant la soirée et une partie de l'après-midi. Le sous-ministre du Travail M. Donat Quimper a suivi de près les discussions. Il en a été de même du sous-ministre associé du Travail M. Réal Mireault et de M. Jacques Parizeau, conseiller économique auprès du conseil exécutif.

Pendant la journée, le cabinet provincial a également tenu une réunion speciale pour discuter du conflit.

Peu avant cette réunion, M. Johnson a reconnu que les représentants du syndicat n'avaient ni paraphé ni initialé le contrat de travail sur lequel ils s'étaient entendus la semaine dernière avec les autorités de l'Hydro.

Le chef du gouvernement provincial avait déclaré mardi à l'Assemblée législative que ce contrat avait été paraphé par les représentants syndicaux et il leur avait reproché de ne pas en avoir recommandé l'acceptation aux syndiqués réunis en assemblée générale.

Au sujet de la possibilité d'une législation d'urgence si le conflit prenait une allure dramatique, M. Johnson n'a pas ajouté de commentaires importants à la déclaration qu'il avait faite mardi.

A un journaliste qui lui demandait si l'éventualité d'une telle législation persistait, il a tout simplement répondu : "Il faut toujours avoir des aspirines dans ses poches", donnant à entendre que le gouvernement serait toujours disposé à avoir recours à une telle mesure si les choses s'aggravaient.

M. Johnson s'est enfin dit satisfait de la façon dont la grève a été menée jusqu'à maintenant et il a déclaré que les syndiqués avaient fait preuve d'un esprit de responsabilité qui est tout à leur honneur.

LES POTS-DE-VIN

SUITE DE LA PAGE 1

serait restructuré et que plusieurs "indésirables" seraient congédiés.

Me Mayrand avait même ajouté que certains inspecteurs, soupçonnés d'avoir accepté des ristournes, pourraient bien se chercher du travail dans peu de temps tandis que des têtes dirigeantes pourraient sauter.

La déclaration de Me Mayrand se référait en particulier à certains inspecteurs autrefois membres de la PP et congédiés de ce corps de police.

M. Gabias n'a pas prisé la déclaration faite par Me Mayrand et il l'a fait savoir en des termes assez précis.

"Je n'ai pas à commenter la conduite de Me Mayrand, a dit M. Gabias. Mais il y a une déclaration qui a déjà été faite par le premier ministre selon laquelle les déclarations devraient être faites par les ministériels. Je pense que cette politique devrait être suivie."

Quant à l'histoire des pots-de-vin, M. Gabias a dit que certains noms ont été communiqués par un rédacteur ou un journaliste de LA PRESSE à Me Mayrand.

"J'ai eu un rapport préliminaire hier selon lequel aucune des plaintes portées par ce journaliste en mal de sensation, qu'aucune des plaintes ou des noms donnés à Me Mayrand étaient fondés après enquête, a dit M. Gabias.

"Je peux assurer cette chambre et il me fait plaisir de le dire publiquement, a continué M. Gabias, que nous sommes satisfaits des services rendus par chacun des employés du Service du logement du Québec et nous espérons qu'aucune plainte ne sera fondée.

"Mais s'il y en a de fondée, a conclu M. Gabias, le député de Verdun peut être assuré, ainsi que cette chambre, que nous n'hésiterons pas à porter plainte et à obtenir condamnation."

Le rapport préliminaire de M. Gabias se référait, semble-t-il, à la déclaration faite mardi par l'inspecteur-chef Farah C. Lajoie du Service provincial de logement.

Selon cette déclaration, les sept inspecteurs, qui auraient été autrefois membres de la PP, n'auraient pas été mêlés à des actes répréhensibles.

Encyclique sur le célibat ecclésiastique

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Paul VI publiera une encyclique, probablement demain ou samedi, confirmant la règle du célibat ecclésiastique de l'Eglise catholique, ont révélé mercredi des sources du Vatican.

Les sources d'information du Vatican ont révélé de plus qu'au cours des 10 dernières années environ 10,000 prêtres catholiques, une moyenne de 1,000 par année, avaient demandé au Vatican de les relever de leurs voeux.

Au cours de cette période, l'Eglise catholique avait 420,000 prêtres. Ce qui signifie que depuis 1957 un prêtre sur 42 a tenté d'abandonner la prêtrise tout en demeurant catholique.

Des sources proches du pape ont déclaré que cette encyclique n'apportera aucun changement à la règle qui empêche les prêtres de se marier.

Des pannes de courant

Un quartier résidentiel de Lachine est privé d'électricité depuis 9 h. 15, ce matin, à la suite d'une panne d'électricité qui frappe 1,500 abonnés de ce quartier ouest de Montréal. Selon un porte-parole de l'Hydro-Québec, le service d'urgence n'était pas encore sur les lieux, au début de l'après-midi ; cependant on affirme au service d'urgence du syndicat qu'une unité est sur les lieux.

Du nord au sud de la rue Notre-Dame, entre les 13ième et 19ième avenues, plus de 5000 personnes de ce quartier résidentiel attendaient impatiemment que l'on répare la panne.

A Laprairie, 235 roulottes de la compagnie "Trailor Camp", qui loge des visiteurs de l'Expo, sont également frappées d'une panne d'électricité depuis la fin de l'après-midi de mercredi. La grève tournante des employés de l'Hydro ayant fait place à une grève permanente dans la plupart des régions du Québec touche plus durement, maintenant, les abonnés de la région du Saint-Laurent.

Terrain de camping à Coteau-Landing

COTEAU-LANDING — La localité de Coteau-Landing, dans le comté de Soulanges, songe à l'aménagement d'un terrain de camping, d'un parc, ainsi que d'une esplanade, d'une plage et d'une "marina".

Les promoteurs du projet l'évaluent à près d'un million de dollars. En ce qui a trait au terrain de camping, ils ont déjà accepté des offres de travaux au montant de $325,000.

La plage et le port d'attache des yachts seraient aménagés près de l'embouchure du canal Soulanges, aux limites de Coteau-Landing. Des quais flottants donneraient accès à une quarantaine de bateaux de plaisance.

Marcel Masse au banquet de la Saint-Jean ce soir

Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, sera conférencier au banquet de la Saint-Jean, ce soir, à l'aréna Maurice-Richard, dans le cadre des Fêtes du Canada français. Il traitera du thème des Fêtes : "La vocation internationale du Québec".

Cette manifestation débutera à 19 heures et c'est l'annonceur bien connu, Henri Bergeron, qui agira comme maitre de cérémonies.

C'est la troisième année consécutive que ce banquet est servi à l'aréna Maurice-Richard. Auparavant, il avait lieu au chalet du Mont-Royal et réunissait seulement un petit nombre d'invités.

Depuis trois ans, les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste ont entrepris de faire de ce banquet une rencontre populaire. Le prix est de $5 du couvert, comprenant le vin. Le nombre des convives est limité à 1,000 et aucune table n'est réservée. Pour acheter ses billets ou obtenir plus de renseignements, on peut téléphoner au numéro 861-4741.

Signalons que cet événement rappelle discrètement que c'est au cours d'un banquet que la SSJB avait été fondée le 24 juin 1834.

Le "Sylvania" va entrer en cale-sèche

Le paquebot "Sylvania", jaugeant 22,000 tonneaux, va être admis en cale-sèche, lundi prochain, aux chantiers de la Canadian Vickers, à Montréal. Un examen minutieux de la quille du navire sera alors effectué, bien que des plongeurs ont déjà indiqué que la coque n'était pas endommagée et qu'il ne s'est fait aucune voie d'eau pendant les trois jours où le paquebot a été échoué la semaine dernière.

Le navire de la ligne Cunard qui a été renfloué dimanche dernier, doit être de retour sur la ligne de l'Atlantique au départ de Montréal, le 4 juillet.

Paris : une nouvelle affaire de faux tableaux !

PARIS (AFP) — Le parquet de la Seine a ouvert une information judiciaire à la suite d'une nouvelle affaire, semble-t-il, de faux tableaux dont 17 exactement ont été daisis dans une galerie de la rue de Seine près de Saint-Germain-des-Prés à Paris, voici cinq jours.

Ce sont des touristes américains très avertis sans nul doute des choses de la peinture, qui visitant dans cette galerie une exposition "de fauves" et de "cubistes" décelèrent des faux, notamment plusieurs Derain, un Fernanf Léger et un Modigliani. La valeur marchande des toiles saisies serait de l'ordre de deux millions de francs ($400,000).

Lac St-Pierre : le renflouage du cargo allemand se poursuit

Le cargo allemand "Margaret C. Ertel" a continué de résister aux efforts qui ont été tentés pour le renflouer. Le navire de 6,300 tonneaux est échoué depuis mardi matin dans le lac Saint-Pierre, non loin de Sorel.

Hier, des débardeurs de Sorel ont été amenées sur les lieux et ils ont commencé à le décharger de sa cargaison de marchandises diverses. Les sauveteurs espèrent qu'une fois vidé de sa cargaison, le navire obéira mieux au halage des remorqueurs.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60

MAXIMUM : 70

MONTREAL, (PC) Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux avec pluie se changeant en averses dispersées tard cet après-midi. Risque d'orages. Vendredi, généralement ensoleillé avec températures de saison. Vents généralement légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 70 et 60; Ste-Agathe, 70 et 55.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : nuageux avec pluie cessant ce soir. Risque d'orage. Généralement ensoleillé vendredi avec températures de saison. Vents généralement légers. Maximum et minimum à Québec, 70 et 55; Sherbrooke, 75 et 60.

Régions du St-Maurice et Lac St-Jean : généralement nuageux avec pluie. Généralement ensoleillé vendredi avec température de saison. Vents légers. Maximum et minimum Chicoutimi et La Tuque, 70 et 55.

ECOLE
Display
COMMERCIALE
Ecrire à : 6971, ST-DENIS
Tél. : RI. 4-5470 — 381-8460

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez noter que La Presse ne sera pas publiée samedi le 24 juin et que l'édition du samedi sera publiée le 23 juin dans l'avant-midi. Nos bureaux seront donc fermés samedi le 24 juin.

GRANDES ANNONCES

Les grandes annonces pour l'édition du vendredi 23 juin seront acceptées jusqu'à mardi le 20 juin.

ANNONCES CLASSEES

Toute insertion d'annonce classée dans l'édition du 23 juin sera acceptée jusqu'à 5 heures p.m. le 22 juin. D'autre part, nos services seront ouverts jusqu'à midi le 23 juin, pour la réception des annonces qui seront publiées dans l'édition du lundi, 26 juin.

Nos téléphonistes recevront vos appels à

874-7111

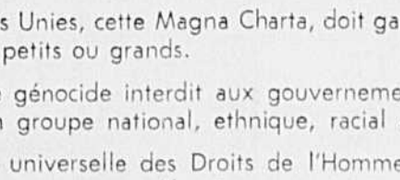
• FENETRES • PORTES EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE • CLAPBOARD EN ALUMINIUM

ALSCO

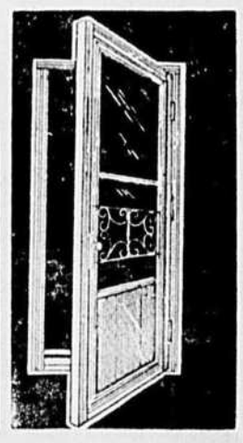
Téléphonez maintenant

279-8551

1530 est, BEAUBIEN — Montréal







"Mais, chérie, je ne puis me permettre d'acheter ta bague à diamant chez Mappin's"!



Tu le peux certainement !
Mappin's a un choix complet
à des prix débutant à $100 ...
plus de 500 modèles au choix ...
et à des condition faciles.

Compte courant ou budgétaire... 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.

Mappin's

1000 ouest, rue Sainte-Catherine et Place Ville-Marie.
866-7431

APPEL POUR LA LIBERTÉ DE LA LITHUANIE

Parmi les problèmes posés par la dernière guerre devant l'opinion et la conscience du monde, figure celui du sort du peuple lithuanien.

Tout d'abord, quelques constatations indiscutables :

1) La Lithuanie était au mois de juin 1940 une nation libre, indépendante et souveraine, une personne internationale.
2) Elle faisait partie de la Société des Nations, jouissait de la protection que le Pacte de la Société des Nations offrait à ses membres.

A l'égard de la Lithuanie, l'U.R.S.S. s'est rendue coupable :

1) d'actes d'agression le 15 juin 1940.
2) de violation flagrante des traités et accords régissant ses rapports avec elle;
3) de violation du Droit de l'homme, de crime de génocide par sa politique d'extermination exercée par les déportations et les emprisonnements.

En face de cette situation tragique de la Lithuanie occupée et opprimée par l'U.R.S.S., que font les nations libres ?

La Charte de l'Atlantique du 12 août 1941 lie les principales grandes puissances, y compris l'U.R.S.S.

La Charte des Nations Unies, cette Magna Charta, doit garantir la liberté et l'indépendance de tous les peuples, petits ou grands.

La Convention sur le génocide interdit aux gouvernements des peuples toute atteinte à la vie physique d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Enfin, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme interdit aux Etats tout régime esclavagiste de quelque nature qu'il soit, toute atteinte aux libertés fondamentales.

Que font les nations libres de ces instruments juridiques sur lesquels les peuples fondent leur espoir d'un meilleur avenir pour le monde ? Selon les paroles de Léon Blum : "Aucun pays ne peut se sentir libre, s'il sait qu'il y a au monde un autre pays opprimé".

PUBLIEE PAR LA COMMUNAUTE DES LITHUANIENS CANADIENS

La Ville fera enlever des panneaux-réclame qui auraient dû disparaître il y a trois ans

La ville de Montréal enlèvera elle-même des panneaux-réclame actuellement situés à 35 endroits, et cela aux frais de leurs propriétaires.

Le comité exécutif en a décidé ainsi après avoir été saisi de rapports soulignant que ces 35 panneaux-réclame sont en somme "illégaux", c'est-à-dire contraires aux prescriptions de l'article 3-4 du règlement 2889.

Les panneaux seront enlevés par des employés du service des travaux publics.

L'article 3-4 stipule que "sur un terrain situé au croisement de deux voies publiques, il est défendu, dans un rayon de 25 pieds du point d'intersection des deux lignes de rues, de poser ou de garder en place un panneau-réclame d'une hauteur de plus de trois pieds au-dessus du sol".

Le même article ajoute que "les panneaux-réclame qui sont déjà installés et qui contreviennent aux dispositions de l'alinéa précédent" devaient être enlevés "avant le 1er juillet 1964" (il y a presque trois ans).

Le même article stipule enfin que "le comité exécutif, sur rapport du directeur, fera enlever par la ville, aux frais du propriétaire du terrain, ceux qui ne l'auront pas été dans ce délai".

L'UGEQ tente de savoir si des étudiants remplacent des grévistes

L'Union générale des étudiants du Québec n'a pas attendu des plaintes officielles pour se rendre constater sur place si oui ou non il y avait des étudiants qui agissaient comme briseurs de grève à la compagnie Seven Up.

La compagnie, dont les 160 vendeurs et livreurs sont en grève depuis le 15 juin, a fait sortir 32 camions hier. Ce matin, M. Jean Pelletier, secrétaire général de l'UGEQ, accompagné de quelques dirigeants de son organisation, s'est rendu sur les lieux pour se rendre compte par lui-même s'il y avait des étudiants.

Les renseignements qui lui étaient parvenus hier indiquaient que 60 étudiants avaient remplacé les grévistes. Il a déclaré ce matin que dans les 27 camions qui sont sortis aujourd'hui, il y avait quelque sept jeunes travailleurs qui seraient d'âge scolaire et qui sont peut-être des membres de l'UGEQ.

"Nous retournerons sur les piquets de grève cet après-midi, a-t-il dit, pour nous renseigner davantage et s'il y a des membres de l'UGEQ au travail, nous tenterons de les convaincre, en les rencontrant, de cesser de travailler."

M. Pelletier a dit avoir eu l'impression que des policiers en civil ou d'autres gens avaient pénétré dans l'usine ce matin et qu'ils accompagnaient, dans les camions ceux que les grévistes considèrent comme étant des "scabs".

Le représentant du Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces, M. Roland Goedike, a déclaré hier qu'il allait saisir la Fédération des travailleurs du Québec de la situation et que des mesures pourraient être prises afin d'éviter que la compagnie continue à faire sa livraison comme si de rien n'était.

Chasse à l'homme funeste : un mort

QUEBEC. (PC) — Un adolescent a perdu la vie et un autre a subi des blessures, tôt ce matin, au terme d'une chasse à l'homme mouvementée ponctuée de coups de feu.

Claude Marcoux, 18 ans, de Québec, est mort quand la voiture qu'il occupait et que pourchassait la police a fait une embardée. Son compagnon, Ronald Lirette, 17 ans, de Ste-Thérèse-de-Lisieux, qui conduisait la voiture, a été hospitalisé mais ses blessures ne sont pas graves.

Il était un peu plus de 2 h. ce matin quand la police de Vanier, en banlieue de Québec, reçut une plainte selon laquelle des jeunes gens venaient de s'emparer de l'automobile de M. Victor Delamarre.

Quelques minutes plus tard, la police localisait l'automobile et la chasse à l'homme commençait. Un policier a tiré des coups de feu en l'air dans l'espoir que la fuite cesserait, mais ce fut en vain.

C'est en tentant de doubler une autre voiture que Lirette a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé s'écraser contre un restaurant.

Hold-up de $8,335 dans une banque

Quatre cagoulards armés ont pris la fuite avec une somme de $8,335, vers 10 h. 15 ce matin, après avoir perpétré un hold-up à la succursale de la Banque de Montréal sise au 7172 rue St-Laurent, à l'intersection de la rue Jean-Talon.

Trois des individus sont entrés dans la banque et, à l'aide de mitraillettes, ont tenu en respect le personnel et les clients, pendant qu'ils raflaient le contenu des tiroirs-caisses.

Le trio a pris la fuite en sortant par une porte sise à l'arrière de l'établissement. A cet endroit, un quatrième homme les attendait au volant d'une automobile volée, portant des plaques américaines.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté par les malfaiteurs.

Vols à l'Expo

Un scout a été victime d'un tire-laine.

Rufus King, âgé de 12 ans, et domicilié au 80, Saw Mill Road, New York, s'est fait voler son porte-monnaie contenant $14 alors qu'il se tenait en face de la concession C, près du pavillon de la France, dans l'île Notre-Dame.

Le garçonnet faisait partie d'une troupe de 253 camarades en train de visiter la Terre des Hommes.

Par ailleurs Mlle Jackie Winter, d'Oakville, Ont., a quitté pour quelques moments sa place à une table du pavillon de l'Allemagne, dans l'île Notre-Dame. Quand elle est revenue à son siège, elle a constaté la disparition de sa caméra évaluée à $65.

Des rôdeurs s'attaquent maintenant aux casiers situés sous différents quais d'Expo-Express, afin d'en rafler le contenu.

On a volé des vêtements évalués à $40 et appartenant à Mme Claude Lemay, 4070, De La Badie, Trois-Rivières, déposés dans le casier 1147, de l'Ile Ronde; des vêtements évalués à $70 et appartenant à M. Allan Howard, de Val Halla, N.Y., dans le casier 882, de l'île Ste-Hélène.

Acquittement de deux jeunes filles

SAINT-HYACINTHE — Deux jeunes filles, témoins d'un drame à Sainte-Madeleine, près de Saint-Hyacinthe, où Roger Hébert a perdu la vie, ont bénéficié hier d'un acquittement en Cour criminelle. Le tribunal a libéré Mlles Rita Noël et Denise Couturier de l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche.

La police avait appréhendé les deux jeunes filles sur les lieux du drame, le 11 mai. Hébert, âgé de 21 ans, avait été atteint d'une balle de carabine à la cuisse. Le blessé devait succomber deux jours plus tard en l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. En rapport avec cette affaire, un jeune homme de Québec, Gilles Larose, doit répondre d'une accusation de meurtre.

Cambriolages

Après avoir enfoncé la porte arrière de la Coro Shoe, 450 Port-Royal ouest, des malfaiteurs ont fait main basse sur 700 paires de chaussures d'enfants d'une valeur d'au moins $3,500.

Mme M. Marcovitch, 4865 Maplewood, Mlle Irène Boire, 2630 St-Zotique, appt 12, et M. Réal Gauthier, 8930 Hochelaga, appt 6, ont révélé à la police qu'ils ont été victimes de cambrioleurs leur ayant volé respectivement $1,925 de bijoux, $1,400 de vêtements et $1,100 d'articles divers.

Autorail réclamé

VALLEYFIELD — A l'appui de leur projet d'un autorail entre Valleyfield et Montréal, les Jeunes chambres de commerce à Beauharnois et à Châteauguay ont réclamé la participation de celle de Valleyfield.

Une pétition, portant 400 signatures, est déjà expédiée au ministre fédéral des Transports et Communications.

Léger incendie à la Place d'Accueil

Un léger incendie s'est déclaré, peu après 11 h. ce matin, à la Place d'Accueil, à l'Expo 67. Les flammes ont apparemment pris naissance dans des rebuts.

Les pompiers ont rapidement répondu à l'alerte et moins de 10 minutes plus tard, on signalait que l'élément destructeur était maîtrisé. Les pompiers n'ont utilisé qu'une seule lance pour enrayer l'incendie.

Personne n'a été blessé dans ce léger incendie.

Négociations rompues à la Northern Electric

Les négociations sont à nouveau rompues entre la Northern Electric et les représentants de ses 7,600 employés de la production en grève depuis le 25 mai.

Dans un communiqué, le président de l'Association des employés, M. Meehan, impute le blâme de cette rupture au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, fédération syndicale qui tente de s'assurer la représentation des employés de la Northern, actuellement membres d'un syndicat indépendant.

Les Métallos ont fait appel en cour supérieure pour obtenir que la Commission des relations du travail refuse toute entente collective entre la compagnie Northern Electric et le syndicat de ses employés de production. Les Métallos se sont vu refuser à deux reprises la représentation des employés de production de la Northern.

Selon M. Meehan, la Northern devait présenter une offre monétaire améliorée à la séance de négociations qui devait avoir lieu hier mais, toujours selon le président, la compagnie a été tenue d'ajourner les pourparlers à cause de l'intervention des Métallos.

Le maire Drapeau sera désigné Homme de l'année

L'International Material Management Society, de Washington, D.C., décernera demain le titre "d'Homme de l'année" au maire Jean Drapeau de Montréal, pour le rôle qu'il a joué dans la réalisation de l'Expo 67.

Le titre lui sera officiellement conféré, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville, par le président international de l'IMMS, M. Donald S. Adams.

Cet organisme, qui groupe quelque 5,000 membres répartis dans 35 sections de l'Amérique du Nord, tiendra son assemblée annuelle à Montréal les 23, 24 et 25 juin. C'est la première fois que cette assemblée a lieu ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Contre l'alcoolisme

Création de cliniques médico-psycho-sociales

Il faudrait établir, dans la province, des cliniques médico-psycho-sociales permanentes pour fins de diagnostic afin d'aider les cours de justice et les corps policiers dans l'élaboration de la sentence la plus appropriée dans les cas de délits dus à l'alcool.

Vu la complexité de la maladie alcoolique, ces cliniques devraient s'assurer les services d'experts dans le domaine de l'alcoolisme.

Telle est la principale recommandation formulée hier par le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies (OPTAT), devant la Commission d'enquête sur l'administration de la justice.

Six autres recommandations sont contenues dans le mémoire présenté par l'organisme provincial :

— qu'on incite les alcooliques reconnus comme tels et impliqués dans des délits, à se faire traiter ;

— qu'en plus des centres déjà organisés pour le traitement des alcooliques et autres toxicomanes, on encourage l'Etat à instaurer des centres d'urgence pour désintoxication et des centres de transition ;

— que l'on précise davantage dans les lois les termes concernant l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme ;

— que soit accepté le plus rapidement possible l'usage légal de l'ivressomètre (test de l'haleine) ; il serait souhaitable que l'ivressomètre soit utilisé non seulement en cas d'accident, mais aussi comme test routinier afin qu'il devienne une mesure préventive ;

— que des cours sur l'alcoolisme soient donnés aux étudiants en droit et que de tels cours soient inclus à l'intention des juristes lors de congrès ou autres rencontres ;

— que l'on encourage l'Etat à organiser des services de prévention, de traitement et de recherche dans les domaines de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

De son côté, M. Paul Giguère, du Service de la Prévention de l'OPTAT, s'est surtout employé à réfuter les arguments contre l'emploi de l'ivressomètre.

Il a dit que le test de l'haleine ressemble au fait de prendre un article quelconque sur la scène d'un crime. Dans le cas de l'alcool, le test peut ou non indiquer qu'il y a eu infraction, ce qui constitue la recherche d'un fait matériel, et non pas d'un aveu mental.

Chasse à l'homme à Québec

QUEBEC (PC) — Deux individus et un policier ont été blessés, hier, au cours d'une chasse à l'homme à Québec, à travers les rues étroites du bas de la ville.

La chasse a commencé quand des policiers en auto-patrouille ont tenté d'intercepter une automobile à bord de laquelle voyageaient trois jeunes hommes.

L'un des policiers, M. Michel Dufresne, s'est approché à environ un pied de l'auto, lorsque le conducteur a donné un coup sur l'accélérateur, heurtant ainsi le policier avec son véhicule.

L'agent Dufresne a aussitôt déchargé son revolver en direction des suspects, dont l'un d'eux a été atteint à l'arrière. Le second n'a opposé aucune résistance. On ne sait pas encore si les blessures sont graves.

La police a signalé par la suite que des outils de cambriolage ont été retrouvés à l'intérieur de l'automobile.

Chute de 230 pieds

TROIS-RIVIERES. (J.G.) — Un jeune homme de 20 ans, travaillant pour la Dominion Bridge, a fait une chute de 230 pieds, hier après-midi, quand il est tombé du pont de Trois-Rivières dans le Saint-Laurent. Il s'en est tiré avec des blessures sans gravité.

La victime, M. Marc Lessard, de la rue Saint-Laurent, à Longueuil, a été conduite à l'hôpital Saint-Joseph, à Trois-Rivières où il souffre d'un violent choc nerveux.

La ceinture de sécurité qu'il portait à la taille est immédiatement remonté à la surface et a permis à des employés de le repêcher à bord d'une chaloupe.

Adolescent noyé à Laval

Un adolescent de 18 ans, Réjean Savard, du 297, 76e avenue Chomedey, à Laval, s'est noyé, vers 17 h. 30, hier, quand il est tombé du bout d'un quai dans la rivière des Prairies.

Bien qu'ils aient pratiqué la respiration artificielle, les policiers n'ont pu ranimer la victime, qui serait tombé à la suite d'un étourdissement.

Vol : $125

Deux cagoulards armés de revolver se sont emparés d'une somme de $125., peu avant 23 heures, hier, à la pharmacie Allard, au 2910 Est, rue Fleury.

Ils ont pris la fuite en automobile, en direction du boulevard Henri-Bourassa. L'un des bandits était revêtu d'une salopette de garagiste.

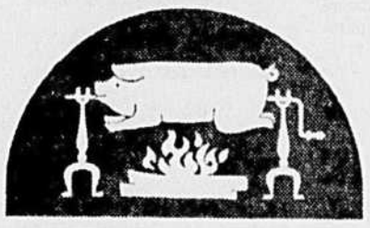
L'ambiance 67 est maintenant au CHATEAU



Le plus féerique des rendez-vous, au sommet du Château au 36e étage, en plein ciel de Montréal. Sacha et son orchestre vous font danser sous les étoiles pendant que la métropole illuminée s'étale sous vos yeux. En alternance, le trio Gene Donaty.



Le Cat Conc' Voilà! Paris au coeur de Montréal. Toute la gaieté, la joie de vivre de la Belle Epoque. L'atmosphère, le décor, les spectacles du Moulin Rouge. Un cadre étincelant, de brillantes revues européennes qui plairont aux connaisseurs. C'est si bon!



LE TOURNEBROCHE L'ambiance rustique et chaleureuse d'une cuisine Vieille-France, où vous humez l'arôme du pain frais (fait spécialement pour vous) et des plats qui mijotent dans l'âtre. Venez-y pour le déjeuner ou le dîner. Ce sera pour vous un moment de détente et de bien-être.



LE JARDIN Un bar-salon élégant, l'endroit idéal pour déguster de petits plats le midi, ou prendre l'apéritif avant de dîner au Neufchâtel. Donnez-y rendez-vous à vos amis le soir, pour une consommation après le théâtre ou le concert.



le Neufchâtel Un charmant pavillon style 18e siècle. Chandeliers et mobilier Louis XVI. Grand service français. Pour ceux qui savent apprécier la haute cuisine dans une atmosphère raffinée.



les mariniers Un port d'attache pour les marins d'eau douce . . . et les autres. Un havre accueillant décoré de maquettes de navires, où règnent la bonne humeur et la franche camaraderie. Vous recherchez quelque chose de différent? Venez nous voir.



LE CAFE TERRASSE Un restaurant comme on en trouve dans les grands hôtels du monde. Frais en été, douillet en hiver. Chaque repas y est une aventure gastronomique. On y sert les spécialités culinaires du Québec.

Sandwich et café? Faisan et champagne? On les apprécie mieux au Château.



Garage intérieur de cinq étages. Pour renseignements et réservations, composez 878-1688.

Place du Canada, Montréal.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

UN HÔTEL DU Canadien Pacifique

CONVERSATION ANGLAISE

AVEC LABORATOIRE

SESSION D'ETE

DEBUTANT
INTERMEDIAIRE
AVANCE

DUREE : 90 heures par niveau
HORAIRE : les lundis et mercredis de 7.00 p.m. à 10 p.m.
Inscrivez-vous immédiatement

COURS D'ÉTÉ

DU 4 JUILLET AU 10 AOUT

Spécialement organisés pour les élèves des sections classiques et générales qui sont aptes à passer au secteur scientifique en septembre.

OU

Pour les étudiants déjà inscrits au cours scientifique qui désirent se renforcer en sciences et en mathématiques.

LISTE DES COURS

9e année scientifique : ALGEBRE, GEOMETRIE

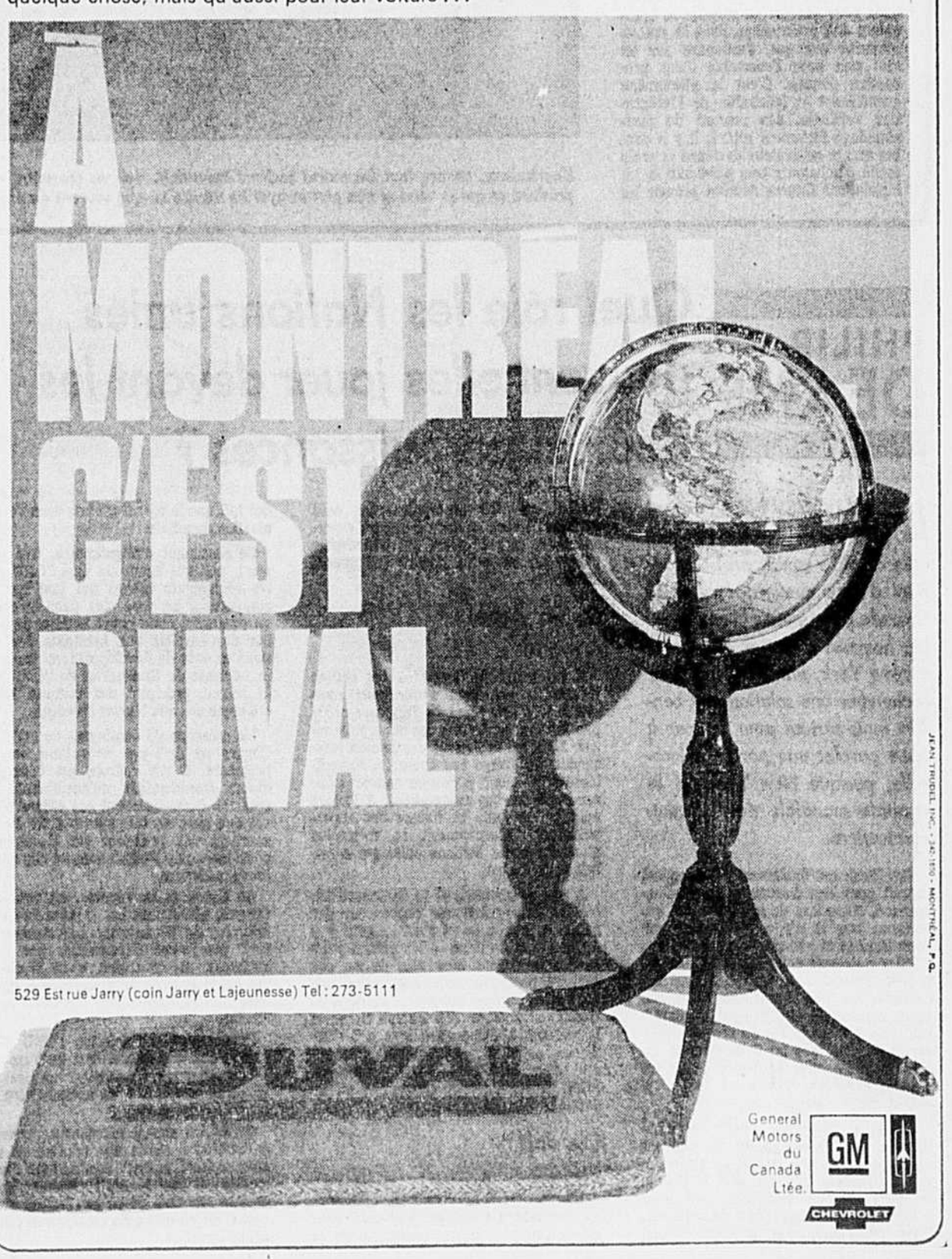
10e année scientifique : ALGEBRE, GEOMETRIE, CHIMIE, PHYSIQUE

INSTITUT ALIE
ECOLE RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

N.B. Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour septembre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires communiquez avec

4364, rue St-Denis
Montréal
842-1791

Notre ville c'est la plus belle, la plus jeune . . .
Nos amis de tous pays nous visitent. Ils se pressent partout.
Et comme partout ailleurs notre garage a fort
à faire pour dispenser les soins que leurs voitures méritent;
et pourtant, ils sont heureux, ils sont contents car
notre service est parfait, comme d'habitude depuis 40 ans.
Au départ, ils sauront bien que notre ville c'est
quelque chose, mais qu'aussi pour leur voiture . . .



529 Est rue Jarry (coin Jarry et Lajeunesse) Tel : 273-5111

General Motors du Canada Ltée. GM CHEVROLET

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	3020	9¾	9½	9⅝
Algoma	300	24½	24½	24½
Alliance	—	55	55	—
Alcan	3233	29½	29⅛	29⅛
Alcan 4¼	—	38¾	38¼	—
Asbestos	400	22¼	22¼	22¼
Atl Sug	100	9⅞	9⅞	9⅞
Bq CN	75	58¼	58¼	58¼
Bq d'Epar.	—	13½	13½	—
Bq Imp-C	350	66⅞	66¾	66⅞
Bq Mont	3870	12⅝	12½	12½
Bq N-E	575	14⅝	14⅝	14⅝
Bq PC	115	46½	46½	46½
Bq Roy	353	76⅞	76⅞	76⅞
Bq Tor-D	225	13	13	13
Bell Phone	1255	49⅛	49	49
Bowater	—	7⅜	7⅜	—
Brazil	—	12¾	12⅝	—
BA OIL	1700	38	38	38
BC Forest	400	19	19	19
Brinco	210	375	375	375
Burns Foods	—	15⅜	15⅜	—
CAE	1100	9⅜	9⅜	9⅜
Cal Pow	200	22¾	22¾	22¾
Can Cem	5115	38½	38	38
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Ir	400	19	19	19
C Iron	—	85	85	—
Can Malt	600	22	22	22
CSL	25	31¾	31¾	31¾
C Brew	2250	7½	7⅜	7⅜
CBrew A	—	41¼	41¼	—
CBAL A	450	160	160	160
CBAL B	—	175	175	—
CIL	337	20	20	20
C Pow	—	37¾	37	—
C Marconi	1600	6	5⅞	6
CPR	1360	71⅞	71	71¼
CPR Pr	3550	87⅜	83¾	83¾
C Pfina	200	14⅜	14⅜	14⅜
C Refract	—	14	14	—
Cdn Tir	—	¼	¼	—
C Vickers	—	12	12	—
Cntral D	1500	13	13	13
Chmcell	—	10⅜	10¼	—
Cominco	1050	30⅜	30¼	30¼
C Paper	40	38	38	38
C Paper	450	25⅞	25½	25½
C Paper	—	710	710	—
C Text	—	7⅞	7⅜	—
Corby A	25	30	30	30
Couvr A	—	5½	5½	—
Crain RL	500	48	48	48
Denison	330	79¾	79¾	79¾
Dist Seag	375	39¼	39⅛	39¼
Dome Pete	—	61	61	—
D Bridge	200	18	18	18
D Corset	100	9⅛	9⅛	9⅛
D Fasco	700	23½	23½	23½
D Glass	1100	11	11	11
Dosco	—	7½	7¼	—
D Stores	200	17¾	17¾	17¾
Domtar	773	15⅞	15⅞	15⅞
D Text	825	21½	21¼	21½
Donohue	2800	7½	7½	7½
Du Pont	85	28⅞	28¾	28¾
Dupuis A	100	7¼	7¼	7¼
Falcon	600	85½	85	85
F Play	—	36¼	36⅜	—
F Collection	—	7⅝	7⅝	—
Fraser	—	21	21	—
Fr Pete	1300	445	440	445
Gen Bake	—	61½	61½	—
Glengair	1500	190	190	190
GL Paper	275	26¼	26¼	26¼
Hollinger	1300	27	26¾	27
Home A	410	21	20⅞	20⅞
Horne Pf	—	360	360	—
Hud B M	50	63	62½	63
HBC	—	19⅛	18⅞	—
Husky Oil	1610	17¾	17¼	17¼
Husky B pr	50	62½	62½	62½
Husky D w	—	790	785	—
Imp Oil	371	63½	63¼	63½
Imp Tob	500	14⅜	14¼	14¼
I Tob	—	5⅜	55	—
Ind Accep	400	23½	23½	23½
Inglis	—	12½	12½	—
Int Nickel	520	106¼	106¼	106¼
Int Pap	—	33⅜	33⅜	—
Int Util	100	32⅛	32⅛	32⅛
Int Util	200	32⅜	32⅜	32⅜
Inter Pl	2445	24	23½	23½
Inter Pl Wts	800	11	11	11
Invest Gr	—	9⅞	9¾	—
Labatt	—	26	26	—
Laur. F	—	12½	12¼	—
Loblaw (A)	200	7¾	7¾	7¾
Loeb M	—	13½	13	—
MacMillan	—	28⅜	28¼	—
Marit Tel	—	22⅝	22⅝	—
Massey F	255	22¼	22¼	22¼
Molson (A)	—	23¾	23¾	—
Moore Corp	2100	32¼	31⅞	31⅞
MorseR A	—	24¼	24¼	—
Murphy Oil	—	6⅛	6⅛	—
Nat Sea	200	7½	7½	7½
NB Tel	—	15½	15	—
NFLD Light	700	9⅝	9½	9½
Noranda	490	52½	52¼	52½
North C Gs	1901	11⅜	11½	11½
NS LP	—	10¼	10	—
Oshawa A	—	42	41⅜	—
pac Pte	1100	15⅜	15⅜	15⅜
Phillips C	—	52½	52½	—
Pow Cp	155	10¾	10¾	10¾
price	1925	12	11⅞	11⅞
QN Gas	876	10¼	10⅛	10¼
Rio Algm	340	37	37	37
Rolland A	—	11	11	—
Ronalds F	400	13⅝	13½	13⅜
rothmans	—	27	27	—
st L Cm	—	23	23	—
St L Cp A	—	90	90	—
Salada F	500	10	9⅞	9⅞
Shaw	400	9	9	9
Shell Cn	1200	28½	28¼	28½
Shell I p	—	30¼	30	—
shell I w	—	10⅜	10⅜	—
shop Save	—	12⅛	12⅛	—
simpsons	1280	28½	28¼	28½
sogemines	100	14¼	14¼	14¼
SS Steel	—	12½	12¼	—
steel Can	1000	22¾	22¾	22¾
Steinbg A	200	19½	19½	19½
Texaco Can	—	28⅝	28⅜	—
Tr-C Corp	—	8⅛	8	—
Tr-C Pl	4500	32⅞	32¼	32¼
Tr-C Pl	—	48½	48½	—
Tr Mt	700	19⅝	19⅝	19⅝
Triad Oil	1000	19⅝	19¼	19⅝
Un Auto	200	15¼	15¼	15¼
Un Carbide	—	20½	20½	—
Wajax	700	14⅞	14⅞	14⅞
Walk GW	3569	34	33⅝	34
WCoast Tr	100	25⅛	25⅛	25⅛
W Pac Pd	400	6	6	6
Weston (A)	200	19½	19½	19½

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	2000	15	14½	14½
Alscope	—	126	126	—
Amg B Bel	—	6	6	—
Ameraniun	—	2	2	—
Arno	36000	6	5½	5½
A Mines	—	24	24	—
Baker Talc	5000	10½	10	10
Band-Ore	—	13	13	—
Bateman	—	6	5	—
Beauce Pl	—	5½	5½	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	1100	290	290	290
Bruce-Presto	—	7½	7½	—
Bruneau	—	14	14	—
Brunselck	—	640	640	—
Burnt Hill	8500	42	41	41
Camflo	—	325	325	—
C Security	—	180	180	—
Cannon Mines	—	20	20	—
Carbec	18000	268	265	266
Cassidy's	500	425	415	425
Cessland	4700	50	50	50
Chemalloy	—	375	330	—
Chipman	2000	1 ½	12	12
Commodore	400	110	100	110
C Canorama	—	12½	13½	—
C Div Sec (A)	900	180	180	180
C Manitoba	500	27½	24	24
C Mogador	1000	11½	11½	11½
C New Pac	2320	28	27	27
C Persh	2500	17	17	17
Cq Smelt	2400	150	146	150
C Virginia	3500	40	39	40
Crownbridge	2500	13	11	11
Crusade	3000	12½	12½	12½
Delta Elect	—	275	275	—
Devil's Elbow	35500	46	42	44
Dolson	3200	17	16½	16½
Dom Exp	—	19	18	—
Dom Lease	—	17	17	—
Dumont	1000	17	17	17
Eagle Gold	13200	155	132	138
East Vent	2000	14	14	14
E Bake	—	26	26	—
fabi	—	8	7	—
fidelity	3500	26	25	25
fontana	—	3	3	—
ft Reliance	—	28½	27	—
Fox Lake	9000	11	9½	10
Fundy Ex	1000	20	17	19
Futurity	1000	37	37	37
Garney	—	28	28	—
Glan Lake	7000	280	246	280
grt W Mn	—	74	74	—
greenbg	200	5¼	5¼	5¼
Gurad Mn	—	23	22½	—
Gul Por Ur	—	2	32	—
Insprt	700	180	180	180
Inspr Pr	125	22⅞	22⅞	—
int Norvalie	3000	10	9	9
Int Drg	1500	5	5	5
James B	2000	31	30	30
Kelt Mg	2500	20	18½	20
K Desmond	10000	15	14½	15
Kiena	500	57	57	57
Kodiac P	6100	110	100	100
Ladurora	1500	59	56	57
L Dufault	1300	990	975	975
Lemieux C	2000	33	32	33
Louanna G	4000	21	20	21
Matachew	031850	110	107	109
M Chip	1000	3½	3	3½
Mid Chib	400	10	10	10
Midepsa	2500	250	250	250
Mistango	1000	12	12	12
Monpre	2000	4½	4½	4½
Mt Costigan	—	21	20	—
Mt Pleast	600	13½	13½	13½
MR Rice	—	10	10	—
Mosc.	1000	24	24	24
NAut Vend	—	135	135	—
N Formag	—	3	3	—
N Flacler	10300	37	36	36
NA Rare M	—	20	20	—
Opem Ex	3000	10	10	10
Opemiska	—	950	950	—
Pat Silver	3500	22½	22	22
Peace Riv	1200	745	720	730
Pennbec	—	9	9	—
Peso S	—	130	130	—
Phoenix O	200	360	360	360
Prime Potash	2000	7	5	6
Provo G	—	665	665	—
Q Cobalt	—	225	225	—
Rancheria	7500	16	15	15½
Rouyn Ex	500	16	16	16
RA Pete B	—	68	68	—
Rusty L	—	7	7	—
St-L Colum	—	175	175	—
St-Lucie Ex	1000	12	12	12
Sapawe	—	6	5½	—
Seaw	2500	165	93	95
Silver Reg	1000	18½	18½	18½
Silver Sum	—	11	10½	—
Silver T	10000	53	50	50
S Dufft	30000	17	16	16
Spartan Air	1100	75	75	75
Sturgeon	—	55	55	—
Subea	400	125	125	125
Sullivan	—	375	375	—
Superpak	—	475	475	—
Surlana	100	109	109	109
Tache	—	7	6	—
Texaco C p	—	—	77½	77½
Trsterre	500	16	16	16
V Der H	—	300	290	—
Wabasso	—	16	16	—
W Dufault	500	16	16	16
Westairs	—	7½	7	—
W Hill	4000	30	30	30
W Tin	3100	11	11	11
Wisconsin	2500	18½	18	18½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pup.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 21 juin	166.38	149.98	125.22	159.32	112.08
Clôture — 20 juin	166.40	149.32	124.54	159.15	112.36
Haut — 1967	167.18	149.88	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.03
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	31	36
Beauport Holding	10	15
Bracemac	14	16
burrex	15	20
Chibtwon	47	52
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Cuvier	5	8
Doral Mng	25	35
De Lesseps	10	20
Dubuisson	4	6
Ducros	30	35
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3 70	3 80
Hucamp	45	50
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Watte	2	4
Jubilee	70	80
Juma	8	10
Kewagama	4	4
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	18	20
Leeds Metals	20	25
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	36	46
Main Oka	8	12
Mariner	27	80
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	25	28
Naganta	17	37
Nat. Malartic	70	75
New Baska	15	19
New Miller	7	10
Nemroa	5	15
New Assac Dev	3	6
New Pacalls	18	22
New Insco	15	18
New Lorie	7	10
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	45	53
Okiend	1	2
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Thunder Bay	1 30	1 50
Timrod	17	37
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	12	15
Watson Lake	5	7
Westville	13	17
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	—	0 50
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	21	22
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2 65
Income	4	5
Ind Life	17	19
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	3	4
Loebs wts	18½	21
London Life	46	48
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permeator	21	22
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28	29½
Steadman	4 50	5 00
Superso	3	—
Stabilite	4 50	5 00
Trizec	1 00	—
Un Armus	23	25
Un Armus B	23	25
Velcro	69	70
Well Bank	2	2½
Wind Life	9	10
Zodiac	1 00	2 00
York Tr	4½	5½

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.49	2.72
Andreae Equity	3.56	3.89
All Cdn Com	7.90	8.63
All Cdn Div	9.83	10.74
All Cdn Ven	7.09	7.75
American Growth	6.67	7.29
Associate Investors	5.28	5.33
Beaubran	39.70	43.11
Canada Growth	6.85	7.53
Canada Security	4.84	5.32
Cdn Gas Energy	11.76	12.86
Cdn Investment Fund	4.15	4.56
Cdn Scudder Fund	17.47	17.47
Cdn Sec Growth	6.94	7.61
Cdn Trusteed	4.66	5.09
Canafund	56.15	58.96
Champion Mutual	7.21	7.84
Collective Mutual	6.48	7.04
Commonwealth Intl	11.01	12.07
Commonwealth Intl Lev	11.31	12.39
Corporate Investors	5.97	6.52
Diversified Income A	1.50	1.66
Diversified Income B	5.23	5.76
xDividend Shares	3.68	4.04
Dominion Compound	4.28	4.65
Dominion Equity	—	—
xDreyfus	14.93	16.29
Entarea Investment	5.19	5.24
European Growth	6.51	7.11
Executive Fund of Cda	7.57	7.95
Federated Financial	5.20	5.68
Federated Growth	7.59	8.30
Fonds Collectif A	7.01	7.62
Fonds Collectif B	5.11	5.26
Fonds Collectif C	8.59	9.34
Fonds Desjardins A	4.82	—
Fonds Desjardins B	4.70	—
Fraser	12.12	12.18
Gis Compound	8.79	9.61
Gis Income	4.02	4.40
Growth Equity	6.12	6.69
Growth Oil and Gas	16.35	—
Guardian Growth	7.01	7.66
Harvard	9.87	10.79
Investors Growth	10.34	11.25
Investors Intl Mutual	7.44	8.09
Investors Mutual	5.35	5.82
Keystone Canada	8.70	9.56
xKeystone Cust S-1	22.34	24.37
xKeystone Cust S-4	7.68	8.39
xKeystone Cust K-2	7.47	8.16
Le Fonds P.E.P.	4.20	4.56
xLexington Research	—	—
Malson M Fund	3.79	3.86
Mutual Accumulating	5.45	5.96
Mutual Bond	8.52	8.90
Mutual Growth	5.96	6.52
Mutual Income	6.31	6.70
Natrusco	12.10	12.60
Natural Resources	6.72	7.34
xOne William Street	16.64	16.64
Pension Mutual	11.52	12.59
Provident Mutual	6.63	7.21
xPutnam Growth	13.73	15.01
Pret et Revenue Mutuel	7.21	7.88
Provident Mutual	6.35	6.91
Putnam Growth	14.57	16.28
Radisson	4.39	4.82
Regent Fund	9.43	10.31
Royfund	5.14	5.30
Regent Fund	9.42	10.30
Royfund	5.16	5.32
Sav. Inv. Pet et Rev.	7.40	8.09
xTV Electronics	10.80	11.77
Timed Investment Fund	6.53	6.56
United Accumulative	10.67	11.66
Universal Savings Equity	5.37	5.87
Western Growth	5.22	5.70
York Fund of Canada	3.76	4.09

x—Fonds americains.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50, petites $2.75, Russet $4.50 à $5. Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2.25, McIntosh AC $4.50 à $4.75 la boîte, McIntosh C $2 à $2.25.

Asperges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves: $1 à $1.25 la doz.

Concombres : $2.50 la doz.

Carottes : No 1, $2 à $2.25 les 50 livres, no 2, $1 à $1.25.

Cibou ette : .75 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : No 2, $2.50 pour 18.

Epinards : $2.25 les 12 cellos et $2 le boisseau.

Fraises : No 1, $3 la doz de chopines.

Laitue : frisée $1.25 à $1.50 la boîte de 24; la Boston, $2.25 à $2.50 le cageot de 16, Iceberg no 1, $3.75 à $4 le cageot de 18, Domaine $2.25 à $2.50 le cageot de 18.

Oignonlets : .65 à .70 la doz.

Pommes de terre : No 1, .90 à $1 les 50 livres.

Poireaux : $1 à $1.25 la doz.

Rutabagas: No 1, $1 les 50 livres; petits $1 à $1.25 les 50 livres; $5.50 le boisseau; No 2, $1.50 les 50 livres.

Radis en couche : .40 à .50 la doz. de paquets.

Rhubarbe : petite .30 à .40 la doz. de paquets; grosse .60 la doz. de paquets.

du parquet de la bourse

Le repli des cours se poursuit à Montréal

Tous les principaux groupes de valeurs continuent de se replier vers l'approche de la clôture à la **Bourse de Montréal.** Le marché est peu actif.

Les secteurs les plus faibles sont ceux des industrielles et des services publics suivis des banques et des papeteries.

Aux industrielles, Canada Cement baisse de 1 point à 38, Home Oil "A" de 1⅛ à 20⅞, Alcan de ⅝ à 29⅛, Asbestos de ½ à 22¼, CIL de ½ à 20, Rio Algom de ¾ à 37, Inco de ½ à 106¼. Hudson Bay Mining gagne ½ à 63 et Dominion Textile ¼ à 21½.

Aux services publics, C.P.R. baisse de ⅛ à 71¼, ses actions privilégiées de ¼ à 8¾, Bell perd ¼ à 49, Interprovincial Pipe Line ¼ à 23½, Trans-Canada Pipe Line ⅛ à 32¾ de même que Trans-Mountain à 19⅝.

Price aux papeteries perd ¼ à 12 et la banque de Montréal fléchit de ⅛ à 12½. (Nouvelles actions).

Les changements sont restreints et peu importants à la Bourse Canadienne. Matchewan canadian fléchit de 1 cent à 1.08 et South Dufault gagne ½ à 16½ cents. Carbec en gagne 3 à 2.67.

* * *

A **Toronto,** les pétroles de l'Ouest continuent de gagner du terrain principalement à cause de l'intérêt que continue de susciter Scurry-Rainbow. Les industrielles par contre sont en baisse.

Scurry-Rainbow, en hausse de 9⅛ depuis les deux dernières séances, gagne 2¼ à 42⅛. Hudson Bay Oil gagne 1¼ à 36¾ et Canadian Superior Oil ½ à 43¾.

Aux industrielles, CPR baisse de ⅞ à 71⅝, Alcan de ⅝ à 29⅛, Bell de ¼ à 49 de même que Trans-Canada Pipe Line à 32¾.

Parmi les mines et pétroles spéculatifs, PCE Exploration gagne 8 cents à 1.18 et International Helium 9 à 2.99. D'Eldona perd 3 cents à 1.35.

* * *

Le marché de **Wall Street** devient plus hésitant et prudent vers l'approche de la clôture.

En début de séance, les gains l'emportaient légèrement sur les pertes mais cet après-midi ce sont les pertes qui l'emportent par la marge d'environ 3 contre 2.

Les principaux producteurs d'acier sont légèrement en baisse. Les automobiles, les pétroles et les chimiques fluctuent étroitement. Et les chemins de fer, malgré une reprise de 4 points marquée par Chicago & North Western, sont en général plus faibles.

La faiblesse de quelques titres clé déprime les indices industriels. Sears Roebuck et Alcoa baissent d'un peu plus de 1 point chacun.

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit en baisse de 2.66 à 875.00. La moyenne des 60 titres clé de la Presse Associée fléchit de .4 à 326.2.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 43, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 15½ à 16.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½ ; poudre de lait 4 à 4½ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, .90 à $1 les 50 livres, N.-B. .90 à 1.00 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.80 à $1.90 les 75 livres, $1.35 à $1.45 les 50 livres, .36 à .38 les 10 livres, Californie, $5 à $5.25 les 100 livres; Virginie 4.75 à 5.00 les 100 lbs.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 45.0, A-gros 40.9, A-moyens 33.6, A-petits 25.8.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux sont stables à irréguliers cette semaine aux marchés de la Métropole, comparativement aux prix de la semaine précédente. La demande est bonne et le marché actif.

Les **arrivages :** 1.077 bêtes à corne, 1.642 veaux, 285 porcs, 159 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix ont rapporté de $28 à $29.25 les 100 livres; les bons, de $26.25 à $27.25 ; les moyens, de $24.25 à $26.85 ; les communs, de $21.50 à $25.

Les bonnes **génisses** se sont vendues entre $23 et $24.50; les moyennes, de $20.75 à $22.50 ; les communes, de $18.50 à $20.25.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $21 à $22.50 ; les moyennes, de $19 à $20.75 ; les communes, de $17.50 à $19.25 ; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de 12.50 à 17.50.

Les bons taureaux se sont vendus de $22 à $25 ; les moyens, de $20 à $22.50 ; les communs, de $18 à $19.50.

Les bons **veaux** ont rapporté de $32.50 à $37.50 ; les moyens, de $28 à $33.50 ; les communs, de $19 à $28.50.

se sont vendus de $30 à $30.75 ; les

Les **porcs** de première catégorie **truies,** de $19 à $20 ; les bons **moutons,** de $11 à $13.50.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.17½ à l'achat et $35.19½ à la vente.

Prix de l'once troye d'or sur le marché londonien des lingots : $35.17 43-100 (252 shillings et 1¾ penny).

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 49.80 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 129.40.

Prix de l'essence en Grande-Bretagne

Plusieurs grandes compagnies pétrolières ont demandé hier au gouvernement britannique l'autorisation de majorer leurs prix de vente de l'essence sur le marché britannique en raison de la crise du Moyen-Orient, annonce-t-on officiellement.

Cette majoration dont le montant n'est pas précisé doit compenser la forte augmentation du coût du transport du pérole, intervenue à la suite de la fermeture du canal de Suez. Les taux d'affrètement pétroliers ont en effet presque quintuplé depuis la crise.

Le prix de l'essence a déjà été relevé dans plusieurs pays, en particulier en Allemagne occidentale et aux Pays-Bas et il est vraisemblable que le gouvernement britannique sanctionnera d'ici à une semaine la demande déposée par les compagnies.

NEWYORK

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
ACF Ind	1600	50	49⅞	50
Address	5300	65⅛	65	65 +1
Admiral	1600	24⅛	23¾	24 + ⅜
Aclan Al	19300	27⅛	26¾	26⅞ — ½
Allegany	300	10	10	10 — ⅛
Allis Ch	4200	23⅞	23⅝	23⅝ — ⅛
Am Can	6400	62¾	62¼	62¾ — ⅛
Am Cyan	11200	31⅝	30⅞	31½ + ¼
Am Mot	26400	14¼	14⅛	14⅛ + ⅛
Am Smelt	4300	70¼	69¾	69¾ — ⅜
Am Std	2200	22½	22⅛	22⅛
A Tel Tel	36500	59¼	58½	58½ — ⅞
Am Tob	4000	32¼	32	32⅛ — ¼
Amsted	100	47¾	47¾	47¾ + ¼
Ancnda	8400	47⅜	46¼	46½ —1¼
Armco Stl	2300	53¼	52⅞	53⅛ + ¼
Armstg Ck	600	53⅛	53	53 — ⅛
Avco Corp	7200	52½	52⅛	52⅛ — ⅜
Babcock	1600	53⅞	53⅜	53⅜ — ⅛
Bell How	1200	77¾	76¾	77 — ½
Benef Fin	1000	32⅜	32⅛	32⅜
Beth Stl	104800	33⅞	33	33¼ — ½
Boeing	9400	107⅛	106½	106⅝ — ⅜
Borden	2500	34	33¾	33⅞ — ⅛
Borg War	1400	42⅜	42⅜	42½ + ⅛
Bos Ed	800	38¼	38⅛	38¼ + ¼
Brunwk	9200	12⅞	12½	12¾ + ⅛
Bucy Erie	800	28½	28⅜	28⅜
Burl Ind	10300	33½	33¼	33⅜ — ⅛
Burrghs	700	135¾	135	135⅛ — ½

Marche de chômeurs demain sur l'hôtel de ville de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Des centaines de chômeurs, appuyés par des syndiqués de la région de Montréal, marcheront sur l'hôtel de ville, vendredi après-midi, pour réclamer des autorités municipales la reprise de l'activité dans leur secteur industriel, la construction.

Le directeur exécutif du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), M. Florent Audet, a déclaré que cette manifestation avait pour but d'alerter la population sur le chômage qui règne dans la construction depuis que les travaux de préparation de l'Expo '67 sont terminés. "Nous considérons, a-t-il dit, que la Ville de Montréal a une part de responsabilité dans cette affaire".

Le syndicat et la CSN n'ont toutefois pas l'intention de laisser mourir les choses après cette manifestation. On veut rencontrer chacun des conseillers municipaux pour connaître leurs points de vue. Les démarches s'étendront également aux autres niveaux de gouvernement : provincial et fédéral.

M. Audet a déclaré qu'il "est injuste que ce soit les travailleurs de la construction qui aient à subir les inconvénients de l'Expo", car il ne fait pas de doute dans l'esprit des dirigeants syndicaux que le marasme qui frappe l'industrie de la construction présentement à Montréal est attribuable au fait que trop de travaux ont été accomplis du même coup, sans planification.

D'ailleurs le syndicat cite des statistiques. En octobre dernier, il y avait 96,000 travailleurs inscrits au comité conjoint de la construction de Montréal. Il y en a aujourd'hui 42,000, dont tous ne travaillent pas une pleine semaine.

A elle seule, la CSN compte 2,000 chômeurs parmi les membres qu'elle avait dans cette industrie. Le Centre de main-d'oeuvre de Montréal a une liste de 10,000 personnes qui cherchent du travail dans le bâtiment.

Dans une lettre circulaire envoyée à ces chômeurs, et aux syndiqués de la région de Montréal, la CSN souligne que la manifestation fera "sortir des salles de réception de l'Expo", les autorités municipales, pour qu'elles se penchent sur ce problème qui risque, selon les dirigeants du syndicat de la construction, de prendre des proportions beaucoup plus graves.

Les chômeurs formulent quatre principales demandes : du travail ; l'interdiction aux employés municipaux de prendre leurs places (par le travail du soir) ; la mise à exécution du règlement adopté il y a deux ans concernant la rénovation urbaine, et la préférence à la main-d'oeuvre régionale sur les chantiers.

Dans une lettre qu'il vient d'envoyer au maire, M. Jean Drapeau, avec copie au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, le président du SCM, M. Robert Mansour, réclame une entrevue à ce sujet, à 6 h. vendredi soir, soit une demi-heure après le début de la manifestation qui s'ébranlera de la permanence de la CSN jusqu'à l'hôtel de ville.

Cette lettre se lit comme suit :

Le chômage dans l'industrie de la construction a plongé dans une période d'inquiétude les travailleurs qui ont bâti l'Expo. Le nombre de travailleurs enregistrés au Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal est passé en quelques mois de 96,000 à 42,000. Le service national de placement rapporte qu'environ 10,000 travailleurs se cherchent un emploi dans la construction et il y a lieu de craindre qu'une fois terminée l'Expo, ce nombre sera de beaucoup accru.

Le Syndicat de la consrtuction de Montréal (CSN) a constaté que vous avez toujours été préoccupé par le problème primordial qu'est le chômage qui était le thème principal de votre campagne électorale de 1960, et a suivi avec beaucoup d'intérêt les démarches que vous avez faites pour obtenir la réalisation de vastes projets de construction dans la ville de Montréal.

"Aussi croit-il ne pas faire erreur en s'adressant à vous pour vous exposer l'inquiétude de ses membres, et vous demander de redoubler vos efforts afin que la ville de Montréal conserve l'élan remarquable qu'elle connait depuis quelques années.

"Les membres du SCM, qui sont actuellement en chômage ont décidé de sensibiliser l'opinion publique à leurs problèmes en marchant sur l'hôtel de ville de Montréal, vendredi le 23 juin. Le syndicat quant à lui demande de rencontrer ses représentants le même jour à 6 h. p.m., pour traduire l'inquiétude et l'impatience de ses membres, vous suggérer quelques solutions au problème, et connaitre, pour pouvoir rassurer ses membres, les projets de votre administration qui seraient susceptibles de régler la problème.

MODEL SPRING & BEDDING INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie MODEL SPRING & BEDDING INC. ayant son siège social à Montréal demandera au Secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies de Québec. Montréal, le 20e jour de juin 1967.

FRED ROSENSWEIG, secrétaire.

VILLE DE KIRKLAND
DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONFECTION D'UN ROLE D'EVALUATION SCIENTIFIQUE

Des soumissions cachetées seront reçues par le secrétaire-trésorier de la ville de Kirkland, pour la confection d'un rôle d'évaluation scientifique, jusqu'à 3 heures p.m. heure avancée de l'Est, lundi, le 17 juillet 1967, en l'hôtel de ville, 3068 rue Daniel, Kirkland, P.Q.

Les détails concernant le nombre de constructions, etc. peuvent être obtenus du secrétaire-trésorier à l'adresse ci-haut.

Ce rôle devra être déposé le ou avant le 20 novembre 1967.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Secrétaire-trésorier,
R. Labrèche.

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que Mart Steel & Metal Corp a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 10 mars 1966 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1895001 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Mart Steel & Metal Corp par contrat signé le 14 juin 1967 et enregistré le 20 juin 1967 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1904841.

Montréal, P.Q. Le 20 juin 1967

Banque Canadienne Impériale de Commerce
par A. Osborne

FAISEUSE D'ECHANTILLONS

Sur "car coats" et coupe-vent
Emploi à temps partiel ou permanent
9600 St-Laurent
ROBIN SPORTSWEAR

DESSINATEUR
HOMME ou FEMME

Parfaitement expérimenté, robes shift et vêtements sport de prix populaires pour dames. Emploi stable. Bon salaire.

TELEPHONE 387-7124

STEINBERG LIMITEE
SOUMISSIONS POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE
Contrat de 3 ans

STEINBERG

Pour les terrains de stationnement des magasins d'alimentation Steinberg et centres commerciaux situés dans les districts suivants :

BEACONSFIELD	MONTREAL-NORD
BELOEIL	OUTREMONT
VILLE DE LAVAL	VERDUN
COTE SAINT-LUC	VILLE JACQUES-CARTIER
DORVAL	VILLE LaSALLE
GREENFIELD PARK	VILLE SAINT-LAURENT
ILE PERROT	VILLE ST-LEONARD
MONTREAL à l'est	VILLE SAINT-MICHEL
MONTREAL à l'ouest	WESTMOUNT
MONTREAL au nord	MONTREAL au sud

Envoyez détails de l'équipement et services proposés, mentionnant le district qui vous intéresse, avant le 10 juillet 1967 à :

MONSIEUR J. J. LEROUX
Place Crémazie
110 ouest, rue Crémazie
Montréal 11, Québec

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

La "pilule" et ses effets sur la santé

Nous avons établi dans un précédent sondage que la majorité des Canadiens (61%) trouvent que les pilules contraceptives devraient être données, gratuitement, aux femmes soumises à l'assistance sociale. L'opinion est moins tranchée quant aux effets de la pilule sur la santé.

Nous avons posé la question suivante : "Pensez-vous que les pilules contraceptives peuvent être prises sans danger pour la santé ?"

	CANADA	ETATS-UNIS
Oui	34%	43%
Non	29%	26%
Sans opinion	37%	31%

Nous avons ajouté la question qui suit : "Recommanderiez-vous ces pilules à une femme qui ne veut plus avoir d'enfants ?"

	CANADA	ETATS-UNIS
Oui	45%	54%
Non	33%	31%
Sans opinion	22%	15%

(Tous droits réservés)

Ottawa tente de ramener les médecins au pays

par Nicole MONGEAU

Parlant au nom de M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration retenu à Québec par un examen médical, M. John Munro, son secrétaire parlementaire, a affirmé qu'il estimait que le gouvernement devait assurer à tous les Canadiens — peu importe leurs moyens financiers des services médicaux de haute qualité.

S'adressant aux délégués du 100e Congrès de l'Association médicale canadienne, qui se tient actuellement à l'hôtel Reine Elisabeth, M. Munro a affirmé que "dans le contexte actuel, il n'y avait qu'un bon moyen de s'en assurer. Ce moyen, c'est un régime fondé sur les quatre principes de la politique fédérale qui entrera en vigueur dans un an : service complet, protection universelle, administration publique et transférabilité."

Il a admis que cette philosophie sociale n'était probablement pas partagée par tous, mais que l'accès aux services médicaux ne devait jamais dépendre d'une capacité de payer, ni de la charité, ni d'une évaluation de revenus.

Comment la profession médicale qui souffre déjà d'une grave pénurie de personnel pourra-t-elle fournir ces services nécessaires à un marché nouveau et plus vaste des soins de santé ? Où trouver les médecins, infirmières, physiothérapeutes et techniciens de tous genres dont le Canada aura besoin ?

Autres informations page 30

Le gouvernement s'est engagé à apporter une aide importante en créant la Caisse d'aide à la Santé qui permettra de consacrer $500 millions, sur une période de quinze ans, à l'expansion de moyens de formation médicale et para-médicale et des installations de recherche.

Le ministère a donc lancé l'"Opération rapatriement", programme expressément conçu de concert avec l'Association des universités et des collèges du Canada, pour renseigner les Canadiens qui poursuivent des études supérieures à l'étranger sur l'amélioration des débouchés offerts au Canada aux professions libérales.

Ce programme de rapatriement veut évidemment inciter les médecins canadiens à rentrer au pays après leurs études postuniversitaires. On estime qu'il y a environ 800 étudiants canadiens en médecine aux Etats-Unis seulement dont 200 font des études supérieures. De plus, un millier de médecins canadiens se trouvent dans les hôpitaux américaines à titre d'internes et de résidents.

Au cinéma

— "Alors Jeannot, comment était-ce au cinéma avec papa?" demande la maman.

— "Oh, très bien ! La meilleure est que papa a reçu une gifle de la dame qui était assise à côté de lui !"

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLARD (Malvina) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Ovila Allard, née Malvina Beauchamp, demeurant 2005, boulevard Saint-Joseph, appartement 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Benoit) — Subitement, le 20 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Benoit Bastien, ex-secrétaire-trésorier de l'Institut de technologie de Montréal, époux de Marie Beausoleil, père de Monique (Mme Jean-Louis Lazare) de Hull, Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Marcelle) — A Laval-des-Rapides, le 20 juin 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Maurice Beauregard, née Marcelle Michel, demeurant au 89 boul. Dussault. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
76 boul. Dussault
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Isaï) — A Montréal, le 22 juin 1967, à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédé M. Isaï Bélanger, époux de feu Flore Filion, demeurant 4406 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Laura) — A Montréal, le 21 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Aurèle Blais, née Laura (Clara) Chabot, demeurant au 5638, boul. Pie-IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Jeannette) — A Côte-St-Paul, le 20 juin 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Jeannette Carrier, épouse de M. Paul Boismenu (professeur à l'Ecole Secondaire St-Luc) ; demeurant 2142 Galt-Crescent. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 12 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 1 heure, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Emile) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Emile Bonneau, époux de feu Marie Gamache, père de MM. René, Jean-Guy, Mmes Hector Brazeau (Pauline), Philippe Legault (Gisèle). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche & Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Judes, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 2 hres et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Israël) — A Châteauguay-Station, le 21 juin 1967, à l'âge de 92 ans, 6 mois, est décédé M. Israël Boucher, demeurant 56 Perron, époux en 1ères noces de feu Sophranie Cabana, et en 2èmes noces de feu Marie-Rose Gagnon. Il laisse ses filles Mlle Délia Boucher, Blanche (Mme Etienne Gosselin), Rose (Mme Lucien Bourdon), Cécile (Mme Marcel Fournier), Jeanne-d'Arc (Mme Léopold Miron), Yvette (Mme Fernand Charrette); ses fils Julien, Napoléon, Rodolphe et Adrien Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bouvier Inc.,
63, rue Taylor
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Châteauguay-Station où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière du Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Jacqueline) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Tancrède Bouthillier, née Jacqueline Paquette, 5880 Chambord, appt 9. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Thérèse) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 juin 1967, est décédée Therese Doyon, épouse de Stéphane Boily, agronome retraité, demeurant à Vaudreuil. Elle était la fille de feu M. et Mme Joseph-Philippe Doyon, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Castonguay & Fils
28, rue St-Michel, Vaudreuil
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Irène-Aimée) — A Varennes, le 21 juin 1967, à l'âge de 61 ans, 6 mois, est décédée Mme Lucien Brunelle, née Irène-Aimée Beauchemin, demeurant au 16, rue Jodoin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes,
pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Anne de Varennes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUCCONGELLO (Francis) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Francis Buccongello, époux bien-aimé de Mary Berardinucci, père de Anthony et Linda (Mme Steve Kontos) et frère de Adolphe et Jenny. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781 ave Ogilvy (Parc Extension)
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St. Francis of Assisi, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Aldéric) — A St-Antoine-Abbé, le 21 juin 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Aldéric Dallaire, époux de feu Eva Gervais, demeurant à R. R. No 3. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lionel Demers,
rue Principale, St-Antoine
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-Abbé où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Charlemagne) — A Montréal, le 19 juin 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charlemagne Desjardins, époux de Germaine Papineau, demeurant 5184 Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Ernest) — A Salaberry de Valleyfield, le 20 juin 1967, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédé M. Ernest Dion, époux de feu Graziella Martin, demeurant au 93, Alexandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Montpetit & Fils,
315, rue Danis
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bellerive où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (William) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 juin 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. William Downs, époux de Marie-Ange Guimond, demeurant 13,815 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Omer) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Omer Dubois, époux de Gabrielle Harvey, demeurant à 259 de la Montagne. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église SteHélène où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Rosaire) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rosaire Ethier, époux de feu Jeannette Desmarais, demeurant 8164 de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet, angle Jarry,
à 10 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Louis J.) — A Montréal, le 22 juin 1967, à l'âge de 83 ans est décédé Louis J. Forget, époux de feu Louly Whiteford, père d'André, Maurice et Marc. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest, Outremont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUCHER (Jeanne) — A Montréal, le 21 juin 1967 est décédée Mme veuve Urbain Foucher, née Jeanne Larose, mère de Mme Robert Gosselin (Farnande), Mme Henri Pepos (Yvette), Mlle Réjeanne, Marcel et Roland. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 boul. de Salaberry
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FYON (Winnifred) — A sa demeure, le 21 juin 1967, est décédée Winnifred Haskett, épouse bien-aimée de Charles W. Fyon, mère de Joanne, Glen, Pamela et Sandra ; soeur de Leslie, Violet (Mme M. Lawrence), R. Claude, Joyce, Queenie (Mme E. Cryer), Barbara (Mme R. Snutch), John et Pamela (Mme M. Turner). La dépouille est exposée à la maison funéraire
D. A. Collins
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire
Le service sera célébré à la Christ Church, Beaurepaire, vendredi après-midi à 1 h. 30. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. Des dons au Montreal Children's Hospital ou à la Société Canadienne du Cancer seront appréciés.

GADBOIS (Gérard) — A Montréal, le 20 juin, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Gadbois, époux de Madeleine Meunier, demeurant à 351, boul. Henri-Bourassa ouest, appt 3. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph-Adolphe) — A Montréal, le 20 juin, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph-Adolphe Gagnon, époux de Juliette Morin, demeurant 4761 est, Notre-Dame, père de Jacques, Louise et Françoise, une bru, Mme Jacques Gagnon, 2 gendres, M. Eddy St-Laurent et maitre Denis Gagnon, 5 petits-enfants, Yves, Susan, Robert, Nathalie et Isabelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4655, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Vimyville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU-CORBEIL (Parmélia) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Parmélia Perreault, épouse en 1ères noces de feu Alfred Corbeil, et en 2èmes noces de feu Georges Galarneau, mère de Lionel et Roger Corbeil, Mme Henri Maggio (Gilberte), Mme Thomas Savard (Raymonde). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Irène) — A Montréal, le 20 juin 1967, est décédée Irène Dagenais, épouse de feu Armand-O. Guilbault. Elle laisse 2 soeurs : Berthe (Mme Donat Dazé) et Gladys Dagenais ; 2 nièces : Denise Dazé (Mme Jean-Claude Lafforgue) et Lucille (Mme John Kearney). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
796, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Dorila) — A Montréal, le 21 juin 1967, à l'âge de 89 ans 6 mois, est décédée Dorila Lagüe, épouse de feu Hormidas Hébert, autrefois de Saint-Charles-sur-le-Richelieu, demeurant à Montréal. Elle laisse dans le deuil ses fils, Théobaldo et Rosaire Hébert, sa fille Liliane (Mme Lauzeau). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire, Bonneville & Gingras Ltée
5805, rue Boileau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Marie, Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Saint-Charles-sur-le-Richelieu où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Rose-Blanche) — A Montréal, le 19 juin 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Ernest Hénault, née Rose-Blanche Plaisance, demeurant à 1649 Fleury est, mère de Mme Michel Marcil (Nicole), et de Mme Pierre Dumais (Ginette). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Visitation du Sault-au-Récollet où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Purisima) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Roma Lacasse, née Purisima Leboeuf, demeurant 8389 de Gaspé. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Béatrice) — A Lachine, le 21 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Arthur Laframboise, née Béatrice Champagne, demeurant à 307, 9e avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Benoit, comté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Roma) — A St-Michel de Napierville, le 20 juin 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement M. Roma Laplante, époux de Gisèle Ste-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy,
44, rue Chèvrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 4 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (André) — A Verdun, le 18 juin 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. André Leboeuf, fils de Wilfrid Leboeuf et de Berthe-Alice Pilotte ; demeurant 3953 Ross. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LISTER (Wilfred) — A Pointe-aux-Trembles, le 20 juin 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Wilfred Lister, époux de Marie-Anna Berthiaume ; demeurant à 19-64e ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONERGAN (John) — A Montréal, le 20 juin 1967 à l'âge de 88 ans est décédé John Lonergan, ex-employé civil, époux de feu Ellen A. Cullen. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKENZIE (Alice) — A Ste-Thérèse, le 21 juin 1967, à l'âge de 68 ans, 6 mois, est décédée Mme Charles Mackenzie, née Alice Davignon dit Beaurezard, demeurant au 14, Bertrand. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
74, boul. Labelle
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Louis-Philippe) — A Longueuil, le 21 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Philippe Mailhot, époux d'Annette Guilbault. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil, via St-Charles, Longueuil,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALTAIS (Philippe) — A Montréal, le 20 juin 1967, à l'âge de 56 ans est décédé Philippe Maltais, époux de Patricia Ouellette, demeurant 3450 boul. Rosemont, père de Mme André Hottote (Roseline), de Chantal, Bérangère et Jean. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Georgette) — A Montréal, le 20 juin 1967 à l'âge de 65 ans est décédée Mlle Georgette Morin, fille de feu Charles Morin, et de feu Marie Houle, demeurant 8521 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
755, rue Crémazie est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'BRIEN (Horace-C.) — A Montréal, le 20 juin 1967, est décédé M. Horace-C. O'Brien, époux de Jacqueline-Gabrielle Turcotte, demeurant 2212 Old Orchard, autrefois de Pte-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie,
angle avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Jean-Baptiste) — A Longueuil, le 21 juin 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Pauzé, époux en 1ères noces de Juliette Abram et en 2es noces d'Yvonne Remillard ; demeurant à 266 De Maricourt, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Albertine) — A Hawkesbury, le 20 juin 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Delphis Perrier, née Albertine Comtois, demeurant au 487 James Hawk. Elle laisse trois filles : Dr Arcade Perrier, Royal et Bernard, d'Hawk ; quatre filles : Rév. Soeur Claire Perrier, S.G.C., de Hull, Mme Pat Dunn (Bibiane), de l'Orignal, Ont. ; Mme Hubert Charron (Gilberte), de Gatineau ; Mlle Germaine Perrier d'Hawk ; 2 frères Jules Comtois d'Hawk, Alfred Comtois de Drummondville. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Limitée
416 rue McGill
pour se rendre à l'église St-Dominique d'Hawkesbury où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETERSON (Diane) — Accidentellement à Auteuil, Ville de Laval, le 21 juin 1967, à l'âge de 9 ans, est décédée Diane Peterson, fille de Ronald Peterson et de Thérèse Myette, demeurant à 420 Pascal, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant